

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mentouri Constantine
Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion

N° d'ordre :

Série :

**MONDIALISATION ET STRATÉGIES
INDUSTRIELLES : CAS DE L'ALGÉRIE**

Thèse présentée le 25 novembre 2007 en vue de l'obtention
du Diplôme de Doctorat d'Etat en Sciences Economiques

Sous la direction de :

Pr. Mahfoud BENOSMANE

Présentée et soutenu par :

Athmane CHERIET

Devant le Jury :

Président :	A. CHARABI	Professeur	Université Constantine
Rapporteur :	M. BENOSMANE	Professeur	Université Annaba
Membres:			
	A. REHAL	Professeur	Université Batna
	Y. BENABDELLAH	Professeur	INPS Alger
	A. BATOUCHE	Maître de Conférences,	Université de Constantine
	M. T. HAMAMDA	Maître de Conférences,	C.U. de Khenchela

Année Universitaire 2006-2007

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer mon profond respect et ma gratitude

À **Mr MAHFOUD BENOSMANE**, mon directeur de recherche dont les conseils m'ont permis de mener à terme mon travail de recherche, mérite toute ma reconnaissance

Je remercie particulièrement, mon **épouse** pour sa compréhension et son soutien

Enfin, tous les **membres** de jury, devant examiner ce travail, trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance

Remerciements

Messieurs les Professeurs **Abdelaziz Charabi** et **Abdelhak Bouatrous**, respectivement doyen et chef de département de la Faculté des Sciences Economiques et Sciences de Gestion Université Mentouri Constantine, trouvent toute notre reconnaissance, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont prodigué tout le long de ce travail de recherche.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à madame **Pascal Berta** et monsieur **Bernard Drugman**, qui ont fait preuve de gentillesse à notre égard, une attitude qui nous a apporté beaucoup de réconfort. Sans oublier monsieur **Mehdi Abbas**, dont les conseils, qu'il nous a prodigué, étaient très utiles dans l'orientation et la rédaction de la thèse.

Nous exprimons également notre gratitude à messieurs les professeurs : **Abdelhamid Merad-Boudia**, **El Hadj Saadi** et **Jean-Pierre Angelier** pour nous avoir soutenu, pendant notre séjour à l'upmf Grenoble.

Notre reconnaissance va aussi à tous ceux qui, en Algérie ou à l'étranger, n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous aider à finaliser ce travail.

Dédicaces

La thèse est dédiée :

- A ma femme Fadila
- A mon fils Hamza
- A la petite Khaoula

A toute la petite famille : Zakaria

Djoumana

Lynda

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

- AGI : Autorisation globale d'importation
- ALENA : Accord de libre-échange Nord-Américain
- ANSEA : Association des Nations du Sud-est Asiatique (ASEAN)
- APD : Aide publique au développement
- APEC : Coopération économique Asie Pacifique
- ATE : Assemblée des travailleurs de l'entreprise
- ATU : Assemblée des travailleurs de l'unité (dans le cadre de la GSE)
- ATV : Accord sur les textiles et le vêtement
- BM : Banque Mondiale
- CEE : Communauté Economique Européenne
- CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- DIT : Division international du travail
- ENAD : Entreprise nationale de détergent
- EUROMED : Europe Méditerranée
- EPE : Entreprise publique économique
- FLN : Front de libération national
- FMI : Fonds Monétaire International
- FMN : Firme(s) multinationale(s) ou transnationale(s)
- GATT : General Agreement of Tariffs and Trade (Accord general sur les tarifs douaniers et le commerce)
- GATS : General Agreement on Trade in Services (Accord general sur le commerce des services)
- GNL : Gaz naturel liquéfié
- GPL : Gaz propane liquéfié
- GSE : Gestion socialiste des entreprises
- IDE : Investissement direct à l'étranger
- ISE : Industrialisation de substitution des exportations
- ISI : Industrialisation de substitution d'importations
- ISMME : Industrie sidérurgique mécanique métallique et électrique
- MIE : Ministre de l'industrie et de l'énergie

- NPI : Nouveaux pays industrialisé
- OCDE : Organisation de la coopération et du Développement Economique
- OEPC : Organe d'examen des politiques commerciales
- ONG : Organisation non gouvernementale
- ONS : Office national des statistiques
- OMC : Organisation Mondiale du Commerce
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
- ORD : Organe de règlement des différends
- OUA : Organisation de l'Union Africaine
- PAS : Programme d'ajustement structurel
- PED : Pays en développement
- PIB : Produit intérieur brut
- PMA : Pays les moins avancés
- PME/PMI : Petite et moyenne entreprise / Petite et moyenne industrie
- PTF (PGF) : Productivité totale (globale) des facteurs
- PNB : Produit national brut
- PNUD : Programme des nations unies pour le développement
- SDN : Société des nations
- SONATRACH : Société nationale de transport de commercialisation et de production des hydrocarbures
- SONELGAZ : Société nationale d'électricité et gaz
- SNTF : Société nationales de transport ferroviaire
- SGT : Statut général du travailleur
- SONACOME : Société nationale de construction mécanique
- TAFTA : Accord de libre échange transatlantique
- TEI : Tableau interindustriel
- TEP : Tonne équivalent pétrole
- TRIPs : Trade Related Intellectual Propriety (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce)
- UE : Union Européenne
- UGTA : Union nationale des travailleurs algériens
- UNEP : Union nationale des entrepreneurs du secteur privé

Sommaire

Introduction générale	1
Première partie: Stratégies d'industrialisation	17
Chapitre 1 : Présentation des stratégies industrielles de développement.....	21
Chapitre 2 : Les stratégies d'industrialisation en Algérie de 1967 à 1990.....	72
Chapitre 3 : Arrêt de la planification et ajustement structurel en Algérie 1990-2000.....	133
Deuxième partie : Le développement par la dynamique de marché	190
Chapitre 4 : L'apport de la théorie de la croissance endogène.....	192
Chapitre 5 : Pertinence de la théorie de la croissance endogène et le changement institutionnel dans le cas algérien.....	242
Chapitre 6 : Adaptation de l'économie algérienne aux nouvelles exigences de l'économie mondiale.....	283
Conclusion générale	318
Bibliographie.....	326
Table des matières.....	341
Annexes	348
Table des tableaux.....	358
Table des figures, schémas et encadrés.....	361
Résumés.....	362

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GENERALE

La recherche que nous nous proposons de développer porte essentiellement sur l'analyse du développement comme terrain de recherche et d'application : celui de la croissance endogène et l'économie institutionnelle comme cadres conceptuels de référence, celui du secteur industriel national comme sujet d'observation. Cette introduction générale structure le travail de recherche en deux parties structurées en six chapitres. La première partie introduit les fondements théoriques des principales expériences d'industrialisation des PED, schématisés par les trois principales expériences de stratégies d'industrialisation. L'étude de cas du modèle d'industrialisation algérien est citée en référence. La deuxième partie se veut une étude prospective de la dynamique de croissance par le marché en Algérie et la nécessité de la nouvelle régulation de l'Etat. Au préalable, cette problématique se compose d'un ancrage du thème de recherche (contexte de l'étude), la problématique, les hypothèses de travail de recherche, les objectifs à atteindre, la méthodologie, les limites du champ d'investigation et la présentation du plan de la thèse.

Section1 : Contexte général

Au début des années quarante est apparu le développementalisme ¹. Cette doctrine émerge, d'abord, dans la pensée des économistes puis elle s'est ancrée comme idéologie au sein des décideurs des pays en développement (PED). A cet effet, le développementalisme a intégré, en plus, du paradigme de la modernisation, deux autres ingrédients majeurs : la croissance économique résulte de l'essor du secteur industriel et l'intervention de l'Etat. La priorité à l'industrie a été, une fois encore, confortée par les théoriciens tels que G.M. Myrdal (1957) et M. Dobb (1967) qui ont repéré une forte corrélation entre le stock de capital per capita et le niveau de productivité et donc du revenu, d'autre part, N. Rosenstein-Rodin ² propose le " big-push " ou le " coup de rein ". « En bref, c'est autour de la stratégie « d'industrialisation en profondeur » que s'élabore, au début des années

¹ Selon Elsa Assidon (2000), L'idée de développementalisme reflète : « l'idée qu'une croissance accélérée ne pourrait que résulter de l'essor des activités industrielles, et celle du volontarisme, fondée ou non sur un nationalisme politique déclaré et, en tout état de cause sur l'intervention, dans l'allocation des ressources, de l'Etat, appelé à corriger les lois du marché qui avaient jusque-là distribué inégalement l'industrie à l'échelle mondiale. », E. Assidon, Les théories économiques du développement, Collection repères, La Découverte, Paris, P.39.

² P.N. Rosenstein-Rodan (1961), « Notes on the Theory of the Big Push », in Economic development for Latin America, J. S. Hellis, Mac Milan Co Ltd, Londres.

cinquante jusqu'à la moitié des années soixante dix, les stratégies suivies par les PED »¹. En plus, ces choix s'appuient sur des considérations idéologiques puisque l'orientation du développement socialiste considère l'industrie comme le fondement du progrès technique et social.

Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs colonies accèdent à l'indépendance et la volonté de libération économique pose l'idée de rattrapage des pays industriels et, la seule issue est d'imiter l'expérience de décollage industriel de l'Europe du 18^e siècle. Dès lors, l'industrialisation s'instaure comme projet à construire et qui trouve sa justification dans la réussite industrielle du monde occidental.

Eu égard, à ces résultats, les PED optent pour un développement rapide, ayant pour objectif le rattrapage des pays développés. Dans ce sens, plusieurs stratégies d'industrialisation ont été expérimentées par les pays du tiers monde. Nous distinguons traditionnellement trois stratégies d'industrialisation. Sans hésiter, les PED adoptent « *deux grands schémas de développement strictement opposés en apparences mais impurs et comportant des similitudes dans les faits.* »² Il s'agit du modèle d'industrialisation par substitution d'importation (ISI) et du modèle autocentré. Dans un premier temps, ces deux premiers modèles sont tournés vers la satisfaction de la demande interne des biens. Et, « *la manière d'atténuer une contrainte de la balance de paiements est évidemment d'augmenter les exportations, c'est précisément l'objet que s'est assigné la troisième approche de l'industrialisation dans le tiers monde, c'est-à-dire organiser la stratégie de développement autour de l'exportation des biens manufacturés* »³. En appliquant ces modèles d'industrialisation, les PED cherchent à réaliser « *un développement autonome, rampant avec le modèle économique de l'époque coloniale (raw material oriented) et devant permettre une accumulation du capital sur des bases nationales* »⁴.

Dans l'ensemble, les deux premières expériences ont été soutenues par des mesures protectionnistes et tarifaires. Ce sont des économies plus ou moins fermées. Profitant du régime autarcique, l'industrie nationale obsolète n'a pas cherché à améliorer, à innover son

¹ Lahsen Abdelmalki et Patrick Mundler (1995), *Economie du développement*, Hachette, Paris, P.158.

² Hocine, Benissad (1984), « Pourquoi un bilan de l'économie de développement ? » in Hocine, Benissad (dir.), *Le développement économique : théorie et politiques en Afrique*, OPU, Alger, P.7.

³ Keith Griffin (1989), *Stratégies de développement*, Economica, Paris, P.103.

⁴ Assia Hirèche (1995), *Algérie : l'après pétrole, quelles stratégies pour 1995 et 2010?* L'Harmattan, Paris, p.19

output. Et, en comparaison avec les pays industrialisés, les produits dégagés sont écoulés sur le marché local et/ou subissent la ségrégation de prix et de qualité du produit des pays industrialisés. Dans les deux cas, les PED n'arrivent pas à dégager un surplus exportable permettant de financer leurs importations. Dans l'ensemble, ces stratégies ont échoués. Ne pouvant continuer dans ce dilemme, les PED ont opté pour l'ouverture de leur économie sur l'extérieur. Au fond, un pays en développement ne représente qu'un " petit " élément d'un ensemble d'interconnexions que nous appellerons économie mondiale donc **il ne peut pas vivre en autarcie**. Au-delà, de sa volonté le petit pays est donc inscrit d'office dans la dynamique économique mondiale [mondialisation économique]. C'est pourquoi, pour le PED, envisager de devenir une économie fermée relève du domaine de l'absurde ¹. Les contraintes globales, qui s'imposent aux PED, ont mis " en échec " les modèles de développement. Un constat est présenté depuis plus de vingt ans par deux courants de deux tendances différentes. Il apparaît que la critique libérale (les analystes de la Banque Mondiale) qui fonde le " consensus de Washington " et l'école qui prône " le refus du développement ", sont d'accord, cette fois, sur le constat d'échec des modèles de développement des PED.

Selon Benissad, des contraintes d'ordre interne et externe sont venues empêcher le bon déroulement des modèles de développement. Ces barrières sont d'ordre technico-économique et socio institutionnel ². A l'exception des pays de l'Asie du Sud Est, l'Inde et la Chine, « *les pays du sud qui ont connu les plus grave problèmes sont également ceux qui sont restés les plus dépendants de la conjoncture mondiale* » ³. Les contraintes ayant gêné les expériences de développement des pays du sud, pendant les années 1960-1970, sont résumées dans le tableau synoptique suivant :

¹ Arnold C. Harberger (2002), « Le processus et les politiques de développement », in Gerald M. Meier, Joseph E. Stiglitz (dir.), *Aux frontières de l'économie : futur en perspectives*, Traduction de Marc Rosenbaum, Banque Mondiale/ERKA, Paris, PP.456-457.

² Hocine Benissad (1985), *Stratégies et expériences de développement*, OPU, Alger, pp.175-201.

³ Gérard Grellet (1994), *Les politiques économiques des pays du sud*, PUF, Paris, p.14.

Tableau : 0.1. Contraintes globales des modèles de développement des PED

Causes internes	Causes externes
<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'épargne domestique faible - Forte création monétaire - Insuffisance des moyens financiers - Pénurie de matières premières - Pénurie de main d'œuvre qualifiée - Négligence du secteur agricole - Distorsions des prix relatifs - Etroitesse du marché intérieur - Distorsions liées à la protection douanière - Inégalité de répartition du revenu national entre les différentes couches sociales - Insuffisance de la gestion - Taux de croissance faible 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des prix des matières premières - Chocs extérieurs (1973, 1979, 1982) - Récession de l'économie mondiale - Renchérissement de l'environnement financier, dont : <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des taux d'intérêt - Stagnation des apports nets de ressources vers les PED - Endettement extérieur - Détérioration des termes de l'échange

[Source : H. Benissad, 1985 : 175-201 et G. Grellet, 1994 : 14-21]

La conjonction des causes internes et externes conjugués aux contre-chocs extérieurs s'est traduite par un fort déséquilibre de la balance de paiement. Pour faire face à ces déséquilibres, les PED sont obligés de mettre en œuvre des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel.

A l'instar des autres pays sous-développés, l'Algérie a entrepris, dès le lendemain de l'indépendance politique une stratégie d'industrialisation autocentrée. Le modèle de référence de la stratégie algérienne d'industrialisation est la théorie des « industries industrialisantes »¹. Le modèle de développement algérien est fondé notamment sur la croissance du secteur des hydrocarbures et sur les entreprises publiques d'Etat². L'objectif central du modèle de développement autocentré était « *une industrialisation*

¹ Gérard, Destane De Bernis, 1966, « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale » Revue Economie Appliquée, Tome XIX, n°3-4.

² _____, 1971, « Industries industrialisantes et options algériennes », Revue Tiers Monde, volume XII, n°47.

authentiquement capable de jouer authentiquement capable de jouer pleinement son rôle multiplicateur et de fabriquer les principaux biens industriels »¹. Au cours des années 1960-1970, le modèle d'industrialisation a permis l'installation d'un secteur public imposant. Quant au secteur privé, il a été volontairement marginalisé. Craignant d'éventuelles mesures discriminatoires de nationalisations des pans entiers de l'industrie et des terres, le secteur privé national a concentré ses investissements dans les activités de bout de chaîne, produisant directement pour la consommation finale (alimentation, textile et matériaux de construction). En revanche, la priorité a été donnée au secteur public. D'envergure nationale, chaque entreprise publique détient le monopole dans la branche dans laquelle elle est investie. Donc, le choix du type de technologie était du ressort de l'entreprise publique détentrice du monopole. Et, *« pour éviter de se trouver avec des équipements obsolètes ou simplement pour tenir compte de l'effet de taille, en général, les EPE ont choisi les équipements les plus puissants et les plus modernes que développent les leaders mondiaux de la branche [...] sans malheureusement s'interroger [...] sur les possibilités de maîtrise de ces technologies* »². Après l'acquisition de l'outil de production sous forme « clef en main » ou « produit en main » et après le départ du constructeur étranger, les usines n'ont pas tardé à voir leur production régresser. En plus, des problèmes d'intégration inter et intra branches, le faible taux d'utilisation des capacités productives installées, il s'est posé à l'Algérie un problème fondamental, celui de la « **maîtrise du facteur technologique** ».

Au cours de l'année charnière 1978-1979, un vif débat s'est instauré autour du devenir du développement économique et social en Algérie. Considérant l'importance des acquis économiques et sociaux, pendant les années soixante et soixante dix, et prenant acte des distorsions et déséquilibres relevés, les pouvoirs publics insistèrent sur la continuité tout en portant des changements. En 1980, le décideur économique ayant fait un constat d'échec des entreprises publiques et de déséquilibre total de l'économie, a décidé de restructurer les entreprises industrielles publiques. L'objectif déclaré est de rendre l'entreprise la cellule du développement, en appliquant le principe de la profitabilité de l'entreprise. Cette opération consiste à un éclatement des sociétés nationales en entités plus petites spécialisées par fonction économique (production, consommation ou l'étude et la

¹ Marc, Ecrément (1986), Indépendance politique et libération économique 1962-1985, OPU/PUG, Alger/Grenoble.

² Mohamed Liassine (1986), De l'indépendance aux années quatre vingt : les stratégies de développement de l'Algérie, Problèmes Economiques, n° 2844/2004, La Documentation française, P.24.

réalisation des projets nouveaux). Cette nouvelle mesure a permis une réorganisation organique des EPE qui a multiplié les centres de décision mais elle n'a pas concerné le mode de gestion. En revanche, la gestion bureaucratique a beaucoup gêné l'entreprise et elle ne lui a pas permis d'être un creuset du développement économique. Dès lors, un système de gouvernance qui n'a pas été toujours efficace dont la cause principale est le **retard du développement institutionnel** qui n'a pas suivi toujours le développement économique. Ceci est dû au fait que l'Etat n'a pas appliqué le principe de la méritocratie au niveau du choix des décideurs (cadres gestionnaires) mais plutôt par des critères politiques (Article 120 du statut du FLN). En outre, les analystes de la nouvelle économie institutionnelle [Ronald Coase, Olivier E. Williamson, Douglas C. North] considèrent que le " facteur institutionnel " joue un rôle fondamental dans la croissance. Dans un monde globalisé, d'une part, la croissance dépend de la qualité et de l'application des institutions du pays et, d'autre part, les capitaux étrangers n'entrent pas facilement dans les pays dont les institutions ne créent pas ou ne constituent pas un climat d'investissements adéquat. Cette préoccupation pose la pertinence de la gestion, la transparence et la performance de l'administration publique ¹. Or, dans les PED, l'insuffisance institutionnelle est apparente. Elle est due surtout à la faiblesse de l'administration. Cela, on le perçoit dans les mauvaises décisions (centrale et locale). Ces problèmes sont amplifiés par des facteurs d'ordre culturel (échec scolaire, absence de système de vigilance, sous qualification des responsables des institutions et la non application des textes). A cet effet, les pouvoirs publics des PED doivent veiller à l'amélioration des institutions.

Par ailleurs, l'idée de réformes a germé en Algérie, bien avant certains pays socialistes, en l'occurrence l'Union soviétique. Mais si la prise de conscience de la nécessité d'opérer des réformes a été ressentie dès le début de la décennie 1980, leur mise en œuvre a pris beaucoup de temps. Ainsi la variable temps très importante dans le cas de l'Algérie, d'opportunité, elle s'est transformée en facteur d'exacerbation des contraintes externes, en l'occurrence l'endettement extérieur. De nombreuses distorsions sont apparues. Pour les dépasser, les pouvoirs publics ont créé ex-nihilo de nouvelles entreprises publiques afin de garantir la complémentarité interbranches et inter sectorielles. Au total, l'échec des contrôles étatiques de la restructuration va conduire les pouvoirs publics, en 1988, à proclamer de nouvelles mesures de réformes : l'autonomie des EPE, la

¹ Athmane Cheriet (2006), « Mondialisation de l'économie algérienne : du Big-Push à l'ajustement structurel », Revue des Sciences Humaines, n° 27, Université Mentouri, Constantine, juillet-décembre 2007.

réforme de la planification, la loi sur la monnaie et crédit, la loi relative aux relations de travail, etc. C'est en quelque sorte une reconnaissance implicite de l'échec de la restructuration organique et financière des EPE qui ouvre la voie à d'autres moyens de régulation économique.

Le secteur social a été très touché, les citoyens habitués à vivre dans une certaine « euphorie » voient leur niveau de vie régresser. Et, comme le vide social n'a pas été comblé par une croissance économique, ses retombés négatives ont conduit à une série de contestations populaires, [Constantine en 1987 puis à Alger en 1988].

Au niveau financier, le problème de la dette devient un point de divergence entre le Nord et le Sud. Dans un environnement contraignant, les PED, au lieu de limiter leurs dépenses, ont préféré l'emprunt extérieur. Trois acteurs principaux ont encouragé les prêts. Les banques privées détiennent des masses considérables de dépôts (eurodevises, pétrodollars), elles ont cherché à les recycler (dette privée). Soucieux d'atténuer les retombées négatives de la récession mondiale, les Etats de la triade, ont, eux aussi, encouragés les crédits à l'exportation (dette publique ou bilatérale). Puis, la Banque Mondiale va encourager les PED à contracter des prêts à l'importation pour exporter en vue de leur insertion au marché mondial (dette multilatérale). Mais le fardeau de la dette n'a commencé à devenir un sérieux problème qu'à partir de 1976 ¹, notamment au Mexique et au Brésil en 1982.

A l'instar des autres PED, l'Algérie a emprunté sur le marché mondial et sa dette a commencé à constituer un fardeau sur l'économie à partir de 1985 ². Le remboursement immédiat de la dette absorbe les $\frac{2}{3}$ des ressources financières du pays en 1991 et les 2,61 milliards de \$ us restants ne couvrent plus les importations de produits alimentaires et moyens de production pour l'industrie. Cette situation a entraîné l'arrêt de tous les investissements publics y compris ceux qui avaient pour objet de parachever les projets déjà réalisés ³. En bref, l'Algérie étranglée financièrement accepte le rééchelonnement de sa dette extérieure. Puis, la restructuration a été interrompue en octobre 1988. Des changements successifs ont caractérisé les années 1988-1990. Finalement, le programme

¹ Le problème de la dette a été soulevé lors de la CNUCED-4 à Monrovia en 1976.

² L'Algérie était classée parmi les 20 premiers pays les plus endettés du monde, avec un total dette de 25 milliards en 1985 : Banque Mondiale, World debt Tables 1987-1988.

³ Mohamed Liassine (2004), op.cit., P.29.

d'ajustement structurel (PAS) a été accepté par l'Algérie au début des années 1990. La fin de l'application du PAS a coïncidé avec l'augmentation du prix de pétrole. Ce bon dénouement du marché des hydrocarbures, dans le cas de l'Algérie, a donné, en quelque sorte, un second souffle aux réformes économiques. Dans ces conditions, l'Algérie

Tableau : 0.2. Evolution de la dette extérieure de l'Algérie 1971-1992

	1974	1979	1983	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Dettes extérieures (milliard de \$ u.s)	3,3	19,1	12,9	22,88	-	26,10	26,7	27,0	26,1
Service de la dette (milliard de \$ u.s)	-	-	-	4,92	6,44	6,26	8,89	9,50	9,27
Service de la dette (remboursement / exportations) (%)	13,5	27,6	36,3	54,5	85,5	75,2	59,4	75,2	60,2
Dettes / PIB (%)	25,8	52,9	26	40,3	45,7	43,7	63	73,3	59,6
Durée moyenne des emprunts (années)	13,4	10,4	6,7	9,7 (*)	-	3,5	3,5	3,5	-

(*) En 1986

[Sources : Banque Mondiale 1974-1983 ; Banque d'Algérie 1984-1992]

continue sa stabilisation macroéconomique. Il appartient à l'Algérie de continuer la transformation de son économie, en jouant la carte de l'avantage comparatif du développement de la production des hydrocarbures, dans l'attente de promouvoir, d'autres sources d'accumulation. Cependant, si l'Algérie peut se vanter d'avoir réussi sa stabilisation macroéconomique, pour autant la transition est loin d'être achevée. Il appartient à l'Algérie d'utiliser à bon escient ses atouts pour se tailler une place sur le marché mondial. Dans ce sens, le gouvernement a lancé, à partir de 2001, deux programmes successifs de relance économique. Ces programmes visent l'entretien d'une croissance durable et l'atténuation du chômage. Basé sur l'investissement en capital public, ces programmes sont réservés au renforcement, surtout, du parc de logement et au développement des infrastructures de base (transports et l'eau). Par ailleurs, la signature de l'accord de coopération avec la Communauté Economiques Européenne (CEE) et la

prochaine adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) insère de plus en plus l'économie algérienne dans le commerce international. Partant de l'idée que tout pays ne peut vivre en autarcie il est donc obligé de financer ses importations à partir des ses exportations. Par conséquent, le besoin de financement en devises étrangères dont a besoin le pays nécessite l'exportation de biens et de services. Dans le cas de l'Algérie, les exportations sont basées sur les hydrocarbures. Toutefois, elles constituent la base d'accumulation mais c'est une accumulation sujette aux aléas du marché externe. En outre, sur le marché mondial, il faut que les produits exportables soient compétitifs. A ce niveau, il se pose le problème de la maîtrise de la technologie, la qualification de la main d'œuvre c'est-à-dire tous les facteurs permettant de réaliser des économies d'échelle. « *Certains économistes ont reconnu que le fonctionnement des marchés n'est pas toujours conforme aux modèles théoriques* »¹. Dès lors, l'Etat intervient pour créer les conditions d'un bon fonctionnement. Particulièrement, l'intervention de l'Etat consiste à créer des institutions adéquates c'est-à-dire un ensemble de « *corps de lois qui garantisse le respect de la propriété privée, les droits des créiteurs ; des lois qui punissent les infractions ; un pouvoir judiciaire performant qui rende les lois applicables. L'Etat doit également prendre en charge les taches d'éducation et la construction d'infrastructures ; ces taches représenteraient autant d'externalités favorables aux profits* »².

Prenons le cas de la Chine, dans le cadre de la préparation de son ouverture sur l'extérieur, ce pays continental pour acquérir la technologie occidentale a favorisé l'installation de zones franches à Canton. Dans ces zones libres, le frictionnement des facteurs de production chinois avec le capital étranger a permis à la Chine d'acquérir la technologie occidentale et la maîtrise du management d'entreprise.

Concernant, l'Algérie, il y a beaucoup d'écrits économiques. Certains économistes se sont focalisés sur le caractère rentier de l'économie et font un constat d'échec des stratégies de développement pratiquées à ce jour³. D'autres auteurs et les mass médias font

¹ Diana Hochraich (2000), Globalisation et développement, Thèse sur travaux, UPMF, Grenoble, P.32.

² Idem.

³ Concernant le caractère rentier, voir Mustapha, Mékidèche, 2000, L'Algérie entre économie de rente et économie émergente : essai sur la conduite des réformes économiques et perspectives (1986-1999), Dahlab, Alger. En outre Dahmani fait un important réquisitoire de l'intervention de l'Etat et pour plus de détails, voir : Ahmed Dahmani (1999), L'Algérie à l'épreuve : Economie politique des réformes 1980-1997, Casbah-Editions, Alger.

l'éloge de la croissance tirée par les prix du pétrole. A cet effet, les recettes pétrolières ont permis le financement des deux programmes de relance économique. Ainsi, il reste un problème fondamental à résoudre, Comment l'Algérie va-elle construire une croissance auto-entretenue et durable ?

L'Etat " programmeur " et " prospecteur " identifie les moyens et les objectifs (dans la théorie de la croissance néo-classique la planification est implicite). L'Etat va faire des prévisions et en fonction de cette vision l'Etat va réguler. L'expérience des années 1970-1980 n'était pas concluante parce que, d'une part, les stratégies n'étaient pas réalistes, c'était de la pure idéologie et, d'autre part, il y avait les contraintes exogènes. Et, même si les institutions Monétaires et financières internationales (FMI et Banque Mondiale) n'ont pas changé d'idéologie, elles ont changé de discours concernant l'intervention de l'Etat. Elles sont pour le principe " pas trop d'Etat mais mieux d'Etat ". En fonction d'indicateurs économiques et critères sociaux l'Etat est appelé à coordonner (planifier) les tâches. Par conséquent, un financement sûr et durable des importations passera obligatoirement par l'exportation de produits manufacturés. La concrétisation de cet objectif pose le problème de compétitivité des produits manufacturés des PED sur le marché mondial. Dans le prolongement causal, il se pose le problème fondamental : de la maîtrise de la technologie et la qualification de la main d'œuvre. Partant de cet argument, la stratégie d'industrialisation doit incorporer la politique d'ouverture sur l'extérieur. Dans ces conditions une politique d'industrialisation est elle faisable ?

Quoiqu'il s'agisse de dynamiques externes, quels sont les problèmes et leur provenance ? Quelles sont les capacités nationales et les besoins ?

Eu égard de ces préoccupations, la thèse défendue ici est que **la crise algérienne de 1986, en mettant fin à la trajectoire de développement autocentré, nous oblige à réexaminer l'interprétation dominante proposée après la crise et s'interroger sur la stratégie d'industrialisation alternative capable d'accorder une croissance plus rapide. Tout en sachant qu'il ne peut y avoir de développement spontané par le marché parce que la croissance durable ne peut être que structurelle.**

Section : 2 Les hypothèses de travail et les objectifs à atteindre

2.1 Les hypothèses de travail

L'étude porte sur l'industrie principalement, quant aux autres secteurs de l'économie, ils seront inclus dans l'analyse comme secteurs devant bénéficier de la croissance accélérée, grâce aux retombées positives de la croissance d'échelle de l'industrie. Dès lors, les résultats enregistrés au début des années 1980 sont jugés insuffisants en comparaison des efforts d'investissements. Par ailleurs, la coïncidence de l'échéance de la dette extérieure avec la chute des prix de pétrole en 1986 déclenche une crise économique aigue. Ensuite, l'Algérie étranglée financièrement a accepté le rééchelonnement de sa dette. Par ailleurs, l'augmentation des prix du pétrole permet à l'Algérie d'engager une relance économique. Derrières des statistiques de chômage encore élevées, de production hors hydrocarbures en baisse ainsi que le pouvoir d'achat du consommateur, les indicateurs macroéconomiques sont positifs (balance de paiement excédentaire, des réserves de change appréciables, une réduction du déficit public et un endettement extérieur égal à 5 milliards de \$ us, seulement à la fin 2006 ¹. On estime qu'une stratégie d'industrialisation alternative bien réfléchie, mobilisant les moyens en fonctions des objectifs à atteindre, permettra à l'Algérie d'asseoir une croissance durable de longue période, de se hisser au rang des pays émergents.

2.2 Les objectifs à atteindre

L'objet d'étude est l'industrialisation en Algérie. Dans les pays émergents de l'Asie du Sud Est, l'ISI a permis un passage à l'ISE. Les questions qui se posent d'examiner en quoi l'industrialisation a entraîné une croissance soutenable, voire une amélioration des conditions socio-économiques et en quoi les institutions ont suivi le développement économique.

La proposition d'une telle stratégie a pour but de rassurer et d'éclairer les décideurs publics d'être bien informés sur les projets de développement avant de les mettre en pratique.

Quels sont les fondements théoriques et analytiques de cette stratégie ? Selon notre point de vue, la théorie de la croissance endogène confortée par la théorie néo institutionnelle nous semblent fécondes pour les problèmes analysés ici. Les enseignements que nous proposent ces théories sont capables d'asseoir la stratégie alternative préconisée.

¹ Déclaration faite à la presse nationale par Mohamed Laksasi, Gouverneur de la Banque d'Algérie, le 20/03/2007.

Section : 3 La méthodologie, les limites du champ d'investigation et la présentation du plan de travail

Il faut noter que les stratégies et les réformes concernant les pays capitalistes développées et les pays socialistes ne constituent pas l'objet de notre préoccupation.

Ce travail comprend deux parties structurées en six chapitres. Le **premier** reviendra sur les modèles fondateurs des principales stratégies industrielles [Industrialisation par substitution d'importations, industrialisation par substitution d'exportations et la stratégie autocentrée]. Après un bref rappel du modèle fondateur, chaque fois, on passe à l'analyse descriptive de la stratégie d'industrialisation. Ensuite, on procède à un travail d'évaluation des stratégies respectives qui va nous permettre de mesurer la portée et les limites de chaque expérience. Par ailleurs, ce chapitre nous permet de conclure à la spécificité de démarcation et les causes de réussite, les nouveaux pays industrialisés (NPI)¹ du Sud Est, la Chine et dans une moindre mesure le Brésil. On essayera de souligner la mutation du rôle de l'Etat. Dans ces conditions, l'Etat producteur est passé au stade d'un " Etat régulateur " de l'économie. A partir d'un bilan succinct, nous procéderons à une évaluation rapide de ces expériences. Le bilan étant mitigé, cela nous conduit à s'interroger sur les failles des modèles théoriques qui ne rendaient pas compte des faits.

Dans le **second chapitre**, nous analyserons, d'abord, la stratégie de développement algérienne basée sur le modèle des " industries industrialisantes ", puis la restructuration des entreprises publiques économiques (EPE) engagée au début des années 1980. Cette

¹ L'économie du développement fait le classement des pays. Pour s'y faire, elle utilise le critère du revenu par tête et l'indicateur composite du développement humain auquel elle ajoute l'espérance de vie et le niveau d'éducation. A partir du premier critère, le revenu par tête, les statistiques internationales retiennent les pays les moins avancés, les pays développés qui ont un revenu par tête supérieur à 9650 \$ us (1997) par an, les pays les moins avancés (PMA) qui ont moins de 785\$ us par an et les pays émergents ou nouveaux pays industriels (NPI) ayant enregistré une certaine croissance ces deux dernières décennies. A cet effet, les NPI sont les pays qui ont les caractéristiques suivantes :

- fort taux de croissance du PIB ;
- très exportateurs (intégration commerciale dans l'économie mondiale) ;
- intégration financière (ouverture des marchés financiers aux capitaux étrangers : IDE, porte feuille, etc.) ;
- revenus intermédiaires et à forte croissance ;
- ont entamée un processus d'industrialisation poussée et spécialisée.

Dans le groupe des NPI figurent :

- quatre dragons : Corée du Sud, Taiwan, HongKong et Singapour ;
- quatre tigres : Malaisie, les Philippines et l'Indonésie ;
- quatre jaguars : Brésil, Mexique, Argentine et le Chili.

expérience a mobilisé d'énormes investissements. Selon le décideur économique, les résultats n'étaient pas à la hauteur des efforts consentis. Partant d'un diagnostic économique et social, nous essayerons d'identifier les goulots d'étranglement et les causes internes et externes de l'essoufflement de la stratégie de développement. Entre temps, en 1985, la récession de l'économie mondiale influe sur les équilibres des balances de paiements. Un premier constat fait que le bilan économique est impressionnant mais contrasté. L'Algérie se retrouve avec un PNB par tête de 1260 \$ us en 1978. Ce niveau relativement faible ne lui permet pas de se hisser au rang des pays à revenu intermédiaire. Dans le domaine social (éducation-alphabétisation, santé, logement), de fameux résultats ont été enregistrés mais le secteur de l'habitat enregistre un grand retard. Au total le bilan était impressionnant bien que les points d'ombre soient nombreux. Au début des années 1980, les résultats atteints ont été considérés insuffisants par les pouvoirs publics, lesquels ont annoncé une série de changements sous le signe de la restructuration économique et financière des EPE.

Entre temps, en 1985, la récession de l'économie mondiale influe sur les équilibres des balances de paiements. Déjà fragilisée, l'Algérie ne résiste pas au choc extérieur. Elle est touchée de plein fouet.

Prenant acte des distorsions et déséquilibres relevés, les autorités publiques insistent sur la continuité du développement tout en portant des changements structurels. Les réformes introduites dans ce sens ont mis l'accent sur une restructuration des sociétés nationales. En plus de l'évaluation de la stratégie de développement 1967-1980, nous analyserons, dans ce chapitre, le contenu et la portée socio-économique de la restructuration organique et financière des années 1980.

Le **troisième chapitre** revient sur les causes de déséquilibres financiers des PED qui sont au cœur de la crise d'endettement extérieur de 1982. Après des luttes intestines entre les coneurs libérales – l'école keynésienne et monétariste – concernant l'intervention de l'Etat et en réaction à cette problématique, les institutions monétaires et financières internationales se sont manifestées avec un esprit réformiste destiné aux PED. On leur proposa, alors, une recette préconçue. A cet effet, les PAS (programmes d'ajustement structurel) ont été la traduction concrète de cette démarche : l'ouverture sur l'extérieur.

Et, l'Algérie, en proie à une crise latente, ne résiste pas aux chocs externes. Alors, sans réticence, elle accepte la politique d'ajustement structurel, au début des années 1990. Partant, d'un soubassement théorique sur le PAS, nous passons à une étude

descriptive et analytique des mécanismes du PAS en Algérie, à partir de 1990 jusqu'à la période post-ajustement en 2000.

Le **quatrième chapitre** introduit les explications fournies par la théorie de la croissance endogène. L'analyse critique et les applications empiriques des modèles macroéconomiques, nous ont permis de repérer, d'une part, une partie des sources de la croissance économique, et d'autre part, d'introduire le renouvellement théorique apparu à la moitié des années quatre vingt. Partant du modèle de référence [Arrow, 1956], nous présentons la formalisation des différentes sources de la croissance en capital physique [Romer, 1986], le capital humain [Lucas, 1988], la recherche innovation [Aghion et Howitt, 1991], et l'impact de l'ouverture sur l'extérieur ou intégration régionale [Grosseman et Helpmann, 1991]. En outre, la théorie de la croissance endogène accepte, implicitement, l'intervention de l'Etat comme " catalyseur " de la croissance économique. Mais ces travaux, au-delà des avancées sur le plan positif, souffrent de carences méthodologiques qu'il est important de lever.

Le **chapitre cinq**, à partir des enseignements tirés de la croissance endogène, on évalue la pertinence de la croissance endogène en Algérie, de 1980 jusqu'à 2005, et comme les modèles de croissance n'expliquent pas l'intégralité de la croissance, on fera appel à la théorie néo-institutionnelle pour expliquer le reste. Par ailleurs, la théorie néo-institutionnelle n'est pas contradictoire avec la théorie de la croissance endogène, plutôt elles constituent ensemble un bloc bien soudé capable d'asseoir l'étude analytique sur l'Algérie, dans la deuxième partie de ce chapitre.

Dans le **sixième** et dernier **chapitre**, en premier lieu on introduit le processus de la mondialisation. C'est un phénomène progressif qui touche tous les secteurs. A chaque fois, il revient comme un leitmotiv dans les discours (économique, politique, culturel et technique). Dans tous les chapitres, nous avons cité la mondialisation. Mais, son caractère générateur, nous oblige à délimiter le domaine de la mondialisation en relation avec notre travail. Selon, la méthode d'approche, la mondialisation économique s'appréhende de deux façons différentes ayant des explications distinctes en termes d'économie politique. En premier lieu, le concept de mondialisation désigne un phénomène microéconomique et ce sont les stratégies et le comportement des FMN qui l'animent à l'échelle planétaire. En second lieu, le terme de mondialisation économique concerne les relations économiques bilatérales. Selon cette deuxième approche, le débat porte sur le commerce international, la

libéralisation des échanges et la politique commerciale du pays ¹. Dans l'ensemble les deux méthodes sont assez pertinentes. Mais comme les deux approches sont différentes, la nature de notre travail s'accorde avec la seconde approche donc on s'attachera, uniquement, à l'appréhension bilatérale.

En second lieu, la dynamique d'insertion de l'Algérie à l'économie mondiale signifie une adaptation aux exigences de la mondialisation. Dans le prolongement du soubassement théorique sur la mondialisation, nous appréhenderons l'adaptation de l'économie algérienne à la mondialisation, à savoir, le changement au niveau microéconomique et la privatisation des EPE, la libéralisation et la déréglementation de l'économie. Le rôle du secteur public est particulièrement mis en lumière, tout en insistant sur les points forts et les points faibles de ses réalisations. Enfin, procédant d'une démarche prospective, nous présentons les exigences liées au cadre institutionnel des échanges et de la compétitivité liées aux accords de partenariat avec l'Union Européenne (UE) et les accords d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En conclusion, la croissance ou encore le développement ne peut être que structurel. Selon cette vision, la construction du développement ne peut reposer, uniquement, sur le capital étranger. A cet effet, nous sortons avec une proposition d'une **stratégie alternative d'industrialisation**. Cette dernière cible un nombre fini de politiques économique, capables de garantir une croissance économique dans le long terme, hormis les ressources des hydrocarbures, dont les retombées financières peuvent être perçues comme un atout et pas comme une fin en soi. Dans ce sens l'intervention de l'Etat est nécessaire comme agent régulateur des priorités de la stratégie préconisée.

Enfin, la conclusion générale confronte les résultats empiriques obtenus aux soubassements théoriques de la croissance endogène et de l'économie institutionnelle sous l'effet du phénomène de la mondialisation économique. Néanmoins ceci laisse en suspend un certain nombre de questions non encore résolues auxquelles des travaux de recherches ultérieures pourrait tenter de répondre.

PREMIÈRE PARTIE

STRATÉGIES D'INDUSTRIALISATION

Au XIX^e siècle, la politique coloniale a spécialisé les colonies dans la production des matières premières. Les produits sont transformés par la métropole. Les pays du tiers monde se sont spécialisés dans la production des ressources naturelles dont ils paraissent mieux dotés pour produire. Schématiquement, ils suivent une stratégie de promotion des exportations primaires, conception ricardienne immédiate et, à l'opposé, adoptent une stratégie de substitution d'exportations lorsqu'ils se réfèrent principalement au théorème Hecksher -Ohlin - Samuelson. Ils sont rentrés dans le système mondial d'échanges comme exportateurs nets de matières premières et importateurs de produits manufacturés. Cette division internationale du travail (DIT) s'est mise en place depuis l'industrialisation de l'Europe. De Solages souligne que « *c'est pour les besoins, pour les industries du centre que la périphérie était mise en valeur [...] produits agricoles ou miniers développés et exportés [...] organisent autour d'elles l'économie mondiale, les sociétés européennes en étaient le moteur, leurs dynamismes en assuraient à leur profit le fonctionnement de la croissance.* »¹ Les pays du tiers monde prennent conscience que l'indépendance politique est un leurre. Le désir de rattraper le retard exige une " indépendance économique " ou encore " une bataille de développement ", synonyme d'un minimum d'autonomie. Dès lors, l'idée d'un " nouveau ordre " s'installe chez les leaders politiques des pays décolonisés. A partir de 1946, l'industrialisation et le développement étaient devenus des centres d'intérêts pour l'analyse économique. Les approches proposées se sont organisées autour de deux courants de pensée principaux².

Pour la tendance libérale, le phénomène de sous développement est perçu comme un simple retard. Pour combler le retard, les PED doivent imiter l'expérience d'industrialisation des pays développés. Il faut appliquer les politiques d'insertion progressive avec le développement du capitalisme. La théorie des étapes de la croissance de Rostow³ relèvent de l'approche libérale puisqu'elles montrent l'intérêt de l'application des théories néo-classiques aux problèmes de développement [La spécialisation international, le libre jeu des forces du marché et la possibilité de diffusion du progrès technique]. Schématiquement, l'ensemble de ces principes et théories incitent les PED à adopter deux types de stratégies : la **stratégie de promotion des exportations primaires** et la **stratégie d'industrialisation par substitution des exportations**.

¹ Olivier de Solages (1993), Réussites et déconvenues du développement dans le Tiers monde : esquisse de l'industrie d'un mal développement, L'Harmattan, Paris, p.178.

² Philippe Norel (1997), Problèmes du développement économiques, Mémo, Seuil, Paris, pp. 11-20.

³ W.W. Rostow (1960), Les étapes de la croissance économique, Seuil, paris.

Le second courant englobe plusieurs économistes de tendance populiste, nationaliste ou socialisante. Ce courant, d'inspiration d'abord humaniste [Gunnar Myrdal, Albert O. Hirschman, François Perroux, etc.] s'est ensuite radicalisé avec les théories néo-marxistes. Ces auteurs vont, d'abord, critiquer l'insertion internationale. Puis, ils développent et critique la stratégie d'« **industrialisation par substitution d'importations** ». Au-delà de ces schémas, les économistes et hommes d'Etat étaient confrontés à une autre question cruciale : par où commencer ? Est-ce qu'il faut commencer par l'agriculture ou l'industrie ou bien développer tous les secteurs de l'économie en même temps [modèle équilibré : Nurkse, Roseinstan-Rodan] ou encore sélectionner des industries prioritaires [A.O. Hirschman, F. Perroux, G.D. De Bernis]. « *Il existe peut d'illustration historiques de la croissance équilibrée. Si certains pays de l'OPEP s'en partiellement inspirés [Arabie Saoudite], c'est parce qu'ils possédaient précisément les ressources financières [...] le développement est généralement, par la force des choses, nécessairement déséquilibré. Deux expériences viennent néanmoins enrichir la problématique, l'Algérie qui a voulu privilégier les effets en aval et la Corée du sud qui, dans une stratégie plus complexe, s'est largement appuyée sur les effets en amont.* »¹

Eu égard de ces préoccupations, dans le **premier chapitre**, nous étudierons les principales stratégies industrielles expérimentées par les PED [L'industrialisation par substitution d'importation, la stratégie d'industrialisation par substitution d'exportation et la stratégie de développement autocentrée]. Dans le **second chapitre**, nous analyserons la stratégie de développement algérienne basée sur le modèle des " **industries industrialisantes** ". Cette expérience a coûté très chère. Elle a engagée d'énormes investissements. Mais, elle n'a pas engendrée les espérances attendues, pourquoi ? Partant, d'un diagnostic socio-économique, nous essayerons d'identifier les goulets d'étranglement et les causes de l'essoufflement du modèle. Entre temps, en 1985, la crise de l'économie mondiale emballe la situation économique, et l'Algérie, touché de plein fouet par la crise, résiste quelques années, puis, elle finit par accepter l'ajustement structurel préconisé par le FMI. A cet effet, quels sont les fondements théoriques de l'ajustement structurel, et quelle a été la portée de l'ajustement structurel en Algérie ? Le **troisième chapitre** se veut une évaluation critique du PAS en Algérie, focalisé sur la politique de stabilisation [Accord Stand Bay : 1994-1995] et l'accord d'ajustement structurel [PAS : 1995-1998]. Eu égard de ces considérations, nous procédons à un bref rappel sur la dimension international de

¹ Philippe Norel (1996), op.cit., p.40.

l'endettement. Puis, nous présentons les fondements théoriques et la finalité des PAS préconisés par la BM et le FMI. Ensuite, nous procédons à l'analyse du PAS en Algérie. Nous apprécierons, selon ce canevas, la portée économique et sociale du PAS en Algérie.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DES STRATEGIES

INDUSTRIELLES DE DEVELOPPEMENT

Dans ce premier chapitre, notre objectif est l'analyse conceptuelle du développement. Cette note se situe à l'intersection d'un certain nombre d'interrogations qui concernent la

relation industrialisation développement dans les pays du tiers monde. La thèse principale, une industrialisation structurelle et rapide entraîne un développement économique et social des PED. En d'autres termes, le développement industriel ne peut être qu'un facteur du développement socio-économique, et que si le premier a pu créer les conditions du second et l'accélérer dans le cas de l'Europe au moment de son «take-off»¹, il est important de bien comprendre les principes de fonctionnement du capitalisme pour appréhender les mécanismes d'amorce du processus de développement économique, voire d'industrialisation de l'Europe au 18^e et 19^e siècle. Sachant que l'industrialisation était à la base de la révolution industrielle et avec comme support une accumulation du secteur agricole, constitue une piste d'appréciation des stratégies de développement des PED. Si on fait exception de Marx qui décrit le développement des contradictions inhérentes aux formations sociales capitalistes certains historiens anglais se sont intéressés au développement des colonies. Ensuite, les théoriciens (G.M. Myrdal : 1957, M. Dobb : 1967) découvrent « *une forte corrélation entre le stock de capital per capita et le niveau de productivité et donc le niveau de revenu* »². Et, c'est surtout après la seconde guerre mondiale que les stratégies d'industrialisation ont été l'objet d'études approfondies.

Par ailleurs, après le second conflit mondial, plusieurs colonies accèdent à l'indépendance et la volonté de libération économique pose l'idée d'imiter l'expérience de la révolution industrielle en Europe au 18^e siècle. Parmi les économistes, la nécessité de l'industrie dans le processus de développement semble faire l'unanimité³. Cette priorité

¹ Adeble-Moise Amoussou et Brahim Bouatia (1982), «Economie industrielle », Séminaire, ISE, Université Mentouri Constantine, p.1.

² Hocine Benissad (1985), Stratégies et expériences de développement ? OPU, Alger, p.4.

³ Selon Colin Clark, lorsque la croissance progresse, la part de la production et de l'emploi dans l'agriculture diminue, alors que celle de la production et de l'emploi dans l'industrie (et les services) augmente. Par la suite Simon Kuznets affine ces résultats. A partir de données concernant les pays développés, S. Kuznets a confirmé qu'à mesure que le revenu par habitant augmentait, la contribution de l'agriculture dans la production totale diminuait, tandis que celle des services restait constante. En revanche, la part des industries manufacturées augmentait. Pour plus de détails. Ces observations générales, concernant les pays riches, sont à l'origine de travaux de recherches semblables. Concernant, les pays en développement, l'équipe de Hollis Chenery a démontré le lien entre le revenu par habitant et le taux de croissance de l'économie. Puis, le groupe "Chenery" arrive à la logique causale suivante : L'augmentation du revenu par habitant conduit à une augmentation proportionnel de la demande des produits alimentaires industriels (la demande des produits agricole n'augmente pas dans les même proportions). Finalement, en économie fermée, ces changements conduiront à des changements identiques dans la composition organique de la production. Dès lors, les observations des économistes seraient facilement explicables, aussi, dans le cas des PED. Pour plus de détails, voir : Keith Griffin (1989), op.cit., PP.146- 148.

de l'industrie, souvent au détriment de l'agriculture, s'explique pour des raisons multiples, telle qu'une croissance rapide, une création d'emplois plus importante, un accroissement de l'épargne, et le renforcement de la flexibilité de l'économie. En conséquence, à partir de 1945, plusieurs stratégies d'industrialisation furent appliquées par les pays du tiers monde. Ces derniers ont adopté des schémas de développement autoritaires. On distingue traditionnellement trois types de stratégies d'industrialisation. Il s'agit du modèle d'industrialisation par substitution d'importations (I.S.I.)¹, du modèle de développement autocentré, souvent représenté par la stratégie des "industries industrialisantes" et du modèle d'industrialisation par substitution des exportations (ISE). Dans un premier temps, les deux premiers sont tournés vers le marché intérieur, et le troisième vers les marchés extérieurs. En appliquant ces modèles d'industrialisation, les PED cherchent à réaliser « un développement autonome, rompant avec le modèle économique de l'époque coloniale (raw material oriented) et devant permettre une accumulation du capital sur des bases nationales². En d'autres termes, ces stratégies d'industrialisation, mises en place, en situation de dépendance, se réfèrent insidieusement, à une conception spécifique de développement mise, au sein des pays développés. Dès lors, les politiques de développement appliquées, dans les pays dépendants, dans le but de modifier les relations établies entre le centre et la périphérie, ont-elles répondu à la demande d'industrialisation des pays en développement ? Donc, Il importe d'analyser rapidement les caractéristiques de ces processus et d'en tirer les conséquences quant à la viabilité des objectifs de développement déclarés. Tenant compte de toutes ces considérations, dans ce chapitre, nous analysons dans l'ordre la stratégie de développement autocentré dans sa version « industries industrialisantes », la stratégie d'industrialisation par substitution d'importations et la stratégie de substitution des exportations, au passage on n'hésitera pas de préciser la politique de substitution des produits primaires.

¹ Notons bien que là on ne dit pas substitution aux importations mais substitution d'importations. Car, comme l'a énoncé Albert O. Hirschman, Cette stratégie donne aux importations un rôle actif : elles doivent aider à la création d'un marché intérieur auquel répond ensuite une production nationale. C'est alors que, dans une perspective de remontée de filières, on remplace les importations de biens de consommation par l'importation des biens de production élémentaires qui contribuent à leur fabrication. Eu égard à cette observation, nous utilisons l'expression " substitution d'importations " et/ou son équivalent " import substitution".

² Assia Hireche (1985), op.cit., p.19.

Section : 1 La stratégie de développement autocentré

En réaction au modèle colonial – le modèle traditionnel d'exportation – basé sur

l'exportation des matières premières de la périphérie vers la métropole, le courant marxiste critique le paradigme libéral. Partant de l'histoire du développement du capitalisme, R. Chaponnière souligne que les différentes révolutions (scientifique, industrielle et agricole) ne se sont pas opérées dans un cadre autarcique mais elles ont profité du : « *commerce lointain, l'exportation des produits manufacturés, l'importation des produits primaires [...] mais ces relations extérieures ont été soumises aux exigences de la croissance interne, et non l'inverse. En ce sens, la construction des économies capitalistes a procédé d'un développement autocentré* »¹. Quant aux stratégies d'ISI et la promotion des exportations, extraverties, elles se font au détriment des populations des PED. Les partisans du développement autocentré souhaitent qu'une priorité soit donnée au développement rural. Mais, ils ne récusent pas l'industrialisation qui doit fournir les équipements dont a besoin l'agriculture pour la valorisation des produits agricoles. Ainsi, le développement autocentré émerge comme un choix stratégique dans les discours et les déclarations politiques.

Par ailleurs, La volonté de rompre avec la division internationale du travail (DIT), et l'ambition de " compter sur ses propres forces " conduit les PED à préconiser une stratégie de développement autocentré. Le modèle autocentré a pour objectif une introversion du développement économique. Totalement différent des stratégies extraverties d'ISI et d'ISE, le modèle autocentré a été choisi comme une voie de développement par les PED. Les expériences sont nombreuses. C'est la Chine [Mao Tsé Toung, 1949] qui a lancé le slogan : " Compter sur ses propres forces " dont le modèle est inspiré des choix industriels, pendant les années cinquante en Inde. En 1950, la Corée du Nord donna la priorité à l'industrie lourde. Ensuite, l'Inde (1951), l'Egypte (1952) et l'Algérie en (1965), optèrent chacun pour un développement indépendant basé sur l'industrie. Ce modèle se présente comme une échappatoire de l'emprise des FMN. Comme là souligné Hocine Benissad « *dans cette stratégie on met l'accent sur l'industrie de base qui incorpore, par nature, des technologies avancées et elle est jugée comme le véhicule de l'articulation de l'économie, fondements d'une maximisation des effets multiplicateurs domestiques des programmes d'investissement. La régulation de l'économie est assurée par un système de planification souvent centralisé et bureaucratique; cette centralisation et cette bureaucratization sont posées comme des*

¹ Jean Raphaël Chaponnière et al. (1983), Le développement en question, IREP/UPMF, Grenoble, p.6.

conditions nécessaires à la mobilisation maximale du surplus et à son emploi selon les

orientations définies par le planificateur »¹.

1.1. Fondements théoriques du modèle autocentré

Historiquement, la mise en œuvre du modèle autocentré remonte aux premiers plans soviétiques. Il a pour filiation la stratégie d'industrialisation soviétique des années vingt. Le modèle de développement autocentré a pour fondements théoriques les schémas de reproduction de Karl Marx. Selon Benissad, le modèle de reproduction de Marx a le mérite d'avoir démontré² :

- i) l'interdépendance étroite entre les branches productives de l'économie. Ce sont ces liaisons que le plan cherche à utiliser pour stimuler la croissance maximale de l'économie et assurer la cohérence verticale des objectifs de planification. Le but de la stratégie d'industrialisation serait, une fois les investissements venus à maturation, d'organiser par des investissements intégrateurs une articulation entre, d'une part, la sidérurgie et la mécanique et, d'autre part, la sidérurgie, les hydrocarbures, l'agriculture et la pétrochimie.
- ii) les proportions entre les deux départements essentiels de l'économie, à savoir, le secteur (I) produisant les biens d'équipement et le secteur (II) produisant des biens de consommation finale, doivent être respectées scrupuleusement dans toute politique économique harmonisée.

Pour les adeptes du modèle autocentré, le modèle marxiste explique les conditions de la croissance à partir d'une loi de développement fondée sur le capital. Par conséquent, il constitue par essence la technique possible pour les PED. A ce sujet, A.K. Dasgupta a écrit très justement que : *« Marx a fourni les éléments d'une théorie de planification du développement dans un pays sous-développé désirant accélérer son taux de croissance. Le mécanisme de la formation de capital, le ratio technique entre la production et l'investissement, l'allocation de l'investissement entre les biens d'équipement et les biens de consommation, la relation fonctionnelle entre croissance potentielle et la proportion de l'investissement allant au secteur des biens d'équipement, tous ces aspects de notre modèle de planification indien peuvent être trouvés dans le schéma de reproduction de Marx »³.*

¹ Hocine Benissad (1983), op.cit., p.10.

² Ibid, pp.141-182.

³ S. Dasgupta (1969), Marx reproduction scheme and Indian playing, in Marx and contemporary scientific thought, Mouton, Paris.

Dans le prolongement des théories de la " dépendance et la domination " ¹, dues à l'accumulation du capitalisme mondial ², les auteurs néo-marxistes privilégient un schéma

de développement de base « *une dynamique interne dans la formation du surplus sur une balance dynamique externe qui ferait reposer la création du surplus sur une balance de paiements excédentaire. Cela implique la transformation du rôle du commerce extérieur, qui, de moteur de l'activité économique devient un prolongement de l'activité destinée d'abord à satisfaire les besoins sociaux* »³. Donc, l'essence même du développement autonome, c'est l'existence du surplus. Et comme, l'a démontré P. Baran, ce surplus existe dans les PED. Il est défini comme : la différence entre la production susceptible d'être réalisée sur une base autonome et les dépenses de consommation de base. Dans ce sens, l'objectif serait la maximisation du surplus, sa mobilisation exige l'intervention de l'Etat qui l'affecte, obligatoirement, vers des activités productives.

Selon I. SACHS, le mal développement est le résultat du recours aux modèles étrangers (modèle culturels et/aux modèles industrialistes)⁴. Quant à Samir Amin : « *La déconnexion, qui est le produit du caractère inégal du développement capitaliste, est une condition nécessaire de toute avancée socialiste, dans le Nord comme dans le Sud* »⁵. Paul. Baran avance la thèse que les PED ont la possibilité de s'autofinancer. Pour Baran : « *Le surplus potentiel serait considérable par rapport au surplus effectif (l'épargne interne) [...] dans les économies sous-développés [...]. Il revient à l'Etat de s'en assurer le contrôle par voie de nationalisations, et de le gérer de façon centralisée* »⁶. Cette thèse va justifier les

¹ Gerard Azoulay (2002), Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.172-182.

² Samir Amin divise l'histoire de l'accumulation du capitalisme en trois phases. La première phase mercantile (1500-1770) est caractérisée par un commerce triangulaire. L'Europe convoie vers l'Afrique des produits manufacturés de faible valeur (textile, armes,...) en contre partie d'esclaves. Puis, les esclaves sont acheminés vers l'Amérique où ils sont vendus contre la production de plantation destinée à l'Europe. La deuxième phase d'accumulation (1770-1870) coïncide avec la première révolution industrielle monopoliste. Le rôle de la périphérie est double : est de fournir la matière première et les denrées alimentaires pour entretenir le capital et les travailleurs européens. La troisième phase est la période impérialiste (1870-1930) : l'exportation du capital financier et industriel du centre vers la périphérie. La relation est basée sur le drainage de flux des PED vers les pays développés. Et, c'est à cause de ce transfert de valeur, selon S. Amin, de la périphérie vers le centre qu'il faut rompre avec la DIT : Samir Amin, Le développement inégal : essai sur les réformes sociales du capitalisme périphérique, Minuit, Paris, 1973.

³ Gerard Azoulay (2002), op. cit.

⁴ I. Sachs Stratégies de l'éco développement, Editions ouvrières, paris.

⁵ Samir Amin (1986), " La déconnexion " pour sortir du système mondial, cahiers libres, 413, La Découverte, Paris, p.413.

⁶ Elsa Assidon (2000), op.cit., pp.18-55.

vagues de nationalisations, pendant les années 1960-1970, des intérêts étrangers (la firme et la propriété) et l'économie marchande autochtone. Mais, à partir des années 1980, la notion de développement autocentré a été reformulée en Afrique, dans le cadre du forum organisé

par la Banque Mondiale et les deux réunions de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Dès lors, le développement autocentré est l'objectif que se fixent les chefs d'Etat des pays de l'OUA à Monrovia mais il correspond également à un sentiment de refus d'ingérence extérieure (impérialiste). Nous soulignons qu'il en résulte : « *une certaine ambiguïté provenant d'une coïncidence étrange entre le repli des uns (recentrons-nous !). Avec le désintérêt ou le rejet des plus développés : débrouillez-vous dorénavant sans trop compter sur l'aide extérieure (la " Reaganisation du tiers monde !)"* »¹.

D'après Hocine Benissad, il est possible d'augmenter le volume du surplus, susceptible être investi, en diminuant le salaire réel des travailleurs, en :

- réduisant les salaires des travailleurs par l'impôt ou l'inflation, de telle sorte que le salaire correspond au niveau minimum de subsistance, par l'allongement de la durée de travail ;
- et, en évitant le chômage déguisé car il est négligé par les PED.

Ces mécanismes sont possibles parce que les PED sont souvent caractérisés par un chômage élevé².

En général, la priorité est donnée à l'investissement qui a un rôle fondamental sur l'expansion du produit global ; mais est-ce que ce choix n'affecte pas négativement la consommation des ménages ?

1.2. Le choix des investissements

Les modèles autocentrés se caractérisent par des taux d'investissement élevés. Lors de la répartition de l'investissement, les décideurs privilégient l'industrie de base utilisant la technologie avancée. En général, deux taux d'investissement sont utilisés : 10% et 15% du revenu national. Et, l'avantage d'un taux d'investissement élevé est de produire constamment une croissance du produit national plus élevée. Cependant, le taux d'investissement doit satisfaire deux exigences :

« - d'assurer une croissance économique minimale compatible avec la pression

¹ Pierre Judet (1986), Théories et stratégies du développement, IREPD/UPMF, Grenoble, p.161.

² Hocine Benissad (1985), op cit., p.156.

démographique ;

- de résorber le chômage fortement croissant et améliorer quelque peu le bien-être des masses »¹.

Plus exactement, « *pour maximiser la consommation de longue période, un pays doit commencer par s'abstenir de consommer une partie de ses ressources de façon à dégager l'investissement nécessaire pour développer son appareil productif* »².

La maximisation du taux d'investissement se fait donc au détriment de la consommation des ménages en courte période. Néanmoins cette politique d'investissement est capable de générer un certains nombres de goulets d'étranglements :

- en première période, une pénurie de travail qualifiée ;
- une pénurie de biens d'équipements ; une économie autarcique, qui n'arrive pas à produire suffisamment d'équipements, ne sera pas en mesure de réaliser des investissements élevés parce que dans ce schéma de développement, le revenu national est réparti entre l'investissement du productif et la consommation des ménages et non selon la vision keynésienne, entre l'investissement et l'épargne ;

Après la fixation du taux d'investissement par les pouvoirs publics se pose le problème de ventilation des investissements entre les secteurs de biens d'équipements et celui de biens de consommation.

Plusieurs auteurs ont étudié la corrélation entre la nature des investissements et le rythme de la croissance économique [G. Feldman, M.C. Mahalanobis, M. Dobb et S. Kuznets]. Dans le prolongement des schémas de reproduction de K. Marx, ces auteurs divisent l'économie en deux départements, le département (I) des biens d'équipement et le département (II) des biens de consommation. Implicitement, le premier département produit des machines pour lui-même et pour le deuxième département. En somme, un consensus semble acquis concernant la priorité à donner au développement du secteur des biens d'équipements. A cette fin, le modèle autocentré, dans sa variante " industries industrialisantes ", donne la priorité à l'industrie de base.

¹ Hocine Benissad (1985), op cit., p.159.

² Gérard Grellet (1986), Structures et stratégies du développement, PUF, Paris, p.205.

Par ailleurs, la mise en œuvre du modèle autocentré exige l'intervention de l'Etat dans les taches suivantes :

- en plus des investissements courants, l'Etat est appelé à investir dans les secteurs où la

rentabilité est implicite, surtout les infrastructures (routes, barrages, etc.) ;

- la pression fiscale doit être forte ;

- l'épargne collectée par les banques doit être canalisée vers l'investissement et la concrétisation de cette tâche exige l'étatisation du système bancaire.

La concrétisation de ces tâches conduira nécessairement à une gestion administrative de l'économie. Le pouvoir est centralisé auprès d'un organe de planification chargé des prévisions et allocation des investissements qui concourent à l'efficacité économique.

1.3. Les barrières au modèle autocentré

Des contraintes d'ordre interne et externe sont venues empêcher le bon déroulement du modèle autocentré dans les PED. Certaines de ces barrières sont d'ordre technico-économique et d'autres d'ordre socio institutionnel.

1.3.1. Les facteurs technico-économiques du blocage

Selon H. Benissad, au départ, des contraintes structurelles empêchent la mise en œuvre du modèle de développement autocentré. En effet, ces pays souffrent :

- d'une grave pénurie de cadres nécessaires à la gestion de la sphère de la production et de la gestion de l'économie. Pour parer à cette situation, certains PED ont fait appel à des " assistants étrangers ". Or cette solution est complètement en contradiction avec les objectifs du développement autocentré ;

- d'un taux d'épargne modeste de 8% à 15%. En fait, l'épargne domestique ne couvre pas les besoins d'accumulation et les dépenses de l'Etat. Selon les enseignements de la théorie classique, cette politique alimente automatiquement l'inflation. Mais le plus grave « *lorsque le fonds d'accumulation est alimenté par l'épargne ou la création de monnaie, se pose le problème de transformation en biens capital physique ; comme ces derniers sont importés, le problème de cette transformation est celui de l'accès à un volume de moyens de financement internationaux adéquats* »¹. Du fait de manque de devises pour financer les exportations, le modèle de développement autocentré est soit étranglé

¹ Hocine Benissad (1985), op. cit., p.177.

financièrement [Madagascar, en 1981] ou bien le pays recourra à l'endettement extérieur. Néanmoins, certains PED ont été favorisés grâce à l'expansion de leurs exportations (notamment pétrolières). Concernant cette question, Hocine Benissad a noté

que : « *l'élasticité relative de l'offre de devises dans certains pays de la périphérie les a conduit à un usage inattentif et irrationnel de leurs liquidités internationales (Nigeria, Mexique, etc.) débouchant sur des quasi-banqueroutes en 1982-1984* »¹.

- souffrent du manque des matières premières et surtout de l'absence d'infrastructure qui gêne l'exploitation des ressources minières. De plus les PED sont contraints d'importer les équipements et la matière première nécessaire pour la réalisation des objectifs de leur plan alors que leurs moyens financiers sont étroits ;
- ont un marché étroit qui ne favorise pas l'écoulement des produits manufacturés. Par ailleurs, ces biens ne peuvent accéder au marché mondial car ils subissent la concurrence en terme de prix et, d'autre part, la discrimination en terme de qualité de la part des produits manufacturés des pays avancés ;
- d'un développement inégal entre les branches et les secteurs, ces mesures entraînent, en général, des goulots d'étranglement dans certains secteurs et dès fois des pénuries de produits alimentaires : c'est le cas de l'Algérie qui va développer l'industrie de base et a négligé l'agriculture.

1.3.2. Les facteurs socio-institutionnels du blocage

La plupart des PED, ayant engagé un développement autocentré, ont une démographie galopante et le développement institutionnel ne suit pas le développement économique. Par conséquent, les objectifs d'un développement autocentré cohérent se trouvent gênés : Les petits pays où la capacité administrative est faible ne peuvent pratiquer une stratégie qui exige trop d'intervention du gouvernement². En outre, tous les pays subissent la pression d'institutions étrangères. Par exemple, celles exercées par le :

- FMI vise à encourager l'instauration d'une stratégie monétariste. D'autre pays ont été victimes d'ingérences politiques extérieures : « *l'adoption de la stratégie de développement soviétique par les pays de l'Europe de l'Est en est une bonne illustration* »³ ; dès fois, la

¹ Hocine Benissad (1985), op. cit.

² Keith Griffin (1989), op.cit., p.315.

³ Ibid., P.316.

négligence du secteur agricole a fait qu'il manque des plus précieux facteurs de production (le sol, l'eau et la main d'œuvre). En outre, un exode rural désormais s'effectue vers les grandes villes ;

- la pression démographique extraordinaire alors que le secteur ne dégage pas un output suffisant a entraîné une dépendance alimentaire ;
- dans certains pays, comme l'Algérie, le secteur privé, politiquement marginalisé et craignant d'éventuelles nationalisations, s'est contenté d'investir dans des activités de bouts de chaînes aux dépends du secteur public ;
- « *au-delà des difficultés financières et d'apprentissage [...] ce sont les difficultés d'ordre organisationnelle qui mutilent cette expérience et que viennent expliquer tout à la fois l'insuffisance de l'éducation et la formation, les pesanteurs bureaucratiques, la corruption, ...* »¹.

En bref, les fondements théoriques du modèle de développement autocentré sont à la base de plusieurs expériences au sein des PED

1.4. Les modèles de développement autocentré

Partant de l'expérience de développement de la Corée du Nord, en passant par les expériences de la Chine et de l'Inde, comme nous l'avons signalé, les expériences de développement autocentré sont nombreuses. Et, comme nous n'avons pas l'intérêt de les étudier tous, dès lors, nous présentons brièvement le modèle autocentré dans sa version des " industries industrialisantes " parce qu'il est au cœur de la stratégie de développement algérienne (1967-1978), puis vu sa spécificité, nous passerons en revue, rapidement, la stratégie " Monrovia Lagos " proposée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1980.

1.4.1. La stratégie des industries industrialisantes

La stratégie des industries industrialisantes s'inspire de l'expérience soviétique d'industrialisation des années 1920. On attribue son prolongement historique aux travaux aux travaux théoriques et modèles économiques de Karl Marx, Gérard Feldman, Albert O. Hirshman. L'auteur de la théorie des industries industrialisantes, Gérard Destanne de Bernis, est le fils spirituel de F. Perroux en matière de pôles de croissance. L'industrie

¹ Lahsen Abdelmalki et Patrick Mundler (1995), op.cit., p.141.

industrialisante est considérée comme une théorie explicative du développement (Hocine Benissad : 1974), et pour A. Benachenhou (1980) elle constitue le modèle théorique de base de l'accumulation en Algérie. Cependant, pour De Bernis, les industries industrialisantes

(Cf. Encadré) sont celles qui entraînent : « une modification des fonctions de production »¹. Hocine Benissad définit l'industrie industrialisante comme : «...une unité de production qui exerce des effets asymétrique et irréversibles sur l'environnement social et institutionnel ainsi que sur les activités productives situées en amont et en aval de sa propre production etc.»². Il est possible de les expliquer en revenant à l'analyse des effets d'entraînement. F. Perroux, s'intéressant aux problèmes de croissance dans les pays développés, a constaté qu'elle n'apparaît pas uniquement dans un seul lieu mais dans plusieurs points appelés « pôles de croissances » à des intensités différentes. C'est pourquoi, les pays candidats au développement industriel multiplient les « pôles de croissances » inter reliés de l'économie nationale. Cette idée de classification industrielle permet de souligner que les effets d'entraînement ont un caractère double :

Les effets d'entraînement en amont (ou influence par les achats) et l'idée de mise à la disposition de l'économie d'ensembles nouveaux de machines revient, en revanche, à privilégier des effets d'entraînements en aval (influence par les ventes)³.

¹ Hocine Benissad (1979), économie du développement de l'Algérie, OPU, Alger, P.24.

² Hocine Benissad (1980), l'économie algérienne contemporaine, Série Que sais-je ? PUF, Paris, P.26.

³ Les effets en amont et les effets en aval : Albert O. Hirschman a élargi le modèle de croissance déséquilibré à une interprétation générale que doit prendre le modèle de développement. Son modèle croissance contrebalancé repose sur la notion de liaison inter-industrielle. Et, selon la variante de la stratégie d'industrialisation, les liaisons peuvent être des liaisons en amont, ou des liaisons en aval. Les liaisons en aval ont lieu lorsque une industrie (A) approvisionne un autre secteur manufacturier (B) en biens industriels. Discrètement, la stratégie d'industrialisation coréenne s'est inspirée des effets d'entraînement en amont, puisqu'elle « va tendre à remonter la filière de la production du produit final vers les produits intermédiaires privilégiant les effets en amont ». La Corée a développé d'abord la finition textile (bonneterie), à partir fibres importées, au début des années 1960. Ensuite, elle est passée à la production du fil à partir de fibre importée. Puis, elle a abouti à la production de fibres synthétique à partir de caprolactame. Ainsi, la Corée a remonté la filière du produit fini jusqu'au produit de base. A chaque phase du processus le produit fini est destiné à l'exportation pour financer les importations. On dit que les effets en amont suivent la logique de la descente. A l'inverse, les effets en aval suivent la logique de la descente. La création volontaire d'une industrie (A) va diminuer les coûts d'une industrie (B) qui va utiliser les produits de (A) comme consommation intermédiaire. Cette relation d'offre entraîne des effets en aval. Cette situation est reflétée par l'expérience algérienne de développement (1967-1978). Le développement des industries lourdes (ISMME, la pétrochimie) va fournir des intrants industriels à faibles coûts à l'industrie légère (textile) et à l'agriculture (machine, engrais et produits phytosanitaires). Pour plus de détail voir : Malcolm Gillis et all., (1998), Economie du développement, Séries Ouvertures Economiques, Traduction de la 4^{ème} Edition par B. Baran-Renault, De Boeck Université, Paris /Bruxelles, p.82.

Cette théorie semble être, à la fois, la synthèse d'au moins trois modèles théoriques : le modèle d'industrialisation de G. Feldman élaboré dans le cadre des travaux préparatoires du premier plan quadriennal soviétique 1925-28. Celui de Méhalanobis (1963) élaboré dans le cadre de la préparation du deuxième plan quinquennal (1955-1960) en Inde ¹. Et certaines idées de F. Perroux, en matière de " pôles de croissances " ².

Dans le prolongement des ces théories, G. D. de Bernis définit les " industries industrialisantes" de la façon suivante : « *Ce sont celles dont la fonction économique est d'entraîner, dans leur environnement localisé et daté, un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité du travail et entraînent la restructuration économique et sociale de l'ensemble considéré, en même temps qu'une transformation des fonctions de comportement au sein de cet ensemble* » ³.

L'ambition de ce modèle est de réaliser un auto centrage intersectoriel en promouvant un capitalisme étatique. Il divise l'économie fermée en deux secteurs. Celui des biens de production (secteur I) qui fournit des biens d'équipement (matières premières, semi-produits, équipements et machines) au secteur produisant des biens de consommation finals (secteur II) et à l'agriculture des biens d'équipement, des services de base (énergie électrique, irrigation) et des produits chimiques (engrais). Dans le cas de l'Algérie, le secteur (I) est assimilé au secteur des industries de base et le secteur (II) à celui des industries légères.

Dans ce schéma la priorité est donnée au secteur (I), produisant les biens de production et englobant les industries renommées industrialisantes. Le noircissement de la matrice signifie une intégration inter sectorielle et une articulation entre les branches de l'économie. Ces dernières sont représentées dans un tableau à double entrée, d'échanges inter industriels (TEI) ⁴.

Les industries industrialisantes recouvrent, selon De Bernis, les secteurs suivants :

- la mécanique : équipements industriels, machine outils, moteurs et turbines, outillage ;
- l'industrie chimique : la chimie minérale, les produits de base, les produits intermédiaires, les plastiques et le caoutchouc synthétique ;
- les grandes innovations technologiques transmises suite à la construction de grandes centrales électriques ;

- la sidérurgie et les matériaux de construction.

Ces indications ont trois caractéristiques principales :

a – Théoriquement, elles exigent des unités de production de production le plus souvent de grande dimension, ayant pour objectif la production à grande échelle et à bas prix ;

b - Elles appartiennent au secteur de production des biens d'équipement. Théoriquement, ce sont elles qui assurent l'autonomie et la stabilité, à long terme, du processus de croissance ;

c - Elles sont hautement capitalistiques : elles nécessitent plus d'investissement pour chaque unité monétaire d'output que les autres industries (industrie alimentaire, textile, etc.).

Les biens produits ont un impact relativement important et rapide sur l'agriculture et les industries en aval : la sidérurgie et la pétrochimie peuvent, par exemple, approvisionner l'agriculture, respectivement, en machines agricoles et en engrais. Ainsi doit apparaître un excédent agricole permettant à la fois d'élargir la demande et de financer le développement du processus d'industrialisation sur une base " aut centrée " en rupture avec la DIT.

Par conséquent, il faudrait prévoir de grandes capacités de financement et d'organisation pour gérer. Comme le secteur privé dans les pays sous-développés ne possède pas ces capacités, d'après De Bernis, ces investissements doivent relever, nécessairement des pouvoirs publics et s'insérer dans un véritable secteur public, base fondamentale de l'exercice de planification. Le but recherché, selon De Bernis : « la croissance doit être la plus rapide aux moindres coûts »⁵.

Sources:

¹ R.C., Mahalanobis (1963), The approach of operational research to planning in India, Asia publishing house, New-York, p.29.

² _____ " Somme observations on the growth of national income"

³ François Perroux (1964), L'économie du XX siècle, PUF, Paris.

⁴ Gérard Destanne De Bernis (1966), op. cit.

⁵ _____ (1971), op. cit.

En Algérie, ces effets sont propres aux activités industrielles de base, comme la sidérurgie d'El-Hadjar à Annaba, l'industrie mécanique de Constantine et Alger, la pétrochimie d'Arzew et Skikda, l'électronique de Sidi-bel-abbès, les matériaux de construction, l'extraction minière et l'énergie. Enfin, la condition de base du modèle de

développement est la recherche d'un taux accéléré de la production et de l'emploi qui ne peut être réalisé qu'avec la mise en place d'industries industrialisantes ¹.

1.4.2. La stratégie de développement Monrovia-Lagos

Au début des années 1980, la politique et la philosophie de développement des pays africains ont connu deux importantes réflexions. D'abord, le plan Lagos ² a été proposé par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Et, en réaction à ce plan, la Banque Mondiale a présenté le rapport Berg. Les propositions du plan de Lagos sont assez intéressantes. C'est pourquoi, nous nous attacherons, d'abord, à examiner les apports du plan Lagos et les conditions internes et internationales de sa mise en œuvre. Ensuite, nous examinerons le défi lancé par le rapport Berg à la volonté de développement des pays africains.

Premièrement, les ministres des pays africains, réunis à Monrovia en mars 1979, ont fait un constat d'échec des stratégies, politiques et programmes de développement dans la région. Pour ces pays le bilan de deux décennies de développement est négatif. La cause c'est que les stratégies expérimentées ont été profondément influencées par les théories et stratégies erronées. Ces politiques n'ont fait qu'accentuer la dépendance extérieure du continent sur le plan alimentaire, des compétences, la technologie, des biens d'équipements et services, etc. A cette occasion, les leaders des pays africains ont proposé une stratégie autocentrée qui a été, ensuite, formalisée dans le plan de Lagos en avril 1980. La thèse fondamentale défendue par le plan Lagos est que : « *le développement économique de l'Afrique ne peut être le sous-produit automatique du fonctionnement de l'économie mondiale* » ³. La proposition du plan rejette l'idée d'un développement incident de la dynamique des mécanismes de l'économie mondiale. Explicitement, les conditions internationales de transferts de technologies et les redondances de connaissances conjuguées aux situations actuelles de concurrences monopolistes sur le marché mondial excluent l'idée

¹ L'analyse du modèle de développement algérien 1967-1978 basé sur les industries industrialisantes est l'objet d'analyse au chapitre 2.

² La résolution adoptée à Monrovia en mars 1979 par les ministres des pays africains sur la " stratégie de développement " puis modifiée et entérinée en avril 1980 par les chefs d'Etats africains.

³ Abdelatif Benachou (1982), Développement et coopération internationale, OPU, Alger, p.141.

conventionnelle qu'il suffit que l'économie mondiale se développe pour que l'ensemble de ses sous parties et en particuliers ses sous parties sous développées en tirent un quelconque bénéfice. En conséquence, l'idée fondamentale sur laquelle s'appuie le plan de Lagos et que le développement soit autonome. Les partisans du développement souhaitent qu'une priorité soit donnée au développement rural, mais ils ne récusent pas l'industrie qui doit

fournir les équipements dont elle a besoin pour la valorisation des produits agricoles. Le contenu de cette stratégie s'articule autour de trois points ¹.

1 - L'instauration de processus auto entretenus et endogènes de croissance économique au niveau national et/ou multinational passe par :

- L'autosuffisance alimentaire qui ne peut être obtenue que dans le cadre d'un programme intégré renforçant les moyens d'équipements et les institutions en amont et en aval à l'agriculture. Il faut améliorer, d'une part, les moyens techniques, comme les infrastructures, l'irrigation, la qualité des intrants (semences, engrais) et, d'autre part, vulgariser les moyens d'encadrement, par un programme de recherche, de formation et de sensibilisation des agents économiques (petits producteurs agricoles et les consommateurs). Enfin, la réalisation, d'un tel projet nécessite l'intervention de l'Etat qui doit démontrer une forte volonté de réalisation ¹. Par ailleurs, la priorité a été accordée à l'installation d'un secteur industriel dont la première tâche est de jouer un rôle intégrateur de l'économie. Les activités visées, dans le moyen terme, sont celles qui concourent aux objectifs suivants :

- une industrialisation adaptée ;
- la production d'une quantité suffisante d'intrants pour l'agriculture (engrais, pesticides et les outils et machines agricoles) ;
- la production de matériaux de construction nécessaires au secteur de l'habitat et les infrastructures ;
- la valorisation locale des matières premières et afin de diminuer l'exportation des produits primaires ;
- la satisfaction de la demande du secteur agricole, en biens intermédiaires et biens d'équipements.

2 - Autonomie collective régionale et sous régionale :

¹ Hamid Temmar (1983), Elément pour une stratégie de développement africain, in H. Benissad (dir.), Le développement économique : théories et politiques en Afrique, OPU, Alger, p.61-67.

L'autonomie collective vise la réalisation de l'autosuffisance et la croissance auto entretenue. La concrétisation de ces objectifs appelle les mesures suivantes ¹ :

- la création des institutions adéquates nécessaires à l'intégration sous régionale.
- créer les moyens de communications nécessaires à l'intégration physique de la région par le biais des moyens de communication incluant l'amélioration des réseaux routiers, de

chemin de fer et aériens.

- Compléter les réseaux des télécommunications panafricains.

Libéralisation du commerce panafricain par des liaisons inter Etats verticales et horizontales, la promotion d'un marché commun interafricain.

- Créer les conditions nécessaires à une intégration industrielle exige l'harmonisation des stratégies politiques industrielles afin de surmonter les limites de chaque pays : pénurie de main d'œuvre qualifié, maîtrise de la technologie et réalisation d'économies d'échelles.

3 - L'application d'un programme de mise en valeur des ressources humaines. Ce programme a pour objectifs :

- une adéquation du système de l'éducation nationale avec les objectifs du développement économique et social ;
- Le renforcement de la capacité de la recherche scientifique, et ;
- la maîtrise et la diffusion de la technologie, etc.

En somme, le plan Lagos est un document politique qui met en exergue la nécessité d'une coopération sud-sud. Du fait de la diversité des expressions de développement, ce document représente un compromis entre les différents pays africains. Même si les redondances et les difficultés ne manquent pas, toutes les caractéristiques, d'une telle stratégie, témoignent que c'est un modèle autocentré de développement. La stratégie de développement, de l'OUA, donne la priorité aux investissements agricoles et aux infrastructures (route, ports, aéroports et chemin de fer). Moins de trois ans après l'élaboration du plan d'action de Lagos la crise économique mondiale a remis en cause toutes les projections des économies africaines. Etranglés financièrement, tous les pays africains basculent vers la gestion de court terme de leurs économies. Les plans de long terme perdent de leur consistance lorsqu'on dispose des réserves en devises équivalant à

¹ Hamid Temmar (1983), op.cit., p.6.

une semaine d'importation et d'autre part la non crédibilité augmente la réticence des fournisseurs étrangers, etc. Le résultat c'est que les uns après les autres les Etats acceptent les mesures libérales inspirées des conseils du FMI et de la Banque Mondiale : programme d'ajustement structurel (PAS).

Pendant que l'Afrique adoptait son plan, la Banque Mondiale diffusait un rapport

sur « le développement en Afrique ». Le rapport sur le développement accéléré en Afrique est rédigé par le professeur Berg. Ce dernier repose sur une hypothèse fondamentalement contradictoire avec le programme de l'OUA. Il énonce que : « *le développement africain ne peut être que le sous produit du développement de l'économie mondiale et ne peut être réalisé pleinement que par le jeu des forces du marché* »¹. Au fond le rapport Berg ne présente pas une stratégie en soi mais il souligne, surtout, les insuffisances des politiques adoptées par les pays africains, comme : « la politique commerciale et celle des taux de change qui ont fait échec à la mise au point d'un système efficace des stimulants de la production agricole et des exportations »². En d'autres termes, l'échec est du, d'une part, à l'absence de mécanisme de régulation des prix, à la fois, comme mécanisme de rationnement et comme stimulant de la production et, d'autre part, à la conviction que l'on peut répartir efficacement les ressources en faisant appel aux moyens de contrôle matériel et la préférence accordée aux organismes d'Etat au détriment des petites unités des autres secteurs (public, privé, coopératif). Eu égard de ce constat, des actions à entreprendre ont été proposées, sans pour autant constituer un modèle de développement en soi. Dés lors, pour prendre la voie du développement, le rapport recommande d'appliquer les mesures suivantes :

- le relèvement de la productivité et de la rentabilité du secteur agricole, sur une base privée des moyens de production ;
- la suppression des subventions et l'application d'une politique de libéralisation des prix. Car, l'application de la vérité des prix encourage l'approvisionnement en intrants (semences améliorées, engrais, la vulgarisation et la formation technique) ;
- la libéralisation du commerce extérieur : le rapport souligne, que la politique protectionniste, entourée de barrières commerciales et une politique de non convertibilité et

¹ Abdelatif Benachenhou (1983), op.cit., p.155.

² Hamid Temmar (1983), op.cit., p.60.

négatifs sur le développement. Enfin, comme l'a rapporté Hamid Temmar l'Etat doit se désengager de l'économie : pour atteindre les objectifs de croissance adéquate les Etats doivent restreindre leurs tâches. « *Les autres activités peuvent être abandonnées aux mécanismes du marché et être confiées [...] à l'initiative privée* »¹. Enfin, ces différentes propositions recommandent que :

- i) tout développement économique doit se réaliser à partir des avantages dont dispose le

pays ;

- ii) le désengagement de l'Etat du secteur économique ;
- iii) l'ouverture à l'échange international est porteuse de progrès, etc.

En général, ce sont là des propositions qui vont s'incarner dans les conditions du programme d'ajustement structurel (PAS).

Pour conclure, dans la stratégie de développement de l'OUA, la priorité des investissements est donnée au secteur agricole et aux infrastructures (route, ports, aéroports et chemin de fer). Quant au programme de la banque mondiale, il recommande, impérativement, un désengagement de l'Etat et la libéralisation du marché local et extérieur. Moins de trois ans après l'élaboration du plan d'action de Lagos la crise économique mondiale a remis en cause toutes les projections des économies africaines. Etranglés financièrement, tous les pays africains basculent vers la gestion de court terme de leurs économies. Les plans de long terme perdent de leur consistance lorsqu'on dispose des réserves en devises équivalant à une semaine d'importation et d'autre part la non crédibilité augmente la réticence des fournisseurs étrangers, etc. Le résultat c'est que les uns après les autres les Etats acceptent les mesures libérales inspirées des conseils du FMI et de la Banque Mondiale : le PAS.

En général, les expériences de développement autocentré n'ont pas donné les résultats escomptés, à l'exception de la Chine et de l'Inde qui ont une portée continentale.

Enfin, le modèle de développement autocentré est un modèle socialiste, introverti et autarcique, qui s'intéresse peu à peu à satisfaire à court terme les besoins de la population et vise à ériger les bases techniques, industrielles d'un développement économique soutenu et stable ².

¹ Hamid Temmar (1983), op.cit., p.63.

² Ibid, pp.61-62.

Dans tous les cas, le modèle autocentré, suivant la voie de la descente ou la remontée, a coïncidé avec le développement de la stratégie de substitution à l'importation.

Section 2 : La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations

L'import substitution a constitué le modèle principal d'industrialisation, pendant près de deux siècles. On rencontre, par exemple le " remplacement des importations " dans l'empire musulman ¹, en Angleterre, pendant la révolution industrielle du 18^{ème} siècle. A

l'indépendance, en 1791, afin de protéger leur industrie naissante, les Etats Unis d'Amérique décrètent un embargo contre les produits britanniques à bon marché. En 1807, l'économiste allemand Friedrich List plaide la protection tarifaire pour industrialiser l'Allemagne. Ensuite, la Russie tsariste puis communiste protègea, avec le Japon, leur industrialisation de la concurrence des produits manufacturés étrangers ². A la fin des années trente, le processus s'étend vers les pays du Tiers monde. Au début, c'est une politique empirique qui s'est imposée en réaction à la chute de rentrée de devises du fait de la crise des années trente. Pour Diana Hochraich, parfois, ces expériences ont commencé en raison des circonstances qui n'étaient pas recherchées par les pays en développement, comme la crise des années trente et le second conflit mondial ³. Parmi les pays en développement, l'Amérique Latine a été la première à explorer la voie de substitution des produits locaux aux importations. Puis, le processus s'est répandu au fur et à mesure que de nouveaux pays accèdent à l'indépendance politique, dans les années de décolonisation. L'objectif visé est de produire sur place, au lieu d'importer, par l'implantation d'un nombre maximum d'usines, dans le but de satisfaire la demande de consommation locale. « *Après des espoirs exagérés, ce seront des déconvenues qu'engendrera le modèle. Et l'opinion se retourna brutalement, condamnant cette option en bloc* » ⁴.

Mais la stratégie d'industrialisation par substitution d'importation n'était pas totalement inefficace, du moins pour la Corée du Sud et Taiwan. Dans le cas de ces deux pays, L'ISI a joué un rôle important car elle a permis de constituer la base industrielle et la construction d'un ensemble domestique qui a favorisé le passage ultérieur à la stratégie d'industrialisation axée sur les exportations.

¹ Hocine Benissad (1983), op. cit., p. 74.

² Malcolm Gillis et all., (1998), op.cit., pp.652-656.

³ Diana Hochraich (2000), Globalisation et développement, Thèse sur travaux, UPMF, Grenoble, p.17.

⁴ Jean Marc Fontaine (1994), Mécanismes et politiques de développement économiques : du Big-Push à l'ajustement structurel, CUJAS, Paris, p.73.

Avant d'entamer la stratégie d'industrialisation par substitution d'importation, de croissance par l'intérieur, et d'éviter toute équivoque avec la substitution des exportations, il est utile de décrire le schéma traditionnel de " croissance par l'extérieur " ou phase " primitive " d'industrialisation fondée sur **l'exportation des produits primaires** et les insuffisances qui ont entraîné son abandon au profit de l'import-substitution dans certaines économies en voie de développement.

2.1. Le modèle traditionnel de croissance fondée sur l'exportation des produits primaires

Il s'agit ici d'une phase " primitive " d'industrialisation. Elle consiste à développer le secteur primaire et affecter les recettes d'exportation au secteur lui-même et aux autres secteurs produisant des biens intermédiaires et d'équipement. En outre, la croissance par l'extérieur a pour corollaire une forte dose de libéralisme.

2.1.1 Fonctionnement du modèle

Le fonctionnement de ce modèle repose sur la théorie ricardienne absolue de l'avantage comparatif du commerce international qui stipule que :

« - *Tout pays peut augmenter son revenu grâce au commerce, dans la mesure où le marché mondial permet d'acquérir des biens à des prix relatifs inférieurs à ceux qui s'appliqueraient dans les pays en l'absence de commerce.*

- *Plus le pays est petit, plus son potentiel de gain par le commerce est élevé,*

- *mais tous les pays perçoivent un certain bénéfice.*

Un pays retirera un profit maximal de l'exportation des marchandises qu'il produit en exploitant avec intensité maximale les facteurs de production qu'il possède en abondance, tout en important les biens dont la production nécessiterait une part relativement plus élevée des facteurs de production qu'il possède en moindre quantité »¹.

Dans le cadre de la division classique internationale du travail (DIT), l'exportation des produits de base est devenue, par essence, le moteur principal d'augmentation du revenu des anciennes colonies. Ainsi, les ressources naturelles dictent les exportations, comme le café au Brésil, le coton en Egypte, le cuivre au Chili et le pétrole dans les pays du Golfe arabe.

¹ Malcolm Gillis (1998), op. cit., p.592.

La description de la spécialisation des PED nous la retrouverons dans le tableau (1.1).

Tableau : 1.1. Caractéristiques de pays en développement sélectionnés, en matière d'exportation

Pays	Populations En 10 ⁶ d'habitants	PNB Individuel (en \$)	Part des exportations dans le PIB ^a	Principales Exportations Primaires ^b	Part des produits Primaires dans les les exportations
------	--	------------------------------	--	---	---

					de marchandises (%)
Chine	1162	1910	n.d.	Pétrole	21
Inde	884	1210	10	Néant	29
Indonésie	184	2970	29	Pétrole	53
Brésil	154	5250	10	Café, minerais de fer	42
Nigeria	102	1440	39	Pétrole	99
Pakistan	119	2130	17	Coton, riz	21
Bangladesh	114	1230	10	Produits en Jute brut	18
Mexique	85	7490	13	Pétrole	47
Philippines	64	2480	29	Produits de cocotier	27
Thaïlande	58	5890	36	riz, caoutchouc, tapioca	34
Egypte	55	3670	27	Pétrole, coton	65
Ethiopie	55	340	7	Café, peaux	97
Corée du Sud	44	8950	n.d.	Néant	7
Colombie	33	5760	19	Café, Lubrifiants	68
Tanzanie	26	630	21	Café, coton	85
Kenya	26	1360	27	Pétrole, thé, café	71
Pérou	22	3080	10	Cuivre, zinc, Pétrole, plomb	80
Venezuela	20	8790	25	Pétrole	89
Malaysia	19	8050	78	Caoutchouc, Huile de Palme, bois,	39
Sri Lanka	17	2810	32	Pétrole, Thé, caoutchouc, Noix de coco	28
Ghana	16	1890	16		99
Arabie Saoudite	17	11170	n.d.	Cacao, bois	99
Chili	14	8090	31	Pétrole	85
Cote d'Ivoire	13	1640	34	Cuivre	90
Guatemala	10	3370	18	Café, cacao	70
Bolivie	8	270	15	Café, sucre Etain, gaz, Zinc, argent	88

Sénégal	8	1750	23	Pétrole, Poissons, Arachides, et huiles Phosphates	78
Jamaïque	2	3770	n.d.	Alumine, Bauxite, sucre	45
Zambie	8	n.d.	29	Cuivre	99

[Source : Malcolm GILLIS et al. (1998), PP.598-599]

a : Exportation de biens et de services extérieurs aux facteurs

b : Produits représentant au moins 5% des recettes d'exportation de marchandises en 1988.

Le tableau (1.1), nous renseigne sur la grande variété des caractéristiques nationales. Dans les grands pays, comme la Chine, L'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, la part des exportations de produit primaires dans le PIB est faible, comprise entre 10 et 17 % en 1992. Mais, la part des ressources naturelles exportées dans le PIB, dans les autres pays est importante, allant de 25% du PIB au Venezuela, à environ 30% au Chili et à 39% pour le Nigeria, et de 20% environ pour la Colombie et la Tanzanie, à 35 % approximativement, pour la Thaïlande. La description classique des PED indique que la plupart des recettes d'exportation proviennent de l'exportation d'un seul produit primaire. Parmi ces pays, le tableau fait ressortir le nombre extrême de la concentration des exportations sur un seul ou très peu de produits primaires. Il y a les principaux pays exportateurs de pétrole (Arabie Saoudite 99%, Nigeria 99%, Venezuela 89%, Indonésie 53% et Mexique 47%). Le Ghana pour le cacao, la cote d'Ivoire pour le cacao et le café, le Chili et la Zambie pour le cuivre et la Jamaïque pour la bauxite et l'alumine.

2.1.2. Les obstacles à la croissance fondée sur les exportations des produits primaires

De façon générale, l'exportation des produits primaires autre que le pétrole, ne peut être un moteur efficace du développement. Car, de nombreux obstacles ont concouru à l'essoufflement du modèle d'exportation de produits primaires, dont nous citons :

a) Croissance très lente de la demande sur le marché mondial

L'anticipation des pays exportateurs de produits primaires, c'est que la demande de leurs produits sur le marché mondial suit la croissance des revenus des importateurs. Et, l'évolution structurelle des exportateurs conduira, à une substitution d'importation. Or, la demande des produits primaires sur le marché mondial ne suit pas la croissance du revenu des pays importateurs [Loi d'Engel] ¹, et conjuguée aux mutations structurelles des pays industriels condamnent les exportations de produits primaires à une croissance lente. Encore, faut-il que l'alternance d'exportation des produits primaires ne soit pas dérangée par une forte croissance démographique des pays sous-développés dont les aspirations à un niveau de vie meilleur se font sentir de plus en plus.

b) Syndrome hollandais

En 1960, la Hollande a connu d'importantes découvertes de réserves de gaz naturel, lesquelles ont entraîné un essor des exportations et un excédent de la balance des paiements. Cette rentrée de devise a conduit, pendant les années soixante dix, à une poussée inflationniste, une diminution de la part des exportations des produits manufacturés et une augmentation du chômage, ayant pour conséquence une diminution de la croissance économique. Ce paradoxe, baptisé " maladie hollandaise " peut empêcher la croissance des produits primaires. Ce phénomène a été observé après le boom pétrolier des années 1973-1974 et 1979-1980, et a généré des paradoxes semblables dans les pays de l'OPEP ². Dans le cas du Nigeria, les effets du symptôme de la maladie hollandaise ont été très graves. En plus des symptômes courants du syndrome, l'exploitation du pétrole (1973-1984) a conduit à la chute de la production du secteur agricole qui a entraîné la diminution de la part des produits agricoles dans la consommation individuelle totale des calories par habitant.

¹ La loi d'Engel : « Conformément à une observation classique [...] la demande de boissons et de produits alimentaires courants augmente plus lentement que les revenus » et « parallèlement, les pays riches réduisent leurs achats de biens au bénéfice de services, en diminuant d'avantage la croissance escomptée de leurs importations matérielles par rapport à leurs revenus », voir : Malcolm Gillis (1998), op.cit., p.605.

² OPEP : Organisation des Pays Producteur de Pétrole : cartel des pays en développement producteurs de pétrole.

c) Financement du budget de l'Etat par la rente d'exportation

Enfin, le budget de fonctionnement des institutions de l'Etat devient tributaire de la rente pétrolière, souvent d'un seul produit de base. A titre d'exemple, en Arabie saoudite, la part des recettes pétrolières dans le budget de l'Etat était de l'ordre de 95 % (1973-1984) et 77 % (1983-1984). Ce qui démontre la dépendance du Royaume à l'égard du marché mondial des hydrocarbures ¹.

En résumé " Ce modèle rencontre rapidement ses limites. Tant qu'elle est cantonnée aux activités primaires, l'industrialisation ne peut propager ses effets à l'ensemble de l'économie. C'est pourquoi ce modèle doit théoriquement déboucher sur une capacité plus affirmée de s'insérer dans les échanges mondiaux de produits industriels " ².

2.2. Contenu de la stratégie d'industrialisation par substitution d'importations

L'idée de base est de déclencher une industrialisation sur le territoire national capable de produire localement les biens précédemment importés. Le processus de substitution peut s'effectuer selon deux logiques de production. La première logique donne la priorité au secteur des biens de consommation. Elle remonte, progressivement, les filières et les branches, jusqu'aux secteurs des industries lourdes et équipements. C'est le cas de l'Amérique Latine pendant les années trente et quarante. La substitution d'importation des biens de consommation n'entraîne pas un coût élevé dans la mesure où le capital requis est faible et demande peu de main d'œuvre qualifiée, et la technologie peu sophistiquée et elle fonctionne avec des échelles réduites de production. La deuxième logique, de l'amont vers l'aval, donne la priorité au secteur des biens d'équipement. Les industries en amont sont souvent très capitalistiques. A titre indicatif, « *le rapport capital travail est soixante fois plus élevé dans la pétrochimie que dans la confection [...] aussi le capital nécessaire pour créer les industries lourdes excède-t-il largement les possibilités financières des bourgeoisies locales* » ³. Dans ce deuxième cas, le capital nécessaire à l'installation d'une industrie lourde excède les capacités financières du pays. En conséquence, il est financé par les recettes d'exportation. En outre, les technologies sont très sophistiquées et les échelles de production sont considérablement plus grandes à l'amont qu'à l'aval. Par conséquent : « *une substitution à l'importation en amont ne résulte jamais d'une simple*

¹ Hocine Benissad (1985), op. cit., p.73.

² Lahsen Abdelmalki et Patrick Mundler (1995), op.cit., p.139.

³ Gérard Grellet (1986), structures et stratégies du développement économique, PUF, Paris, p.8

protection douanière. L'expérience montre qu'elle est toujours née de la volonté politique d'Etats [...] suffisamment forts pour imposer des taux élevés [...] comme l'Algérie » ¹. A

priori, l'objectif de l'import substitution est de diminuer : « la dépendance des pays sous-développés envers les importations de produits finis, qu'elle diversifie la production domestique, qu'elle favorise la formation de la main d'œuvre et l'acquisition de technologies modernes, enfin qu'elle diversifie, à terme, la structure des exportations »². La logique de la stratégie de substitution de l'aval vers l'amont paraît plus réaliste et la réalisation progressive des mêmes objectifs s'effectue en quatre étapes.

Dans un premier temps, on importe les équipements nécessaires au secteur produisant les biens de consommation. Par essence, cette tâche est confiée au secteur des industries de biens de consommation car il nécessite une technologie faible et s'alimente d'intrants produits localement, notamment les produits alimentaires, textiles et cuirs. Et, grâce aux ressources issues du marché des biens de consommation, dans une seconde étape, le pays produit localement les biens d'équipement. Ainsi, la substitution s'étend au secteur des industries lourdes. A son tour le secteur des industries lourdes produit trois générations de produits industriels. Ainsi de suite, la substitution s'étend aux branches du secteur des industries lourdes, comme le ciment, les équipements pour l'industrie textile, l'acier ordinaire, les produits chimiques et le raffinage. Plus tardivement, la substitution touche une seconde génération plus complexe de produits (imprimerie, aciers spéciaux, construction électrique, et métaux non ferreux). Enfin, la troisième génération concerne la production de biens de consommation durable (électroménagers, automobiles). L'avantage de ce modèle, c'est que la succession des catégories d'output trouve des débouchés sur les marchés respectifs, le marché des biens de consommation et le marché des biens intermédiaires. Ces institutions accompagnent la croissance du revenu par tête. Et, quant les industries naissantes se développent, « *la demande des intrants s'accroît jusqu'à atteindre le seuil critique qui justifie le remplacement des intrants. Et ainsi de suite* »³.

Au début des années quatre vingt, ce modèle a été l'objet de critiques très virulentes. Ceci est valable pour la plupart des PED. Cependant, un nombre réduit de pays ont pu tirer avantage de cette expérience, même, s'ils ont accepté l'implantation des firmes multinationales. D'une certaine manière, la réussite des " pays émergents ", profitant de la

¹ Jean-Marc Fontaine (1994), op.cit., p.73.

² Gérard Grellet (1986), op.cit., pp. 85-86.

³ Jean-Marc Fontaine (1994), op.cit., p.73.

crise du capitalisme en Amérique et en Europe, démontre que l'Asie a inventé une autre voie d'industrialisation basée sur l'apprentissage. Elle a montré qu'une alternative de

développement par " l'industrialisation " est possible. Et, comme le modèle de substitution d'importation n'est pas en contradiction avec les exportations, il va constituer une passerelle au modèle de substitution aux exportations.

2.2. Les hypothèses à la base de l'import substitution

Plusieurs PED ont choisi cette orientation qui correspond parfaitement aux stratégies de délocalisation, du capital industriel et financier, mis par les FMN. A ce propos, Celso Furtado a bien défini le contenu du modèle.

a) La faiblesse de l'épargne domestique due à la répartition du revenu national et sa concentration entre les mains d'une minorité, qui le consacre à la consommation des produits de luxe, par un effet d'imitation du modèle de consommation des pays développés. Cette contrainte financière ne permet pas de faire des investissements dans tous les secteurs, à la fois, cette situation impose une croissance déséquilibrée.

b) La mise en place d'une politique protectionniste efficace par le système des quotas, des droits de douanes et des taux de change multiples qui doivent filtrer les importations en fonction des besoins prioritaires de l'industrialisation. Ces mesures protectionnistes protègent les industries naissantes et facilitent l'apprentissage des travailleurs industriels et l'entrepreneurship. A ce propos, Celso Furtado affirme qu'au cours du processus de substitution d'importation, le concurrent est éliminé par de sévères restrictions sur les importations alors que le développement du capitalisme a vu l'industrie moderne éliminer l'activité artisanale en offrant des produits à moindre prix.

c) L'existence d'un groupe d'entrepreneurs capables de tirer profit des hausses de prix en investissant, selon le principe des anticipations keynésiennes du secteur des affaires, dans les branches caractérisées par une offre rigide.

d – les travailleurs sont l'objet " d'illusion monétaire ". Ils ne pourront pas faire face à l'inflation. La flexibilité du travail – chômage urbain, exode rural, l'inorganisation des syndicats – ne permet pas aux travailleurs de s'organiser et de revendiquer l'augmentation des salaires.

c) L'insuffisance des disponibilités financières permettant d'importer les biens d'équipements lourds et capitalistiques au fur et à mesure que l'industrialisation s'étend vers la production de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

d) L'élargissement progressif du marché local, à mesure que le remplacement des

importations gagne le marché de biens de consommation, le marché des biens intermédiaires et les marchés d'équipement, auxquels une redistribution des revenus et une réforme agraire doivent contribuer d'une façon décisive.

e) L'encouragement des financements de l'investissement à l'aide de taux d'intérêt bonifiés et d'une politique budgétaire adéquate.

En résumé, cette politique repose sur deux volets complémentaires l'investissement privé national ou international sur le territoire afin de réaliser les deux objectifs majeurs suivants :

- la création de postes d'emploi, et ;
- la réduction des importations c'est-à-dire produire localement ce que l'on importait auparavant.

2.3. Les impacts de l'industrialisation par substitution d'importations

Au niveau global, nous mesurons la l'import substitution en faisant la différence entre les importations réelles à la fin de la période considérée à l'offre totale dans la même proportion qu'en début de période. L'expérience historique montre que l'import-substitution s'opère, d'abord, dans des secteurs produisant les biens de consommation durable. Nous pouvons identifier, aisément, les résultats, d'une telle politique, à partir de l'évolution des importations des différentes catégories de biens, sur la base des données chiffrées du tableau (1.2).

Tableau : 1.2. Evolution des importations par catégories de biens dans quelques

pays en développement (u=%)

biens pays	Catégories de		Biens de consommation	Biens intermédiaires	Biens de capital
Brésil	1946		9,0	25,9	63,7
	1965		1,3	6,6	9,8
Mexique	1950		2,4	13,2	66,5
	1965		1,3	9,9	59,8
Inde	1951		4,2	17,4	56,5
	1961		1,4	18,7	42,4
Pakistan	1951		77,5	73,2	76,3
	1964		11,4	15,0	62,3
Philippines	1946		30,9	90,3	79,7
	1965		4,1	36,3	62,9

[Source: Industry and Trade in Some developing countries. I an Little. Tibor Scitorky, Maurice Scott, OECE – Oxford University Press, 1970, P.60.]

Le tableau (1.2) traduit clairement l'ordre des secteurs prioritaires, dans lesquels intervient la substitution aux importations, en commençant par les industries produisant les biens destinés à la consommation finale, notamment l'agro- alimentaire, le textile et la maroquinerie. En continuant par les secteurs produisant des biens intermédiaires et en achevant par le secteur des biens capitaux. C'est l'ordre de la remontée (de l'aval vers l'amont). Dans le cas du modèle d'industrialisation de l'Algérie (1967-1978), la priorité a été donnée au secteur produisant les biens de production qui fournit, ensuite, les biens d'équipement au secteur produisant les biens de consommation finale et à l'agriculture. C'est l'ordre de la descente (de l'amont vers l'aval).

En outre, l'expérience d'ISI, appuyée par une politique protectionniste, avait enregistré

les points positifs suivants :

En premier lieu, des économies d'échelles sont dues à la concentration des investissements sur un secteur pour lequel les techniques employées sont sophistiquées et fournissent un output à des prix relativement bas. A leur tour, ces prix collaborent à l'élargissement du marché local et la conquête du marché extérieur. De plus, ce niveau des prix permet l'extension des activités situées en aval.

En second lieu, cette dynamique peut stimuler le progrès technique. Toutefois, l'impact de ces arguments reste limité dans les pays en voie de développement car la technologie n'est pas le résultat d'un développement autonome mais elle est importée des pays développés. En conséquence, cette industrialisation continue de souffrir de la dépendance technologique.

En troisième lieu, la dynamique du processus de substitution d'importation et celle de la promotion des exportations ne sont pas contradictoires. Malgré leurs limites, il est concevable de combiner les deux stratégies pour une meilleure efficacité. Car, l'expansion des exportations engendrerait une nouvelle demande de biens de consommation. Ensuite, cette demande pourrait susciter la création d'industries de substitution d'importation afin de répondre à cette demande d'exportation ¹.

Après avoir souligné les aspects positifs prêtés au développement déséquilibré, nous passons, maintenant, à l'étude critique de l'import-substitution.

L'ISI a été l'objet de critiques assez virulentes. Au début des années soixante, d'une part, la CEPAL ² et le courant structuraliste ont signalé les dangers de cette voie de développement et, d'autre part, dans le prolongement des auteurs libéraux (Little, Scitovsky et Scott, 1970), et sur la base de l'approche du "consensus de Washington", les adeptes de l'école néo-classique procèdent à une analyse de la croissance, d'après guerre, des NPI d'Asie et d'Amérique latine. A cet effet, les distorsions les plus importantes liées à ce processus de développement tiennent à la fois à la déficience de la demande globale, aux distorsions liées à la protection douanière, à l'inégalité de répartition du revenu national sur les différentes couches sociales. Le monopole de certains investisseurs et l'accroissement de

¹ Albert O. Hirshman (1974), *Stratégie du développement économique*, Ouvrières, Paris.

² CEPAL : Commission Economique des Nations Unies Pour l'Amérique Latine.

la dépendance du marché extérieur.

a) La faiblesse de la demande globale

Au début de l'application de la substitution à l'importation, la production globale doit satisfaire deux types de demande : la demande préalable qui est égale au volume des importations avant la mise en œuvre de la substitution d'importation et une demande induite par la substitution à l'importation.

En premier lieu, l'utilisation de techniques sophistiquées conduit à l'utilisation de procédés de production capital-using limite la distribution du revenu. En second lieu, au début du processus, la totalité des biens intermédiaires et équipements sont importés donc une grande partie des capitaux est retirée du marché national. En troisième lieu, la politique de protection douanière qui entraîne l'augmentation du niveau général des prix qui greffe fortement le pouvoir d'achat des ménages et conduit à la réduction de la demande interne. D'autre part, dans les pays où le secteur public est prépondérant la couverture du déficit des EPE par des subventions budgétaires réduit la demande globale. Celle-ci risque, même, d'entraîner l'essoufflement rapide du processus de substitution à l'importation. A moins que des recettes tirées de l'exportation viennent combler le déficit de la demande globale.

b) Les distorsions liées à la protection douanière

La pratique du protectionnisme provoque des effets négatifs. Le protectionnisme, mesure nécessaire à la substitution à l'importation, réduit la compétitivité des biens créés et renforce les situations de monopole. Au cours des années soixante dix, en Algérie, l'EPE, d'envergure nationale, détient le monopole dans la branche dans laquelle est investie. Cette situation a conduit à la non intégration inter et intra-branche, d'une part, et à une faible utilisation des capacités productives. Et, l'absence totale de la compétitivité a posé avec acuité la maîtrise de la technologie. Accepté comme arme par la théorie, le protectionnisme en principe est temporaire. Dès que les secteurs protégés arrivent à mûrir pour qu'on puisse s'en passer. Or, ce n'est pas le cas, puisque, le protectionnisme ne se limite pas au secteur des biens de consommation. Elle se transmet en cascade aux autres secteurs. Et, le moment où elle touche les secteurs d'exportation, elle annihile tout effort d'exportation et ferme l'économie ¹.

c) L'inégalité de répartition du revenu entre les différentes couches de la population

¹ Voir, pour de plus ample détails : Jean-Marc Fontaine (1994), op.cit., pp.78-80.

Le processus de substitution à l'importation a pour effet d'accentuer l'inégalité de

répartition du revenu national entre les différentes couches de la population. A cet effet, la CEPAL fournit pour l'année soixante dix, la répartition du revenu national dans cinq pays de l'Amérique latine.

Tableau : 1.3. Répartition du revenu national en 1970 dans les pays d'Amérique latine

Catégories pays	Les 30 % les plus pauvres	Les 30 % suivants	Les 20 % suivants	Les 15% riche	Les 5 % les plus riches
Brésil	3,5 %	11,5 %	23,7 %	22 %	39,3 %
Argentine	5,2 %	15,3 %	25,3 %	23 %	31,2 %
Colombie	5,9 %	14,2 %	23,3 %	26,2 %	30,5 %
Mexique	3,6 %	11,9 %	26,1 %	29,2 %	29 %
Venezuela	3 %	11,3 %	27,8 %	31,2 %	26,7 %

[Source : Commission Economique pour l'Amérique Latine des Nations Unies]

Du tableau (1.3) on déduit que 80 % de la population (non favorisée) du Brésil reçoit uniquement 38,7 % du revenu national, alors que 5 % de la population détient 39,3 % de richesse. En 1960, les 40 % de la population brésilienne la plus défavorisée recevaient uniquement 8 % du revenu national en 1970 contre 10 % en 1960. Les raisons qui expliquent la répartition inégale du revenu national sont la hausse constante des prix des produits alimentaires, l'utilisation de plus en plus de procédés capital-using, la croissance du chômage, voire même la régression du taux de chômage réel. Toute réduction de cette inégalité constitue une menace pour les producteurs de biens durables. Autrement dit, « *l'industrialisation par substitution des importations a pour résultats que les producteurs sont avantagés par l'inégalité des revenus entre consommateurs* »¹.

¹ Keith Griffin (1986), op.cit., p.161.

d) Des situations de monopole ou quasi-monopole peuvent apparaître. Lorsque dans une branche (A) les entrepreneurs ont réalisé des profits énormes, ils ne vont pas les investir

dans la même branche. Au contraire, ils vont les déplacer vers une autre branche (B), là où les profits sont plus élevés, sans que le déséquilibre de la branche (A) ne soit résorbé totalement et, ainsi de suite. Ce comportement est recherché pour les raisons suivantes :

- la théorie de la croissance déséquilibrée le permet ;
- pour réaliser le gain maximum, les entrepreneurs se tournent toujours vers la branche à forte pénurie et donc à profits élevés où le déséquilibre entre la production et la demande locale est plus important ;
- la volonté des entrepreneurs de ne pas réaliser une grande capacité dans une branche donnée pour éviter d'être la cible des velléités anti-capitalistes des autorités politiques.

e) Croissance de la dépendance vis-à-vis du marché extérieur

La dépendance du marché extérieur s'accroît. Il suffit que les ressources d'exportation, des pays en développement, régressent pour que l'industrialisation se ralentisse et elle peut entraîner des changements structurels de l'économie. L'industrialisation reste donc conditionnée par la capacité d'importation qui est généralement inextensible et aléatoire. *« La valeur des importations tend à croître sous l'effet d'une hausse des prix étrangers et de la hausse des revenus. Le faible pouvoir des achats des exportations ne peut alors être compensé que par un endettement extérieur. La croissance est donc la conséquence importante de ce choix »*¹.

En résumé, la stratégie de remplacement d'importation, le grand espoir d'après guerre, a rencontré une série de distorsions et de blocage des économies des PED.

Car, elle s'est heurtée à trois buttoirs importants :

Premièrement, l'étroitesse du marché local conjugué à la déficience de la demande effective a empêché l'acquisition du savoir faire et le transfert d'une technologie de pointe.

Deuxièmement, l'insuffisance des moyens financiers permettant d'importer les biens d'équipement lourds et capitalistiques de l'étranger, pour la production des biens intermédiaires, oblige l'utilisation de l'épargne externe donc à s'endetter.

Troisièmement, la substitution d'importation orientée principalement vers le marché

¹ Gerard Azoulay (2002), op.cit., p.133.

intérieur et malgré les barrières protectionnistes, la production des produits primaires

n'augmente pas rapidement et le recours aux importations entraîne un déficit de la balance commerciale, obstacle à l'industrialisation.

Pour résoudre cette contrainte extérieure les PED avaient deux choix : soit l'approfondissement du processus de substitution d'importation, soit l'exportation d'une partie de leur production manufacturière. En fait, la première possibilité s'est heurtée à l'étroitesse du marché local et la deuxième n'était pas viable. D'une part, les barrières douanières protègent le marché des pays développés et, d'autre part, les biens exportés ne correspondaient pas aux normes de qualité dans les pays développés. " Dans ces conditions, l'industrie des pays en développement n'a pu ni accéder au marché mondial ni dégager un solde exportable. Il aurait fallu, pour atteindre cet objectif, une industrie capable de soutenir la concurrence des produits fabriqués dans les pays développés. Ceci dépassait les forces et les aspirations des secteurs industriels autochtones. Par ailleurs, le capital international investi dans ces pays ne s'est pas orienté non plus vers l'exploration sur le marché mondial "

¹.

Ainsi, la double dépendance technologique et financière engendrée par l'application de l'ISI prépare le terrain pour l'invitation des FMN et l'intégration de l'économie nationale à l'économie mondiale ².

¹ Diana Hochraich (2000), op.cit., P.17.

² Assia Hireche (1989), op.cit., P.18.

En conclusion l'ISI a débuté en Amérique latine, au début des années 1920-1930. Au début, elle n'était qu'une politique empirique, par la suite elle s'est érigée en une stratégie d'industrialisation. Par la suite, elle s'est répandue en Asie, Afrique et même en Turquie. L'espoir des années 1940-1960 s'est estompé à la fin des années 1970. Cette stratégie est, maintenant, très critiquée, d'une part, par les tenants de la CEPAL et le courant structuraliste et, d'autre part, par la lignée libérale de la BM. Selon la CEPAL, l'ISI accentue les limites internes qui s'érigent en obstacles qui annihilent tous les efforts de développement. Cette situation nécessite une intervention vigoureuse de l'Etat. D'où la nécessité de changement de la politique économique. Selon, les analystes de la BM, le système de protection, en cascade, agit comme une vague sur les secteurs d'exportations et les enferme dans une trappe de " rente ". Cette situation, avec, le temps entraîne l'essoufflement du modèle qui mettra à la fin l'économie en péril.

En bref, les stratégies de substitution d'importations n'ont pas conduit autant qu'il était prévu à un développement rapide et durable. En dernière instance, elles se sont manifestées par une industrialisation ralentie, accentuant la dépendance économique ¹, et déstabilisent la croissance et les répartitions des revenus dans les pays du sud.

En tout cas, ce constat d'échec a obligé les pays ayant adoptés cette stratégie, à privilégier une nouvelle notion qui s'imposa à la fin des années 1970. Donc, la poursuite de l'industrialisation peut passer par la mise en œuvre d'une autre stratégie. Cette dernière peut être fondée sur la libéralisation du commerce extérieur : la politique d'ouverture, déplace la priorité de la substitution des produits locaux à l'importation sur le marché intérieur à l'industrie manufacturière pour l'exportation.

¹ Bak-soo Kim (1987), Stratégies d'industrialisation des nouveaux pays industriels et coopération économique Sud-Sud : Le cas de la Corée du sud, Thèse de doctorat, IREP/UPMF, Grenoble, p.42.

Section : 3 La stratégie d'industrialisation par substitution des exportations

A la fin des années soixante dix, la crise d'endettement internationale et la détérioration de la situation économique des PED ont révélé l'échec de la substitution à l'importation. Néanmoins, l'ajustement rapide des NPI, de l'Asie du Sud Est, a démontré qu'il existe une corrélation positive entre le commerce extérieur et la performance économique et le rôle moteur des exportations sur la croissance économique. Dès lors, un consensus se forgea, à partir des années quatre vingt, sur le choix d'une stratégie tournée vers l'extérieur. Cet argument conforte l'orientation des organisations et institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC, G7, Congrès Américain) dans la promotion d'une plus grande ouverture des PED aux marchés internationaux des biens et facteurs de production. Mais, il faut admettre que les succès enregistrés par les NPI ont bénéficié d'une part, du contexte des trente glorieuses et, d'autre part, du rôle décisif qu'ont joué les FMN. Toutefois, certains auteurs sont pessimistes quant aux impacts de la promotion des exportations. La récente " crise financière asiatique " a suscité beaucoup d'interrogations quant à la pertinence de la stratégie déséquilibrée basée sur l'exportation des produits manufacturés. Particulièrement en Afrique, l'alternative de l'ouverture n'a pas donné les résultats escomptés, puisque l'ouverture n'a pas amélioré la croissance et ne s'est pas traduite par une insertion internationale compétitive dans l'économie internationale. En définitive la dernière crise financière asiatique et les mauvais résultats en Afrique, nous conduisent à se demander sur le degré de pertinence d'une telle stratégie. Dans ce sens, quelle est la portée de la croissance guidée par l'exportation ?

3.1. Emergence de la stratégie de promotion des exportations

La stratégie d'industrialisation par substitution d'exportations (ISE), prônée par les néo-classiques encore appelée industrialisation par promotion des exportations, consiste à remplacer progressivement les exportations de base par l'exportation de produits manufacturés, en profitant des avantages comparatifs (faible coût de main d'œuvre, exploitation et valorisation progressive des matières premières). Cette stratégie a été appliquée d'abord par les deux villes Etats, Hongkong et Singapour, puis, la Corée du Sud et Taiwan et, également, dans certains pays latino-américains, comme le Brésil et l'Argentine. Selon ses protagonistes (néo-classiques et pouvoirs publics), l'industrialisation par la promotion des exportations procure de nombreux avantages, en comparaison à la substitution d'importation :

- « *une production à moindre coût par rapport à une industrie protégée ;*
- *Des gains en devises supérieurs à ceux procurés par la réduction des importations ;*

- *Des produits importés à moindre coût ;*
- *Un accès au marché mondial permet l'extension de la production nationale et génère des économies d'échelle, des effets d'apprentissage et une compétitivité accrue ;*
- *Ce contexte favorable renforce les flux d'investissements directs (IDE) dont les effets sont favorables à la croissance »¹.*

En outre, les NPI ont profité de la situation géopolitique favorable. Les pays occidentaux voulaient à ce que ces économies enregistrent une croissance économique afin qu'ils ne regagnent pas le bloc communiste. Ils leur ont fourni de l'aide et ont ouvert leurs frontières aux produits venant des dits pays². L'ISE est souvent précédée d'un des modèles précédents (industries industrialisantes et/ou import substitution). Elle se déclenche dans le secteur des industries légères³.

Quand un pays se heurte à l'étroitesse du marché local il s'oriente vers le marché externe. Dès lors, le cadre de référence du processus d'industrialisation devient le marché extérieur. A cet effet, on cite deux références théoriques : d'une part, la théorie de commerce international de l'avantage comparatif de David Ricardo, en économie ouverte et celle E. Hecksher et B. Ohlin. Cette dernière recommande à ce qu'un pays a intérêt de se spécialiser dans l'exportation des produits dont les dotations en facteurs travail et capital lui reviennent moins chers et importe ceux qui nécessitent une part relativement plus élevée

¹ « <http://conte.u-bordeaux4.fr> », p.5.

² Idem.p.7.

³ L'exemple de la Corée du Sud est typique puisqu'elle a suivi une logique de remonter de la filière " chimie-plastiques-textiles ". La maîtrise des segments de la filière s'est effectuée suivant la logique temporelle suivante :

1960 : bonneterie

1960-1970 : vêtements et accessoires vestimentaires

1970-1973 : autres produits textiles, puis tissus de fibres chimiques

1973-1975 : fils de fibres chimiques

1975-1978 : les fils de fibres chimiques deviennent excédentaires

1978-1980 : fibres chimiques

Pour plus de détails, voir : Roland Benabou : " La Corée du Sud ou l'industrialisation planifiée ", in Centre d'Etudes Prospectives et Informations Internationale (CEPII) : " Economie prospective internationale-Corée, Mexique : deux expériences de développement face à la crise " n°10, 2^{ème} semestre 1982.

de ses facteurs rares. Et, d'après Keynes les exportations, en économie ouverte, ont un effet multiplicateur sur le produit global. Dès lors, le commerce international peut exercer des effets multiplicateurs en économie ouverte. Puis, dans le cadre de l'internationalisation de

l'économie, les firmes multinationales (FMN) " s'apparentent " la stratégie d'ISE.

D'abord, les FMN se sont intéressées aux marchés des pays développés où la demande est forte et en expansion. Ensuite, pendant les années 1960 et 1970, les FMN se sont retournées vers les PED et particulièrement les NPI.

Pour les classiques, cette relation est neutre parce qu'ils n'accordent pas un rôle majeur au commerce international dans le processus de croissance. Certes, le commerce extérieur peut favoriser l'accumulation du capital l'industrie et l'agriculture sont saturés, par l'importation des produits vivriers (blé, thé, café...). Mais, c'est l'épargne interne qui finance l'investissement qui a son tour se transforme en capital productif donc en revenu réel. En conséquence, l'épargne crée le profit.

Le soubassement de l'analyse marxiste est le schéma de reproduction ce qui est un modèle fermé. Pour fonctionner, il n'a pas besoin du commerce extérieur. En économie ouverte, la croissance capitaliste se nourrit des sphères non capitalistes de l'économie nationale (Rosa Luxembourg). En conséquence :

« - *il faut reconquérir le marché intérieur ;*

- *il faut protéger la construction ou la reconstruction d'une base nationale d'accumulation.*

Car le commerce international, s'il peut constituer un exutoire provisoire, contribue à approfondir la dépendance »¹.

Explicitement, les marxistes prônent la stratégie de développement autocentré². Par contre, l'école de Chicago ou les " Supply Siders" et les néo-classiques parlent aujourd'hui de " modèle de promotion de biens manufacturés (export oriented industrialisation pattern) ou " outword looking model ". L'école de Chicago a présenté des critiques virulentes à la gestion administrative de l'économie nationale et elle a poussée les choses jusqu'au bout pour démanteler les barrières douanières et protections tarifaires pour laisser libre jeu aux forces du marché. Pour paraphraser Milton Friedman, il revient moins cher à l'Etat, de libéraliser

¹ Pierre Judet (1986), Théories et stratégies du développement, IREP/UPMF, Grenoble, p.142.

² Cf. le modèle autocentré, chapitre 1, Section 1, Supra.

son économie et le commerce extérieur que de mobiliser toute une armada de contrôleurs à l'intérieur et aux frontières du pays. L'école monétariste a poussé les choses jusqu'au bout pour démanteler les barrières douanières et protections tarifaires pour laisser libre jeu aux

mécanismes du marché. Selon P. Judet cette situation n'est pas une stratégie en soi mais un modèle " mystique ". « *Il s'agit en effet, ni de promouvoir la croissance ni de remédier à la pauvreté et au chômage mais de faire prévaloir la stratégie des multinationales [...] ce modèle qui se traduit par la création de zones franches fait partie d'un projet politique de domination* »¹. Ces pays ont utilisé le truchement des zones franches. Ce sont des enclaves dans un port, près d'un aéroport ou aux frontières du pays. Dans les zones franches, il y a absence de la réglementation du travail, des droits de douanes, etc. Tout en protégeant leurs économies de la concurrence des produits à faibles coûts, les zones libres commerciales et/ou industrielles permettaient, aux NPI, de s'approvisionner en intrants nécessaires à l'industrie locale². Par ailleurs, les zones franches de la Corée du Sud, Canton en Chine, la ville Etat de Hongkong et Singapour ont servi comme un lieu de frictionnement avec le marché mondial. Ces enclaves constituaient des ateliers d'apprentissage, en vue de l'acquisition de la technique et la technologie occidentale³. En plus de ces objectifs, L'Inde a utilisé les zones franches dans le but de faire travailler la main d'œuvre au chômage.

Dés lors, quels sont les fondements de la stratégie d'ouverture définis, dans les faits par les NPI de l'Asie du Sud Est ?

3.2. Les enseignements tirés de l'ouverture sur l'extérieur des NPI

La mesure de l'ouverture sur l'extérieur, à partir du ratio (importations + exportations) rapportées au PIB, conduit à une classification des pays. Selon ce critère, l'ouverture des quatre NPI de l'Asie est très forte. L'ouverture par contre est faible dans le cas du Mexique et le Brésil.

¹ Pierre Judet (1986), op.cit.

² Athmane Cheriet (1997), « Les zones franches, aspects théoriques : avec référence à la zone franche économique de Bellara, Communication présenté au séminaire international sur les Zones franches, Jijel 1997.

³ Ibid.

Tableau : 1.4. Degré d'ouverture sur l'extérieur des nouvelles économies industrielles

Pays	Ouverture forte	pays	Ouverture faible
Corée du Sud	30 %	Mexique	6,7 %
Taiwan	55 %	Brésil	7 %
HongKong	81 %	Espagne	10,4 %
Singapour	134 %	Grèce	11 %

[Source : Banque Mondiale, 1983]

Selon les pays, au cours de la période 1985-1995, le ratio varie de 50 % à 70 % en Amérique latine et de 50 % à 70 % en Asie du Sud Est. Singapour et HongKong ont des ratios qui dépassent les 100 %, respectivement 360 % et 300 % en 1994, grâce à leur rôle de villes Etats Commerciales. D'après les observateurs, les bonnes performances des NPI de l'Asie du Sud Est sont dues, d'une part à la délocalisation des FMN, au milieu des années 1970, et d'autre part, au rôle interventionniste de l'Etat.

En premier lieu, les FMN ont délocalisé un certains nombres d'industries en quête de bas salaires et à une main d'œuvre trop chère et exigeante dans les pays industrialisés. Si, au début, dans les pays hôtes la main d'œuvre abondante et à bon marché n'était pas qualifiée, l'installation des filiales des FMN a exigé :

« - une meilleure formation de la main d'œuvre ;

- la suppression partielle des barrières douanières dans les pays de l'OCDE qui ont laissés entrer les produits manufacturés originaires des pays en voie de développement ;

- l'intervention de l'Etat, dans bien des cas partenaire dans les entreprises qui

- faisaient appel aux capitaux étrangers, pour orienter dans une certaine mesure

- l'intervention du capital national ;

- une situation politique et sociale stable et une classe dirigeante accueillant sans réticence le capital étranger »¹.

Ces mesures ont favorisé l'afflux de capitaux internationaux ce qui a permis le

¹ Diana Hochraich (2000), op.cit., p.19.

développement d'une activité financière génératrice de croissance. Les opérations de

« titrisation des dettes, la levée des restrictions sur les avoirs détenus par les étrangers, la privatisation des entreprises ont accru la taille des marchés boursiers : en Asie du Sud Est, la capitalisation boursière est passée de 79 milliards de \$ us en 1983 à 1430 milliards de \$ us 10 ans plus tard »¹.

Au total, les PED se sont accaparés, en 1978, 13 % des investissements globaux réalisées par les FMN dont 55 % uniquement pour les NPI². Cette activité a permis une augmentation significative des investissements surtout dans les NPI d'Asie du Sud Est, comme le montre le tableau (1.5) ci-dessous.

Tableau : 1.5. Investissements en Asie et en Amérique latine, (U = % du PIB)

	1985	1990	1994
Amérique latine	20	21	22
Pays émergents d'Asie	27	29	34

[Source: E. Kesler et al. (1997), op.cit., p.323.]

En comparaison au modèle de substitution d'importation qui a débuté à partir de capitaux locaux, la production des exportations a démarré grâce à l'afflux de capitaux étrangers. Malgré leur base nationale " les entreprises globales " sont venues de " nulle part " ou de " partout ". Au début des années 1970, la capacité d'absorption des pays d'accueil était limitée, la plupart de la production est exportée. Ces entités filiales des FMN sont d'origine américaine, japonaise, européenne et enfin de période de la diaspora chinoise comme le montre le tableau (1.6) dans le cas des trois pays de l'Asie.

¹ E. Kesler et al. (1997), Economie politique contemporaine, Armand Collin, Paris, p.323.

² Dominique Redor (1985) : La multinationalisation des entreprises: des stratégies mondiales, les multinationales confrontées au pouvoir des Etats, collection profil, économie/sociologie, Hatier, Paris, pp.20 et 21.

Tableau : 1.6. Les investissements étrangers dans les NPI d'Asie selon leur provenance,

(U = 10⁶ \$ us)

pays	1990	1991	1992	1993
<u>Corée du Sud</u>				
Japon	236	226	154	286
Etats-Unis	317	296	380	340
Europe	207	823	282	306
Autre	43	51	79	112
Total	803	1396	895	1044
<u>Singapour</u>				
Etats-Unis	391	415	490	483
Japon	240	398	357	532
Europe	11	55	185	41
Autre				
Total	1225	1431	1730	1957
<u>Taiwan</u>				
Etats unis	540	588	183	207
Japon	826	527	417	272
Europe	282	161	164	214
Autre	366	223	305	397
Sous total	2080	1559	1149	1090
Chinois d'outre mer	220	219	312	123
Total	23000	1780	1461	1213

[Source : OCDE (1994), Politiques industrielles dans les pays de l'OCDE, Paris, p.197]

Ces flux financiers étaient la contre partie de la délocalisation industrielle et provenaient des pays de l'OCDE. Ils sont constitués d'aides publiques, d'IDE, banques commerciales, capitaux publics et capitaux privés ¹.

¹ Diana Hochraich (1998), Globalisation de la production industrielle des exportations : une sortie du sous développement ? Revue de l'IRES, n° 27, p.78.

En second lieu, nous évoquerons le rôle de l'Etat comme support de la réussite économique de l'Asie du Sud Est. Pour cela, nous nous référons au caractère interventionniste de L'Etat coréen.

La Corée du Sud représente l'archétype sur lequel s'appuient, en général, les experts de la Banque Mondiale, pour dicter la liaison de " l'ajustement réussi " et le triomphe du libre jeu des forces du marché. En Corée du Sud, la promotion des exportations n'est pas nouvelle. Elle a été, déjà, encouragée par le gouvernement coréen en 1948, à l'aide de mesures incitatives telles que :

- le financement préférentiel aux activités exportatrices ;
- l'octroi de primes à l'exportation avec attribution préférentiel de devises en 1951, et ;
- l'exonération des droits de douanes sur les intrants utilisés pour la production des produits manufacturés à l'exportation, en 1957 ¹. Contrairement au schéma préconisé par l'OCDE, déjà dans les années 1970, en particulier en Amérique latine où l'on commence d'abord à faire de l'import-substitution avant de démanteler les barrières douanières, de libéraliser et de promouvoir les exportations. Dans ce sens, la stratégie coréenne a un caractère particulier car elle s'appuie sur deux principes :

Le premier principe c'est " exporter pour importer ". Les exportations étaient sacrées pour les coréens parce qu'exporter c'est un devoir national. Il fallait exporter pour acquérir des devises indispensables pour importer les intrants nécessaires au procès de production et à la croissance continue de l'économie. Selon cette perspective, le gouvernement coréen a mis : « *un système de compensation industrielle selon lequel l'accès au marché intérieur – marché intérieur fortement protégé jusqu'à maintenant, quelles que soient les annonces de libéralisation – est devenu un privilège concédé par l'administration à ceux qui prenaient l'engagement d'exporter et qui effectivement exportaient* » ².

Fréquemment, les réunions du conseil des ministres, élargies aux présidents des grands groupes industriels et les responsables d'associations industrielles, se réunissaient pour faire le point sur la question sur l'exportation. Aujourd'hui ces réunions ont disparu et ont été remplacées par des rencontres qui ont pour thème : " la technologie et la maîtrise des technologies de plus en plus avancées ".

¹ Bak-soo Kim (1987), op.cit., p.54.

² Pierre Judet (1988), « De la planification bureaucratique au libre jeu des forces du marché », Document ronéotypé, ISGP, Alger, p.16.

Le deuxième principe est : " la maîtrise des flux externes ".

Des agences d'inspection et de contrôles spécialisés ont été créées dans le but est de

promouvoir l'industrie nationale et d'écarter tout produit et projet susceptible de menacer l'industrie nationale. En définitive, sous des dehors " libéralisant ", l'Etat coréen a mené une politique interventionniste. Ce qui est remarquable en Corée, c'est que l'Etat est omniprésent par : « ... *l'action des ministres, des fonctionnaires, de l'office de planification économique, des différents départements ministériels et organismes annexes, le gouvernement a occupé l'environnement industriel. Ayant participé à la planification, aux négociations avec les fournisseurs étrangers, à la création ou à la direction d'entreprises invitées à utiliser des technologies étrangères, en leur procurant les fonds, l'équipement et le personnel nécessaires, en ayant été présents lors de la construction de l'usine, de démarrage des installations, puis de leur fonctionnement et de leur amélioration ultérieure, les fonctionnaires de l'Etat ont rapidement été au fait des manquements aux plans de travail et des insuffisances matérielles et humaines. Il a été plus facile d'imposer des contrôles, et des contrôles plus efficaces, puisque les contrôleurs étaient constamment présents sur le terrain* »¹.

Certes, les contrôles les plus stricts des années 1960-70 ont été assouplis. Mais, malgré tout, la gestion ferme de tous les organes officiels reste la norme.

En résumé, l'Etat coréen est capable de combiner toute une série de stratégies qui font que, sous des dehors " libéralisant ", nous avons affaire à un Etat interventionniste, efficace et répressif.

Pour souligner le rôle de l'Etat dans le développement il serait, peut être, utile de revenir à la distinction, que faisait Gunnar Myrdal, au début des années soixante, entre l'Etat " mou " et l'Etat " dur " L'absence d'entrepreneurs dit-il a poussé l'Etat à planifier et gérer l'économie. C'est ainsi que s'est installée la bureaucratie en Asie du Sud. Il insinuait l'Inde, le Bangladesh et l'ensemble de la péninsule indienne. L'installation d'un contrôle discrétionnaire qui tend à freiner la dynamique économique plutôt qu'à la promouvoir. Dans ce cas, on est en présence d'un Etat autoritaire, d'un Etat " mou ". Les Etats " durs " sont ceux qui sont : « *exempts de corruption, qui sont en mesure d'utiliser efficacement les instruments dont ils disposent, qui s'appuient enfin sur une forte cohésion sociale et*

¹ John Enos (1986), " Korean industrial policy " , Pormetheus, Volume 4, n°2, December , p.245.

*culturelle [...] l'Etat japonais, plus concentré mais beaucoup moins envahissant et omniprésent est un Etat " dur " »*¹. En conclusion, même si le politique et l'économique demeurent intimement liés, il n'est pas dans notre sens de lier autoritarisme et industrialisation et moins encore croissance économique. Sachant que dans toutes les

expériences de développement où l'Etat était répressif la situation a débouché sur une exploitation de la main d'œuvre. De même, on explique la répression par la très grande inégalité de répartition du revenu et des richesses que procure la politique d'industrialisation. Toutefois, quatre ensembles de facteurs sont communs à la stratégie d'ouverture des NPI de l'Asie du Sud Est ².

Premièrement, les gouvernements se sont fixés comme objectifs la mise en œuvre d'un essor économique. Ils ont circonscrit la corruption et les situations de rente pour les substituer par la croissance économique. Par ailleurs, l'Etat a encouragé les ressortissants étrangers, qui détenaient des capitaux, à investir leurs capitaux dans le pays.

Deuxièmement, la gestion des économies était saine. Il n'y a pas trop de déficit budgétaire. L'inflation modérée et les taux de change gravitent autour de ceux fixés par le marché.

Troisièmement, la flexibilité des marchés était importante. Les marchés du travail n'étaient pas entravés par les contrôles. En dépit de l'encadrement du crédit, les emprunteurs non favorisés pourraient chercher des prêts sur des marchés de crédits parallèles et actifs (Corée du Sud et Taiwan) ou sur les marchés étrangers, comme c'est le cas des cinq autres pays.

Quatrièmement, les importateurs avaient le droit d'importer et de vendre à des prix voisins du marché mondial.

3.3. Les limites de l'ouverture sur l'extérieur

L'ouverture sur l'extérieur et l'application du libre jeu des mécanismes du marché serait à l'origine du miracle asiatique. Toutefois, la dévaluation du baht thaïlandais a précipité la crise. Car, les points faibles " du modèle " étaient perceptibles. Ces derniers peuvent être énumérés comme suit :

a) la perte de compétitivité remet en cause la croissance

Au fond la spécialisation des NPI repose sur l'avantage comparatif du facteur travail moins coûteux. Au cours de la période 1985-96, les augmentations de salaires ont dépassé celles

¹ Pierre Judet (1986), op.cit., p.22.

² Malcolm GILLIS et al. (1998), op.cit., p.658.

de la productivité ¹ ce qui s'est traduit par une perte de compétitivité vis-à-vis des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon ². En fait, le travail se résume au travail des femmes, de 18 à 26 ans, dans des fabriques de confection et d'assemblage de produits électroniques et

comme les gouvernements n'ont pas répondu aux besoins nécessaires en matière de formation, la productivité du travail reste faible. A l'exception de la Chine, tous les NPI d'Asie ont tendance à perdre l'atout d'une main d'œuvre moins chère. Cette situation engendre un phénomène de délocalisation inverse des IDE vers d'autres pays où la main d'œuvre est relativement moins coûteuse, en l'occurrence en Chine continentale, au début des années 1980. Cette délocalisation industrielle entraîne des déficits de la balance de paiements qui à son tour engendre une fuite de capitaux qui affectera profondément la croissance économique des NPI.

b) Le problème de transfert de technologie

En général, les transferts de technologie sont difficiles à réaliser. Ils se composent des licences, des équipements et de la coopération. Il est difficile, aussi, d'évaluer leur prix. Car le transfert de la technologie s'effectue de la firme mère vers sa filiale dans le but de masquer les prix de transfert. En plus, la recherche se fait dans le pays d'origine et qu'une infime partie seulement des résultats est transférée au pays d'accueil. Les firmes qui détiennent la technologie, elles imposent des barrières à l'entrée et ne transfèrent que les connaissances que lorsque celles-ci sont devenues biens publics. Les connaissances scientifiques et techniques sont généralement sous le contrôle strict des sociétés mères, les multinationales. Par ailleurs, de nombreux autres facteurs structurels rendent le transfert de technologie impossible. Le niveau de qualification de la main d'œuvre locale est faible.

c) Une forte dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs

En général, l'industrialisation tirée par les exportations des NPI de l'Asie du sud-Est se résume à des cas d'assemblage qui ne laissent aux entreprises locales qu'une infime partie de la valeur ajoutée. En outre, cette production nécessite des investissements or dans la plupart de ces pays l'investissement est supérieur à l'épargne nationale. En conséquence, il s'ensuit un déficit de la balance courante, parfois très élevé. En outre, les échanges entre ces

¹ Diana Hochraich (1998), op.cit., p.86.

² « Lorsqu'un faible niveau de salaire est mis en rapport avec un niveau de productivité plus faible, les coûts salariaux par unité produite sont supérieurs à ceux des Etats-Unis, malgré la faiblesse du taux de salaire », la Corée du Sud, les Philippines, la Thaïlande et l'Inde sont dans cette situation, voir : Diana Hochraich (2000), op.cit., pp.20-21.

pays portent surtout sur les produits semi finis. Dans la plupart de pays émergents, la demande locale ne peut s'y substituer à la demande d'exportation si cette dernière s'affaiblit. Cette situation peut conduire à trois principaux problèmes.

- Si pour une raison ou une autre, la demande d'exportation faiblit, la demande locale faible

ne peut pas absorber la production nationale parce que l'échange régional est concentré surtout sur les produits semi finis.

- « *l'investissement étant largement financé par les IDE et lié aux exportations, sa croissance ralentirait en même temps que celle-ci, ce qui provoquerait un ralentissement de la demande. Malgré cela, le déficit de la balance commerciale ou même de la balance courante persisterait peut-être car une partie des biens de consommation devrait être importée, ces pays étant incapables de produire certains de ces biens en raison d'une structure industrielle trop spécialisée. Mais le montant des IDE serait très faible pour financer le déficit ce qui compromettrait la position extérieure du pays.*

- *En conséquence, les gouvernements rencontreraient de telles difficultés pour équilibrer la balance extérieure qu'ils écarteraient toute tentative de relance de la demande intérieure, cette dernière faisant accroître les déséquilibres externes »¹.*

d) L'afflux de capitaux étrangers fragilisent le système bancaire

Dans la mesure où l'ouverture financière conditionne l'accès au financement international, les pays émergents ont facilité l'entrée massive des capitaux, quelle que soit leur forme, de portefeuille, IDE ou prêts bancaires. Pour s'y faire, ces pays ont offert des conditions très avantageuses. L'entrée de ces capitaux accroît la masse monétaire, source d'inflation et d'une croissance du ratio crédit/PIB, ce qui dégrade la qualité des crédits. Dans une atmosphère de liberté et d'instabilité financière, les capitaux investis – dans les NPI de l'Asie du Sud Est², au Mexique, Argentine et en Turquie – etc., ont été financés par des capitaux privés à court terme. Ces capitaux sont frileux et volatiles, à la première alerte ils fuient la zone³. En conséquence, ces facteurs favorisent la surchauffe et l'apparition de " bulles spéculatives " donc la crise financière. Le pays rebascule dans l'incapacité de paiements de la dette extérieure et le FMI est réticent sur ce point car

¹ Diana Hochraich (1998), Globalisation, industrialisation, sous-développement, Revue de L'IRES n°27. p.92-93.

² Idem, pp.88-89.

³ Jean-Marc Fontaine (1995), op.cit., pp.82-84.

Il exige un autre ajustement structurel. Ainsi, les pays émergents reviennent aux remèdes préconisés par le FMI, beaucoup plus l'écrasement du pouvoir d'achat des salariés que de

lutter contre la corruption des gouvernements.

Conclusion du premier chapitre

Historiquement, les pays qui avaient accédé à l'indépendance politique, d'après guerre, et accusaient un retard de développement avaient le choix entre trois options fondamentales de développement économique : une logique de soumission / intégration à l'économie de marché ; une logique en rupture avec le modèle capitaliste dominant et, enfin

une logique d'introversion cherchant à créer des structures d'un système productif local.

Or, ces options avaient en commun les caractéristiques des modèles théoriques fondateurs, des années 1960, qui reposaient sur quatre piliers :

- priorité à l'investissement industriel ;
- relative fermeture au marché mondial, et industrialisation par substitution d'importations ;
- intervention active de l'Etat, et ;
- déficits extérieurs couverts par un apport extérieur.

D'une manière générale, le modèle d'industrialisation a fonctionné pendant une quinzaine d'années, puis il rentre en crise à la fin des années 1970. Il sera victime des contraintes extérieures et de ses propres déviations. *« Par delà la crise du modèle industriel, c'est une crise des modalités de gestion des économies, et en particulier, de la notion d'Etat-entrepreneur. »*¹ Or, l'analyse comparée des stratégies d'industrialisation des PED avec l'expérience des NPI montre l'essoufflement des modèles de développement tournés vers l'intérieur. En outre, les performances remarquables enregistrées par les NPI ont eu un double effet.

D'une part, les taux de croissance, sans précédent, enregistrés et l'expansion encore plus rapide des exportations des produits manufacturés, l'augmentation de l'emploi et l'amélioration de la distribution, tous ces facteurs rassemblés appuient la thèse des adeptes de la BM. Selon laquelle *« les économies qui permettent aux mécanismes du marché d'établir une structure d'équilibre des prix et des stimulés, peuvent se développer grâce à leur avantage comparatif »*². Depuis, l'expérience des NPI est perçue comme modèle de référence dans l'élaboration des stratégies des PED : *«...les politiques tournées vers l'exportation se traduisent par un meilleur résultat de la croissance que les politiques qui*

¹ Jean-Marc Fontaine (1995), « Politiques et stratégies de développement : d'une impasse à une autre », Les cahiers français, n°270, mars avril, pp.75-76.

² Colin Kirkpatrick, (1988), « L'industrialisation tournée vers les exportations et la répartition des revenus dans les NPI d'Asie », Revue Tiers monde, Tome XXIX, n° 115, Juillet septembre, p.569.

privilégient la substitution des importations. Ceci est du au fait que les politiques d'exportations, qui stimulent de la même manière les ventes sur les marchés nationaux et internationaux, débouchent sur une allocation des ressources en fonction de l'avantage comparatif, permettant une plus grande utilisation de la capacité de production ainsi que des économies d'échelle, engendrent des améliorations technologiques pour lutter avec la concurrence étrangère et contribuent, dans un contexte de main d'œuvre en surnombre à

exporter les emplois. »¹ Toutefois, ces résultats doivent être nuancés. Si, l'intervention de l'Etat dans le cas de la stratégie autocentrée et de l'ISI a échoué, à l'exception de Hong- Kong, la croissance reposant sur l'expansion des exportations s'est accompagnée de l'intervention de l'Etat. La grande découverte, des années 1980, est celle de l'intervention de l'Etat. L'opinion reconnaît clairement le mérite de l'intervention des pouvoirs publics dans le choix et le suivi de l'orientation commerciale dont l'impact apparaît directement sur la stratégie globale des NPI² [la promotion des exportations des produits manufacturés sous la vigilance de l'Etat]. A titre indicatif, l'omniprésence de l'Etat coréen comme " catalyseur " de la croissance économique réintroduit l'argument du facteur institutionnel.

Par ailleurs, dans le cadre des théories de la croissance endogène, implicitement les néoclassiques, acceptent l'intervention de l'Etat, du moins, les investissements dans le facteur humain et le capital public.

D'autre part, la croissance rapide des NPI a remis en cause la lignée des modèles fondateurs des stratégies industrielles de développement : le " Pig-Push " de Paul Rosenstein-Rodan (début 1940), la stratégie de " croissance équilibrée " de R. Nurkse (en 1952) et la thèse de la " croissance déséquilibrée " d'Albert O. Hirschman (en 1958).

En bref, la grande partie de l'opinion considère l'orientation interne comme un échec, et prône l'orientation externe. Cependant, l'orientation interne n'est pas contradictoire avec l'évolution externe mais elles sont complémentaires. Ainsi, le passage de l'import substitution à la promotion des exportations des produits manufacturés se pose en termes de transition de la gestion bureaucratique vers une gestion par les mécanismes du marché. Or, cette ouverture s'effectue dans un environnement hostile dominé par un pessimisme quant

¹ Bela Balassa (1978), Exports and economic growth, Journal of development Economics, vol. 5, p. 181-189.

² Jean-marc Fontaine (1994), op.cit., p.86.

aux débouchés des produits des PED sur le marché mondial. Et la tendance protectionniste des pays développés.

Mais, qu'en ai-t-il de la stratégie de développement dirigée de l'Algérie ? Confronté au phénomène de la mondialisation économique, l'Algérie va-t-elle utiliser, correctement ses ressources financières pour dépasser les contraintes enregistrées, pendant les années

1970-1980, et se tailler une place sur le marché mondial.

CHAPITRE 2

STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION

EN ALGÉRIE DE 1967 À 1990

A l'instar de beaucoup de pays en développement, l'Algérie est passée au cours des années 1980 d'une stratégie de développement à une politique d'ajustement structurel, élaborée en accord avec le FMI.

La première décennie de l'indépendance « *est celle de la prise en main, par l'Etat, des principaux leviers de commande de l'économie (nationalisation des intérêts étrangers, multiplication des sociétés nationales dans l'industrie et les services, étatisation de l'autogestion dans l'agriculture)* »¹.

Toutefois, la crise mondiale conjuguée aux distorsions structurelles affecte profondément la croissance en Algérie ². Alors, le décideur algérien décida de mettre en oeuvre de nouveaux mécanismes structurels de régulation de l'activité économique. Ces réformes économiques ont été amorcées timidement, à partir de 1980-1981 par la restructuration organique des entreprises publiques et une tentative de promotion du secteur privé. Initié en 1982, la restructuration financière avait pour objectif l'assainissement financier des entreprises publiques, elle vise la consolidation des comptes des entreprises publiques déficitaires. L'objectif principal de la politique de restructuration du secteur d'Etat est de le rentabiliser. Nous tenterons de voir dans quelle mesure les réformes entreprises ont atteint cet objectif ?

L'Algérie a progressivement opté pour l'économie de marché dès 1989-1990 et a ensuite accepté un programme d'ajustement structurel, élaboré et exécuté avec le FMI. Dès 1987, des signes annonciateurs de l'économie de marché font surface. La notion de propriété émerge comme cadre explicatif à posteriori des décisions économiques. En 1991, le gouvernement confirme déjà un accord préparant l'ajustement structurel.

Pour rendre compte des résultats globaux des différentes stratégies d'industrialisation nous présenterons dans ce chapitre les grandes lignes de la stratégie industrielle algérienne 1967-1980. La période sera appréciée à travers la présentation et l'analyse descriptive d'un Mini-bilan économique et social. On n'oubliera pas de souligner les carences et faiblesses enregistrées dans le secteur productif, les services et dans le domaine social, ayant conduit les pouvoirs publics à modifier le cours de la politique de développement (**section 1**). Le premier maillon de la nouvelle politique économique est la restructuration du secteur

¹ Hamid Temmar (1974), Structure de l'économie algérienne, SNED, Alger, p.76.

² « L'effritement de la rente pétrolière, la persistance d'un endettement extérieur élevé, l'incapacité du système productif à satisfaire la demande interne tant en biens d'équipement qu'en biens de consommation et, a fortiori, à prendre le relais des hydrocarbures comme source de financement de l'accumulation, contribuent à l'entrée en crise de l'économie et de la société algérienne » Document ronéotypé du Ministère de l'Economie, mai 1991.

industriel. Cette première batterie de réformes avait pour but d'améliorer l'efficacité de l'entreprise industrielle en vue de rendre l'économie algérienne plus performante (**section 2**). La portée de la stratégie de restructuration organique et financière sera perçue à travers l'analyse des critères macro-économiques et effets liés aux activités des entreprises publiques économiques (**section 3**).

Section : 1 Planification impérative et industrialisation : 1967- 1980

A l'indépendance, en 1962, l'Algérie poursuit une alternative de développement économique qui se veut une économie introvertie. L'Algérie opte, alors, pour un modèle de développement très ambitieux, basé sur les « industries industrialisantes » [Cf. encadré : 1.1]. Cette industrialisation, synonyme de développement dans le cas Algérien, est prévue par une série de textes doctrinaux ¹. Partant du programme de Tripoli à la charte de 1986, l'idéologie de développement repose sur les mêmes constantes. Même si d'une étape à une autre il y a des enrichissements. Nous n'avons pas enregistré de changements radicaux, ni de contradictions. Les améliorations ont été progressives et orientées tel que l'indépendance politique doit être complétée par l'indépendance économique. Au total les textes doctrinaux évoquent le développement économique. On signale aussi que la période post-indépendante a connu deux étapes, jusqu'en 1980. La période de transition, 1962-1966, a permis de mettre de l'ordre dans les structures de l'Etat et de préparer les conditions pour la réalisation d'un tout Etat. La seconde période consiste à l'application de la nouvelle politique économique de 1967 à 1978.

A l'époque, ce modèle d'industrialisation a engendré un discours dominé par le mythe du "développementalisme" ². Soucieux de faire le lien de causalité entre le modèle

¹ Promulgués pendant la guerre de libération, la proclamation du F L N et la plate-forme du " Congrès de la Soummam "(1956) ont un caractère politique ayant pour but la mobilisation de la population autour du F L N (Front de Libération National). Puis, le programme de Tripoli (1962), la charte d'Alger (1964) et les deux chartes nationales (de 1976 et 1986) ont été promulgués sous le règne de l'indépendance.

² Selon, M. Ourabah, dès le départ l'expérience algérienne incarnée d'avantage d'inconvénients. L'auteur résume l'expérience de développement de la manière suivante : « Le modèle algérien de développement est fondé sur un schéma « l'industrie industrialisante » basé lui-même " sur l'expansion des hydrocarbures et industrie lourde optant pour les technologies de pointe, voire des technologies très sophistiquées, en conséquence le développement des activités industrielles très « capital- intensive ». Ce modèle d'industrialisation est extraverti parce qu'il favorise l'industrie d'exportation au détriment de l'industrie de consommation (marché intérieur). Il est en conséquence peu créateur d'emplois parce qu'il a rejeté le développement des secteurs de l'agriculture et de l'industrie légère pourtant labour intensif. Il privilégie trop la courte période au détriment du long terme parce qu'il fonde sa croissance trop exclusivement sur l'exploitation d'une seule ressource non pérenne, les hydrocarbures... » (OURABAH Mahmoud, Le discours « à la mode » et les stratégies réelles d'industrialisation, in revue du Tiers monde Tome XXIX – N° 115, Juillet septembre 1988, PUF, Paris, PP.855-864

de développement et les changements qui vont suivre, nous présentons à une brève analyse rétrospective de la période d'industrialisation 1967-80. La mise en évidence des acquis et distorsions enregistrées vont constituer le fil conducteur de passage, voire les justifications d'un passage de l'économie administrée vers les réformes économique en Algérie. A cet effet, l'analyse suivra les étapes suivantes :

- Application du modèle avec références aux différents plans ;
- Les résultats acquis et enfin les problèmes relevés.

1.1. La stratégie d'industrialisation 1967-1978

Après quelques années d'hésitation (1962-1966), qualifiées de période d'attente, L'Algérie rejette les solutions néo-libérales et s'engage dès 1967 sur la voie d'industrialisation. Les politiques poursuivies visaient surtout une introversion de l'économie, la résorption du chômage, l'atténuation de l'inflation et la restructuration du commerce extérieur. Ces politiques avaient, en générale, pour fondements théoriques la trilogie " industrialisation, intégration et introversion ". Ces concepts se réfèrent à la théorie tiers-mondiste de développement, ayant connu un grand essor au début des années 1960 ¹.

1.1.1. Fondements théoriques

La stratégie d'industrialisation Algérienne 1967-1978 s'inspire de l'expérience soviétique de développement. On attribue sa formulation aux travaux théoriques et modèles économiques de K. Marx, G. Feldman, F. Perroux, et A.O. Hirschman [Cf. encadré : 1.1]. Au cours de la première phase (1967-73) de développement la priorité a été donnée au premier secteur (industries lourdes) conduisant à la production des biens d'équipement. La consolidation de la base matérielle de l'industrie de transformation et de la révolution agraire a été au cours du deuxième septennal (1974-80). Ensuite l'accent a été mis sur une dynamique de développement interne basé sur l'expansion prioritaire des industries industrialisantes. L'industrie industrialisante est considérée comme une théorie explicative du développement économique (M.E. Benissad: 1974), et pour Abdelatif Benachou (1980) elle constitue le modèle théorique de base de l'accumulation en Algérie. Cependant, pour De Bernis, les industries industrialisantes sont celles qui entraînent : « *une modification des fonctions de production* » ². Le professeur Hocine Benissad définit l'industrie industrialisante comme : « *...une unité de production qui exerce des effets asymétrique et irréversibles sur l'environnement*

¹ Hamel Benaouda (1983), système productif algérien et indépendance nationale, OPU, Alger, P.1

² Hocine Benissad (1979), économie du développement de l'Algérie, OPU, Alger, P.24

social et institutionnel ainsi que sur les activités productives situées en amont et en aval de sa propre production etc. » ¹. Il est possible de les expliquer en revenant à l'analyse des effets d'entraînement. François Perroux, s'intéressant aux problèmes de croissance dans les pays développés, a constaté qu'elle n'apparaît pas uniquement dans un seul lieu mais dans plusieurs points appelés « pôles de croissances » à des intensités différentes. Si dans les pays développés on utilise souvent le concept « croissance » dans les PVD on préfère plutôt le vocable « développement ». C'est pourquoi, les pays candidats au développement industriel multiplient les « pôles de croissances » inter reliés de l'économie nationale.

Cette idée de classification industrielle permet de souligner que les effets d'entraînement ont un caractère double :

Les effets d'entraînement en amont (ou influence par les achats) et l'idée de mise à la disposition de l'économie d'ensembles nouveaux de machines revient, en revanche, à privilégier des effets d'entraînements en aval (influence par les ventes). En Algérie, ces effets sont propres aux activités industrielles de base, comme la sidérurgie d'El-Hadjar à Annaba, l'industrie mécanique de Constantine et Alger, la pétrochimie d'Arzew et Skikda, l'électronique de Sidi-bel-abbès, les matériaux de construction, l'extraction minière et l'énergie. Enfin, la condition de base du modèle de développement est la recherche d'un taux accéléré de la production et de l'emploi qui ne peut être réalisé qu'avec la mise en place d'industries industrialisantes.

1.1.2. Caractéristiques de la stratégie

Lors de la mise en œuvre du modèle le rôle de l'Etat a été privilégié. La conduite d'une politique volontariste était une des exigences du modèle. Dès 1963, les pouvoirs publics vont procéder à une nationalisation des principaux secteurs clefs de l'économie (mines, les hydrocarbures, banques, commerce interne et externe. Sur la période 1963-1984, quatre plans successifs vont rythmer l'évolution de la structure des investissements en Algérie. « *Le secteur des hydrocarbures tient une place de choix dans, à la fois des fonds de financement, mais aussi comme secteur bénéficiaire de ces mêmes capacités de financement* »².

1.1.2.1. Les ressources du fonds d'accumulation :

En début de période, les ressources sont occasionnées par l'épargne interne, les

¹ Hocine Benissad H. (1980), l'économie contemporaine, Série que sais-je? Paris, PUF, P.26.

² Mahieddine Hedli (1987), Commerce Extérieur et Développement économique : Le cas algérien, thèse, IREP, UPMF, Grenoble, P.57.

revenus pétroliers, les ressources de l'immigration et les ressources extérieures comme les reflète le tableau (2.1) suivant :

Tableau : 2.1. Origines des sources de financement du Fonds d'accumulation 1967-1982,
(U = % et D.A.)

	1967-69	1970-73	1974-77	1978-79	1980-82
Epargne interne	39,3	39	19	-	-
Revenus pétroliers	26,6	24,6	49	57	57
Ressources de l'immigration					
Ressources extérieures	21,4	13,6	6	-	-
	12,7	20,8	22	-	-

Total : En (%)	100	100	100	100	100
En milliard D.A.	12,5	38,8	121,2	107	218

[Sources : MPAT et M. Raffinot (1982), Les paysans, l'Etat et l'accumulation du Capital : Cas algérien 1962-1978, Thèse, Lille 3, 1982].

L'évolution de ces ressources montre la prépondérance des relations économiques externes dans l'économie algérienne et la place des hydrocarbures dans le fonds d'accumulation. « *Les ressources extérieures (hors ressources pétrolières) occupent une place non négligeable. Les crédits fournisseurs et les emprunts contractés sur le marché international vont occasionner une forte évolution de la part de l'apport privé international dans le financement du vaste programme d'investissement mis en place par l'Etat* »¹.

1.1.2.2. Evolution de la structure des investissements publics de 1967 à 1984

Au cours de la période 1967-1984, quatre plans successifs vont rythmer l'évolution des investissements. Le premier programme triennal 1967-69. Puis, il a été suivi par deux plans quadriennaux 1970-73 et 1974-77, Les périodes 1978-1979 qui ont enregistré des investissements hors plan et le quinquennal 1980-1984. Le triennal avait pour objectif principal la mise en place des conditions de base sur lesquelles les autres plans devaient suivre. Du point de vue investissement, la place des ressources pétrolières vont être grandissantes², lors des deux plans quadriennaux (1974-77 et 1977-79) comme Le montre

¹ Mahieddine Hedli (1987), Commerce Extérieur et Développement économique : Le cas algérien, thèse, IREP, UPMF, Grenoble, P.57.

² A l'époque, grâce aux revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures, l'Algérie a acquis une certaine crédibilité qui lui a permis de prêter sur la marché extérieur, cette situation a été soulignée par Benissad, comme suit : « ...comme moyen de paiement international et comme critère de solvabilité pour l'investissement indirect des grandes banques privées étrangères », Hocine Benissad (1979), op.cit., P.25.

le tableau (2.2.) ci-dessous :

Tableau : 2.2. Distribution des investissements actualisés des branches Industrielles, en % et D.A.

secteurs	1967-69	1970-73	1974-77	1978-79	1980-84
----------	---------	---------	---------	---------	---------

Agriculture, Hydraulique	20,5	11,9	7,4	7,4	11,9
Industrie :	53,6	57	61,2	62,1	40,1
Dont : Hydrocarbures	(27,5)	(26,7)	(30,1)	(30)	(15,7)
BTP	-	1,8	2,8	2,4	-
Infrastructure économique	4,3	5,2	5,7	5,4	9,5
Habitat et urbanisme	2,6	4,1	7,1	9,4	15
Enseignement et format.	9,2	8,4	4,9	5,7	10,5
Infrastruct. soc. et adm.	7	8,6	3,2	2,4	4
Autres	2,8	0,4	7,8	5,2	7,4
Total : en (%)	100	100	100	100	100
En milliards (D.A.)	9,6	38,8	121,23	107,43	400

[Source : MPAT: 1980 et 1989]

Le choix de l'industrie lourde est une réponse que l'on retrouve dans la charte nationale de 1976 qui affirme à juste titre: « *L'industrialisation est certainement l'un des phénomènes qui marqueront le plus le visage économique de l'Algérie indépendante* » ¹.

Les deux plans quadriennaux vont intensifier la mise en oeuvre de la stratégie par la démultiplication des investissements publics. « *Ainsi, l'investissement brut planifié des entreprises publiques et de l'Etat est passé de 7,561 milliards de Dinars en 1967 à 44,4 milliards de Dinars en 1977 pour atteindre le sommet vertigineux de 57,7 milliards de dinars en 1978* » ². A cet effet, la part de l'investissement public dans l'industrie, l'agriculture et les services, durant la période 1967-1977, a été ventilé selon le tableau suivant :

¹ FLN, RADP (1976), Charte Nationale 1976, éditions populaires de l'armée, Alger, P.166.

² Christian Palloix (1980), industrialisation et financement lors des deux plans Quadriennaux (1970-1977), Revue Tiers-monde, Tonne XXI -N°83/Juillet Septembre 1980, PUF, PP.534 et 535.

Tableau : 2.3. Evolution de la structure des investissements planifiés et actualisés par secteurs économiques de 1967 à 1977, (U = %)

	1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	P (*)	A (*)	P (*)	A (*)	P (*)	A (*)
Industrie	60	80	65	70	64	70
Agriculture	20	10	20	14	12	08
Services	20	10	15	16	24	22
Total	100	100	100	100	100	100

(*) P= Planifié ; A= Actualisé

[Source : MPAT 1980 : 2]

Du tableau (2.3) ci-dessus, on déduit que la part de l'investissement du secteur industriel est prépondérante. Elle compte pour 80% environ de l'investissement public global lors du triennal et 70% pendant les deux plans quadriennaux. La répartition des investissements laisse apparaître que la part relative allouée à l'agriculture avoisinait les 14% pendant le premier plan quadriennal puis elle chuta à 8% pendant le second plan quadriennal. La faiblesse de l'investissement dans l'agriculture est due essentiellement à l'attrait qu'exerce le modèle de développement à entraîner la concentration des efforts sur le secteur industriel. En bref, durant les trois plans, le montant de l'investissement planifié global alloué à l'industrie s'élève à 65,8 milliards de dinars. Mais le montant total des investissements publics réalisés s'élèvent à 99,86 milliards de dinars dont 36 milliards de dinars pour le secteur des hydrocarbures, 28460 millions de dinars pour l'industrie de base, 5070 millions pour Les industries de transformation et 4620 millions pour les mines et l'énergie électrique. La mise en évidence de l'investissement industriel pendant les années 1970 nous permet de déduire que la politique économique des années 1970, considérait certaines branches industrielles comme stratégiques telles que la sidérurgie, la métallurgie et l'électricité. Donc l'important pour la stratégie d'industrialisation est de mettre l'industrie lourde comme principale branche par rapport aux autres branches industrielles. On note cette seconde caractéristique aisément dans la distribution des investissements industriels que reflète le tableau (3.3), qui laisse apparaître que la stratégie de développement repose sur l'industrie lourde, dans laquelle figure les hydrocarbures, la

métallurgie, la sidérurgie et l'électricité, qui comptait pour 70% de 1967 à 1969 et avait atteint 80% du total investi par l'Etat en 1977. L'industrie lourde, constitue donc la clef de voûte du développement économique et social, en articulation avec les autres secteurs de l'économie. Un des buts visé est d'arriver à une substitution d'importations.

L'autre remarque que l'on peut tirer, c'est que les hydrocarbures s'accaparent 50% des investissements publics alloués à l'industrie lourde ¹. Les industries légères (textiles, cuir, agro-alimentaire) ont reçu 25% en 1967 et 15% des investissements industriels de 1967 à 1977 ².

Donc, on conclut que le modèle de développement confère la priorité à l'investissement dans l'industrie de base (ISMME) et dans les activités liées aux hydrocarbures. Soucieux de présenter rapidement la stratégie Algérienne de développement, nous nous sommes permis de schématiser la circulation des ressources entre les secteurs économiques, comme suit :

¹ MPAT (1980), Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Bilan Décennal 1967-1980, Alger, p.15

² Idem.

Figure : 2.1. Ecoulement des ressources et objectifs d'industrialisation, 1976-1980

HYDROCARBURES

Fertilisants

ISMME

Aciers

Pesticides
Plastics

Moteurs
Tracteurs
Electricité

Produits raffinés

Industries légères

Textile ; Travaux du cuir
Agro-alimentaire

Emballages, ustensiles,
Jouets, etc.

AGRICULTURE

Objectifs planifiés : but

Economiques :

- Substitution d'importations
- Economie de devise

Sociaux :

- Niveau de vie élevé
 - Moins de chômage
 - Moins d'inflation
-

[Sources : Hocine Benissad 1980 : 27; Saliha Rahou : 1985: 68]

Dans le temps, la stratégie d'industrialisation Algérienne, 1967-1978 s'étale sur deux grandes périodes : au cours du premier septennat (1967-73), il s'agissait de construire l'économie nationale, projeté à l'horizon 1980. Trois objectifs ont été visés :

- L'implantation d'industries de base : les industries sidérurgique mécanique et électriques pour amorcer et élargir la capacité d'absorption de l'industrie ;

- L'amorce d'une politique agraire d'attente par l'attribution de prêts aux petits et moyens paysans ;
- De préparer le processus de révolution agraire.

Au cours du second septennat (1974-1980), il s'agissait de consolider la base matérielle de développement national par :

- L'amorce d'industries de transformation qui, utilisant les produits industriels et agricoles, doivent être capables d'aider l'industrie de base à résorber le chômage ;
- La mise en application de la révolution agraire ;
- L'élargissement du marché extérieur à d'autres partenaires économiques ;
- La disponibilité des produits alimentaires à la population urbaine ;
- La possibilité de construction de complexes agro-alimentaires.

Cette deuxième phase de l'industrialisation pourra assurer le relèvement de l'agriculture par la fourniture d'intrants (tracteurs, engrais, produits phytosanitaires et électricité), la résorption du chômage et l'atténuation de l'inflation par l'effort conjoint que doit réaliser l'industrie et l'agriculture.

Grosso modo, la stratégie visait la concrétisation de tous ces objectifs dont on verra plus tard si ces résultats sont conformes à ces prévisions. Enfin, dans cet axe de transformation qu'a suivi la politique économique entre 1967-1978, nous analysons la croissance économique et industrielle durant les années 1970.

1. 2. Réalisation en termes économiques et Sociaux durant la Période 1967-1978

La présente sous section analyse l'évolution de la PIB (Production Intérieure Brute) et la performance du secteur industriel, durant les années 1970.

Dans la précédente sous section, on a vu que l'industrie lourde s'est accaparée la plus grosse part des investissements publics et qu'il lui a été réservé un rôle primordial dans la dynamique de développement. Elle devait entraîner, dans son sillage, par l'exercice d'effets d'entraînement, les autres branches industrielles et l'agriculture à la :

- création et l'expansion du secteur industriel dans son ensemble qui par ses effets, à son tour, conduira nécessairement à,
- l'augmentation de l'output du secteur industriel et ainsi il contribuera à la politique économique de substitution des importations et,
- l'agriculture, en recevant le matériel nécessaire de l'industrie, devait assurer « L'autosuffisance alimentaire » à l'horizon 1980.

Il y a aussi les contraintes internes et externes qui affectent le cours normal du développement préconisé. C'est pourquoi, compte tenu de toutes ces préoccupations et au moment où le pays est censé s'engager dans des réformes radicales, on estime qu'il est important aussi d'évaluer, dans une seconde section, les résultats socio-économiques durant la période 1967-1978.

1. 2. 1. Croissance Economique et Industrialisation

L'analyse de la stratégie d'industrialisation montre que la production globale en prix courants est passée de 14,6 milliards de dinars en 1967 à 86,8 milliards de DA en 1978 ¹, exprimée en prix courants de 1978, la croissance économique moyenne été de l'ordre de 7,2% de 1967-1978, soit 11% ; 6 % et 5 % respectivement pendant le triennal, le premier quadriennal et le second quadriennal ².

La première remarque qui s'impose, c'est que la PIB, en termes monétaires, a évolué positivement durant la période, mais en termes réels le taux de croissance a régressé. Cette divergence entre les taux monétaires et réels de croissance révèle :

- La présence de l'inflation et son aggravation durant les trois sous périodes,
- l'enregistrement du fléchissement de la croissance réelle de la production alors qu'en parallèle les masses d'investissement n'ont pas cessé de croître, comme le montre le tableau suivant :

Tableau : 2.4. Taux de croissance de la PIB et taux d'investissement, 1967-1978, U = (%)

	1967	1967-69	1970-73	1974-77	1978
PIB (en termes monétaires)	-	13	13.5	23	-
PIB (en termes réels)	-	11	6	5	-
Taux d'investissent	22.8	26.4	33.5	46.8	54.7

[Source : MPAT, 1980 : 48 - 50]

¹ MPAT (1980), op. cit., P.48

² Ibid, P.48.

Les données du tableau (2.4) ci-dessus montrent qu'en fin de période il fallait 6 fois plus de volume d'investissement pour réaliser la même croissance économique.

La question est donc la suivante : pourquoi, malgré cette formidable accumulation de capital, la croissance économique et les résultats des secteurs sociaux n'étaient pas

conséquents ? Pour répondre à cette question nous commencerons par une analyse sectorielle de la croissance.

1.2.1.1 Les hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures a atteint 14,2 milliards de DA en 1967 puis 24,6 milliards de DA en 1978. Ceci équivaut à une hausse de 5% en moyenne durant la période ¹. Le secteur des travaux pétroliers a enregistré un taux de croissance moyen annuel de 10 % ².

1.2.1.2 Les ISMME (Industries Sidérurgiques, Mécaniques, Métallurgiques et Electriques) et minerais

La production industrielle hors hydrocarbures a augmenté d'une façon régressive. L'industrie de transformation, les mines et l'énergie électrique ont presque stagné durant les années 1970.

Les ISMME ont réalisé un taux de croissance de 11,9 % au lieu de 25,5 % prévu par le second plan quadriennal et seulement 7,1 % réalisé au cours du second plan quadriennal qui prévoyait 23,4 % d'augmentation ³. Les matériaux de construction et les mines et carrières ont enregistré les plus faibles taux de réalisation comme le montre le tableau suivant :

¹ MPAT (1980), op. cit., P.57

² Ibid, P.58.

³ Ibidem, P.82

Tableau : 2.5. Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée en termes réels,

U = (%)

Désignation	1967-69	1970-73		1974-77		1967-78
	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Réalisé
ISMME	23,3	25,5	11,9	23,4	7,1	12,9

Matériaux de construction	21,3	14,4	3,1	31,6	23,3	16,1
Chimie-bois	13,4	19,4	10,4	25,2	9,7	10,1
Industrie agro aliment	10,5	6,7	11,9	10,0	3,5	7,7
Textiles et cuirs	6,1	15,8	10,8	14,2	2,6	5,4
Mines et carrières	25,9	19,8	7,3	24,2	2,6	9,4
Energie électret - eau	12,6	4,9	17,0	10,4	22,4	17,4

[Source : MPAT, 1980 : 82]

Même si cette faiblesse de production ne trouve pas de justifications claires, au total la production industrielle ne s'est pas accrue au rythme prévu pour plusieurs raisons. Cette question fera l'objet d'une analyse ultérieure.

L'autre critère d'appréciation de la stratégie de développement réside dans la mesure de l'efficacité du modèle théorique de développement et son application qui est relaté en termes d'intégration inter et intra branches de l'économie algérienne. Concernant l'évaluation de cette liaison possible, l'analyse serait orientée sur les faits suivants :

- l'étude par Andreff - hayab et les études similaires sur le tableau entrée-sortie de l'économie Algérienne, de l'année 1973 ;
- la tendance de l'output industriel et la demande des inputs importés ;
- l'évaluation de la croissance des différentes branches ;
- comment le secteur agricole a-t-il bénéficié des inputs industriels (machine, engrais, pesticide) et a-t-il contribué à la réalisation de l'équilibre de la balance des biens et services.

Quand Andreff et Hayab (1978) avaient étudié le modèle d'industrialisation en procédant à l'analyse du tableau d'Echange Inter industriel (TEI) de 1973 ¹, ils ont tenté d'isoler les branches industrielles par leurs effets à entraîner le développement d'autres

¹ Andreff et Hayab (1978), les priorités industrielles de la planification algériennes sont-elles vraiment industrialisante ? Revue Tiers-monde, Vol. XIX, N°76, PUF, pp.867-892.

branches de l'économie nationale. La conclusion générale de leur étude dégage une hiérarchie différente de celle prévue par les auteurs du modèle d'industrialisation.

Les hydrocarbures et les aciers n'ont pas démontré l'hypothèse selon laquelle ils devaient générer plus de liens. Cette qualité était atteinte plutôt par la pétrochimie. L'étude

entrée-sortie utilisée par Andreff et Hayab a été testée aussi par Khaled Sahbi (1980) lesquelles arrivent aux mêmes conclusions qui contredisent les objectifs planifiés. Quand Rahou, focalisant son analyse sur les effets industrialisants de la sidérurgie (en référence aux travaux d'Andreff et Hayab), ramène le rôle relativement industrialisant de la sidérurgie à l'environnement économique défavorable qui se résume en :

- Une série de goulots d'étranglement découlant de la préférence de produits étrangers aux produits locaux, à un certain moment la SONATRACH refusait l'utilisation des tubes SNS parce qu'ils ne sont pas de bonne qualité ;
- Du rôle de la planification (au sens large) dans la « propagation » des effets d'industrialisation de la sidérurgie ;
- Le sidérurgie constituée dans les PED est une industrie traditionnelle en comparaison de la sidérurgie nipponne. Par exemple, la sidérurgie Algérienne ne produit pas les aciers fins et de qualité. En fait le pays importe tous ces aciers fins et certains produits finis. En concordance avec cet aspect il est important de considérer le cas spécifique des produits finis et semi-finis lesquels produits disponibles localement et ceux qui importés pour six catégories de produits entre 1963-1980.

Tableau : 2.6. Evaluation de la structure des importations et part des produits sélectionnés dans l'utilisation et l'importation globale, 1963-1980, U = (%)

Catégories d'utilisation	1963	1966	1969	1973	1977	1980
Alimentation boissons	22,3	22,6	13,2	13,8	14,9	18,8
Energie, lubrifiants	7,2	1,1	1,6	1,6	1,4	2,5
Matière premières et Produits semi-finis	6,2	6,7	6,2	5,4	5,4	5,7
Produits finis	12,5	16,7	27,3	27,3	31,3	24,4
Biens d'équipement	17,8	19,5	30,4	35,4	34,2	31,2
Biens de consommation	32,3	33,5	21,3	16,3	12,8	17,2
Divers	1,7	-	-	-	-	0,2
Total	100	100	100	100	100	100

[Source : Marc Excrément (1986) : 218]

Grâce à la rente pétrolière, deux objectifs apparemment contradictoires ont pu être menés de front : " la poursuite d'une accumulation d'une intensité exceptionnelle et un accroissement important du pouvoir d'achat des ménages ".

De ce point de vue, il semble que le faible niveau d'intégration interbranches et intra produits ayant coïncidé avec un accroissement du niveau de vie des ménages ont exacerbé

la dépendance en produits et équipements étrangers le secteur public national. En conséquence d'une baisse régulière du taux de couverture de la demande locale par la production nationale, la part importée relative par rapport à la production locale avait augmenté durant les années 1970 comme le montre le tableau suivant :

Tableau : 2.7. Couverture de la demande nationale de produits industriels par la production nationale, U = milliards de DA et (en %) 1967

	1967	1973	1974	1977
Production industrielle	4,12	5,31	5,58	8,7
Demande nationale	4,41	13,67	21,08	36,2
Taux de couverture de la demande nationale par la production industrielle en (%)	48	39	26	24
Produits et biens d'équipements importés	52	61	74	76
Total	100	100	100	100

[Source : MPAT 1980 : 84]

A la fin des années 1970, la production industrielle locale ne couvrait que le quart de la demande nationale.

Les résultats peu performants que reflète le tableau (2.6) montrent que la part des intrants industriels importés en 1977 a augmenté en volume et en pourcentage par rapport à 1967, de 52 % à 76 % de la production industrielle. Ces faibles résultats peuvent être interprétés comme résultats de deux objectifs antagonistes ¹.

- (i) les intrants locaux ne peuvent jamais atteindre les objectifs planifiés,
- (ii) la demande locale en intrants augmentait avec la maturation des projets.

Plusieurs exemples du secteur industriel Algérien illustrent ce point :

¹ Brahim Bouattia (1993), Industrialisation in Algeria: Strategy and performance in the 1970s and 1980s, VII Conférence Berlin 15-18 septembre 1993, p.9.

La production de ciment en 1967 des trois usines existantes couvrait 88 % de la demande locale, en 1978 cette part tombait jusqu'à 52 % lorsque le nombre d'usines arrivait à 12. En 1992, la production locale recouvrait uniquement 57 % de la demande nationale, le reste est importé ¹ lorsque les objectifs planifiés prévoyaient l'autosuffisance dans la production du ciment en 1977 avec même un surplus à l'exportation parce que la capacité installée était plus élevée par rapport à la capacité locale ².

Le second exemple relate la part d'importations des fertilisants dans la consommation locale. La production du fertilisant est estimée être de 660.000 tonnes an lorsque 330.000 tonnes étaient importés en 1978 ³.

Le troisième exemple de déséquilibre concerne la production locale et la demande nationale d'acier. En 1978, 2 millions de tonnes de fer était importés pour répondre à la demande nationale à béton et profilé pour construction mécanique et métallique ⁴. Concernant les causes de non performance de l'industrie, nous citons toutefois les justifications suivantes :

En premier, la faible utilisation des capacités de production des usines installées. Durant la période 1970-78, le plus élevé taux d'utilisation des capacités productives étaient dans la branche des textiles qui a atteint les 76%, suivi par la sidérurgie avec 60% .Les machines-outils 25%, les ciments 36% ⁵ MPAT. Une tendance ramène cette faiblesse d'utilisation de l'outil de production aux problèmes de transfert de technologie ⁶.

En second lieu, l'utilisation des techniques modernes dans l'industrie n'est pas à incriminer en soit mais ce choix lie directement les PVD, au marché mondial capitaliste et : « la voie est ainsi ouverte à l'expansion rapide des entreprises multinationales dans le Tiers- Monde » ⁷. Car se sont ces firmes internationales qui sont d'ailleurs capable de fournir la totalité des éléments techniques : engineering, le savoir faire « Know-how » liés à la production, au marketing et les contrats « clefs en main » ou « produits en main ». A la fin, il est impossible d'échapper à l'emprise de « la mondialisation » de la production et cette dernière rend totalement caduc l'idée d'introversion.

¹ Brahim Bouattia (1993), op.cit., p.10.

² El-Watan, du 20-21/03/ 1992.

³ MPAT (1980), op. cit., p.83.

⁴ Revue « révolution africaine » N°761 du 20-26 septembre 1978, P.24.

⁵ MPAT (1980), op.cit., P.83.

⁶ Fatima-Zohra Oufriha et Abdelkadre Djeflat (1991), Industrialisation et transfert de technologie dans les PVD : le cas de l'Algérie, OPU, Alger.

⁷ Revue " Révolution Africaine " (1978), op. cit. P.24.

En troisième lieu, l'industrie installée est très sophistiquée Elle utilise des compétences techniques très qualifiées or la main d'oeuvre algérienne de 1967 à 1980 faisait défaut. A cela il faut ajouter le manque de moyen d'étude pour perfectionner les techniques afin de produire des marchandises qui seront compétitives sur le marché mondial. Afin de schématiser cette préoccupation prenant à titre indicatif le secteur des

hydrocarbures. La structure de l'emploi était caractérisée par un sous encadrement important, comme le montre le tableau suivant :

Tableau : 2.8. Structure de l'emploi à la SONATRACH, U = (%)

Qualification /Année	1968	1973	1978
Cadres	4.5	5.3	5.9
Maîtrises	10	9	14.8
Exécution	84.5	85.7	79.3
Total	100	100	100

[Source : Abdelatif Benchenhou (1980) : 64]

Ce sous encadrement a eu pour conséquence le recours à l'assistance étrangère qui s'avère très coûteuse. Les dépenses d'assistance étaient de 1 milliards de DA en 1973 puis elles grimpent pour atteindre la barre des 8,6 milliards de DA en 1978. Ainsi, la croissance démesurée de l'assistance étrangère va se conjuguer à la facture d'importation de matière première et produits de consommation font que le solde de la balance commerciale suit un trend négatif de 1969 à 1978 ¹.

Ce déficit de la balance commerciale a été compensé par un recours massif au crédit extérieur. Ce dernier va se colporter en une sérieuse contrainte financière de l'économie nationale durant les années 1980 et 1990. Mais dans tout ça qu'on est-il de l'agriculture ?

1.2.1.3 L'agriculture

L'agriculture est l'un des principaux secteurs de l'économie qui crée des ressources de richesses permanentes et renouvelables. C'était l'agriculture qui assurait le financement de l'industrialisation à travers l'histoire. En Algérie l'une des fonctions assignées à

¹ Hocine Benissad (1979), op.cit., P.173.

l'agriculture aux premières années de l'indépendance était le financement du développement puisqu'elle était la principale source d'accumulation en comparaison à la modeste participation des autres secteurs. Le secteur agricole était prépondérant dans l'accumulation du capital et l'emploi de la main d'oeuvre rurale. Le dégagement de surplus agricole est lié au développement parfois spectaculaire d'un certains nombre de produits

agricoles comme les céréales, le vin, les agrumes et les dattes ¹ or cette fonction va disparaître totalement au cours du plan quadriennal (1970-1973).

En prix constants (base 1978), la production agricole était respectivement au cours des trois sous période de (5,2) ;(5,6) et (6,1) milliards de DA ce qui correspond à 1% ; 2% et 1,5%. Au total, la croissance moyenne du secteur agricole durant la période 1967-78 était de 1,5%, autant dire une stagnation Sur le plan interne car l'agriculture participe de moins en moins à la PIB ².

La comparaison de la production des principaux produits agricoles (blé dur, blé tendre, légumes secs, agrumes et les produits maraîchers) d'avant l'indépendance et celle des années 1970 montre aussi un important déclin ³. D'ailleurs, l'agriculture ne couvre que le tiers des besoins de la consommation alimentaire, en dépit du double objectif d'autosuffisance alimentaire et l'objectif de réalisation d'un excédent agricole exportable, le secteur agricole en crise n'arrive pas à produire suffisamment pour répondre aux objectifs comme le précise le tableau suivant :

Tableau : 2.9. Ratios exportations / importations produits alimentaires, 1963-80

Année	1963	1967	1971	1975	1977	1978	1980
Ratios	1,5	0,78	0,57	0,17	0,17	0,07	0,06

[Source : Benissad M.E, 1979 : 98]

Le tableau ci-dessus fait ressortir la dégradation de couverture des importations par les exportations de produits alimentaires. Les causes de l'échec de l'agriculture découlent directement de l'échec des politiques agricoles usitées. Le professeur Benissad les résume comme suit: « ...*le statut des travailleurs, les découverts bancaires, la sous-utilisation des terres, le manque d'eau, l'émergence de l'administration dans la gestion,*

¹ ONS, Revue Rétrospective 1962-1991, P.23.

² Hocine Benissad (1979), op.cit., P.97.

³ Hocine Benissad (1991), op.cit., pp.26-27

l'insuffisance d'inputs (pièces détachées, engrais, etc.) » ¹.

1.2.1.4 Les services et le commerce interne

Les services et le commerce ont enregistré 9 milliards de DA en 1967 et 17,2 milliards de DA en 1978. Ce taux de croissance des services et commerce a atteint 7% et

des transports Communication s'élevé à 14% comme on peut le constater sur le tableau suivant :

Tableau : 2.10. Taux de croissance annuelle moyen des sous-secteurs des transports publics de 1967 à 1978, U = (%) et millions de DA constants, (1970 =100)

Type de transport	1967	1977	Croissance Par an (%)	Unité de mesure
Transport public de Voyageurs par route	55	96196	13,5	Millions de voyageurs transportés
Transport public de Voyageurs par fer	-	-	8	Millions de Voyageurs-kilomètres
Transport public de marchandise par fer	947	1938	7	Millions de Tonne - kilomètre
Compagnie nationale de navigation (CNAN) de marchandise	2,6 (100%) Hydrocarbure	9,8 {2,4 {6,4 Hydrocarbure	-	Millions de Tonne
Air Algérie	355	2237	21 Internat. 31 Interne	Milliers de personnes

[Source : MPAT, 1980 : 113 -124]

La mise en évidence de ces chiffres nous permet de constater la prédominance du transport public routier au détriment du transport ferroviaire. L'empiètement du transport routier sur le transport ferroviaire s'explique par des sollicitations placées sous le signe de l'urgence et non pas aux exigences à long terme du développement.

La SNTR (Société Nationale des Transport Routiers) a enregistré, en fin de période, une diminution de la productivité du capital qui s'explique par :

- Des problèmes de maintenance du matériel roulant

¹ Hocine Benissad (1991), op.cit.

- une mauvaise gestion du parc de transport,
- des acquisitions excessives de véhicules entre 1973 et 1978,
- une insuffisante coordination avec les organismes utilisateurs.

De son côté, la SNTF (Société Nationale de transport Ferroviaire) constitue le moyen de transport le plus économique de marchandise de masse sur longue distance. En fait, le SNTF supporte de lourdes charges faisant qu'elle soit déficitaire et cela relativement aux moyens acquis et ayant coûtés plus de 3 milliards de DA ¹, surtout, pour l'exportation des hydrocarbures (pétroliers et méthaniers) et la constitution de la flotte de la CNAN, les résultats restent faibles ainsi que le taux d'utilisation des moyens de transport.

1.3. Les résultats Sociaux

L'objectif de la politique de développement volontariste était aussi l'amélioration des conditions sociales de la population. Cette ambition des autorités algériennes, on la retrouve dans le discours prononcé par le représentant de la délégation algérienne, à l'occasion de la conférence mondiale sur la population, à Bucarest, en 1974. Le responsable, secrétaire d'Etat au plan, déclarait que : « ... *l'Algérie vise en 1980 la construction d'une économie suffisamment forte et intégrée pour répondre correctement aux besoins d'emploi, d'éducation, de santé et de logement d'une population en rapide croissance...* » ².

Concernant la croissance démographique, la population était de 12 millions en 1966 puis elle a grimpé pour atteindre plus de 17 millions en 1977, soit un taux d'accroissement de plus de 40% en 10 ans. Une croissance effrénée de la population dans un pays en développement comme l'Algérie augure déjà une menace assez contraignante pour le développement économique du pays capable d'annihiler tous les efforts réalisés dans le domaine social. D'autre part, le facteur démographique représente la variable explicative nécessaire à l'application des principaux indicateurs de la situation sociale telle que l'évolution de l'emploi, l'éducation et l'alphabétisation, le logement et la santé de la population.

¹ Assia Hiréche (1989), op.cit., p.59.

² Cité par Brahim Brahmia (1993), évolution du système de santé algérien à travers quelques indicateurs statistiques, document ronéotypé, ISE Constantine, p.2.

1.3.1. Evolution de l'emploi :

En général, la situation d'équilibre ou de plein emploi des facteurs est la règle en macroéconomie. Selon cette vision, l'analyse de l'évolution de l'emploi pose la problématique d'équilibre sur le marché de travail donc la confrontation entre l'offre et la demande de travail. Comme l'émigration est négligeable dans le cas de l'Algérie, la

principale variable qui influe sur l'offre de travail, voir le marché de travail en Algérie, c'est la croissance démographique. Quelle est l'ampleur réelle de ce déficit ? Quelles ont été les performances passées de l'emploi en Algérie ? Poser ces questions, c'est bien entendu apprécier la stratégie d'industrialisation, susceptible de transformer un handicap en un atout de développement ¹. Comment a évolué l'emploi en Algérie ?

De fait, durant la sous période 1965-1985, le volume de la population en âge de travailler est passé de 13 millions environ en 1965 à 21,7 millions en 1985, soit un accroissement de 9 millions environ ². Entre temps, l'emploi est passé de 1,748 millions à 3,840 millions. Eu égard de ces chiffres, la création d'emploi était appréciable mais cet effort de création d'emploi s'est fait au détriment de la rationalité microéconomique. Car, il était d'une pléthore de personnel (chômage déguisé) dans les EPE. D'une part, le sureffectif constitue un handicap à la rentabilité de l'entreprise publique et, d'autre part, constitue un bon argument pour justifier la restructuration des années 1980.

En matière d'emploi, même si la décennie 1967-1978, ait été caractérisée par un important taux d'investissement ayant entraîné un accroissement des postes d'emploi dans le bâtiment, l'industrie, les transports, et services au détriment de l'emploi agricole, comme le montre le tableau (2.11) ci-dessous.

Tableau : 2.11. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi, (U = %)

	Agriculture	Industrie	BTP	Administration	Services
1963	62	6	4	17	12
1985	25	13	17	23	16

[Source : Abdelkader Sid Ahmed (1991) :12]

¹ Abdelkader Sid Ahmed (1991), « Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives », Revue Tiers Monde, Tome XXXII, n°125, Janvier mars, pp.7et8.

² ONS (1989), « Situation de l'emploi en Algérie », p. 225.

En faisant abstraction du sureffectif, la création d'emploi est considérable, seulement, cette effort à était annihiler par le fort taux de la croissance démographique et le taux de chômage est resté assez élevé comme ont peut le constater sur le tableau suivant :

Tableau 2.12 Evolution du taux de chômage, 1966-1980, U (%)

Années	1966	1973	1977	1980
Taux de chômage	33	23,5	22,5	20,5

Déjà, on constate qu'en matière de résorption de chômage, les résultats ont été en deçà des objectifs de la stratégie algérienne de développement. En contrepartie, il y a eu une nette augmentation de la population active dans la population totale et sa concentration dans les grandes villes du Nord du pays ayant connues une certaine industrialisation (Alger, Oran, Constantine, Skikda et Annaba) où la population active et jeune dans l'agriculture passe progressivement à l'industrie entraînant avec elle une bonne partie de la population rurale vers les villes. Les salaires nouvellement distribués attirent d'autres personnes. Les revenus augmentent et fournissent aux salariés la possibilité d'acheter d'avantage de produits agricoles. La croissance industrielle et l'expansion du tissu industriel devait permettre une croissance accélérée dans l'agriculture et ainsi de suite. Donc l'urbanisation est, en théorie, considérée comme un paramètre de développement industriel. Ceci a été encouragé par les pouvoirs publics. Pour l'Etat, c'est grâce aux programmes de développement des industries locales et programmes d'équipement locaux mis en oeuvre que se développera une industrie locale qui contribuera, à son tour, au développement urbain des zones déshérités, donc au rééquilibrage régional. Mais, il s'avère que la politique de rééquilibrage régional soutenue par une politique de diffusion industrielle vers les hauts plateaux a généré une autre forme de déséquilibre ville – campagne. La contradiction majeure réside tantôt dans l'insuffisance des structures d'accueil urbain au niveau des services, de l'emploi et du logement dans les grands centres urbains; tantôt au contraire, dans les grands centre nouvellement créés. La surcharge de la population trop fraîchement urbanisée pour répondre à la demande d'une industrie exigeante en travail spécialisé. Ceci peut résulter de l'absence d'une politique de formation professionnelle dans les villes des hauts plateaux et du Sud (Saïda, Khenchela, Msila, El-bayad, Boussaâda, Djelfa et Mechria). En conséquence un élément important intervient celui de la création

d'emploi industriel qui trouve dans les villes l'espace privilégié de son implantation et qui deviendra un élément d'attraction de la main-d'oeuvre. Au total, la ville algérienne apparaît comme un espace surpeuplé. Ceci est dû aux effets de la forte croissance démographique et à l'industrialisation. Et, l'inadéquation entre les structures installées et les besoins croissants de la population montre l'ampleur du déséquilibre régional et le surpeuplement

des grandes villes algériennes aux conséquences sociales et économiques ayant atteint le seuil maximum ¹.

Parmi ces exigences, le problème de logement se pose avec tant d'acuité qu'il mérite que l'en lui accorde plus d'attention.

1.3.2. Evolution de l'habitat

En matière d'habitat, près de 1,8 millions de logements ont été recensés en 1966 contre près de 2,2 millions en 1977, soit un taux de croissance de l'ordre de 18% alors que la population a augmenté de 40% ². En comparant le chiffre 500.000 naissances annuelles et celui de 8000 logements construit par an, Mani a soutenu qu'en 1975 : « il correspondait à mettre 56 personnes par logement » ³. Donc, en Algérie l'habitat est sans doute le point noir. Le secteur le plus défaillant comme le montre le tableau ci-après :

Tableau : 2.13. Indicateurs de la situation du logement, 1966-1977

Indicateurs	1966	1977
Taux d'occupation / logement	6,1 personnes	7,1 personnes
Taux d'occupation / pièce	2,6 personnes	3,2 personnes
Alimentation en eau courante	34,4% du parc	45,8% du parc
Alimentation en électricité	30,6% du parc	49,2% du parc
Alimentation en gaz de ville	-	13% du parc
Age de logement	43% construits avant 1945	50% du parc ont Plus de 30 ans
% de propriétaires	-	56,7% de propriétaires
% des logements précaires	1 4,0%	17,6%

[Source : M P A T, 1980 : 181]

¹ Chikhi A. (1979), quelques éléments de références sur le fait urbain en Algérie, cahiers de recherche N°7, CURER / ONS / Décembre 1979, Constantine, p.82.

² MPAT (1980), op.cit., p.19.

³ Marin M. (1978), Vivre dans les villes, revue Afrique Asie, N°98, septembre, p.42.

On constate que le parc de logement ne s'est pas amélioré en comparaison à la croissance démographique et se caractérise par les traits suivants:

- les logements sont sur occupés et,
- connaissent une grande vétuste, 50% ont plus de 30 ans d'âge,

- 35% seulement sont alimentés en électricité, eau courante, gaz naturel ou en bouteille de gaz butane propane.

D'autre part, les bilans physiques de l'habitat urbain et l'habitat rural montrent la faiblesse des réalisations par rapport aux programmes planifiés. Le constat est que l'effet de l'urbanisation rapide conjugué au déficit de logement rend la situation de l'habitat alarmante. Comme réponse, la « bidonvilisation » s'impose autour des centres industriels et urbains. C'est que cette dégradation de la situation du logement est révélatrice de la négligence d'un secteur stratégique appelé à jouer un rôle support des autres activités économiques par la mise en place d'infrastructure d'industrialisation et des unités industrielles de part, ses effets d'entraînement en amont sur les ISMME et l'industrie du ciment et des équipements sanitaires ¹. Un tel déficit de logement implique qu'une bonne partie des citoyens vit dans des conditions précaires. Ceci représente un paramètre multiplicateur de la demande de soins.

1.3.3 Evolution du système de santé

L'analyse des indicateurs relatifs aux critères « santé de la population » est très utile dans l'appréciation de l'évolution de la situation Sociale du pays.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population, lors des plans successifs, beaucoup d'efforts ont été déployé. Les énormes investissements alloués ont permis d'engagé les dépenses du système de santé qui ont évolué comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 2.14. PIB et dépenses totales de santé en 1973-1980.

Années	D.N.S. / P.I.B en %
1973	1,6
1979	3,5
1980	3,6

[Sources : Oufriha f. Zohra, 1993 : 35]

C'est surtout pendant les années 1970 que la santé a bénéficié d'investissements planifiés conséquents. Et, la croissance de la dépense nationale de santé par rapport au PIB

¹Yahiaoui M.S. (1984), Complexité technologique et perspectives de l'industrialisation de la construction en Algérie, in le développement économique : théorie et politiques en Algérie, OPU, Alger, P.170.

est caractérisée par un taux de croissance très rapide. Elle est passée de 1,6% en 1973 à presque 5% en 1985. Ce taux s'est réalisé dans un délai court alors que dans les pays de l'OCDE il s'est réalisé dans presque 20 ans. En plus ce taux rivalise avec celui du

Royaume-Uni. C'est ce qui prouve que les dépenses de santé, qui vont en croissant, consomment une grande partie des richesses créées par l'économie du pays.

Mais est-ce que tous ces sacrifices ont-ils amélioré sensiblement les soins sociaux de la santé ? Quel est le bilan du secteur de la santé ?

Les indicateurs classiques de santé comparés à ce des pays Arabes et certains pays musulmans permettent de déduire que les résultats dans le domaine de la santé sont très modestes. Par ailleurs, l'effort consenti dans la formation des médecins et du personnel paramédical a permis de couvrir les infrastructures installées. Exception faite pour le Sud du pays qui continue de souffrir du manque de personnel médical mais avec les contractions des recettes du pays du fait de la crise économique les dépenses de santé vont régresser ils ne vont pas suivre l'évolution de la croissance des besoins de la population. Autrement dit que les approvisionnements des hôpitaux et centres de santé vont diminuer. D'autre part, l'industrie pharmaceutique ne couvre que 15% de la demande nationale en médicaments. Le système de soins, ayant un aspect curatif, subit les effets négatifs des secteurs environnants (mauvaise distribution d'eau potable, maladies hydriques, logements précaires, etc.). Cela nous conduit à déduire que les collectivités locales ne seront pas en mesure de supporter le poids des dépenses de santé que l'en estime à 15 % du PIB en l'an 2010. Finalement, c'est à une mutation profonde des modalités de gestion et de régulation qu'est conforté le système de santé à la lumière de la crise, cela l'incitera-t-il à se remettre en cause et à se transformer et se prendre en charge ? Ou bien continuera-t-il d'absorber les mêmes ressources avec degrés accru d'inefficacité ?

1.3.4 L'alphabétisation - Education

Au début des années 1950, 90 % des algériens étaient analphabètes. Car les taux de scolarisation ne dépassaient pas les 14 %. En 1962, plusieurs mesures ont été prises pour enrayer ce fléau social. Comme les algériens accordent une grande scolarisation à leurs enfants et les encouragent même à poursuivre des études supérieures; l'accroissement de la scolarisation a fait varier le taux d'analphabétisation de 80% environ 1962 à 60% en 1977.

Tableau 2.15. Evolution du taux d'analphabétisation, 1962-1977, U = (%)

ANNEES	1962	1966	1970	1977
--------	------	------	------	------

Taux d'analphabétisme	80	74,6	66,6	59,6
-----------------------	----	------	------	------

[Source : Agercif M. et Agercif F., 1993 : 35 - 36]

L'analphabétisme concerne surtout la population âgée de plus de 10 ans et malgré le progrès enregistré par la scolarisation puisque le nombre d'enfants scolarisés (Élémentaire, moyen, secondaire, supérieur et professionnel) a plus que doublé de 1967-1978 en passant de 1670.400 à 3.930.000 élèves en 1978-79. Le taux de scolarisation s'est amélioré puisqu'il a atteint 77,2 % en 1977 contre 49,9 % en 1967. Ceci montre l'importance accordée à la formation mais, l'option de scolariser les enfants de 6 à 16 ans, bon an mal an, a engendré 20% en moyenne des dépenses totales d'Etat. L'analphabétisme est toujours d'actualité puisqu'il entretient un lien avec les autres secteurs sociaux. Dans ce cadre Brahim Brahmia a relevé « qu'en 1982, 83% des naissances enregistrées en Algérie étaient le fait de mères analphabètes. Nous savons en outre que le phénomène de l'illettrisme entretient un rapport étroit avec la mortalité infantile. Or l'analphabétisme touchait en Algérie 75% des adultes en 1970, et aujourd'hui encore le pays compte 7 millions et demi d'analphabètes »¹.

Enfin, l'objectif de scolariser tous les enfants, malgré la croissance démographique, est un formidable pari sur l'avenir. Mais la contrainte financière freine l'effort de l'Etat qui se trouve dans l'impossibilité d'absorber les vagues d'élèves dans le secondaire et plus de 20.000 étudiants par an que même un pays comme la France est incapable d'accueillir convenablement. En situation de crise économique, les élèves renvoyés ont un niveau de scolarisation très faible que la formation professionnelle ne peut contenir, ils vont renforcer la catégorie des chômeurs.

La conclusion à tirer de cette première section, concernant la période 1967-1980, tourne autour d'un axe central : l'industrialisation. Dès 1967, une stratégie de développement est mise en oeuvre par le régime de Houari Boumediene. Cette politique reprend les objectifs exprimés dans le programme de Tripoli (1962) qui se résume en une :

¹ Agercif M. et Agercif F. (1993), op.cit., P.14

- Industrialisation basée sur les industries lourde ;
- Le développement du secteur agricole et ;
- En un contrôle de l'économie par l'Etat à travers la planification centralisée.

Eu égard des importantes potentialités de ressources des hydrocarbures, l'objectif central est d'inverser, à l'horizon 1980, la tendance à l'augmentation du chômage menaçant de s'accroître en raison notamment de l'explosion démographique. Pour A. Sid Ahmed : « *Il est donc clair que le mécanisme de croissance est impuissant non seulement à absorber la main-d'œuvre existante mais également à absorber le croit démographique.* »¹

A priori, l'objectif revient à maximiser le taux de croissance et le nombre d'emploi or il se pose le problème de financement. Et, pour dépasser cette contrainte, particulièrement en devise, il a été préconisé :

- La valorisation des ressources minérales ;
- Une politique de substitution d'importation des produits locaux aux importations ;
- Une restructuration de la production, notamment agricole qui devait aider l'industrie à contenir le chômage et offrir des produits alimentaires à bon marche.

En résumé, le choix était pour une « *industrialisation authentiquement capable de jouer pleinement son rôle multiplicateur d'emploi et de fabriquer les principaux biens industriels* »². Plan par plan, ce grand schéma de développement national va se réaliser d'une manière soutenue avec des montants d'investissement croissants. Le secteur industriel se taille la plus grande part avec 73% et parmi les investissements industriels 50 % iront au secteur des hydrocarbures, les services bénéficient de 17%, le reste ira au secteur agricole qui ne reçoit que 10% des montant investis.

Un premier constat fait que le bilan économique est impressionnant mais contrasté. L'Algérie se retrouve avec un PNB par habitant de 1260 \$ U.S en 1978¹. Le niveau relativement élevé lui permet de se hisser au rang des pays à revenu relativement élevé lui permet de se hisser au rang des pays à revenu intermédiaire. Ceci s'explique par la politique ambitieuse d'investissement (30 à 35 % du PNB) ayant soutenue sa croissance (3,2% de croissance par habitant) de 1965 à 1980.

Dans le secteur industriel, la stratégie érigée, au cours des années 1960 1970 en un modèle d'industrialisation, a permis d'installer un secteur public industriel imposant. C'est

¹ Abdelkader Sid-Ahmed (1991), op.cit., p.13.

² Marc Ecrément (1986), indépendance politique et libération économique, 1962-1985, OPU/PUG, Grenoble.

un secteur capable de produire plusieurs milliers de tonnes de produits intermédiaires (acier, engrais, ciment, électricité) certes mais contrasté parce que le coeur de la reproduction, l'industrie des biens d'équipements n'a canalisé qu'une faible part des investissements. Après l'acquisition de l'outil de production sous forme clefs en main,

produit en main ou marché en main, les usines n'ont pas tardé à voir leur production régresser. Parmi les causes de chute de la production on a recensé en plus du problème d'intégration inter et intra sectoriel qu'on estime qu'il est inhérent au modèle théorique de développement; d'autres empêchements d'ordre interne comme le faible taux d'utilisation des capacités productives, le problème de gestion des pôles industriels, la difficulté de maîtrise du facteur technologique auxquels on y ajoute les contraintes externes.

Le second volet de ce constat, c'est que la politique de développement mise en oeuvre a transformé le type d'économie agricole, dominant durant la période coloniale en une économie industrielle. La marginalisation du secteur agricole a fait qu'elle manque des plus précieux facteurs de production (le sol, l'eau et la main d'oeuvre). L'industrialisation provoqua des déplacements de la population. Un exode rural désordonné s'effectua vers les grandes villes et la destruction des meilleures terres agricoles surtout côtières. Il n'y a pas eu suffisamment de retenues d'eau. Le dépérissement de l'agriculture engendra un solde négatif croissant qui conjugué à la forte croissance démographique entraîna à leur tour une importation massive de produits alimentaires ¹.

Quand au secteur privé, il a été politiquement marginalisé. Craignant d'éventuelles mesures discriminatoires de nationalisation des pans entiers de l'industrie et des terres, le secteur privé national a concentré ses investissements dans les activités de bout de chaîne produisant directement pour la consommation finale (textile, matériaux de construction et alimentation).

Dans le domaine social (éducation - alphabétisation, santé, logement) de fameux résultats ont été enregistrés mais le secteur de l'habitat enregistre un grand retard parce qu'il n'a commencé à être une priorité qu'à la fin des années 1970.

Au total, le bilan était impressionnant bien que les points d'ombre soient nombreux. Au début des années 1980, les autorités compétentes soulignent l'inefficacité des entreprises nationales. Les résultats atteints ont été considérés insuffisants par le régime de Chadli Bendjedid, lequel a annoncé une série de changements sous le signe de la restructuration des EPE.

¹ Banque Mondiale, rapport sur le développement dans le Monde 1980, p.131.

Section : 2 La stratégie de restructuration des EPE : 1980 -1990

Au cours de l'année charnière 1978-1979, un débat s'est instauré autour du devenir de développement économique et social de l'Algérie. Considérant l'importance des acquis économiques et sociaux enregistrés, pendant les années 1960-1970, et prenant acte des distorsions et déséquilibres relevés, les autorités algériennes insistèrent sur la continuité du développement tout en portant des changements structurels. Les réformes introduites dans ce sens ont mis l'accent sur une restructuration des sociétés nationales.

Quel est le contenu et quels sont les objectifs à atteindre ? Qu'elle est leur portée socio-économique ? Cela revient à préciser si les réformes - la restructuration des années 1980 - ont transformé sensiblement les structures de l'appareil productif et l'économie dans son ensemble. Donc, ces réformes auront-elles porté des fruits au courant des années 1990, ou bien ont-elles échoué ? Dans les deux cas, quelles seraient les perspectives de l'économie algérienne ? Est-ce que c'est le début de la fin du secteur public en Algérie ? Est-ce que le choix est en faveur d'une libéralisation ? Et quelle sorte de libéralisation économique l'Algérie cherche à appliquer ?

Comme le secteur public productif est prépondérant car il contrôlait en 1982-83 65% de la valeur ajoutée nationale et employait plus de 60% de la main-d'oeuvre salariée¹. C'est autour de l'entreprise publique productive que va s'effectuer l'effort de réflexion et action à entreprendre et à partir duquel doit se développer un nouveau système de planification annoncé. La question fondamentale est de savoir si la planification centralisée revue et corrigée va relancer la rentabilité du secteur d'Etat ou non. En d'autres termes les changements introduits prévoient une réorganisation des sociétés nationales, une plus grande autonomie de gestion des EPE nouvellement créées, et enfin certaines formes de libéralisation.

Dans cette deuxième section, nous analyserons successivement :

- les causes et objectifs de la restructuration économiques des années 1980,
- le contenu global de la restructuration organique et financière,
- les effets socio-économiques de la restructuration des années 1980.

¹ A. Taibouni (1984), le développement indépendant d'après les expériences de L'Egypte et de l'Algérie, in le développement économique : théories et Politiques en Algérie, OPU, Alger, p.107.

2.1. Justifications de la restructuration

L'appréciation du bilan de la décennie 1967-78 s'est manifestée sur un fond de crise du consensus social. Ce clivage repose le débat des années 1960 qui opposa les partisans et

les adversaires du secteur public. Et, le remodelage de la composante au pouvoir est perçu comme condition nécessaire à l'hégémonie de la superstructure. Il constitue un préalable au système politique algérien. Ajouté aux critères économiques cet ensemble hétérogène de facteurs constitue les justifications objectives de la nouvelle politique économique.

En 1979, Abdelhamid Brahimi est désigné au poste de ministre de la planification et de l'aménagement du territoire puis premier ministre entre 1984 et 1988. Il apparaît comme le premier instigateur de la campagne de réformes économiques lancées au début des années 1980. La restructuration, a-t-il déclaré, est justifiée en termes de déficits caractérisés dans la politique économique durant la période 1967-78. Les problèmes ayant engendré cette situation sont d'ordre interne et externe :

2.1.1. Les facteurs internes

La période 1967-1978 a connu un taux d'investissement assez important, il était de l'ordre de 52% du PIB. Ce rythme élevé d'investissement fait abstraction des processus d'apprentissage progressifs et des difficultés afférentes à la gestion de l'économie de plus en plus complexe. Ces investissements qui dépassaient largement les capacités financières du pays ont engendré un recours massif à l'épargne extérieure. Les différentes analyses concernant la période démontrent le dysfonctionnement du secteur productif et la négligence de certains secteurs de l'économie : agriculture, transport et habitat. Le caractère mono exportateur et la négligence de la productivité au profit de la redistribution de la rente pétrolière fait qu'il y a absence de politique de préservation des hydrocarbures pour les besoins des futures générations. Le diagnostic signale des erreurs de planification et inadéquations des politiques macro-économiques. Car le planificateur définit mal les projets d'investissements, Les coûts financiers, les délais de livraison et surtout l'efficacité économique. En outre, La faible intégration interbranche et intersectorielle a accentué la dépendance du secteur productif vis à vis de l'étranger en matière première et en biens de consommation intermédiaire importée. Ces traits internes expliquent en partie la crise du système productif algérien durant la période 1967-1980, voyons maintenant les facteurs externes.

2.1.2. Les facteurs externes

Les facteurs exogènes à l'origine de la crise sont au nombre de trois :

Primo, le retournement défavorable des termes de l'échange a réduit sensiblement la capacité d'importation. Durant les années 1970, du fait de la détérioration des termes de l'échange, l'Algérie a perdu 8 milliards environ de \$ US ¹.

Secundo, les conditions d'accès au marché mondial sont devenues du fait de la :

- * récession de l'économie mondiale, et ;
- * de la politique inflationniste des pays développés conjuguée à la politique monétaire des USA.

Tercio, la majorité de la dette extérieure est contractée auprès de banques commerciales à des taux d'intérêt élevés, à court terme, ne permettant pas la réduction de la dette. En outre, Les fluctuations du taux de change du dollar dans lesquelles les exportations d'hydrocarbure et la dette sont libellées pénalisent beaucoup l'économie du pays.

En bref, toutes ces contraintes entravent fortement la politique de développement par une aggravation de l'endettement extérieur, cela rétrécit la crédibilité de l'Algérie sur le marché financier mondial limitant ses capacités d'importation de facteurs de production. Quels étaient en réalité les objectifs de la restructuration des EPE face à ces contraintes ?

2. 2. Les objectifs de la restructuration

La réorganisation structurelle de l'économie s'attaquait aux aspects négatifs tant décriés par des économistes et des gestionnaires des entreprises publiques. Le contenu des critiques comprenait :

- la taille gigantesque atteinte par les sociétés nationales ;
- l'emploi d'un personnel pléthorique dans le secteur public et;
- une gestion bureaucratique marquée par une ingérence de la tutelle (ministère, parti FLN) dans la gestion des affaires des entreprises d'Etat.

Dans ce cadre, le texte officiel sur la restructuration véhicule une certaine rationalité dans la gestion de l'entreprise publique. Il vise à :

« - Favoriser l'initiative créatrice des organes de l'entreprise et de ses unités tendant à l'utilisation rationnelle des compétences humaines et à la valorisation effective des ressources matérielles des entreprises, par une plus grande productivité et une augmentation quantitative et qualitative de la production nationale ;

¹ Hachemi Boudjedar (1993), « crise de l'endettement en Algérie », Communication présentée au séminaire « endettement des pays du Maghreb » ISE Constantine.

- Renforcer la décentralisation et la déconcentration de la gestion des activités de production de biens et services par la définition des différents niveaux de prise en charge effective des responsabilités et notamment au niveau de la production,

- *Etablir des relations complémentaires soit d'un secteur, soit intersectorielles sur la base d'une définition contractuelle de leurs relations dans le respect de la cohérence des propositions, les objectifs et délais planifiés,*
- *Rechercher une grande adéquation entre taille de l'entreprise, son niveau d'intervention et sa compétence territoriale* » ¹.

Pour Abdelhamid Brahim, l'opération de restructuration consiste dans son aspect organique en : « *une opération d'adaptation des formes d'organisation des entreprises publiques aux exigences du développement correspondant à la nouvelle phase chargée de défis multiples* » ². Sur ce point, Abdelhamid Brahim soutient que ce qui a été programmé pendant la période 1967-1978 a échoué, d'où la nécessité de l'introduction de la restructuration. Le diagnostic de Brahim est « correct » dans la mesure où :

- le programme de développement est peu performant,
- les entreprises publiques ne sont pas rentables,
- les unités de production n'utilisent pas leur pleine capacité et il y a un excédent de personnel. Est ce que les objectifs des réformes annoncées par Brahim vont être réalisées ? Comment rendre rentable les EPE qui étaient auparavant déficitaires ?

2.3. Application de la restructuration des EPE

Concernant l'évaluation de l'activité économique un diagnostic a été réalisé, sous l'égide du parti unique, le FLN, à la fin des années 1970. Le bilan décennal 1976-78 en est le résultat. La référence de base, en matière d'évaluation était l'entreprise publique. Comme résultat et effet, cette évaluation a conduit l'Etat à prendre plusieurs mesures :

- Décret N°80/242 du 4 octobre 1980 relatif à la mise en oeuvre de la restructuration des entreprises ³ ;
- Les lois 88/01 à 88/06 qui concernent : l'orientation sur les EPE, la planification, les fonds de participation, la modification du code du commerce ⁴.

Ces mesures ont exigé au préalable la réorganisation organique, puis ensuite financière des

¹ (Cf.) Décret n 80 - 242 du 4 octobre 1980, article 2 : relatif à la mise en oeuvre de la restructuration des entreprises

² Abdelhamid Brahim (1991), l'économie algérienne : défis et enjeux, Dahlab, Alger, p.285

³ Idem.

⁴ ANEP (1991), les lois des réformes économiques, 1988-1991, Alger.

entreprises nationales dont le trait caractéristique est le « gigantisme ».

2.3.1. La restructuration organique des entreprises d'Etat

A partir de 1982, La restructuration organique a fait éclater l'entreprise d'Etat ¹ (Sociétés nationales, régionales et locales), selon les critères retenus ² suivants :

- * la séparation des fonctions de production et de distribution ;
- * la spécialisation par familles homogènes de produits ;
- * la spécialisation par filière technologique ;
- * la spécialisation par activité homogène ;
- * la régionalisation, et ;
- * le contrôle des effectifs.

A cet effet des comités interministériels, spécialisés par fonction, sont créés dans les domaines suivants:

- ressources humaines,
- moyens matériels,
- finances et organisation.

Ces comités travaillent sous l'égide du comité national de la restructuration des entreprises est chargé de donner un avis motivé au gouvernement. A la fin le gouvernement est seul habilité à donner la matérialité juridique aux actes de création des nouvelles entreprises ³.

Ces comités spécialisés sont ainsi chargés d'effectuer les tâches suivantes :

¹ Yasmine Boudjenah (2002), Algérie décomposition d'une industrie, la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question, L'Harmattan, Paris, pp. 77-84.

² Pour casser les entreprises d'Etat devenues des conglomérats ingérables, coûteux, incontrôlables et inefficaces, les pouvoirs publics avaient confiés à la firme américaine, MCKINSEY AND CO de consultants, le soin de fixer les critères de restructuration des EPE. Pour plus de détails, voir : Maamar Boudersa (1993), La ruine de l'économie algérienne sous Chadli, Editions Rahma, Alger, p.99.

³ Mokhtar Belaiboud (1986), Gestion stratégique de l'entreprise publique Algérienne, OPU, Alger, p. 268.

1. Ressources humaines	2. Moyens matériels
- Affectation des moyens humains en fonction de la spécialisation et du lieu d'implantation, - Reconversion, - Nouveaux recrutements.	- Répartition des moyens matériels, - Répartition des biens mobiliers et immobiliers.
3. Restructuration financière	4. Organisation
- Assainissement financier, - Répartition du découvert bancaire entre nouvelles entreprises, - Répartition des engagements et créances, - Bilan de départ, - Gestion des biens appelés à être cédés à d'autres entreprises.	- Définition des nouvelles structures eu égard aux dimensions arrêtées pour telle ou telle entreprise, - Appréhension des communications et autres relations liées aux nouvelles créations d'entreprises.

[Source : Mokhtar Belaiboud (1986) : 268]

2.3.1.1. La mise en oeuvre de la restructuration : nouvelles entreprises nationales

Le nouveau visage de l'entreprise découle d'une démultiplication des fonctions ou de noyaux technologiques homogènes, d'une délocalisation (national / régional / local) et enfin de la création ex-nihilo de nouvelles entreprises. A cet effet, nous les présenterons selon le secteur d'activité afin de mettre en évidence la correspondance entre les entreprises (anciennes) et les entreprises nouvellement créées.

Dans l'industrie, les 150 grandes sociétés nationales sont fractionnées en quelques cinq cents firmes, de dimensions relativement plus petites ¹. Ces entreprises ont été mise en place progressivement jusqu'au 1er janvier 1984. Leur séparation a été faite sur la base d'une spécialisation ou l'étude et la réalisation. Au total, les sociétés nationales « mères » ont donné naissance à plusieurs entreprises publiques (voir tableau ci-joint : annexe II.1). Pratiquement, l'opération de restructuration a touché toutes les entreprises publiques des

¹ Fayçal Yachir (1990), les politiques d'ajustement et d'intégration magrébine, les leçons d'un séminaire, CAPE Tunis 15-17, octobre 1990, p.11.

différents secteurs économiques. Elle a délocalisé une partie des sièges sociaux des entreprises de la capitale vers d'autre wilaya du Nord du pays (Wilaya du littoral et des hauts plateaux). La SONATRACH, qui était qualifiée de petit Etat dans l'Etat algérien,

étant la première société nationale et une des plus grandes compagnies pétrolières au monde, a été divisé en neuf EPE. L'opération de restructuration a réduit la taille des entreprises et non celle des unités de production, donc elle n'a concerné que le mode de gestion.

2.3.1.2. Mini bilan de la restructuration organique des EPE

L'application de la restructuration organique a eu les effets positifs suivants :

- Le mérite lui revient d'avoir inauguré le train des « grands changements » privilégiant le caractère économique : performance de l'appareil de production, rentabilité économique et financière ont permis la délimitation du patrimoine de l'entreprise.
- Elle a apporté certains avantages tant sur le plan micro-économique que macro-économique, nous citons :
 - * L'amélioration de l'équilibre régional caractérisé par une meilleure répartition industriel à travers toutes les contrées du pays ou la population bénéficie d'emploi jusque la réservé aux citoyens des grands villes (Alger, Oran, Constantine, Annaba...) permettant alors une distribution plus équitable des revenus,
 - * Une régulation du système de distribution des produits à travers l'ensemble du territoire d'où une amélioration du taux de satisfaction de la demande exprimée,
 - * Une maîtrise progressive de la gestion des entreprises dont le dimensionnement devient plus modeste.

Entre temps, la restructuration a mis à découvert certains problèmes latents :

- Il est intéressant de rappeler que l'introduction du mode de gestion socialiste a incarné l'idée de « Beylik » : la propriété de l'Etat est la propriété de tous. La propriété publique est la source de « rente » pour le gestionnaire, l'ouvrier ou la restructuration menace leur intérêt etc. Cet environnement crée une résistance et de là viennent toutes les difficultés :
 - * La multiplication des centres de décision a entraîné automatiquement de très nombreuses promotions parmi le personnel gestionnaire,
 - * Ces postes n'ont pas été distribués selon le critère de la méritocratie ¹, mais en réponse aux besoins du service et, surtout pour créer un poste de travail à une " personnalité " ;

¹ Propos recueillis par nous, à l'époque, auprès de dirigeants et représentants du syndicat de nombreuses EPE.

- * Ce type de mesures accentue la réaction des travailleurs autour d'idéaux divergents qui affectent tout de suite les taux de rendement et de productivité de l'entreprise ;

- une pénurie de cadre et techniciens compétents : le marché de l'offre de travail n'a pas évolué corrélativement avec le taux de développement de l'activité économique (multiplication des nombres d'entreprises locales, régionales et nationales). Ce qui a obligé l'emploi d'une main-d'oeuvre non qualifiée ayant engendré de faibles taux de rendement et de productivités ¹ ;
- Le transfert de personnel vers d'autres unités a créé des problèmes sociaux : le refus de partition, difficulté d'intégration, ralliement au syndicat, sabotage ;
- l'environnement de travail a tout de suite posé le problème de logement et d'adaptation du milieu de travail puisque : « *le citoyen n'aime pas changer de région aussi facilement qu'on le pense* » ². C'est ce que j'appelle : « faire la guerre froide », être improductif ou pire encore être nuisible à l'entreprise. Enfin toutes ces difficultés ont influé négativement sur la production et productivité de l'entreprise et causant des frais supplémentaires qui ont affectés dangereusement la trésorerie de l'entreprise.

La seconde étape de la restructuration économique des entreprises a débuté au mois de mai 1984. Elle continuait la mise en oeuvre et le suivi de l'opération. Le comité national de restructuration des entreprises identifiait les difficultés et trouvaient les solutions pratiques appropriées comme l'arbitrage dans le partage du matériel ou la nécessité de création ex-nihilo de nouvelles entreprises régionales ou locales. « *Parmi les mesures d'accompagnement envisagées, la restructuration financière figurait en bonne place parce qu'elle conditionnait l'assainissement financier des entreprises* » ³.

2.3.2. La restructuration financière

La restructuration financière remonte aussi à 1982/83 et elle constitue la phase finale de l'opération de restructuration. L'opération vise l'assainissement financier des entreprises publiques. Mais comment a-t-elle été abordée ? D'abord il était convenu de constituer le capital ou de reconstituer les fonds propres de l'entreprise publique caractérisée par des déficits considérables et cumulatifs, ensuite l'opération visait une " gestion équilibrée " ⁴ de l'entreprise socialiste qui consistait à :

¹ Mokhtar Belaiboud (1986), op. cit. , p.269.

² Ibid, p.271.

³ Abdelhamid Brahimi (1991), OP. cit., p.287

⁴ Bronsly Minc (1974), Economie politique du socialisme, Maspero, Paris, pp.325-236.

- Modifier la dette à long terme de l'entreprise vis à vis du trésor public et vis à vis du secteur bancaire national,

- L'application du juste prix par le recourt progressif à la comptabilité analytique jusque là proscrite. Ainsi l'entreprise pourrait dégager un surplus financier investissable lui permettant de s'autofinancer.

En effet, l'endettement structurel auprès des banques primaires et du trésor, a induit malgré les faibles taux d'intérêt nominaux, se stabilisant à leur plus bas niveau à 37% de la valeur ajoutée en 1985; un volume de charges financières très lourdes.

Les découverts bancaires des EPE sont dus d'une part, au partage du passif, et d'autre part à des dettes héritées de la restructuration ¹. L'endettement est dû aussi aux prélèvements fiscaux anormaux qui n'épargnaient même pas les entreprises déficitaires, ceci occasionnait des transferts indirects des ressources du système bancaire vers le trésor public.

Au total, la ponction fiscale atteint approximativement en 1981 et 1982 environ 50% de la valeur ajoutée, 70% en 1983, 65,5% en 1984 et 45% en 1985 ². Le relèvement des taux d'intérêt en 1986 et la dépréciation du cours officiel du Dinar depuis 1987 détériorent d'avantage la situation financière des entreprises publiques algériennes.

Donc, l'absence d'équilibre financier des entreprises publiques économiques a entraîné un recours intensif au découvert bancaire et l'accumulation des impayés interentreprises ³. Concernant le déséquilibre financier des entreprises publiques algériennes Benissad les ramènent aux hésitations à changer le « carcan institutionnel » par la bureaucratie des services du plan et ceux des finances sont la cause patente de l'échec de la politique de restructuration financière des entreprises publiques menée entre 1982 et 1985.

Au total, la multiplication du nombre de sociétés ne faisait qu'amplifier les problèmes d'ordre juridiques et comptables entre les nouvelles entités et leurs anciennes directions centrales.

Après la restructuration, l'activité économique reste concentrée dans de grandes entreprises industrielles puisqu'en 1985 26% des entreprises publiques algériennes ont encore plus de 200 salariés ⁴.

¹ Chouam B. (1987), Evaluation et partage du capital au sein de l'entreprise publique restructurée, Revue CREAD, n°12/1987, p.57.

² Belkharoubi H. (1987), flux fiscaux et trésorerie de l'entreprise publique, Ibid, p.40.

³ Chouam B, (1987), op.cit., p.59

⁴ Bouyacoub A. (1987), activité économique et taille des entreprises, CREAD, Alger, pp.80-81.

En conclusion, l'échec de la restructuration organique et financière confirme comme les autres réformes (statut général du travailleur, fiscalité, finance) que le processus

d'assainissement de l'économie n'est qu'à ses débuts. C'est ce qui a contraint les décideurs algériens à proclamer la nécessité de l'autonomie des entreprises d'Etat d'où la loi 88/01¹.

2.3.3. La politique d'Autonomie des E. P. E.

L'autonomie est accordée à des entreprises qui connaissent de graves problèmes financiers dans un contexte où le budget de l'Etat est durement affecté par la chute des recettes fiscales et pétrolières. La loi 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques, concept se substituant à l'entreprise nationale ou d'entreprise locale, stipule que l'EPE est une personne morale de droit privé. Les EPE sont des sociétés par actions ou à responsabilité limitée (SARL)². L'EPE est dotée d'un capital social et de l'autonomie financière sa gestion est régie par les règles du droit commercial, elle n'est plus de fait, soumise aux règles rigides du code des marchés publics. En conséquence, la démarche ici n'est pas le démantèlement du secteur public par la technique de la privatisation, mais à faire entrer les EPE dans l'enjeu de l'économie de marché³. D'ailleurs en dehors des branches jugées stratégiques le droit de fonder de nouvelles entreprises publiques est reconnu aux entreprises déjà existantes et aux fonds de participations. Le fonds de participation est un agent fiduciaire chargé de gérer un portefeuille de valeurs mobilières (actions) des EPE pour le compte de l'Etat dont il est le mandataire. Le fonds de participation est appelé à exercer une certaine influence sur ces EPE sans pour autant s'immiscer dans leur gestion. La philosophie de la réforme 88/01 consiste donc à ce que le fonds agissant par l'intermédiaire de ses représentants dans les assemblées générales et les conseils d'administration. Enfin, une EPE, qui n'arrive pas à honorer ses créances vis à vis des tiers, peut être déclarée en cessation de paiement et être amenée à déposer son bilan ou à être déclarée en faillite. En revanche, l'EPE est libre de choisir l'organisation qui lui convient telle que: fusion, scission, création de filiales et la formation de groupement. Dorénavant l'EPE est libre d'établir :

- (i) établir librement son organigramme,
- (ii) fixer les prix rémunérateur pour ses produits,
- (iii) choisir les circuits de distribution qu'elle juge adéquat pour l'écoulement des produits,

¹ ANEP (1991), op. Cit., p.5.

² Ibid., P.7.

³ Cahiers des réformes (1989), fascicule I, ENAG, Alger, p.15.

- (iv) déterminer les modalités de rémunération des travailleurs au moyen de conventions collectives et pour des raisons économiques procéder à la compression du personnel,
- (v) conclure tout contrat entrant dans l'objet social de l'entreprise et obéissant à son intérêt sans autorisation préalable de la tutelle,
- (vi) retenir les investissements à efficacité physique et productivité financière patente. Ceci n'empêche pas de veiller à une cohésion sectorielle qui s'inscrit à son tour dans le cadre de la « planification indicative » annuelle et à moyen terme.

La période 1988/90 a vu ainsi le passage des entreprises d'Etat à l'autonomie. Cette opération s'est effectuée dans des conditions pénibles marquées par :

- a) un sous-emploi dramatique des facteurs de production (travailleurs et équipements) dû au manque d'intrants importés (matière première, produits intermédiaires, pièce rechange) à cause de la contrainte « devises étrangères »,
- b) la persistance des déséquilibres financiers et une capacité d'autofinancement négative, objectivement ce fait est incompatible avec la commercialité dont elles se réclament et pouvant conduire à des sanctions de faillite reconnu par la loi 88/01.
- c) la présence d'effectifs pléthoriques hérités de la période antérieure à l'autonomie connaîtra des compressions successives autorisées par les textes de loi 90/11 ; relatifs aux relations du travail,
- d) des conflits sociaux d'autant plus importants que le droit de grève est inscrit dans la constitution de 1989 et dans la loi 90/01.

Les réformes ont également impliqué le secteur privé et le secteur agricole. Concernant le secteur privé, il est comme un démon nécessaire. L'hostilité à son égard débute après l'indépendance bien que cela ne l'empêche pas d'activer, à l'ombre du protectionnisme, sous de petites entreprises dont les 9% ne dépassent pas 10 salariés jusqu'en 1982¹. En 1979-80, lors des travaux d'évaluation émerge un courant politique inopiné qui discréditait les entreprises d'Etat et il plaidait ouvertement les avatars du secteur public. En conséquence, sur le plan doctrinal (Charte Nationale 1986 et Constitution 1989) et juridique (lois 82/02 et 88/85) marquent un net succès en matière de crédit et reconnaissance de l'intégrité de la propriété privée. Au total, la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit (LMC) abolit toute discrimination entre le secteur privé et le secteur public en matière d'octroi de crédits et particulièrement en devises fortes.

¹ Abdelmadjid Bouzidi (1990), Le secteur privé, Algérie 1990, études du PNUD, Alger, p.78.

Au cours de la période de transition de l'économie centralisée à l'économie de marché, la LMC se veut plus libérale pour insérer (recycler) les liquidités détenues par le secteur privé et " trabendo " ¹ dans le circuit économique. L'objectif est d'acquiescer la confiance des partenaires économiques étrangers afin d'attirer les capitaux privés.

Quand au secteur agricole, nous avons vu qu'il est caractérisé par une crise durable dont les causes sont variées (naturelles et structurelles) ayant engendrées la régression de la production des principaux produits agricoles (céréales, légumes, lait et les viandes). Le déficit de la balance agricole est dû en partie au manque d'intrants et du monopole des organisations sur la distribution et d'autre part à la faible performance du secteur agricole socialiste qui bien que disposant de 40% du potentiel en terres fertiles n'a participé que pour 20% de PIB agricole.

L'échec de la mise en place du couple usine/exploitation intégré de grande dimension connu sous le nom District Agricole Socialiste (D.A.S.), d'une part, n'a pas engendré une croissance d'échelle permettant de répondre à la demande qui va en croissant et, d'autre part, cette situation a obligé les pouvoirs publics à prendre des mesures correctrices. Ils commencent par encourager financièrement le secteur agricole privé en lui facilitant l'accès aux crédits. Puis par petites tranches, ils procèdent à la « privatisation » fictive des terres domaniales et DAS.

La loi N°87/190 confère le droit aux attributaires un « droit de jouissance perpétuelle sur l'ensemble des terres constituant l'exploitation »; cependant que l'article 7 confirme « *un droit de propriété sur tous les biens constituant le patrimoine de l'exploitation* ».

La cession (vente) des terres domaniales a été effectuée au dinar symbolique ensuite les coopératives de production de la révolution agraire ont été attribuées aux employés du secteur agricole public par cette mesure, l'Etat vise deux objectifs :

- a) accroître la production et la productivité du secteur agraire afin d'atténuer le dépendance alimentaire,
- b) désengagement progressif de l'Etat.

Toutes les précédentes mesures vont augmenter la superficie agricole privée d'environ 650.000 hectares en 1986 ¹. La naissance d'une nouvelle couche d'agriculteurs, constituée des employés (ouvriers, techniciens et cadres), bénéficie d'exploitations agricoles individuelles (EAI) et coopératives (EAC).

¹ Slimane Bedrani (1989), bilan et perspective de l'agriculture Algérienne, In Ali El Kenz (dir.), L'Algérie et la modernité, CODESRIA, Dakar, p.161.

Des mesures d'accompagnement ont été aussi ciblées. On cite l'augmentation des surfaces agricoles utilisées par une politique de mise en valeur des terres de la steppe et au Sahara et d'autre part, la multiplication de l'irrigation par la construction de nouveaux barrages, le forage de puits et l'introduction d'une nouvelle technique d'arrosage, le goutte à goutte. Contrairement à ce que l'en pouvait croire, les anticipations sur une future amélioration de la balance en vue de réduire la dépendance alimentaire du marché mondial nous paraissent assez pessimistes parce que le secteur agricole dispose de ressources limitées. En effet, à la faiblesse de la superficie (0.3 ha/hab.) s'ajoute les aléas des conditions climatiques, les spéculateurs locaux et les contraintes du marché mondial. Ces derniers faussent toutes les prévisions. Et l'objectif de réduire la dépendance alimentaire de 27% en 1988 à 6% en l'an 2010 se voit miné d'avance.

Section : 3 Les effets socio-économiques de la restructuration des années 1980

Dans cette section, on tentera d'évaluer la portée de la restructuration et en quoi les transformations des années 1980 ont amélioré les grands équilibres de l'économie algérienne ? Pour répondre à une telle question, on a retenu l'analyse de l'évolution d'effets au niveau macro-économique et les effets liés aux activités des EPE.

3.1. Les effets de la restructuration sur le plan macro-économique

A la faveur des divers plans de développement, la contribution de l'industrie hors hydrocarbures à la PIB était de l'ordre de 14% en termes réels en 1984 et la croissance annuelle moyenne se situe à 9% au cours de la période 1969-1984. A l'instar du second plan quinquennal (1985-1989), les secteurs restructurés (organique et financière) conjugués à l'application du statut général du travailleur (S.G.T) constituent de très bons atouts permettant de créer progressivement les conditions d'efficacité de l'entreprise publique, voire de relance de l'activité économique. Dans ce cadre l'évolution des principaux agrégats économiques prévue par le planificateur algérien est donnée dans le tableau suivant :

Tableau : 2.17. Projections du plan quinquennal 1985-1989 :
Equilibre ressources emplois (1984=100).

	valeurs en Milliards de DA en 1984	valeurs prévues en 1989		réalisé en 1989	
		Milliards DA	croissance annuelle (%)	milliards de DA	croissance 86/88 (%)
La PIB	227,6	313,5	6,6	381,5	-1,2
Les importations	61,0	82,0	6,1	94,5	-13,2
- Marchandises	50,2	69,0	6,6	47,6	
- Services	10,8	13,0	3,8	46,9	
Les exportations	68,5	88,5	5,3	48,2	-3,2
-Hydrocarbures	63,6	77,5	4,0	73,2	
-Autres marchandises	2,0	5,0	20,1		
-Services	2,9	6,0	15,7		
Dépense intérieure brute	220,1	307,0	6,9	-	
Consommation finale	129,0	172,0	5,9	-4,1	
- Ménages	120,0	159,0	5,8	-3,9	
-Administrations	9,0	13,0	7,6	-7,2	
Accumulation brute des fonds fixes	89,0	126,5	7,3	-6,2	
-Autres	2,1	8,5	-	-	

[Sources : Rapport général du plan quinquennal 1985-1989, MPAT, 1985 et M. Benachenhou (1993):116-121]

La concrétisation de ces chiffres était très souhaitable et paraissait normale parce qu'elle a été révisée à la baisse relativement à la situation qui a prévalu avant 1984. Mais cinq années après l'opération de restructuration des entreprises publiques, qui a été entamé en 1982 et qui visait une plus grande souplesse de gestion et une maîtrise des coûts, l'évolution de la PIB enregistre une baisse sensible à partir de 1986. Puis elle stagne en 1986 à 0,6% par rapport à 1985. Ensuite, elle enregistre un taux de croissance réel négatif de -1,4% en 1987; -2,9% en 1988 et -2,2% en 1990. Le léger redressement obtenu en 1989 avec 3,5% en 1989 est dû à l'augmentation des recettes d'exportation dont les hydrocarbures constituent 98%. Ceci montre combien l'économie algérienne, structurellement exportatrice d'hydrocarbures, demeure très sensible aux aléas du marché mondial du pétrole et du gaz. Par ailleurs, la politique de restructuration n'a pas sensiblement amélioré la situation des entreprises publiques car on constate une dégradation de l'appareil de production suite à la contraction des importations des intrants

(matière première, biens intermédiaires et biens d'équipements) comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau : 2.18. Composition des importations par produit de 1980 à 1988
(En milliards de D.A)

Désignation	1980-84	1985-88
* biens de consommation	82,7	60,3
- Alimentaires	44,4	37,7
- Autres	38,3	22,6
* Equipement	76,6	52,9
* Intrants	78	59,9
* TOTAL	237,3	172,2

[Source: Hocine Benissad (1994): 212]

3.1.1. L'endettement extérieur

Pour financer les dépenses d'investissement, l'Algérie a emprunté sur le marché financier international. Les crédits lui ont été octroyés, surtout au cours de la décennie 1970-1978, par les banques privées grâce à son potentiel énergétique. En dépit de certains signes négatifs (récession de l'économie mondiale, la diminution des revenus d'exportation du fait de la baisse du prix du pétrole) le décideur algérien, à l'époque, déclare que l'Algérie est non concernée par la crise économique mondiale. Mais il oublie que nul pays ne vit en autarcie, donc cette thèse apparaît, dès le départ erroné. Elle est fautive parce que l'évolution des statistiques de la dette algérienne montre que l'Algérie a continué à s'endetter. Cette idée nous rappelle le slogan - le meilleur contraceptif est le développement- avancé par le représentant de l'Algérie, à Bucarest à la conférence mondiale sur la population organisé par les Nations Unies en 1974. Ce faisant, le total dette extérieure va constituer un lourd fardeau pour l'économie nationale.

Tableau : 2.19. Evolution du stock de la dette extérieure et du ratio stock dette/exportation de 1976 à 1990 en milliard de \$ U.S et en (%)

années	1976	1978	1979	1980	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Stock dette (10 ⁹ \$ US)	5,9	13,4	16,1	16,3	12,9	15,9	18,4	22,8	24,8	25	26	26,1
Ratio dette/ Export, (%)				111	107	106	122	236	248	284	256	190

[Source: Mourad Benachenhou (1992):100 et Ahmed Henni (1987)]

Ce tableau montre que la dette a augmenté de 5,9 milliards de dollars en 1976 à 16,3 milliards de dollars en 1980. Puis elle a régressé jusqu'à 12,9 milliards de dollars en 1983, suite au paiement par l'Algérie d'une partie de la dette.

Les remboursements effectués depuis 1980 n'ont pas permis un allègement sensible du poids de la dette qui a continué à grimper pour atteindre les 26 milliards de dollars en 1990. Cependant, pour apprécier de plus près l'état de cet endettement, il ne suffit pas de présenter les valeurs absolues ou l'endettement par habitant parce qu'elles ne sont pas assez significatives. Ces ratios ne font aucune référence aux capacités de remboursement et il est utile d'utiliser les ratios de solvabilité pour mieux faire ressortir cet aspect : Dettes / PNB ; Dettes / Exportations ; Intérêts / Exportations ¹.

Dans le cas de l'Algérie, il est plus pertinent de connaître le taux de service de la dette sur les ressources du pays et sa structure. Ces indicateurs montrent la capacité ou le degré de greffage du financement de l'économie. C'est pourquoi pour B. Conable (président de la Banque Mondiale à l'époque) souligne que le : « *le véritable problème n'est pas l'ampleur de la dette extérieure de l'Algérie mais c'est plutôt la structure de celle-ci* » ². Selon, le rapport de la Banque d'Algérie du mois de septembre 1990, l'endettement Algérien a évolué en faveur des prêts contractés auprès du secteur bancaire privé (crédits commerciaux et obligations). En revanche, « *les prêts bilatéraux publics et les prêts multilatéraux (accordés par des organismes internationaux) ne représentent respectivement que 4 à 1% de la totale dette* » ³. La diminution des crédits financiers publics dans l'encours total de la dette démontre la difficulté d'accès de l'Algérie au marché financier. L'Algérie est obligée de recourir de plus en plus aux banques commerciales donc.

¹ Arezki Ighmat (1990), La crise de l'endettement des pays en développement, Editions ENAP, Alger, p. 16 et 17.

² Rapport de la Banque d'Algérie, Septembre 1990

³ Rabah Abdoun (1989), les déséquilibres de l'économie, in Ali El Kenz, op. cit., p136

aux crédits à court terme.

En conséquence, le ratio « dette total / PIB » au cours de la période 1985-1989 a sensiblement augmenté. Il a grimpé de 32,7% en 1985 à 54% en 1989. Considérant la seule année 1989, nous constatons que la dette totale représente plus de la moitié du PIB. Le ratio du « service dette / exportation » a continué à grimper jusqu'à atteindre un taux alarmant. En cinq années seulement, le rapport passe de 35% en 1985 à 72% en 1989. Donc, la majorité des ressources Algériennes servent au paiement du service de la dette.

Au début des années 1990, l'endettement extérieur constitue un vrai problème, une contrainte extérieure pour la relance de développement économique. Son évolution démontre combien l'économie Algérienne est sujette aux changements extérieurs. Elle est vulnérable à l'augmentation des taux d'intérêts sur le marché financier international, à la baisse des taux de l'échange qui agissent sur les exportations. Même si le décideur algérien a cherché de trouver d'autres moyens de financement (Reprofilage, financement à zéro coupon), il se trouve que toutes les anticipations se sont avérées caduques parce que les différents scénarios ont été construits sur des abaques situant le prix de pétrole, principale ressource de financement de l'économie, en 1993 à 28,5 dollars US or au mois de juin 1993 le prix de pétrole a régressé jusqu'à 18 dollars US. Les spécialistes en matière d'hydrocarbures sont pessimistes concernant le prix du pétrole et ses dérivés parce que l'offre des hydrocarbures sur le marché mondial est très élastique. Le marché pétrolier essuie le revers de la récession de l'économie mondiale qui affecte durement l'industrie fortement consommatrice d'énergie. Les fluctuations viennent parfois de l'intérieur de l'OPEP même où les intérêts en jeu ne sont pas toujours convergents, surtout du point de vue politique.

Le remboursement immédiat de la dette absorbe les 2/3 des ressources du pays en 1991. Les 2,61 milliards de dollars restants ne couvrent plus les importations qui sont constitués de produits alimentaires et moyens de production pour l'industrie. L'Algérie résiste aux tentations des institutions monétaires et financières internationales mais étranglée financièrement elle accepte de rentrer sous la conditionnalité du FMI qui se termine par un rééchelonnement de sa dette.

3.1.2. Evolution de la situation de l'emploi

La situation de l'emploi constitue le second critère d'appréciation de la portée de la politique de restructuration des années 1980. En outre l'évolution de l'emploi se mesure par

la création nette d'emploi, le taux de chômage et le nombre absolu de chômeurs et par la charge démographique par actif occupé. Selon les données du conseil national de planification (CNP), reprise par Abdelhamid Brahim : la création annuelle d'emploi était de 137.450 entre 1980 et 1985, et baisse à 62.800 entre 1986 et 1990. Ce chiffre doit être comparé avec le nombre moyen de création d'emploi durant la période de 1967-1984. Pendant cette période la création annuelle moyenne s'élève environ à 120.000 emplois. L'administration a été le secteur où a été enregistré le pourcentage le plus élevé d'emploi, qui s'explique par la satisfaction des besoins d'encadrement dans le secteur socio-éducatif (éducation, formation professionnelle et santé). En revanche, les secteurs industriels, les BTP et le secteur agricole ont été fortement touchés dans leur rôle important de pourvoyeur d'emplois productifs. L'évolution de la création d'emploi entre 1986 et 1990 est illustrée par le tableau ci-dessous.

Tableau : 2.20. Création d'emplois 1986-1990 (hors programme d'emplois des jeunes),
(U= en milliers)

	1980-85	1986	1987	1988	1989	1990	1986-90
Industrie	105.700	8000	9000	5000	6000		28.000
BTP	221.000	1000	2000	11.000	6000	25.00	89.000
Services	183.000	8000	16.000	13.000	7000		173.000
Administration	285.000	45.000	36.000	32.000	30.000	30.000	20.000
Agriculture	30.000	12.000	1000	-	7000	-	
Total	824.700	74.000	64.000	61.000	56.000	55.000	310.000

[Source : CNP, cité par Abdelhamid Brahim (1991), P.332]

D'autre part on constate que pendant la période 1979-1984, la croissance par tête de la consommation des ménages tenant compte de l'inflation, a été multiplié par 1,5. Et, elle s'est diversifiée aux biens de consommation durables (électroménagers, voitures) et logement. La croissance et la diversification de la consommation sont incontestablement stimulées par l'urbanisation, l'augmentation de l'emploi, les transferts sociaux de l'Etat, les habitudes diffusées par l'émigration, le maintien de l'inflation dans les limites raisonnable et à la progression du pouvoir d'achat des algériens conforté par les politiques publiques de 1970-87 (soutien des prix des produits de première nécessité, surévaluation du dinar) : conséquence de l'euphorie financière liée aux ventes d'hydrocarbures, à partir de 1973-74 puis à nouveau en 1979-80. Cette situation Abdelatif Benachenhou la ramène au :

« ...le taux d'emploi au sein des ménages n'a cessé de se développer jusqu'à 1984 et parce que les effets de l'inflation, restée raisonnable, sont plus que compensés par l'accroissement des revenus monétaires globaux que permettent le développement de l'emploi et les envois de l'émigration gonflés par les taux de change favorable du marché parallèle. Les choses vont changer à partir de 1984 : l'inflation s'accélère alors et les mécanismes compensatoires ne joueront plus, ou joueront bien plus faiblement. C'est l'entrée dans le tunnel »¹. La période 1985-1989 a connu une forte baisse dans la création de l'emploi par rapport à la période 1980-1984 ayant enregistré une moyenne annuelle de 14 comme le précisent les chiffres comparés suivants :

Tableau 2.21 : Création et demande d'emplois comparés de 1977-1991

	1977 - 1984	1985 - 1990
Création de poste d'emploi	40.000 (moyenne annuelle)	125.000 emplois en 1985 75.000 emplois en 1986 64.000 emplois en 1987 80.000 emplois en 1988 76.000 emplois en 1989
Demande d'emploi	670.000 (chômeurs en 1977)	435.000 chômeurs en 1985 1.140.000 chômeurs en 1987 1.266.000 chômeurs en 1991

[Source : PNUD (1990):233; A. Brahim (1991):332 et A. Benachenhou (1992):33]

La lecture de ces chiffres montre qu'à partir de 1985, la situation de l'emploi se dégrade d'avantage en conséquence le taux de chômage augmente :

Après un recul de 22,5% en 1977 à 16,4% en moyenne entre 1977 et 1984², il remonte à 21% puis à 25% en 1990.

Le nombre total des chômeurs est passé de 670.000 en 1978 à 435.000 en 1985 puis il remonte à 1140 000 en 1987 et à 1.266.000 en 1991.

Ainsi, le nombre total de chômeurs a été multiplié par 2,6 en l'espace de 6 ans entre 1985 et 1991.

Autre indicateur de la situation de l'emploi, le fardeau de la charge démographique

¹ Abdelatif Benachenhou (1993), inflation et chômage en Algérie: les aléas de la démocratie et des réformes économiques, in revue Maghreb-Machreck, Janvier Mars 1993, p.31

² ONS, 1985.

par personne reste assez lourd. En 1967, un algérien au travail subvenait à 7,3 personnes. En 1990, ce rapport s'établit encore à 6 personnes. C'est une charge beaucoup trop élevée après un quart de siècle de développement économique. Selon l'enquête « main d'oeuvre et démographie ». La population sans emploi est constituée essentiellement de jeunes de moins de 24 ans. Environ 71% de ces jeunes chômeurs sont de bas niveau (au-dessous du niveau du baccalauréat) ou sans qualification. Plusieurs facteurs ont collaboré à la dégradation de la situation de l'emploi, il s'agit d'abord de la :

- réduction des investissements dans les secteurs productifs, à savoir l'agriculture, l'hydraulique, l'industrie hors hydrocarbures, au début des années 1980. La baisse des investissements a joué un rôle déterminant dans le marché de l'emploi, auquel se conjuguent les facteurs suivants :

- La réduction des plans de charge et des problèmes financiers des entreprises Publiques ;
- La réduction des approvisionnements du BTP en matières de base comme le ciment, le bois, l'acier à béton ;
- La rupture des approvisionnements en matières première semi-produits et pièces détachées nécessaires à l'amélioration de la capacité des entreprises,
- Le coût élevé de l'emploi, évalué à 700 mille dinars en moyenne dans le secteur public, limite considérablement la création d'emploi dans l'industrie.

Dès l'accentuation des problèmes d'emplois, des mesures ont été prises par les gouvernements respectifs afin de diminuer l'effet de crise. Ces dispositions visaient la création de nouveaux postes d'emplois et la préservation des postes d'emplois du secteur public par un :

- Soutien aux entreprises en difficulté ;
- Une aide au redéploiement des travailleurs qui perdent leur emploi pour des raisons économiques, et :
- Par l'instauration, à partir de 1987, d'un programme d'emploi des jeunes.

Depuis, à travers ses institutions socio administratifs (wilaya, commune, santé). L'Etat compte embaucher plusieurs milliers de jeunes diplômés universitaires. D'autres créneaux ont été retenus : lancement des grands travaux (routes, chemin de fer, barrage hydraulique et barrage vert) et l'encouragement par des primes incitatives à l'installation de jeunes cadres (agriculteurs, fonctions libérales et dans le secteur public) dans le grand sud : Tamanrasset, Illizi, Adrar et Tindouf. C'est un projet ambitieux mais il exige beaucoup de moyens financiers que la situation financière et politique de l'Algérie dans le court et moyen terme,

ne le permettent pas. C'est pour cela que le recrutement de jeunes diplômés (administrateurs, médecins) en vue d'encadrer les institutions administratives locales et l'éducation semble peu réaliste.

De telles opérations isolées ou un aussi ambitieux programme pour le développement du grand sud ne représentent-ils pas un discours politique ?

Ces projets de promotion d'emploi nous renvoient directement aux politiques économiques du début des années 1980 ? L'objectif déclaré est le développement du grand sud en vue du désengagement du Nord, voire la création de postes d'emploi. Le drainage et la sédentarisation d'une partie de la population permettra-t-elle de créer suffisamment d'emploi pour atténuer le chômage ? La production et la transformation suffisamment de produits agricoles afin d'équilibrer la balance agricole, ainsi diminuer la facture alimentaire ?

On craint que le recrutement par vague (administrateurs, médecins, vigiles) n'alimente d'avantage la pléthore de personnel dans les administrations publiques. Notre contribution réside dans l'analyse critique de la politique d'emploi préconisée, depuis 1987, par le gouvernement. Tous les partenaires sociaux économiques commençaient de prendre conscience de la transition vers l'économie de marché donc l'Etat aurait dû se libérer à temps des activités de services détenus par EPL (transport urbain, coopératives, les grandes surfaces de distribution, artisanats et les entreprises commerciales de wilaya) ainsi que les pans de certaines entreprises nationales chargées de la commercialisation des EPE (ENADITEX, ENIPEC). Cette opération permettra à l'Etat de se désengager des secteurs « non stratégiques », d'une part elles obligent ces entités économiques à se prendre en charge et, d'autre part, cela permettra aux EPE de se débarrasser d'une partie de personnel.

Les analystes voient aussi que l'emploi et l'inflation sont étroitement liés et que le pouvoir d'achat et l'inflation représentent un bon critère de mesure de la confiance à mettre dans un pays.

3.1.3. Pouvoir d'achat et inflation durant le programme de restructuration

En général, il n'y a pas de divergence, entre les auteurs, concernant la définition du phénomène d'inflation. Paul Bezbakh la définit comme un : « *processus de hausse cumulative et auto entretenue du niveau général des prix* »¹. Une définition similaire nous la trouvons chez Mourad Benachenhou : « *l'inflation est un phénomène d'augmentation généralisée, accélérée et continue des prix, qui n'épargne aucun bien ou service échangé* »

¹ Paul Bezbakh (1986), inflation et désinflation, la découverte, Paris, p.5. dans l'économie nationale »¹.

Dès 1965, les économies capitalistes avancées entrées dans une « période névralgique » montrent une inflation structurelle qui s'est accélérée au courant des années 1970 et la première moitié des années 1980 ². Souvent une légère hausse de l'inflation, dans les pays développés, poussent les entreprises à investir et les ménages à consommer au delà de leurs revenus courants ainsi elle favorise la relance du secteur industriel. L'augmentation des prix dans les pays industrialisés permet aussi l'amélioration des termes de l'échange avec les PED. Ces derniers sont obligés de supporter l'augmentation du coût de l'importation lorsque le prix d'exportation de leurs produits primaires subit une dépréciation relative due aux aléas des mécanismes de fixation des cours mondiaux de leurs produits primaires. L'inflation a toujours existé en Algérie mais elle est restée dans des limites raisonnables jusqu'en 1984. Puis elle s'accélère du fait des pénuries et de la politique d'ajustement.

Tableau : 2.22. Evolution de l'indice des prix à la consommation 1882-1990,

U = (%), 1979=100

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Croissance des prix en (%)	6,3	6	8,1	10,5	12,4	7,4	5,9	9,3	17,8

[Sources : ONS (1992) et A. Benachenhou (1993) :31]

L'augmentation de l'indice des prix confirme l'accélération du phénomène d'inflation qui s'est dessiné surtout depuis 1986 et a atteint en 1990 17,8%. Le taux d'inflation est tiré vers le haut surtout par l'indice des prix des produits alimentaires. A l'inflation des produits alimentaires s'ajoute celle des produits industriels puisque les entreprises économiques sont aussi autorisées à augmenter leurs prix parce que les prix de cession des produits industriels étaient généralement inférieurs aux coûts de production.

L'avènement de la restructuration financière en 1984 et le désir de mettre fin aux déficits d'exploitation des EPE ont privilégié le recours à la comptabilité analytique, en vue de lier les prix de cession aux coûts de production, à la recherche de la rentabilité financière. Cette vision déclenche un emballement des prix des intrants qui s'est manifesté par une augmentation des produits manufacturés, des produits des matériaux de

¹ Mourad Benachenhou (1993), inflation dévaluation marginalisation, Dar-Echérifa, Alger, p.3

² Paul Bezbakh (1986), op.cit, p.21.

construction. A titre indicatif les prix des matériaux de construction ont atteint des chiffres démentiels entre 1988 et 1990. Le prix du ciment a augmenté de +243% au cours de la même période. Les textiles et les cuirs ont enregistré une augmentation de 150%. A cela il faut ajouter l'augmentation des prix des secteurs situés en aval de l'importation dont les prix se sont accrus de 20% en 1990. Globalement le taux d'inflation de l'économie continue d'enregistrer une forte augmentation de l'inflation qui trouve son explication dans le renchérissement de la matière première, les produits semi-finis, l'indisponibilité de matériel et l'utilisation d'un personnel pléthorique. Les agents économiques affaiblis (agriculteurs, auto constructeurs) par l'endettement éprouvent des difficultés de trésorerie que les banques refusent de renflouer. En conséquence, plusieurs personnes découragées abandonnent leurs activités. Ce phénomène est vécu surtout dans l'agriculture. Les agriculteurs abandonnent le travail de la terre à cause du renchérissement des facteurs de production (engrais, produits phytosanitaires, semences et matériels). Les répercussions ont été désastreuses sur le plan social, quelque 300.000 emplois ont été supprimés entre 1988 et 1990. C'est ce qui explique en partie la décroissance de l'économie algérienne ces dernières années.

Malgré, le niveau élevé de l'indice des prix cité plus haut, le phénomène d'inflation continue de souffrir de sous-évaluation à cause d'une part, de mesures économiques inadéquates. L'inflation est souvent sous évaluée par les dirigeants, par la manipulation des taux des indices de prix des biens et services ou tout simplement leur falsification, pour cacher les mauvais résultats de politiques macro-économiques erronées. D'autre part, le taux officiel ne couvre pas statistiquement tous les symptômes rencontrés dont nous citons plus particulièrement :

- L'apparition et le développement de marchés parallèles qui affichent des prix encore plus élevés,
- Les longues chaînes d'attente pour les marchandises rares,
- La revente de marchandises par des particuliers,
- Les subventions importantes pour maintenir les prix des produits jugés de première nécessité et de large consommation,
- La baisse de la qualité des marchandises alors que leurs prix restent constants.

Si les premières causes de sous évaluation restent du domaine indiscret des statisticiens de l'Etat, néanmoins, les secondes disparaîtront du fait de la dévaluation du dinar et le

découragement de la demande, surtout des produits de consommation alimentaire, suite à l'application de la vérité des prix et l'abolition totale des subventions des prix des biens.

En conclusion, les résultats de cette politique par les prix sont décevants. La paupérisation des citoyens réduit la demande des biens et services sur le marché local et comme ces produits subissent une forte concurrence sur le marché mondial ils vont gonfler les stocks des EPE. Cette situation signifie qu'une action par les prix n'est toujours pas meilleure pour améliorer le sort de l'entreprise.

3.2. Les effets liés aux activités des EPE

Sur le plan micro-économique et au niveau de l'entreprise il s'agit de réanimer l'efficacité de l'entreprise. L'appréhension de cet objectif nous conduit à étudier l'impact des mesures de séparation des fonctions de production et de commercialisation. Ensuite en quoi ont-elles permis une spécialisation qui conjuguée à une augmentation des taux d'utilisation des capacités de production devraient améliorer la situation financière ? Et en quoi cette dernière donnée a réduit l'endettement et les découverts bancaires des EPE

3.2.1. Taux d'utilisation des capacités productives des entreprises publiques

De 1969 à 1984, le taux d'utilisation moyen des capacités de production avoisinait les 75% ¹. Du fait de la crise économique, les apports extérieurs en matière première et produits semi-fini diminuent sensiblement entraînant la diminution de la production, notamment la production industrielle. Le taux d'utilisation des capacités de production baissa sensiblement. Les entreprises publiques très affectées surtout après 1987 ne

Tableau : 2.23. Structure et évolution de la PIB, 1974 -1991, U = (%)

Secteurs économiques \ Années	1974	1979	1984	1989	1991
Agriculture	8	9,5	8,6	15,0	12,3
Hydrocarbures	37,5	29,7	27,5	21,6	33,6
Industries	11	12,0	13,3	16,9	13,5
BTP	11	16,0	17,0	15,3	13,7
Commerce services et transport	23	25,0	23,1	25,9	10,09
Autres	9,5	7,8	10,5	5,3	8

[Source : ONS (1992)]

¹ ONS, collections statistiques n° 55, 19, p.1

fonctionnent qu'à 55% de leur capacité en 1991 ¹. Ces difficultés ont conduit à une décroissance de la part de l'industrie hors hydrocarbure dans la PIB comme le montre les tableaux (2.22) et (2.23).

Tableau : 2.2.4. Equilibres ressources – emplois 1985-1999, U = (%)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1999
La PIB	5,2	0,6	-1,4	-1,2	3,5	-2,2	0,3
Importations	-0,5	-16,4	-16,2	-6,7	.	-9,8	19,2
Somme des ressources	3,8	-2,7	-0,4	-3,4	.	.	.
Consommation Finale	3,9	-1,1	-7,7	-3,4	.	-2,3	2,0
Ménages	4,1	-10,4	-7,6	-3,6	.	-2,5	1,9
Administration Publiques	-4,0	-11,0	-9,1	-1,2	.	1,5	3,4
Accumulation brute	0,5	-6,2	7,2	-5,4	.	-7,8	-15,5
Exportations	.	1,0	5,4	-3,3	.	3,4	-1,0

[Sources : ministre du commerce, document ronéotypé, Alger 1991 : 9 et ONS, synthèse plan annuel 1991]

Sectoriellement, le décideur algérien a prévu une croissance annuelle moyenne de 9%² pour l'industrie. Mais l'analyse de l'évolution de la production industrielle montre, relativement aux prévisions, une baisse de la production en termes physiques, comme le confirme aussi le tableau suivant :

Tableau : 2.25. Croissance de la production industrielle en termes réels, 1984-1991, U = (%).

Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Accroissement annuel (%)	9,7	3,7	2,6	-4,4	-1,3	-2,7	-1,2	-4,9

[Sources : CNP (1992), ONS synthèse plan annuel 1992, volume 2 : 65]

¹ ONS, collections statistiques, n°55, op.cit.

² Abdelhamid Brahim A. (1991), op.cit., p.323

La production moyenne annuelle de la période a juste égalé celle de 1983 ¹.

Pratiquement il y a stagnation de la production en termes physiques. La prise en compte du taux de croissance démographique (3,2%) nous permet de déduire un recul net de la production de l'activité économique en l'Algérie. Les ISMME ont baissé au cours de la période 1986-1990 avec un taux de croissance annuel moyen négatif (-2,4%). L'évolution de la production réelle des ISMME a continué sa chute au début des années 1990 avec (-9%) en 1991 ². Cette baisse est à souligner surtout lorsqu'il s'agit d'un secteur à fort effet d'entraînement en amont et en aval des autres secteurs de l'économie. En effet, les ISMME n'utilisent leurs capacités de production qu'à concurrence de 50% ³. La régression du secteur des ISMME en 1991 est différenciée selon les branches, comme suit :

- Fabrication de biens d'équipements mécanique (-13%),
- Fabrication de biens intermédiaires (-4%),
- Sidérurgie et première transformation des métaux (- 6%),
- Fabrication de biens de consommation électrique (-13%),
- Véhicules industriels (- 9%).

Une des causes du faible taux de croissance qu'on vient de voir ici -et qui montre un taux de croissance négatif - peut être liée à la faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production. Globalement le taux d'utilisation de la capacité installée de production de l'industrie du secteur production de l'industrie du secteur publique (EPE) pour l'année 1990 s'élève à 58% ⁴. Cette baisse du taux d'utilisation des capacités est due à la :

- Réduction des importations d'intrants qui sont très vulnérables à la contrainte financière extérieure ;
- Les insuffisances de la gestion (y compris des ressources humaines) ;
- Les retards de mise en oeuvre et décisions visant à concrétiser les réformes économiques, à « asseoir la commercialité » et les règles de fonctionnement du marché ;
- De la régression de l'investissement à partir de 1986, conjuguée à plusieurs autres facteurs financiers, le retard dans l'assainissement des EPE, la dévaluation du dinar et la faiblesse du dispositif financier. La faible utilisation des capacités productives comme on vient de le démontrer est en partie responsable de l'inefficacité des EPE.

¹ CNP, (1991), op.cit., P.65.

² ibid., 66.

³ Ibidem, p.56.

⁴ CNP (1991), op.cit, p. 66

Maintenant, nous allons voir en quoi la spécialisation des unités des secteurs publics pourra améliorer la performance des entreprises publiques.

3.2.2. La portée de la spécialisation par fonction économique

L'objectif était de motiver les travailleurs pour améliorer la productivité et augmenter la production. Dans la réalité la restructuration a favorisé les activités de commercialisation au détriment des activités de production. En effet, les activités de production supportent toutes les charges liées à la production et la loi les oblige à livrer leurs produits finaux à des prix de vente fixés administrativement et qui sont souvent inférieurs aux coûts de production. Par contre les entreprises de commercialisation reçoivent le produit final, lui appliquent une marge bénéficiaire et le livrent au consommateur. En fait elles ne supportent aucune autre charge importante à part celle du stockage. De plus il n'y avait pas de stockage dans certaines branches quand la demande était forte. Finalement la législation ne considérait que les secondes (entreprises de commercialisation) étaient bénéficiaires et méritaient donc des primes alors que les premières étaient déficitaires et n'ont recevaient aucune.

Dans ces conditions l'esprit de réformes est-il de stimuler la production ou bien la commercialisation sachant au départ que le volume de production est généralement très faible?

Dans ce contexte nous avons comme exemple concret les découverts bancaires qui illustrent le résultat négatif de la gestion quotidienne des EPE.

*** Découverts bancaires**

Les découverts bancaires ou avances bancaires sont nés effectivement au sein des EPE et ils n'existent pratiquement pas dans les entreprises privées. Comment se forment ces découverts bancaires ?

Les EPE utilisent les avances bancaires pour le financement d'une partie du fonds de roulement et particulièrement les charges salariales. C'est l'autorité de tutelle (ministère de finance) qui ordonne aux banques l'octroi des facilités de financement aux EPE , moyennant des « agios » (intérêts) dont le taux varie entre 20 à 30% calculées mensuellement ou trimestriellement. Au fond il n'y a pas de plafonnement concernant le

montant du découvert. Comme la structure financière pour différentes raisons (manque d'intrants, pléthore de personnel, faible utilisation des capacités productives) éprouve un déséquilibre à court terme (tout ce qui est lié à la liquidité de l'entreprise), l'entreprise ne dégage pas de liquidités suffisantes par son activité pour payer le découvert bancaire et même pas pour payer les « agios » qui résultent de ce découvert. . Cette situation exacerbe son déséquilibre financier ce qui entraîne l'insolvabilité de l'entreprise au point où la majorité des entreprises financent leurs fonds de roulement globaux par les découverts bancaires. Par ailleurs, le diagnostic de la situation financière à travers l'état des découverts bancaires de quelques entreprises locales et nationales est présenté dans le tableau suivant :

Tableau : 2.26. Découverts bancaires des EPE, en millions de DA

Nature de l' E/se	Nombre d'E/se enquêtée	Nombre d'E/se Ayant un solde débiteur	Solde d'E/se créiteurs	Soldes débiteurs (découverts Bancaires)	Observation
EPL	25	12	30	43	Du 31/01/91 Au 31/01/94
EPL	24	14	76	416	Avec dissolution d'une e/se
EPE	12	5	888,5	1182,6	Au 31/12/94

[Source : Sondage effectué par nous auprès des entreprises et banques commerciales]

EPL : Entreprise Publique Locale ; EPE : Entreprise Publique Economique

E/se : Entreprise

EPL : $40 < N < 870$

EPE : $600 < N < 5000$

N : Effectif

Après deux ans et malgré la dissolution d'une entreprise le découvert bancaire des EPL s'est aggravé passant de 42,7 millions de DA à 416 millions de DA. Un nombre important d'EPL a bénéficié de la consolidation (assainissement financier : effacement de découvert bancaire) des découverts arrêtés au 31 décembre 1992.

Au lieu de constater une amélioration de la situation financière de ces EPL en raison de l'assainissement financier on a constaté plutôt une détérioration financière de la situation

des entreprises. Pour bien comprendre les causes on a pris le TCR (Tableau de Compte de Résultat) d'une EPL représentative, la COMAMO de Constantine :

A partir du TCR on remarque que :

- Les frais du personnel dépassent la valeur ajoutée,
- Le chiffre d'affaire est très faible.

Ceci a engendré automatiquement des résultats déficitaires.

Maintenant voyons le classement rationnel des bilans (CRB).

A partir du TCR, on a vu la rentabilité, à l'aide du CRB, on va voir la trésorerie de l'entreprise.

La structure financière de cette entreprise est déséquilibrée, principalement en raison des résultats déficitaires enregistrés en l'absence de fonds propres. L'entreprise est dépendante totalement de l'extérieur (banque). Elle repose uniquement sur les emprunts donc c'est une entreprise déstructurée.

Du point de vu des liquidités : cette entreprise a d'une part, des créances clients très importantes qui augmentent d'une année à une autre du fait qu'elle éprouve des difficultés pour recouvrer ces créances et d'autre part, cette EPL pour éviter les problèmes de pénurie de stock, elle essaie de constituer des stocks très importants de matières et fournitures.

Au niveau des dettes : cette entreprise possède beaucoup de dettes surtout fiscales et parafiscales (organismes sociaux) et aussi des dettes fournisseurs. La différence entre les créances et les dettes nous montrent que l'entreprise éprouve des besoins de financement très importants pour lesquelles elle sollicite des crédits auprès des banques non pas pour financer ses besoins d'exploitation normaux mais plutôt pour survivre .Cet exemple typique d'entreprise est assez représentatif de l'ensemble des EPL.

Les EPE employant un effectif de personnel supérieur à 600 salariés souffrent elles aussi de la même difficulté financière. Ces entreprises déstructurées constituent un grand fardeau pour les pouvoirs publics puisqu'elles emploient une grande masse de personnel car elles continuent de bénéficier du soutien de l'Etat.

D'une manière générale, les entreprises publiques souffrent d'un certain nombre de problèmes comme :

- (i) la faiblesse de la productivité ;
- (ii) stagnation des prix de vente et homologation des prix ;
- (iii) augmentation des prix de matière première et des fournitures du fait du glissement continu de la valeur du dinar (dévaluation) ;

- (iv) la pénurie parfois des matières premières et fournitures prolonge le cycle de production ce qui entraîne des coûts supplémentaires à l'entreprise ;
- (v) les frais du personnel sont très importants par rapport au plan de charge : mauvaise rentabilisation des effectifs de personnel ;
- (vi) les frais financiers bancaires - intérêts des emprunts à moyen et long terme plus les agios des découverts bancaires - sont très importants puisque l'entreprise ne survit qu'avec les emprunts et les découverts bancaires.

Les pouvoirs publics ont essayé de redresser les entreprises publiques qui éprouvent des difficultés financières par l'épongement de leur découvert bancaire. Or, comme on vient de le constater la politique d'assainissement des entreprises s'est avérée inefficace, pourquoi ? Parce que l'opération d'assainissement s'est effectuée dans les entreprises en situation de faillite - c'est comme si on injectait du sang dans un cadavre humain - car la majorité des entreprises sont dans une situation désastreuse, c'est une situation de faillite.

Actuellement la tutelle n'accorde plus de subventions, donc la majorité de ces entreprises vont déposer leur bilans (EPL) et/ou être privatisées ou vendues (EPE), d'autant plus que l'Etat n'intervient dorénavant que dans le cas où il impose des suggestions particulières à l'entreprise : service public, activités de nature stratégique et aménagement du territoire.

Conclusion du second chapitre

A partir des années 1980, les dirigeants, ayants fait un constat d'échec des EPE et de déséquilibre global de l'économie, décident de restructurer les entreprises du secteur industriel. Cette opération a entraîné l'éclatement des sociétés nationales en entités plus petites spécialisées par fonction économique : la production, la consommation ou l'étude et la réalisation de projets nouveaux. Cette nouvelle mesure a permis une réorganisation organique des EPE qui a multiplié les centres de décision mais elle n'a pas concerné le mode de gestion.

La première déduction que l'on peut tirer, c'est que l'idée de spécialisation n'a pas été menée convenablement au niveau microéconomique. La gestion bureaucratique a beaucoup gêné l'entreprise et elle ne lui a pas permis d'être le creuset du développement économique.

Secundo, l'idée de réformes a germé, dans le temps, en Algérie bien avant les pays de l'Est (ex: URSS) mais la variable temps très importante dans le cas de l'Algérie, d'opportunité elle s'est transformée en facteur d'exacerbation des contraintes externes, en l'occurrence l'endettement externe. De nombreuses distorsions ont été enregistré et pour les dépasser, les pouvoirs publics ont créé ex-nihilo de nouvelles entreprises publiques afin de garantir la complémentarité interbranches et intersectorielles. Par ailleurs, l'échec de la restructuration des contrôles étatiques vont conduire le pouvoir public à proclamer en 1988 de nouvelles mesures de réforme : l'autonomie des entreprises, la réforme de la planification, la loi sur la monnaie et le crédit et les lois sur les relations du travail.

C'est en quelques sortes une reconnaissance implicite de l'échec de la politique de la restructuration des entreprises publiques qui ouvre la voie à d'autres moyens de régulation. L'essentiel, l'autonomie des entreprises d'Etat permet à l'EPE, désormais, de prendre les mesures nécessaires en vue de réaliser le profit financier. Donc l'Etat commence son désengagement des secteurs socio-économiques non stratégiques.

Le démantèlement du secteur public posa le problème de répartition de la dette, du matériel de l'ancienne entreprise. La reconduction des charges alimente des litiges qui vont gonfler les déficits financiers. La désignation des nouveaux responsables des EPE s'est faite non pas selon leur compétence, le critère de la méritocratie, mais selon leur appartenance au parti FLN, comme le stipule le fameux article 120¹.

¹ Le fameux article 120, des nouveaux statuts du FLN, stipule que tous les responsables des organisations d'encadrements de la société doivent obligatoirement être membres du FLN.

Le tarissement des ressources financières va entraîner une autre vague de réformes en 1989-1991 et qui ont conduit à l'ajustement structurel.

Le secteur social a été très touché, les citoyens habitués à vivre dans une certaine euphorie voient leur niveau de vie régresser. Comme le vide social n'a pas été comblé par une croissance économique, ses retombés négatifs ont conduit à une contestation populaire à Constantine (1987) puis à Alger (1988). Le politique va paver le chemin à des changements économiques plus prononcés avec le gouvernement Hamrouche. Le premier ministre en 1989-1991 abandonna carrément la planification socialiste pour une politique de « laisser-faire ». Et, il présenta l'économie de marché comme une solution aux problèmes socio-économiques puisque son ministre de l'économie, Gouméziane, annonça : « *après le plan, le marché ...* » beaucoup de lois sur les réformes ont été signés par l'APN (Assemblée Populaire Nationale), il était en quelques sortes pour les gouvernements qui vont venir impossible de revenir en arrière. Le remboursement immédiat de la dette absorbe les 2/3 des ressources financières du pays en 1991 et les 2,61 milliards de dollars restants ne couvrent plus les importations de produits alimentaires et moyens de production pour l'industrie. L'Algérie étranglée financièrement accepte le rééchelonnement de sa dette.

En bref, la politique de restructuration a été interrompue en octobre 1988. Des changements successifs ont caractérisé les années 1989-1990. A cause de ces changements fréquents il est apparu préférable d'analyser directement l'ajustement structurel à partir de 1990.

CHAPITRE 3

ARRÊT DE LA PLANIFICATION ET AJUSTEMENT STRUCTUREL

1990-2000

Ironie du sort ou plus exactement du sort de la théorie économique et avec, celui des PED, à leur tour les politiques keynésienne subissent le même sort que leurs consœurs libérales en 1929¹. Par ailleurs, les critiques acharnées des monétaristes à l'encontre des politiques interventionnistes et l'essoufflement, à la moitié des années soixante dix, des politiques keynésiennes de relance budgétaire et la crise de l'Etat providence remettent en cause l'intervention de l'Etat dans l'économie. En réaction à cette situation, les institutions monétaires et financières internationales se sont manifestées avec un esprit réformiste destiné aux PED. On leur proposa une recette préconçue. A cette effet, les programmes d'ajustement structurels du FMI et de la Banque Mondiale, sous tendu par le consensus de Washington, ont été la traduction concrète de cette démarche : l'ouverture économique. Dans un monde en plein effervescence, on assiste à un vaste mouvement de démocratisation. Ce changement s'est accompagné d'une ruée des Etats-nations vers l'économie de marché, ayant pour truchement le désengagement de l'Etat de la sphère économique. Par ailleurs, la coïncidence du couple " démocratisation- libéralisation " a compliqué l'appréhension de ces profondes transformations de l'économie mondiale. L'Etat est appelé à assurer les fonctions classiques (la sécurité et la justice).

Au début des années 1980, la planification connaît un déclin et l'économie algérienne, proie à une crise latente, ne résiste pas aux chocs externes. Alors sans réticence, elle décide de faire des réformes. A l'instar de nombreux PED, l'Algérie accepte la politique d'ajustement structurel, au début des années 1990. Ce type de remède est exécuté unilatéralement par le gouvernement. Le pays engage, de sa propre initiative un PAS pour bénéficier de crédits nécessaires à la correction d'un déséquilibre sectoriel. Cette situation est fréquente dans les pays développés. Par contre de nombreux PED très endettés se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leur dette. Ces pays sont obligés de passer par le FMI. Ce dernier exige l'application d'un PAS. Après « étude de la situation économique du pays concerné, le FMI exige certaines conditions qu'il présente sous forme de recommandations (Consensus de Washington). Après ça, le FMI donne un " visa " aux pays créditeurs obligés d'appliquer le PAS afin de bénéficier de nouveaux crédits. L'acceptation d'un tel enjeu se traduit par un accord (Stand by court terme puis un Ajustement structurel à moyen terme) avec le FMI. Il constituât une opération de garantie du FMI vis-à-vis des autres créanciers. Cette garantie restaure la confiance et permet au pays débiteur de se diriger vers les créanciers pour demander de nouveaux crédits et /ou rééchelonnement de la dette. Le pays débiteur est traité de la même façon, sans aucune

¹ Athmane Cheriet (2007), op.cit.

réserve, par les banques publics ou privées (Club de Londres et de Paris) et, même s'il se dirige vers la Banque de Développement Arabe, il sera traité de la même façon parce que cette dernière suit la politique du FMI.

Dans ce troisième chapitre, on soulignera, d'abord, la dimension internationale de l'endettement, sa genèse et son développement. Dans le prolongement du processus d'endettement, nous présentons les fondements de la politique d'ajustement structurel (**section 1**). Partant du soubassement théorique, nous procéderons à une analyse descriptive des mécanismes de l'ajustement structurel en Algérie (**section 2**). Dans le cadre de l'ajustement structurel, l'Algérie va opérer des changements dans sa politique économique et cela concerne plus particulièrement les prix, la fiscalité, les taux d'intérêt et les taux de change. La combinaison de ces mesures se substitue à la méthode de développement centralisé. Pour la plupart des économistes c'est le retour à la sainte orthodoxie monétaire. Cette politique vise la restauration des grands équilibres internes et externes. Comment l'Algérie, en appliquant ces mesures, arrivera-t-elle à réduire ou à supprimer les carences et retards accumulés pendant les trois dernières décennies de développement ? Quels sont les résultats de cette stratégie ? Pour répondre à ces deux questions, nous avons retenu deux types de critères, les résultats économiques et les résultats sociaux. Mais, avant d'exposer ces critères, il est nécessaire de relater brièvement les faits du PAS en Algérie. Ensuite, on appréciera sa portée à l'aide de critères socio-économiques. Enfin, nous évaluerons la période post ajustement jusqu'à 2000 (**section 3**). Finalement, l'application du PAS a coïncidé avec l'embellie sur le marché de pétrole. Ce bon dénouement du marché des hydrocarbures, dans le cas de l'Algérie, a donné un second souffle aux réformes économiques. Dans ces conditions, l'Algérie continue la transformation de son économie. Dans ce sens, le gouvernement a lancé, à partir de 2001, deux programmes successifs de relance économiques. Ces programmes visent l'entretien d'une croissance durable et l'atténuation du chômage. Basé sur l'investissement en capital public, ces programmes sont réservés au renforcement, surtout, du parc de logement et au développement des infrastructures de base (transports et l'eau). Enfin, la **troisième et dernière section** sera consacrée aux principaux effets macroéconomiques et sociaux de ces investissements et de l'effet de la dette extérieure et la démographie sur ces investissements. Enfin, l'accord à court terme de mars 1994 puis à moyen terme d'avril 1995 marquent la fin de toutes les hésitations des gouvernements successifs et confirme le début d'une transition vers l'économie de marché en Algérie.

Section : 1 De la crise d'endettement à l'ajustement structurel

Selon ses promoteurs, l'industrialisation devait assurer une croissance rapide. Dans le premier chapitre, nous avons montré combien ce résultat est aléatoire. Combien il dépendait, à la fois de la fluctuation de la conjoncture financière mondiale. Et, aussi de la part de financement interne des PED. Au début des années 1970, le financement des PED a connu une grande expansion. Cette volonté de croissance nécessitait beaucoup de capitaux financiers que l'épargne interne (épargne domestique, épargne forcée : fiscalité, prix agricoles, etc.) était incapable de financer, d'où le recours à l'endettement extérieur (emprunts, aide publique, IDE, etc.).

Par ailleurs, on assiste à une transition de la régulation de la finance internationale (Cf. Section : 1, Chap.6). Essentiellement public, les prêts deviennent privés. En outre, les modalités du système monétaire international, c'est-à-dire l'ensemble qui régit le taux de change, le relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et les rapports de valeur entre les monnaies nationales influent considérablement sur les échanges et la construction économique des PED. Tous ces facteurs réunis ont collaborés au gonflement de la dette extérieure. La crise d'endettement, des PED des années 1980, a une forte composante structurelle qui découle directement de la stratégie d'industrialisation, d'une part et, la cause directe on peut la lire dans la privatisation rapide du financement des emprunts des PED (mondialisation financière), qui a prévalu surtout au cours des années 1960-1970.

Eu égard de ces considérations, nous analyserons la genèse du processus d'endettement. En prolongement au processus d'endettement, nous montrerons comment les bailleurs de fonds, avec le soutien du FMI et la Banque Mondiale, ont su déplacer " l'effet boomerang ", dans le camp des PED : La politique d'ajustement structurel. A cet effet, nous passerons à la présentation le contenu de la politique d'ajustement structurel, telle que préconisée par les institutions monétaires et financières internationales, comme préambule à l'étude de l'ajustement structurel en Algérie et ses effets socio-économiques durant la décennie 1990.

1.1. Genèse de l'endettement extérieur des années 1970-1980

L'industrialisation nécessite de nouveaux équipements et des infrastructures de grandes dimensions afin de réaliser des économies d'échelles et des produits adaptés à la demande des pays riches, si on veut être concurrentiel sur le marché mondial. Or, de tels équipements et outils, servant la production, nécessitent une main d'œuvre hautement

qualifiée et des technologies sophistiquées. Dès lors, le transfert de technologie souhaité par les PED pour le décollage économique constitue dans l'échange un nouveau terme très coûteux. Par ailleurs, le fonctionnement des complexes industriels modernes exige une quantité considérable d'énergie. Alors que le marché d'énergie a été ébranlé, par deux chocs pétroliers [guerre de Kippour, 1973 et révolution iranienne, 1979], ayant entraînés le renchérissement du pétrole. Dans ce cadre, le PED qui veut s'équiper doit régler une facture plus chère. A la suite de la deuxième augmentation du prix de pétrole, la dette des PED a augmenté en un an de 39 milliards de \$ u s ¹. Dans un environnement contraignant, la plupart des PED, au lieu de limiter leurs dépenses, ont préféré l'emprunt extérieur. Cet endettement a été encouragé par les pays développés, par le truchement de trois acteurs. Le premier acteur concerne les banques privées. Les chocs pétroliers apportent des capitaux confortables aux producteurs de pétrole qui vont les placer dans les banques privées occidentales. Ce sont les pétrodollars. Pour amortir les effets financiers de ces dépôts, les banques privées recyclent les pétrodollars accumulés ². Le second acteur se sont les Etats occidentaux. Après le choc pétrolier de 1973, l'économie mondiale est touchée par la crise. Et, pour atténuer la récession économique, les Etats occidentaux encouragent les crédits à l'exportation [dette bilatérale ou dette publique]. Le principe est clair : " Je t'accorde un prêt à condition que tu achètes chez moi, ta marchandise ". Le troisième acteur de l'endettement est la Banque Mondiale. Par l'intermédiaire de la Banque Mondiale, l'emprise des Etats-Unis sur la Banque Mondiale va mener un combat financier pour contre carrer l'influence soviétique dans les PED [Zaïre, Indonésie, Brésil, Argentine, Chili, etc.]. En fait, la banque mondiale va inciter les PED à exporter pour encourager l'exportation et l'insertion au marché mondial [dette multilatérale].

Enfin, l'emballage de la dette est responsable dans la facilité d'octroi des crédits pas uniquement dirigés vers les PED non producteurs de pétrole mais également vers les pays qui connaissent une manne pétrolière ³ [Nigeria, Venezuela, Mexique, Algérie, etc.].

Le tableau (3.1) montre l'évolution des flux financiers à destination des PED pendant les années 1970-1988.

¹ Encyclopediia Universalis, Universilia 1977, p.563, cité par Olivier De Solages (1991), op.cit., p.281.

² Philippe Auverny-Nennetot (1991), La dette du tiers monde : Mécanismes et enjeux, La documentation française, Collection Economie, Paris, pp.5-7.

³ Marc Raffinot (1991), Dette extérieure et ajustement structurel, EDICEF-AUPELF, Paris, p.37.

Tableau : 3.1. Apports financiers nets totaux vers les PED

(Millions de dollars u.s. courants)

	1970	1975	1979	1980	1982	1985	1987	1988
Financements publics	12	30,6	36,9	45,6	44,3	49	62	67
(a)	8,1	20,1	31,1	37,8	34	37,4	48,4	51
APD	3,9	10,5	5,8	7,8	10,3	11,8	13,6	16
Autres								
Totaux crédits exports			13,5	17,6	13,7	4	- 0,7	3
(b)								
Apports privés (c)	7	23,8	54	66,1	58,3	30,8	35,6	32,9
Investissements directs								
OCDE	3,1	11,4	13,4	11,2	12,8	6,6	20,2	19
Prêts bancaires	3	12	35,9	49	37,6	13,6	5,6	4,7
Dons ONG	0,9	1,3	2	2,4	2,3	2,9	3,3	3,6
Total (a+b+c)	19	54,4	104,4	128,3	116,3	83,8	96,9	102,9
Achats FMI	0,3	3,2	-	2,6	6,3	0,8	- 4,7	- 4,3
Au prix et taux de change de 1986								
Total	60,3	98,6	130,9	146,7	140,9	102,9	84,6	83,8
APD	25,7	36,4	39	43,3	41,2	45,9	42,3	41,5
Investissements directs								
de l'OCDE	11,7	20,7	16,8	12,8	15,5	8,1	17,6	15,5
Prêts bancaires	9,5	21,7	45	56,1	45,5	16,7	4,9	3,8

[Source : Marc, Raffinot : 1991 :38]

Le tableau (3.1) montre l'évolution des flux financiers à destination des PED. Dans leur ensemble, les flux financiers ont continué leur progression mais avec une nette prépondérance des flux bancaires privés, à la fin des années 1970. Les flux financiers représentaient 55% du total des emprunts en 1970 ; ils n'en représentaient plus que un tiers en 1981¹. Et, l'ensemble des flux des prêts bancaires privés qui représentent 43% des financements privés en 1970, leurs parts augmentent jusqu'à 74% en 1980².

Selon, les calculs de la B.M., la croissance des flux financiers a alimenté un endettement total de 1311 milliards de \$ us à la fin 1990. Soit l'équivalent de 44% de leur PIB. Le tableau (3.2) reflète le poids de la dette contracté par les PED.

¹ Marc Raffinot (1999), op.cit., p.38.

² Idem.

L'essentiel des prêts ont été obtenus auprès des banques par des Etats (50%), des sociétés privées non bancaires (27%) et des banques (23%)¹. Ces engagements ont été effectués auprès des banques de la triade, comme le montre le tableau (3.2) ci-dessous.

Tableau : 3.2. Croissance de l'endettement extérieur des pays en développement,² 1982-1990 (En milliards de dollars)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
Dettes des pays couverts par le SND ²	753	819	855	952	1047	176	1137	1147	1196
Dettes à long terme	561	644	684	780	882	999	960	959	1015
* sources publiques	199	221	234	296	360	440	437	454	521
*Sources privées	362	423	450	484	522	559	523	505	494
- Dette à court terme	168	141	134	132	122	135	141	156	150
- Utilisation des crédits du FMI	24	34	36	40	43	43	35	32	31
Dettes des autres pays	86	86	81	89	99	116	128	114	115
Dettes extérieures totales	839	905	936	1041	1146	1292	1265	1261	1311

[Source : Banque mondiale, World Debt Tables, 1990-1991]

¹ Estimations provisoires.

² Système de notification de la dette de la Banque mondiale.

¹ Dans sa majorité la dette est garantie par l'Etat. Elle est soit contractée directement par l'Etat ou des organismes publics (entreprises publiques, Banques, etc.), ou contractée par des sociétés privées mais, encore, garantie par l'Etat. La dette privée est octroyée, surtout, aux banques ou aux entreprises industrielles et commerciales privées tournées vers les activités internationales (sidérurgie, transport maritime et aérien, tourisme, etc.). Enfin, même si la dette contractée n'est pas garantie, les gouvernements des pays endettés assument fréquemment la responsabilité des emprunts défaillants. Pour plus de détails, concernant la dette privée, publique, multilatérale, etc. Voir : P. Auverny-Bennetot (1991), op.cit.

² Parmi ces pays ne figurait pas les pays émergents de l'Asie du Sud Est et à l'exception de la Chine, la plupart des pays solvables, comme l'Algérie, ont regagnés par la suite le rang des pays insolubles, du moins pendant les années 1990. Par ailleurs, les chiffres indiqués sont les résultats de compilations de P. Auverny-Bennetot (1991), op.cit. p.67.

Tableau : 3.3. Critères de classification utilisés par la Banque Mondiale pour l'évaluation du poids de la dette extérieure

Critères ¹ Classification	Dette/PNB	Dette/exportions	Remboursement du capital et intérêts/ exportations	Intérêts/exportation s
Lourdement endetté (46 pays)	> 50%	> 275 %	> 30 %	> 20 %
Modérément endetté (22pays)	30 à 50 %	165 à 275 %	18 à 30 %	12 à 20 %
Peu endetté (39 pays)	< 30 %	< 165 %	< 18 %	< 12 %

[Source : FMI.]

¹ Conditions remplies pour au moins trois critères sur quatre.

A partir des tableaux (3.1) et (3.2) ci-dessus, on déduit que l'emprunt a été encouragé pendant les années 1970 et avec la déréglementation du marché financier international et l'augmentation des taux d'intérêt, le poids de la dette a étranglé la croissance des PED. En bref, selon les critères de classification précisés dans le tableau (3.3), sur 116¹ PED endettés (à revenu faible ou intermédiaire), 61 pays ont été déclarés insolubles, et 39 seulement ont été reconnus solvables² par la BM en 1989.

Au fond, quelles sont les origines des déséquilibres économiques et financiers des PED ?

1.2. Les causes des déséquilibres économiques et financiers

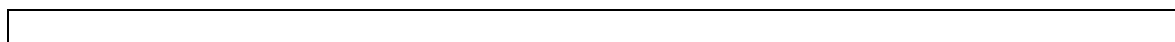
L'inversion de la conjoncture mondiale à partir de 1978-1980 s'est traduite après un tarissement des flux nets financiers et la montée rapide de l'endettement dus à de nombreux endogène à ces économies. Premièrement, chaque pays a été l'objet d'au moins un syndrome commotionnel d'origine externe³, comme :

- les sécheresses récurrentes qui ont frappées les pays du Sahel depuis 1973 ;
- Tendance durable à la baisse des prix des matières premières exportables ;
- Les contre-chocs pétroliers et syndrome hollandais (phénomène de dutch disease) propres aux pays producteurs de pétrole.

¹ Philippe Auverny-Bennetot (1991), op.cit.

² Idem.

³ Concernant les causes externes de l'endettement, on s'est attaché à l'ouvrage de : P. Jacquemot et M. Raffinot (1993), La nouvelle politique économique en Afrique, EDICEF/AUPELF, Paris, pp.18-19.



Encadré : 3.1. Le syndrome hollandais

La maladie hollandaise ou dutch-disease est un phénomène propre aux économies à rente agricole, pétrolière, minière ¹ et/ou à l'afflux de capitaux de l'étranger (investissements étrangers et rentrée d'or et d'argent) ². Ce syndrome tire son nom de la situation vécue par la Hollande après la découverte d'importantes réserves de gaz naturel en 1960. En période des hauts cours mondiaux des hydrocarbures, l'augmentation des ventes à l'étranger entraîne l'essor de la balance de paiements et devait entraîner la prospérité. Comme, « *la logique de redistribution des gains l'emporte sur la logique de leur allocation vers des projets durablement productifs.* » ³ Ainsi, la hausse des recettes va faciliter les importations et les dépenses publiques aux détriments des investissements productifs. En plus de la sphère de la production, cette manne financière peut financer les services publics (infrastructures, subventions aux intrants et l'amélioration de semences nécessaires à la production agricole, etc. Par contre la pathologie hollandaise, lorsqu'elle est mal gérée, entraîne à des conséquences fâcheuses. Ainsi, « *l'économie hollandaise a souffert, dans les années 1970, d'une poussée inflationniste, d'une baisse des revenus et d'une hausse du chômage* » ⁴ Comment expliquer ce paradoxe ? et quelles sont ses conséquences sur les PED rentiers d'hier et d'aujourd'hui ?

Souvent les facilités financières encouragent la réalisation de grands projets et le secteur générateur de la rente s'accapare la majeure partie des investissements. Par ailleurs, le système des prix nationaux et le mécanisme de change entraînent des distorsions. D'une part, le renforcement de la demande se traduit par une inflation intérieure supérieure à l'inflation mondiale provoquant, de la sorte, l'augmentation du taux de change réel et nuit également à la compétitivité des autres produits destinés à l'exportation. Les exportateurs et les importateurs subissent une hausse des prix d'achat des biens et services, y compris les salaires des travailleurs. Les entreprises sont dans l'impossibilité d'augmenter les prix parce qu'ils sont en compétition sur le marché mondiale. En bref, la mauvaise allocation de la rente démotive le producteur local et conduit à l'économie à l'échec. En conséquence cette situation alimente une situation d'endettement. Enfin, les secteurs sources de rente paient habituellement des impôts élevés, « *si bien que le gonflement des recettes constituent l'un des symptômes de la maladie hollandaise* » ⁵ Cette liaison fiscale peut servir à stimuler le développement (exemple, l'Indonésie 1972-1984) et la mauvaise

gestion de la pathologie hollandaise aura des effets désastreux pour le pays (cas du Nigeria 1972- 1982).

Le traitement du syndrome passe par l'abaissement de la hausse réelle de la monnaie à l'aide d'une politique de dévaluation du taux de change officiel et par la limitation de la création monétaire en vue de corriger l'inflation. Les gouvernements doivent stabiliser ⁶ l'économie en limitant les dépenses publiques à l'aide de politiques fiscales, pendant la période inflationniste, et en les augmentant après la fin de celle-ci. « *La mise en oeuvre de mesures économiques d'austérité pendant une période d'essor rapide nécessite de l'habileté politique, car les pressions populaires vont dans le sens de l'augmentation des dépenses.* » ⁶.

Sources : ¹ P. Jacquemot et M. Raffinot (1991), op.cit., p.19.

² La maladie hollandaise, causée par l'entrée de devises, peut aussi résulter de forts investissements étrangers. Ainsi est-il que l'importation de métaux précieux du continent américain a contribué, au XVI^e siècle, au retard de l'industrialisation espagnole et que l'afflux d'investissements aux Etats-Unis ait, au cours des années 1980, joué un rôle dans la baisse de compétitivité de ses industries. M. Gillis et ali. (1998), op. cit., pp. 617 – 623.

³ P. Jacquemot et M. Raffinot (1991), op. cit.

⁴ M. Gillis et ali. (1998), op. cit.,

⁵ Idem, p.714-717.

⁶ Pour une étude détaillée des différentes formes et des effets de dutch-disease voir : Jean Coussy (1991), « Formes spécifiques du dutch-disease en Afrique de l'Ouest. Le cas du Nigeria et du Cameroun », in *Revue du Tiers-Monde*, Tome XXXII, n°125, Janvier-mars 1991, pp. 63-72.

Selon la BM, le déséquilibre économique, de ces économies est du essentiellement aux « *déficits budgétaires, le laxisme dans la gestion monétaire et l'appréciation du taux de change.* » ¹ Tous ces facteurs sont liés à deux principales caractéristiques, à savoir, l'excès de la demande globale et l'existence d'un système des prix administrés. L'ensemble de ces distorsions internes, propres aux PED, est résumé dans la figure (3.1) ci-dessous.

¹ Pour une «étude plus complète, cf. Jean Coussy : « Formes spécifiques du dutch disease en Afrique de l'ouest », in *revue Tiers Monde*, tome xxxII, n° 125, janvier mars 1991.

Figure : 3.1. Les facteurs explicatifs de la crise des paiements des PED, selon le FMI

Observation : ajouter la page contenant la figure !

En bref, confrontés aux déséquilibres financiers de leur balance de paiements, au fardeau de la dette et la stagnation de la production, pendant les années 1980, les PED perdent leur crédibilité. Et, le mérite revient au Mexique d'avoir déclaré, en 1982, son incapacité d'honorer les services de la dette. Il déclencha la crise financière de 1982. Soucieux de préserver les droits des créanciers, le FMI accourt avec un remède préconçu : La politique d'ajustement structurel.

Section : 2 Portée et limites de l'ajustement structurel

Dans un environnement contraignant, à la fin de 1982, les stratégies industrielles et agricoles, des pays du tiers monde, cèdent la place aux programmes d'ajustement structurel.

L'ajustement est un terme exprimant « *une adaptation à un environnement de la part des pays ayant subi des chocs et/ou ayant effectué des " erreurs " de politique économique, a aujourd'hui remplacé celui de développement, terme traduisant un projet actif de structuration d'un tissu économique et social dans une perspective de long terme.* »¹ Et, selon le professeur Fayçal Yachir « *l'ajustement d'une économie nationale désigne la nécessité de corriger ses déséquilibres financiers et monétaires externe et internes qui entretiennent en général un fort endettement extérieur.* »² Si l'ajustement s'attaque aux déséquilibres structurels, quels sont ses fondements théoriques et quelle est sa finalité ?

2.1. Les fondements théoriques de l'ajustement

L'ajustement structurel est désormais la philosophie de développement des PED. A cet effet, la substitution des politiques d'ajustement structurel aux politiques de développement précédentes confirme le constat d'échec des modèles de développement précédents. Par ailleurs, la nécessité de corriger les grands déséquilibres macroéconomiques internes et externes, c'est-à-dire le déficit de la balance de paiements des comptes courants, le budget de l'Etat et l'inflation ; pour les experts du FMI deux scénarios sont alors envisageables :

« - *La première hypothèse est que ce compte [...] enregistre un surplus jugé insuffisant pour couvrir le remboursement du principal de la dette étrangère...*

- *La seconde hypothèse est que ce compte connaît un déficit qui nécessite, comme l'amortissement de la dette, un financement extérieur. Cette hypothèse est la plus courante.* »³ Au-delà, d'un certain seuil d'endettement, le pays perd sa crédibilité financière, et les bailleurs de fonds devenant réticents, donc il ne peut contracter de nouveaux emprunts extérieurs. Pour octroyer de nouveaux prêts bancaires aux PED les Clubs de Londres et Paris exigent un " visa " du FMI qui l'accorde en contre partie de

¹ Philippe Hugon (1990), « Ajustement dans les pays en développement », in X.Greffé, J.Mairesse, J.- L. Reiffers, Encyclopédie économique, volume II, Economica, p. 2015.

² Yachir Fayçal (1990), « L'ajustement structurel dans le tiers monde », in revue du CREAD, n°21, 1^{er} septembre, Alger, p.15.

³ Hocine Benissad, L'ajustement structurel : objectifs et expériences, Alim-Editions, Alger, 1993, P.9.

l'application d'un PAS sous son contrôle¹.

Lors de leur diagnostic du déséquilibre de la balance des paiements, le remède que préconisent les experts du FMI et la BM, se réfère à trois approches :

2.1.1. L'approche en termes d'absorption (Alexander, 1952)

Cette analyse est inspirée de la théorie keynésienne en situation d'équilibre général d'une économie ouverte sur l'extérieur. Le contenu de cette première approche repose sur la capacité d'absorption de cette économie, supposée en situation de sous emploi où la production peut augmenter sans augmentation des prix où le système de taux de change est fixe.

Du point de vue de la comptabilité nationale, à l'équilibre, les emplois sont égales aux ressources, soit : $Y = [C + I + G] + [X - M]$; avec : $Y = [A + B]$ est le revenu national (ou le produit intérieur brut).

Le $A = [C + I + G]$ représente l'absorption domestique. C'est-à-dire la dépense nationale des résidents qui est égale à la somme de la consommation privée (des ménages), de l'investissement domestique (des entreprises) et des dépenses publiques (Etat).

Le $B = [X - M]$ représente le solde de la balance commerciale. On obtient le solde (équilibre, surplus ou déficit) de la balance commerciale en faisant la différence entre le revenu nationale et la dépense nationale, soit $[X - M] = Y - [C + I + G]$ et comme il s'agit d'un pays endetté le solde $B = [Y - A] = [X - M]$ de la balance commerciale est négatif. Donc, le déficit dont souffrent les balances de paiements des PED découle de l'excès d'absorption. En d'autres termes, la production locale ne couvre pas la demande intérieure et pour modifier favorablement le compte courant, l'augmentation de l'offre locale et la contraction de la demande globale paraissent inévitables. Selon, cette analyse, la crise des PED est dû à l'excès de demande globale. Pour réduire le déséquilibre, l'Etat peut intervenir en prenant des mesures visant à accroître la production globale et comprimer la demande globale (absorption domestique). Ces mesures s'étendent à deux domaines indépendants :

« - Le domaine institutionnel qui sert de cadre aux décisions économiques. De nouvelles lois et réglementations sont alors promulguées levant les entraves à l'entrée et à la sortie des entreprises du marché, libéralisant les relations du travail, désétatisant les activités " non stratégiques ", assouplissant les règles du code des marchés publics, etc.

¹ Hocine Benissad (1993), op.cit., p.11.

- Le domaine de la politique économique, celle-ci redevient flexible et se substitue même, dans certains cas, à des systèmes de planification bureaucratique et rigide. C'est dans ce contexte que le rôle des finances publics est révisé, etc. »¹.

2.1.2. L'approche monétaire de la balance de paiements

La deuxième approche repose sur la théorie quantitative de la monnaie de l'école de Chicago. Après avoir établi le lien entre le déficit de la balance des paiements et " l'excès d'absorption ", le FMI fait le lien entre le déficit de la balance des paiements et la politique de création (émission) monétaire de l'économie. Dans ce cadre, le FMI attribue la responsabilité d'un déficit extérieur à un excès de création monétaire (*ceteris paribus*). En outre, ce modèle quantitatif repose sur deux postulats. L'offre de monnaie (M_s) est exogène, c'est-à-dire qu'il dépend des autorités monétaires du pays et elle constitue la pierre angulaire du modèle. La deuxième hypothèse, la demande de monnaie (M_d) est fixe. Compte tenu de ces hypothèses l'équilibre du modèle macroéconomique dépend de trois équations indépendantes :

- La quantité de demande de monnaie est égale au produit de trois facteurs : Le coefficient (k) l'inverse de la vitesse de circulation de la monnaie, le niveau général des prix (P) et le volume des transactions (Revenu National), soit :

$$- \quad M_d = kPY \quad (1).$$

- L'offre de monnaie (M_s) dépend du volume de crédit et de la variation des réserves de change extérieures nettes, soit : $M_s = C + R$ (2).

- Le niveau général des prix domestique est fonction du taux de change (e) et du niveau des prix externes (P_w), soit : $P = e P_w$ (3).

De quoi dépend l'équilibre extérieur ?

En remplaçant en (2) les équations (1) et (3), l'expression de la variation des réserves de change s'écrit : $R = ke P_w Y - C$.

Les deux approches précédentes se rejoignent pour désigner : « *comme origine principale du déséquilibre externe le financement monétaire du déficit budgétaire* »².

Par conséquent, l'Etat peut rétablir l'équilibre extérieur par :

- Une restriction de l'offre de monnaie par l'encadrement du crédit, il s'agit de contenir la demande globale, restreindre l'offre de monnaie et la réduction du déficit Budgétaire.

¹ Hocine Benissad (1993), op.cit.,

² Pour plus de détails, voir : Elsa Assidon (2000), op.cit., pp.63-67.

- En outre, la dévaluation permet de restaurer la compétitivité de l'économie nationale et permet d'instaurer le rééquilibrage de l'économie.

En tout cas, la cause du déficit extérieur n'est autre que le déficit intérieur, résultat de politiques expansionnistes des gouvernements des PED ¹.

Bien que d'origine différente, ces deux analyses se combinent et se rejoignent pour désigner comme cause principale du déséquilibre externe le financement monétaire du déficit budgétaire pour en constituer qu'une seule politique d'ajustement structurel à deux aspects :

- la politique de stabilisation dans le cours terme est conduite sous l'égide du FMI et,
- la politique d'ajustement désigne le moyen terme est suivi par la B.M.

2.1.3. L'approche centrée sur l'offre et les prix relatifs de la Banque Mondiale

L'approche de l'offre, relativement ancienne, constitue le centre d'argumentation de la B.M. qui cherche toujours à le rénover. A la différence des modèles monétaristes et keynésiens standards, qui s'intéressent aux quantités globales et la formulation d'égalités, à l'équilibre, entre des agrégats de la comptabilité nationale en économie ouverte. Quant à l'analyse de la B.M., elle se situe d'emblé du coté de l'offre et s'intéresse au comportement des agents pour lesquels les prix doivent être des indicateurs fiables. Dans ce cadre, le modèle à deux secteurs prend en compte le jeu des prix relatifs et le taux de change réel. Ces modèles d'équilibre multisectoriel d'« économie dépendante » s'inspirent du boom minier australien et de la « Dutch disease »². Ils montrent les distorsions liées aux politiques volontaristes privilégiant les secteurs abrités (untradable goods) aux dépens des secteurs concurrentiels (tradable goods) (Devarajan, 1987).

Ce modèle repose sur le modèle de " l'économie dépendante " appelée aussi modèle australien³ : Le modèle décrit les conditions d'équilibre d'une " petite économie ouverte " sur le marché international et l'Australie possède ces deux caractéristiques. Le modèle distingue deux secteurs :

- le secteur des biens échangeables (Biens d'exportations, d'importations et d'import-substitution) dont les prix sont déterminés sur le marché mondial et ;

¹ Voir : Marc Raffinot (1991), Dette extérieure et ajustement structurel, AUDICEF / AUPELF, Paris, pp.126-129.

² Philippe Hugon (1991), « Ajustement dans les pays en développement », in Xavier Greffé et alii., Encyclopédie économique, volume II, Economica, p. 2018.

³ Appelé ainsi en raison de son élaboration par des économistes australiens W.E.G. Salter [1959], Trevor W. Swan [1956] et W. Max Corden [1977]. En 1987, Devarajan et De Melo ont proposé une version aux pays de la zone franc (le Cameroun, la Cote-d'Ivoire et le Sénégal).

- le secteur des biens échangeables (Biens d'exportations, d'importations et d'import-substitution) dont les prix sont déterminés sur le marché mondial et ;
- le secteur des biens non-échangeables (autoconsommation, petite production marchande,

logements, les transactions foncières (...) l'administration générale et la défense) n'entrant pas dans le commerce international dont les prix est fixé sur le marché intérieur par la loi naturelle de l'offre et la demande ¹.

Une version de modèle a été présentée pour schématiser la situation des pays de la zone franc ². Une représentation graphique reflète le modèle à deux secteurs sur lequel se fondent les politiques d'ajustement structurel centré sur l'offre ³.

Figure : 3.1. La représentation graphique des deux secteurs

Les hypothèses de base du modèle de " l'économie dépendante " :

- ce modèle suppose une " petite économie ouverte " dont le fonctionnement n'influence pas l'économie mondiale mais s'influence par elle ;

¹ Pour plus de détails, concernant le modèle " standard de la dépendance ", voir : Marie-France Jarret et Francois Régis Mahieu (1991), « Ajustement structurel croissance et répartition : L'exemple de la Cote-d'Ivoire), Revue Tiers Monde, Tome XXXII, n° 125, pp.39-62.

² Ibid., p.41.

³ Pierre Jacquemot et Marc Raffinot (1991), op.cit., pp.35 et 36.

- dans un contexte implicite de concurrence pure et parfaite, un premier secteur de la petite économie produit un bien échangeable (tradable goods) dont lequel, (P_x) est le est le prix des biens d'exportation et (P_m) le prix des biens d'importations. Le prix du produit échangeable est déterminé par le marché mondial. Dans un second secteur protégé, l'économie considérée produit un bien non échangeable (untradable goods) à un prix (P) déterminé sur le marché local. Les termes de l'échange (P_x/ P_m) sont supposés fixes. Les

deux produits sont substituables selon les variations de prix. Sur le graphe, la courbe Y^*X^* représente la possibilité de production des produits échangeables et locaux. Les préférences des consommateurs de l'économie considérée sont représentées par des courbes d'indifférence collective notée (I). Pour simplifier le prix des produits échangeables est noté (P_x). L'économie en question produit des biens en fonction de ses dotations en facteurs de productions (avantages comparatifs).

- A cela il faut ajouter les hypothèses simplificatrices d'un marché de concurrence pure et parfaite : le plein emploi, la productivité marginale est identique dans les deux secteurs domestiques, la mobilité des facteurs et l'absence de taxes sur les importations et les exportations.

La consommation d'équilibre est déterminée au point où la courbe d'indifférence des consommateurs (I) est tangente à la droite de pente (P_x/P) ; soit au point (B). Ce qui détermine (OM) quantité de biens échangeables et (OC) la quantité de biens non-échangeables.

- Si les agents privés demandent indifféremment les deux produits, l'Etat ne demande que les produits domestiques (non échangeables). La consommation de l'administration est notée ($G = CY$) et par hypothèse, elle est constituée que de biens non-échangeables. Cette consommation publique s'ajoute à la consommation privée (OC) pour acheter la totalité de la production des biens non-échangeables, soit ($OC + CY = OY$).

- Dans le cas où l'économie ne produit que (OX) de biens échangeables, et qu'elle consomme (OM), elle enregistre un déficit extérieur ($CA = XM$).

A partir de la représentation graphique du modèle, on peut simuler les effets des politiques " inappropriées " de l'Etat. Par exemple, une simple augmentation des dépenses publiques (G) entraîne trois effets. Premièrement, l'augmentation de (G) déplace le point d'équilibre de la production. De ce fait, la production des biens non échangeables augmente et celle des biens échangeables diminue, entraînant le déficit de la balance courante et le déficit financier. Deuxièmement, la diminution de la consommation privée des biens non

échangeables et l'augmentation de la consommation privée de biens échangeables augmentent encore le déficit extérieur. Troisièmement, « *en vertu du " postulat fondamental " le déficit commercial se traduit par une augmentation du déficit financier de l'Etat.* » ¹ En fin de compte, l'aspect de la B.M. rejoint celui du FMI : " il y a une relation

entre les trois déficits (le déficit budgétaire => le déficit de la balance courante => endettement extérieur net de l'Etat " ² (le déficit financier privé étant supposé nul)).

Deux conclusions fondamentales peuvent être tirées de ce modèle simple :

Primo, le déséquilibre des finances publiques constitue le facteur principal de la perte de compétitivité de la production nationale des biens échangeables.

Secundo, à partir des années 1980 les PED visent à rétablir les grands équilibres macroéconomiques par le recours à des politiques budgétaires, monétaire et cambiales, l'objectif est une action restrictive de la demande. Dans ce prolongement, des politiques d'ajustement structurel ont visées la relance de l'offre.

A cet effet, les PED appliquent les recommandations, de la B.M., en termes de libéralisation des prix, des échanges, le marché du travail et la dévaluation. Ces mesures de stabilisation et d'ajustement structurel sont supposées améliorer l'offre et la relance balance courante en réduisant les distorsions, d'origine publiques, défavorables à la croissance économique.

2.2. Les principes fondant les politiques d'ajustement

Pour débloquer les ressources financières et réduire le déficit de la balance courante, il convient d'appliquer une panoplie de mesures. Trois principes fondamentaux sont à la base de cette matrice de réformes :

2.2.1 Ouverture au marché mondial

L'insertion au marché international nécessite le développement des exportations. Celle-ci doit s'effectuer selon les principes libéraux de l'avantage comparatif. En réponse à cette préoccupation, le PAS se présente comme une politique de rationalisation en vue de l'insertion au marché mondial. L'idéal c'est le désarmement des mesures protectionnistes. Les mesures mises en œuvres sont d'abord l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires et la promulgation de codes d'investissement plus attractifs capable de favoriser

¹ Marie-France Jarret et F. Régis Mahieu (1991), op. cit., p.45.

² Marie-France Jarret (2003), « La crise des finances publiques dans les économies en développement : Les modèles standards de stabilisation et d'ajustement », Cours et conférence en ligne, Université Maine, le Mans. Pour plus de détails, voir le site : < <http://www.infotheque.info/specialite/252.htm>.>

l'entrée des IDE et d'encourager l'initiative privée ¹. A un premier niveau la croissance de la production industrielle destinée à l'exportation consiste à rationaliser et approfondir la division internationale du travail (DIT) en favorisant la délocalisation industrielle des pays industrialisés vers les PED ². A un second niveau, l'expansion des exportations des produits manufacturés permet l'alignement des mouvements de fonds sur les mouvements de biens

et services. De ce fait, les institutions monétaires et financières internationales veulent à ce que le niveau des importations des PED serait déterminé par les recettes des exportations et non plus par les transferts de l'administration publique. Enfin, la finalité est que la régulation par les mécanismes du marché se substitue aux orientations prioritaires de l'Etat.

2.2.2. Une libéralisation interne

La seconde finalité du PAS consiste à la réforme des institutions économiques du Pays. Premièrement, elle concerne la libéralisation du commerce intérieur par l'instauration de la " vérité des prix " et la suppression des subventions aux produits de base. Aussi, l'Etat cesse de fixer les prix des équipements industriels, des biens intermédiaires, des produits agricoles, etc. Deuxièmement, dans la mesure où la vérité des prix ne s'applique non seulement au marché des biens et services, mais aussi au marché du travail, l'Etat s'abstient d'intervenir dans la fixation des salaires. Ceci exige une dérégulation des lois sur le travail afin que le marché de travail soit plus flexible. Par ailleurs, l'Etat doit procéder à la correction des taux d'intérêt et des taux de change " artificiels ". La banque centrale doit être indépendante du gouvernement. Dans ce prolongement, la libéralisation monétaire vise deux choses. Elle consiste à freiner le crédit à l'économie et en contre partie encourager l'épargne domestique. Aussi, la banque centrale doit relever le taux d'intérêt pour encourager l'épargne ³. La dérégulation exige aussi un taux de change réaliste. Souvent, le taux de change objectif est fixé en référence au taux de change parallèle de sorte à éviter les distorsions par rapport aux prix sur le marché international ⁴.

¹ Philippe Hugon, " Ajustement dans les pays en développement " in Xavier Greffe et Consorts (1990), Encyclopédie économique, volume II, Economica, p. 2021.

² Selon Fayçal Yachir un tel « déménagement industriel peu être opéré à l'initiative des entreprises locales ou sous l'impulsion et avec la participation directes des firmes des pays développés », pour plus de détails voir : Fayçal Yachir (1990), op. cit., p. 20.

³ Philippe Auvemy-Bennetot (1991), La dette du tiers monde : Mécanismes et enjeux, La documentation française, Paris, p.79

⁴ Marc Raffinot (1991), Dette extérieure et ajustement structurel, EDICEF/ AUPELEF, Paris, p.148.

2.2.3. Rigueur budgétaire et restructuration des dépenses publiques

Comme nous l'avons vu (§ 2.1.2), l'objectif de l'ajustement est le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements car l'excès de la demande interne par rapport à l'offre crée un déséquilibre de la balance commerciale, ou que le financement monétaire du déficit budgétaire, au-delà de la demande d'encaisse, entraîne un déficit de la balance de

paiements. Dès lors, le redressement financier devient l'objectif prioritaire. La politique à mettre en œuvre se décompose de manière évidente en deux axes : augmenter les recettes ou bien réduire les dépenses.

En résumé quand le FMI impose un changement structurel, il a déjà en tête l'idée d'équilibre externe (la balance des paiements) et interne (l'équilibre budgétaire) et l'inflation. Ces trois déficits vont ensemble et ils sont l'indice de la crise économique. Si la balance des paiements est déficitaire, le FMI recommande un la contraction des importations et la croissance des exportations. Mais en pratique on conserve les importations et on augmente les exportations. Mais cela n'est pas possible parce que la production et le capital national sont limités. Cette situation se traduit par la contraction des budget de fonctionnement des services de santé, d'éducation et la suppression des recrutements et l'abandon des projets de construction de nouvelles infrastructures sociales.

2.3. L'ajustement structurel comme nouvelle politique économique

Au delà d'un certain seuil d'endettement, le pays perd sa crédibilité financière donc il ne peut plus contracter de nouveaux emprunts sur le marché financier mondial. Pour lui octroyer de nouveaux prêts, les clubs de Paris et Londres exigent un « visa » du FMI qui l'accorde en contre partie de l'application d'un programme d'ajustement structurel sous son contrôle.

2.3.1. Conduite de l'ajustement structurel

En pratique, l'ajustement structurel se présente sous deux aspects :

a -L'ajustement conjoncturel est conduit sous la coordination du FMI dans le court terme. Il consiste à limiter la structure et le niveau de la demande à l'aide de politiques budgétaires fiscales keynésiennes ou monétaires et cambiales néoclassiques ;

b -L'aspect structurel est généralement coordonné par la Banque Mondiale. Son action s'exerce à moyen terme sur l'offre et les conditions institutionnelles donc sur les politiques sectorielles industrielles, politiques agricoles, les politiques de formation et de recherche.

En fin de compte, ces deux aspects se combinent et se rejoignent pour n'en constituer qu'une politique d'ajustement structurel.

Dans le cours terme, l'ensemble des mesures envisagées par le PAS est la suivante :

- * la baisse des dépenses publiques comme la suppression des subventions aux entreprises déficitaires et aux prix de biens de consommation.

- * La réforme fiscale qui se traduit par imposition directe pour freiner la consommation somptuaire et indirectement la consommation populaire. En contrepartie, on encourage l'épargne locale des ménages et l'autofinancement des entreprises.

- * La restriction du crédit et de la masse monétaire par l'augmentation du taux d'intérêt et

le renchérissement des emprunts à la consommation et à l'investissement.

* La dévaluation de la monnaie nationale est censée diminuer la consommation des biens importés mais cela est fonction de l'importance de l'élasticité prix de la demande d'importation.

A long terme, le programme d'ajustement structurel a pour finalité:

- le développement des exportations;
- la substitution de la régulation par le marché aux procédures de régulation administratives et à la privatisation du capital productif.

L'application de ces différentes mesures s'effectue sur plusieurs années. Concernant la transition, les auteurs sont unanimes sur le contenu pour que la transition soit réussie mais ils ne sont pas d'accord sur la façon et le rythme à suivre. Grosso modo, on voit se dessiner deux tendances. La première correspond à une approche « avant après » ou approche standard, en référence aux traits d'une économie capitaliste développée donnée. L'économie des PED ou des pays de l'Europe de l'est avaient des traits spécifiques (cf. §1.1.) et leur niveau de développement doit égaler un capitalisme donné, américain ou allemand actuel par exemple.

La seconde approche porte sur les questions en aval, comment doivent être les institutions : faut-il commencer par le haut (l'Etat) ou par le bas (les entreprises par exemple). Ivan Samson souligne, qu'en dernières instances, les deux tendances ont un trait commun : « mieux l'aboutissement des réformes est connu, moins sont grands les dangers d'une stratégie consistant à introduire le changement par le haut »¹. Pour Janos Kornai, Un maître de l'œuvre de transition, cette transformation est un processus organique complexe

¹ Ivan Samson (1992), « Les trois étapes de la transition au marché des économies post-capitalistes », in Michel Chatelus et Jacques Fontanel (dir.), op.cit, pp.61-71.

qui avance par tâtonnement et ne doit pas être précipité¹. La conduite des séquences respectives du processus obéit au programme, fixé par la Banque Mondiale, suivant :

Tableau : 3.4. La mise en place progressive des réformes

Domaine de réforme	Année de la réforme										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Macroéconomie	Stabiliser			Maintenir la stabilité							
2. Marchés											
Biens et Services Prix	Libéraliser la plupart des prix			Libéraliser les prix de certains biens de première nécessité (y compris le logement)							

Commerce	Supprimer les RQI (*)	Ramener les droits de douanes à un niveau modeste	
Distribution		privatiser	développer
Marché du travail	Déréglementation de l'embauchage et du licenciement	Libéraliser les négociations salariales	
Marché des capitaux	Restructurer et développer	Libéraliser et privatiser	

3. Structure du capital

Petites entreprises	Développer et privatiser		
Grandes entreprises	Evaluer	Restructurer et privatiser	
Investissement étranger	Réviser réglementation		

4. Pouvoirs publics

Cadre juridique	Réformer le droit de la propriété, le droit du commerce, la fiscalité	Etendre la réforme à d'autres domaines	
Cadre institutionnel	Réformer les institutions juridiques et réglementaires ainsi que l'administration des finances publiques		
Filet de sécurité social	Faire face aux urgences	Institutionnaliser	

N.B. : Un estompage plus foncé dénote une action plus intensive

(*) RQI : Restrictions quantitatives aux importations

[Source: Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde, le défi du développement, Washington, 1991, PP.168.]

La stabilisation ne s'oppose pas à l'ajustement structurel et leurs mesures respectives se recoupent et participent à l'assainissement macroéconomique.

Positivement, la durée moyenne de la transition est de 10 années. En outre, à l'articulation des mesures de stabilisation et ajustement pourraient s'ajouter à un fondement de périodisation, plus analytique, en trois étapes graduelles :

¹ Problèmes économiques, n° 2694, La documentation française, p.6.

La première étape a pour contenu la libéralisation du commerce interne et externe. Elle coïncide avec la thérapie de choc. C'est un libéralisme violent capable de provoquer des crises politiques. En conséquence, le consensus politique est modéré ou faible (Pologne 1992, Hongrie 1989) dès fois il est quasi-inexistant (URSS 1991).

La deuxième étape est caractérisée par une dépression : Les pays en transition ont enregistré une perte de croissance et une dépression inflationniste. Au cours de cette phase, la priorité est d'enrayer la spirale inflationniste d'où la nécessité d'une

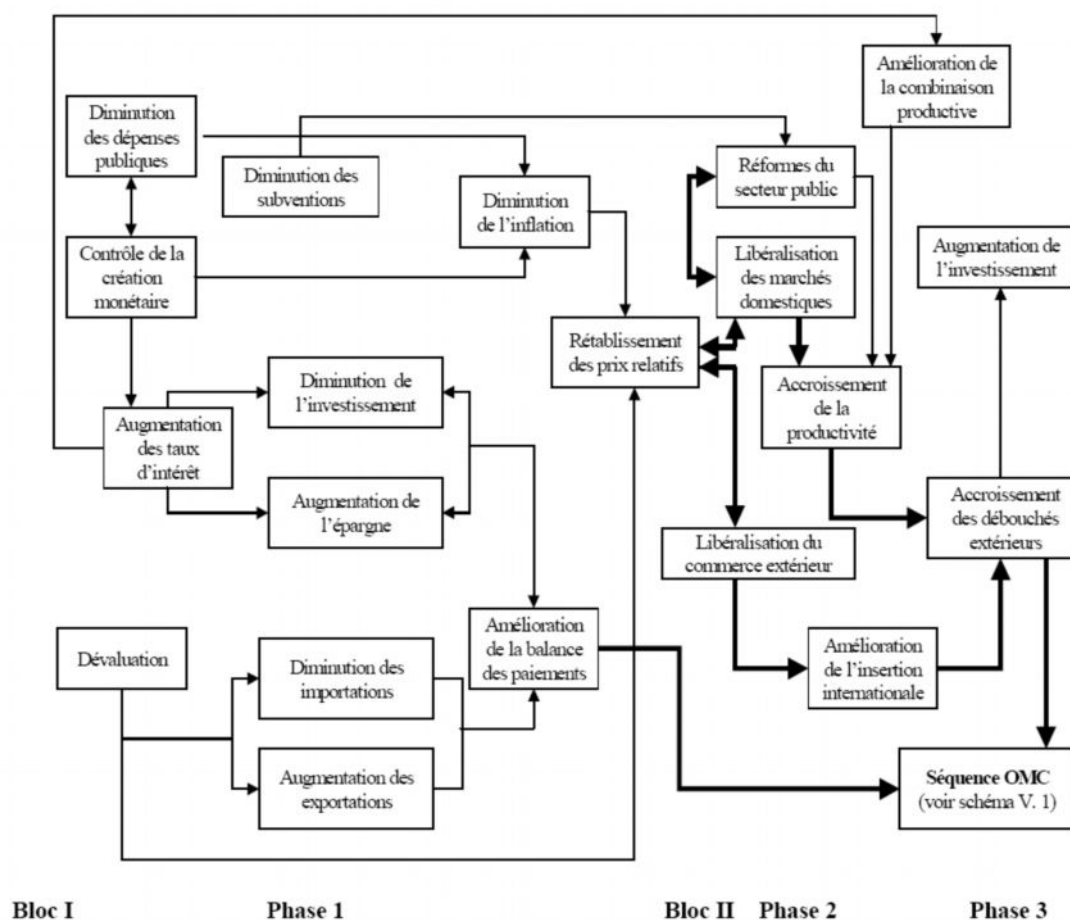
libéralisation des importations de biens intermédiaires et équipement nécessaires à la production de biens échangeables.

La troisième étape suppose, qui se terminera un jour ; une réalisation positive des structures économiques et sociales et que s'impose « l'idée que la transition est achevée ». Le type de capitalisme ne sera pas choisi mais émergera graduellement vers un capitalisme de type germano-polonais où les banques ont un rôle essentiel dans le contrôle de la performance des entreprises et cela en comparaison au modèle anglo-américain, où se sont les places boursières qui ont cette fonction ¹. Jean-Marc Fontaine montre le lien logique entre les différentes politiques et stratégies respectives des plans d'ajustement structurel dans le schéma suivant :

¹ Athmane Cheriet (2007), op.cit.

Schéma : 3.1. La logique des plans d'ajustement structurel

Schéma 1 : La logique des Plans d'ajustement structurel



Source : J. M. Fontaine, « Politiques et stratégie de développement : d'une impasse à l'autre », *Les Tiers Mondes*, la Documentation française, n° 270, mars-avril 1995, p. 79.

2.3.2. Le consensus de Washington

Les préceptes libéraux du PAS, des années 1980, ont été résumés par John Williamson en 1989. Celui-ci a observé qu'un : « consensus régnait sur ces questions entre le Washington politique (le Congrès), le Washington technocratique (l'administration, le FMI et la Banque Mondiale) et les think tanks (experts, cabinets etc.) »¹. Ces mesures font l'unanimité des gouvernements du G7, l'OCDE et de l'OMC. Dans l'ensemble, le " Consensus de Washington " englobe dix recommandations (les politiques économiques). Les mesures inventoriées par l'auteur coïncident avec les deux catégories de réformes².

¹ Anouk Jordan et Ivan Samson (2000), " Modèles de réformes et politiques de transition : à propos de la notion d'institution " Colloque du GTD, Janvier 2000, p.1.

² Eric Berr et François combarous (2004), " L'impact du consensus sur les pays en développement : une étude empirique " Communication présentée aux 1ères journées du développement du GRES « Le concept de développement en débat », Université Montesquieu Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, p.4-6.

La première traite des mesures de stabilisation et la seconde s'intéresse aux mesures structurelles. Pour chacune de ces catégories de mesures, nous précisons l'objectif recherché et éventuellement les moyens nécessaires quant à sa concrétisation.

*** Les mesures de stabilisation**

1. Austérité budgétaire : l'équilibre budgétaire doit être atteint dans le moyen terme et les déficits budgétaires doivent se limiter à 1% ou 2% du PIB. Car des déficits budgétaires importants sont sources d'inflation, déficits de la balance de paiements et de volatilité des capitaux. La réduction budgétaire exige la diminution des dépenses publiques. L'austérité budgétaire implique la contraction des budgets d'équipements et de fonctionnement des secteurs économiques publics.

2. Action sur les dépenses publiques par la réduction des subventions : Selon l'optique libérale, " la recherche de l'équilibre budgétaire et le désengagement de l'Etat commandent de réduire les dépenses publiques plutôt que d'accroître la pression fiscale " ¹. L'austérité budgétaire implique aussi l'abolition des subventions aux entreprises économiques. Mais l'éducation et la santé, considérées comme un investissement en capital humain, peuvent être à vocation publique dans la mesure où elles recouvrent un objectif d'équité sociale et en constituent un appui aux pauvres. A ce niveau, la concrétisation de l'objectif d'équilibre budgétaire est souvent combinée avec des objectifs secondaires comme ² :

- l'amélioration des systèmes de gestion budgétaire et de gestion du personnel de l'administratif ;
- une amélioration de la productivité administrative, à l'aide d'incitation au personnel et en lui donnant les moyens de travailler (dotations en matériel).
- l'amélioration de l'allocation des ressources (bien cibler les bénéficiaires, évaluer la capacité des programmes d'aide sociale).

3. Action sur les taux d'intérêt par l'intermédiaire d'une politique monétaire orthodoxe : Les crédits doivent être encadrés par un relèvement des taux d'intérêt et une restriction de

¹ Eric Berr et François combarous (2004), op.cit., p.4.

² Marc Raffinot (1991), op.cit., p.145.

la masse monétaire afin de diminuer la demande, par le renchérissement des emprunts en vue de réduire la consommation somptuaire et de masse et l'encouragement de l'épargne domestique. En matière de libéralisation financière, les taux d'intérêt doivent être fixés par

le marché et positifs en termes réels pour décourager les fuites de capitaux, stimuler l'épargne et attirer les capitaux étrangers.

4. Taux de change unique et compétitif : L'idéal est un taux de change flexible fixé par le marché qui privilégie la compétitivité. De ce fait, la dévaluation est censée diminuer la consommation des biens importés et favoriser les exportations. « *Pour cela, il convient de dévaluer la monnaie (dans un régime de changes fixes) ou de la laisser se déprécier (dans un régime de changes flexibles).* »¹ Le glissement du taux de change doit être modéré pour éviter le risque d'inflation qui pourrait freiner les investissements.

* Les mesures structurelles

5. La libéralisation du commerce extérieur : Dans sa logique de promotion des exportations le Consensus de Washington exige la libéralisation des échanges commerciaux (tarifaires et non tarifaires). En général, cela se traduit par une suppression des restrictions douanières quantitatives et la taxation douanière doit être uniforme et modérée (de 10% à 20%), ainsi que l'élimination des obstacles aux mouvements de capital. Les autorités publiques doivent écarter toutes les entraves empêchant l'entrée des investissements directs étrangers.

6. Compétitivité : La politique cambiaire et la pratique de la dévaluation doit améliorer la compétitivité des biens exportés, veiller à la libéralisation totale des mouvements de capitaux. Il faut démanteler les barrières capables de freiner les IDE. Dans la mesure où « *l'accroissement de la rentabilité interne des secteurs exposés à la concurrence internationale est réalisé grâce au jeu de revenus accrus des facteurs en monnaie nationale.* »² Ces stratégies de promotion des exportations supposent un taux de change effectif des exportations supérieur aux taux de change des importations.³

7. Déréglementation : L'expérience de déréglementation américaine, initiée par le gouvernement Carter puis Reagan, a été bien appréciée donc on décida de la transposer aux PED. Cette mesure cherche à privatiser le capital Public et à déréglementer les marchés, comme le marché des capitaux, le marché financier, le marché de travail, les investissements, le crédit, les prix, etc. Ces réformes cherchent à limiter le gaspillage des facteurs de production et la rationalisation des ressources. En outre, elles tendent à réduire

¹ Eric Berr et Francois Combarous (2004), op. cit., p.5.

² Xavier Greffe et ali. (1990), op. cit., p.2024.

³ Idem.

les situations de rente et à faire émerger des groupes innovants au niveau du secteur privé.

8. Privatisation du capital public : Dans la logique des PAS, la restauration de la concurrence sur le marché interne, la libéralisation des échanges et la dérégulation doit

s'accompagner de la privatisation des EPE. Concernant cet objectif, il existe un large consensus. Cette mesure vise le démantèlement des offices publics et la privatisation des entreprises publiques et parapubliques qui ne jouissent pas d'un monopole " naturel ". « *En ce qui concerne les entreprises qui restent publiques, la solution généralement préconisée est le remplacement de la gestion administrative par une gestion autonome* »¹. La privatisation devient une nécessité car la gestion privée est mieux appréciée que l'entreprise publique. Ces mesures visent à restaurer l'équilibre budgétaire et limiter les investissements publics, donc l'intervention de l'Etat. Pourtant certaines entreprises " stratégiques "

9. Réformes fiscales : L'épargne forcée doit compléter l'épargne volontaire. La concrétisation de ce commandement exige l'élargissement de l'assiette fiscale et la généralisation de la TVA. Le système fiscal doit être tendre et modéré;

10. Garantie des droits de propriété: les droits de propriété doivent être bien définis et préservés afin de promouvoir la création de richesse. Ces tâches exigent l'instauration d'un cadre légal permettant la défense des intérêts privés et la protection de la propriété intellectuelle.

La mise en évidence du contenu du consensus permet de déduire qu'il renvoie à la discussion sur un changement qui se traduit par :

- * le retour des mécanismes de marché comme mode unique d'allocation des ressources dans les PED;
- * la primauté de la rationalité privée et;
- * l'ouverture maximale sur l'extérieur.

Ces préceptes de la mondialisation constituent les conditions sine qua none d'insertion au nouveau capitalisme mondial².

Dans ce sens comment peut-on évaluer la période de transition en Algérie qui a commencé en 1991 par l'accord stand-by, puis a entamé un programme d'ajustement structurel ?

¹ Marc Raffinot (1991), op.cit., p.147

² Pete Engardio et Cathérine Belton, « Le capitalisme mondial », in revue Problèmes économiques, n°2704-2705, La documentation française, pp.8-10.

Section 3 : La portée de l'ajustement structurel en Algérie : 1990-2000

A la fin des années 1980, l'Algérie a essayé d'user d'autres moyens de financement

(reprofilage de la dette ¹, refinancement à coupon zéro). Son but est d'éviter le rééchelonnement donc la conditionnalité totale du FM. L'Algérie résiste parce que la situation économique et sociale, au début des années 1990, n'était pas aussi alarmante. Elle applique d'une façon souple les recommandations du FMI ². Le prétexte avancé par l'Algérie : c'est qu'il ne faut pas trop forcer, sous peine de soulever un mécontentement populaire.

En 1993, l'économie algérienne connaît une grave crise de paiements extérieurs et le service de la dette s'accapare la majeure partie du produit des exportations. Concernant les ressources des exportations, les anticipations du décideur algérien n'étaient pas concluantes car une offre de pétrole très élastique sur le marché mondial a entraîné une forte baisse du prix du brut qui passe de 24,3 \$us le baril en 1990, à 17,5 \$us le baril en 1993 ³. A cela, il faut ajouter la crise sociopolitique qui secoue le pays. Elle joue un rôle néfaste en matière d'investissement. Elle fait fuir les capitaux étrangers et bloque l'appareil de production. En outre, « *en raison de l'arrêt du processus de confirmation de 1991 avec le FMI, l'Algérie n'a pas de soutien des organismes monétaires et financiers internationaux et de ses principaux créanciers* » ⁴.

¹ La technique du reprofilage consiste à rembourser la dette échue en contractant de nouvelles dettes dont la durée minimum est de 7 à 8 ans. A cet effet, voir Ahmed Dahmani (1999), l'Algérie à l'épreuve : Economie de politique 1980-1997, Casbah-Editions, Alger, p.180.

² A partir de 1986, l'Algérie a collaboré avec le FMI. A cet effet, plusieurs accords ont été signés conjointement avec le FMI, voir : Hocine Benissad (2004), op.cit., PP.137-186. Par ailleurs le vœu du FMI, à l'époque, c'est que l'Algérie applique la vérité des prix. La première opération de financement consistait à procéder au tirage de la tranche de réserve. La seconde opération était une " facilité compensatoire ". Cet emprunt consistait à combler le déficit de la balance de paiement lié à l'augmentation des prix des céréales et la chute des recettes pétrolières. Un troisième emprunt dit " d'encaissement rapide " a été négocié avec la B M. Au total, l'Algérie a obtenu en 1989, du FMI et de la BM, un financement de 900 millions de \$ US. Pour de plus amples détails, voir : Abdelkrim Naas (2003), Le système bancaire algérien : De la décolonisation à l'économie de marché, Maisonneuve et Larose, Paris, pp. 202 et 203.

³ Abdelkrim Nass (2003), op.cit., p.220.

⁴ Idem.

En conséquence, les grands équilibres macroéconomiques se détériorent d'avantage, et dans une situation d'extrême faiblesse, l'Algérie accepte la thérapie de choc. En avril

1994, après quelques hésitations le gouvernement algérien [Rédha Malek] signe le troisième accord stand-by (avril 1994-mars 95). C'est un accord de confirmation, à travers lequel, le FMI soumet l'Algérie à une phase probatoire d'une année. L'Algérie ayant bien mené ses engagements, le FMI lui accorde un second programme de " facilité élargie " du 22 mai 1995 au 21 mai 1998. Selon le FMI, les objectifs prévus pour ce programme sont les suivants ¹ :

- réaliser une croissance annuelle moyenne de 5%, hors hydrocarbures ;
- ramener l'inflation à moins de 10% ;
- réduire le déficit de l'équilibre budgétaire de 2,8 à 1,3 pour la période 1994/1995 ;
- abolition totale des contraintes sur les prix et cela avant la fin de 1996 ;
- l'Etat s'abstient de soutenir tout secteur économique ;
- la promulgation d'une loi propre à privatisation ;
- contenir le service de la dette entre 45 et 50% jusqu'à 1998 ;
- en ce qui concerne les réserves de change, l'objectif est d'arriver, à partir de 1997, à 3 mois d'importation ;
- augmentation du taux de croissance en vue de l'emploi de la main d'œuvre et la diminution du taux de chômage ;
- la libéralisation progressive du commerce extérieur et le maintien d'une balance de paiements excédentaire ;
- rééquilibrer le solde de la balance des paiements et la constitution de réserves de change suffisantes couvrant, au moins, trois mois d'importation ;
- le taux de change et la convertibilité de la monnaie nationale ;
- la levée des tarifs protectionnistes sur le commerce extérieur ;
- la libéralisation des prix et la réduction de la politique de soutien des prix des produits subventionnés ;
- la limitation des dépenses publiques et la réduction du déficit budgétaire de l'Etat ;

¹ Bouhafes Hakemi (2001), « Portée et les limites des réformes économiques : Etude de cas de l'Algérie », Communication présentée au colloque international " la mise à niveau de l'entreprise ", Faculté des Sciences Economiques et Sciences de Gestion Université Ferhat Abbas Setif, pp. 5-7.

- ajustement des taux d'intérêt en vue de réduire le volume de distribution du crédit ;
 - la déréglementation et la libéralisation du marché du travail.
 - Atténuer les effets négatifs temporaires du PAS sur les catégories sociales les plus démunies.
-

A cet effet, l'Algérie va instrumentaliser une série de mesures. Ces politiques visent à réduire et/ou supprimer les carences et retards accumulés pendant les trois dernières décennies. Pour répondre à ces recommandations, le décideur public s'est fixé, dans le cours terme, quatre politiques :

- la dévaluation du taux de change et la convertibilité du Dinar ;
- la libéralisation du commerce extérieur ;
- la libéralisation des prix, la suppression des subventions à la consommation et l'institutionnalisation de la concurrence ;
- la libéralisation du marché du travail.

3.1. La politique du taux de change

Le taux de change a joué un rôle important durant toutes les périodes. Par contre les taux d'intérêt réels ont été toujours négatifs. Puisque entre 1970 et 1986, les taux d'intérêt étaient en moyenne de l'ordre de 2 à 6 % alors que le taux d'inflation minoré était de 10%. Ensuite, le taux d'inflation grimpe à 20% en moyenne jusqu'à 1992 et il a continué son ascension jusqu'en 1995 ¹.

3.1.1. La dévaluation du dinar

La dévaluation est un acte politique qui consiste à changer la parité légale de la monnaie nationale par rapport à l'ensemble des monnaies étrangères constituant le « panier » de devises fortes qui définit les droits de tirages spéciaux (DTS). Cette opération suppose au préalable une offre flexible de biens et services sur le marché national permettant de dégager un surplus exportable. Elle a pour « *objectif normal de manipuler autoritairement le cours pour égaler le prix des produits nationaux à celui des biens étrangers* » ². Elle s'effectue pour répondre à certaines circonstances. Souvent, elle concerne le déséquilibre extérieur (déficit de la balance des paiements) accompagnée ou non de déséquilibres internes (déficit budgétaire et inflation). En général l'objectif est d'arriver à rétablir la confiance au sein des principaux agents, ici les investisseurs nationaux (résidents et non résidents) et les étrangers.

¹ Athmane Cheriet (2007), op.cit.

² Breton P.H. et Schour A. (1993), Dévaluation, Bouchéne, Alger.

Dans le cas de l'Algérie, les émigrés représentent un grand atout ¹. L'afflux des capitaux étrangers et des émigrés permettront une reprise de l'activité économique. Cette dernière conjuguée à une rétention de la consommation finale permettra de dégager un

surplus exportable et une diminution des importations non productives. En conséquence, le mécanisme de dévaluation en période d'austérité permet à la balance commerciale d'être excédentaire. Selon, l'orthodoxie libérale la dévaluation s'attaque au déséquilibre de la balance commerciale, au déficit budgétaire et à l'inflation. Par ailleurs le décideur algérien lamine progressivement l'économie informelle et la pénurie et le rétablissement de l'équilibre de la balance des comptes courants et budgétaire dans le moyen terme et de veiller à contenir l'inflation. En principe la dévaluation va renchérir les importations et rendre les exportations moins chères sur le marché international. L'objectif visé à travers cette opération est bien entendu de limiter les importations et d'encourager les exportations. Dans le même esprit, et dans le cas spécifique de l'Algérie, une dévaluation va entraîner une augmentation sensible des prix à l'importation. Ainsi, l'Algérie espère aussi que les exportations illicites vers le Maroc et la Tunisie seront moins attractives aussi bien pour les revendeurs que pour les acheteurs. En outre, cette dévaluation vise une croissance du PIB de 3% à 6% en 1997 avec une compression de la demande intérieure et une stabilisation des importations ayant pour corollaire un dégrèvement d'un surplus exportable hors hydrocarbures enfin de période. Après quoi, l'Algérie pourra opter pour un change flottant permettant le rétablissement automatique des prix nationaux avec les prix des autres nations. Par ailleurs, la fin de la période reste cautionnée à la réduction du taux d'inflation à moins de 5% afin de restaurer la confiance parmi les investisseurs locaux et étrangers.

¹ Au fond, le décideur public n'a pas pensé à créer des mécanismes incitant l'afflux de capitaux des émigrés. Cette source de devises va alimenter le marché parallèle, surtout à la fin des années comme le montre l'évolution comparative du taux de change officiel et Parallèle (Cf. tableau 3.6. Ci-dessous). En 1978, pour atténuer la pénurie, l'Etat donne le droit aux résidents (ménages et entreprises privés) d'ouvrir des comptes en devises destinés à l'importation de produits divers. Cette fiction de change va encourager la structuration d'un marché parallèle qui va gérer illicitement la devise des émigrés et priver l'économie d'une source de financement complémentaire alors qu'elle prise en compte dans le financement de la stratégie d'industrialisation. En bref, le détenteur de devises se dirige sur le marché parallèle parce que le taux de change est plus attractif qu'au niveau des banques. Si bien que le taux de change sur le marché parallèle est qualifié par certains observateurs comme le vrai taux de change réel. A ce titre, « les travailleurs marocains en Europe dont le nombre est sensiblement équivalent à celui des travailleurs algériens transfèrent en moyenne 1,5 milliards de dollars par an alors que les algériens ne transfèrent officiellement en moyenne, que 300 millions de dollars [...] On peut retenir comme plausible le chiffre minimum de 1,5 à 2 milliards de dollars en devises pour les sommes effectivement en jeu dans le marché.» Propos cité par Mahrez Hadjsyed (1994), *L'industrie algérienne (1962-1993) : blocage du système productif et tentatives d'ajustement*, Thèse de Doctorat, UPMF/IREPD, p.166.

Depuis 1973, l'Algérie pratique une politique de taux de change fixe. La valeur extérieure du dinar était basée sur un panier de 14 monnaies constituant les économies les

plus dynamiques sur le marché international. Guidées par le slogan « pour une vie meilleure » les autorités menèrent une politique de surévaluation du dinar encourageant d'avantage la consommation locale. D'autre part le dinar algérien dépend en majorité du dollar Américain puisque nos exportations sont principalement constituées par les hydrocarbures et qui sont libellées en dollar comme cela est le cas pour tous les pays de l'OPEP. Nos exportations sont également exprimées en monnaies européennes et en yen Japonais. De ce fait la valeur interne du dinar répond obligatoirement de sa valeur extérieure et aussi elle subit de plein fouet les variations du taux de change du dollar.

3.1.2. L'impact des ajustements du taux de change

Plusieurs facteurs internes influent sur la valeur du dinar donc sur son pouvoir d'achat local. Cette différence de valeur appâte les spéculateurs et elle encourage le développement du commerce à la valise. Le créneau illicite, du moins pour le moment, manipule une bonne partie de la liquidité nationale que l'Etat à un certain moment a voulu légaliser. Le marché parallèle alimente surtout la consommation finale et échappe totalement au fisc. Et il se trouve que l'Etat cherche coût que coût à le supprimer. Comment les autorités vont-elles procéder ? Bien que le pouvoir d'achat de la monnaie nationale se dégrade depuis 1982, les autorités politiques refusaient la dévaluation. Il faut attendre 1988 pour que les autorités monétaires procèdent à un glissement du dinar. Cette dévaluation en douce portait la valeur du dinar pour un dollar en 1988 à 1992 de 6,731 à 21,500 dinars soit une dévaluation de 50% de sa valeur, comme le montre le tableau suivant :

Tableau : 3.5. Evolution du taux de change usD/DA , 1985-1998
(En fin de période)

Année	Dinars pour 1 Dollar
1985	5,03

1986	4,70
1987	4,90
1988	6,70
1989	8,03
1990	10,9
1991	22,5
1992	21,5
1993	24,1
1994	42,9
1995	52,2
1996	56,2
1997	58,4
1998	60,6

[Sources : Mourad Benachenhou (1993): 27 et Banque d'Algérie]

En application des mesures du FMI, les autorités monétaires procèdent à une dévaluation brutale du dinar de 40,17% en 1994. En 1995 le taux de change du DA avec le dollar US était de 52,2. Face à cette situation qu'elles vont être les conséquences liées aux variations des taux de change ? L'analyse des principaux indicateurs économiques nationaux suite aux changements fréquents de la parité du dinar entre 1988 et 1994 nous permet de déduire deux types de résultats.

3.1.3. Les résultats positifs de la dévaluation du dinar

Pendant les périodes planifiées, le taux de change fixe administré ¹ a protégé les investissements industriels. Les EPE ont bénéficiées de bonus lors d'importations d'intrants de l'extérieur. Par contre il pénalisait l'exportation des hydrocarbures et a rendu les importations plus attrayantes que le recours à la production nationale.

Cette dévaluation est bénéfique pour les entreprises exportatrices qui verront leurs ressources financières en dinar s'accroître. Dans la mesure où une dévaluation encouragerait l'augmentation des exportations on pourrait penser que les recettes fiscales de l'Etat pourraient gonfler également.

En Algérie, la fiscalité pétrolière intervient pour 60% dans les recettes fiscales de l'Etat. La dévaluation augmente les recettes budgétaires qui vont diminuer le déficit budgétaire. Le plus grand bénéficiaire de la dévaluation c'est la SONATRACH dont ses

¹ Le taux de change administré est calculé sur la base d'un panier de devises fortes reflétant la physionomie des échanges extérieurs.

revenus en dinar augmentent. Ceci lui permet d'accélérer le remboursement de sa dette auprès du trésor. Par contre, « *le déficit des autres entreprises publiques s'alourdit du fait que le poids de leur endettement extérieur, exprimé en monnaie nationale, et leur assainissement encore difficile et plus lourd à prendre en charge par le budget national.*

D'autant plus que les statuts de la Banque d'Algérie, qui aurait absorbé une partie des effets de la dévaluation, lui interdisent d'accepter de courir le risque de change des opérateurs économiques »¹.

Par ailleurs, la dévaluation a entraîné les premiers résultats suivants :

Même si l'Etat a déguisé la dévaluation du dinar sous le vocable « glissement du dinar ». Le 30 avril 1995, un dollar US s'échangeait sur le marché officiel à 46,46 dinars donc il a dépassé la barre des 42 dinars fixée au préalable. Il faut noter qu'il y a eu un rétrécissement de l'écart entre le taux de change officiel et le taux de change sur le marché parallèle, comme le montre le tableau suivant :

Tableau : 3.6. Evolution comparée des taux de change officiel et sur le marché parallèle,
Unité : DA /1000 F.F.

Année	1987	1988	1989	1990	1991	1993	avril 1994	avril 1995	juin 1995	déc. 1995
Taux de change officiel	810	990	1190	1800	-	4500	6139,9	9720	9780	10900
Taux de change parallèle	5250	6500	8500	11000	13000	13000	13000	12500		

[Source : Tableau construit à partir du taux de change officiel et de l'observation empirique du taux de change parallèle]

¹ Mourad Benachenhou (1991), Réformes économiques : Dette et démocratie, Ech'Rifa, Alger, p.145.

Tableau : 3.7. Taux de change moyen du Dinar

	1970	1980	1985	1990	1992	1993	1994
Taux officiel moyen : 1 \$	4,9	3,85	5,3	8,96	22	23	23

US							
Taux de change parallèle : 1 \$	-	12,10	20,75	29,25	44	n.d.	n.d.
Taux de change officiel moyen : 1 FF	1,0	0,62	0,61	1,8	4,5	4,5	4,5
Taux parallèle : 1FF	1,0	2,0	3,0	6,80	9,5	12	15 ^(*)

(*) 1^{er} Trimestre 1994

[Source : Mahrez Hadjseyd (1994) :166]

Le rétrécissement de l'écart entre le taux de change officiel et parallèle trouve sa justification dans les résultats suivants :

- La dépréciation du revenu des ménages a fait d'eux des " désépargnants ". Ils sont obligés de s'abstenir de consommer les biens importés illicitement. Ceci diminue automatiquement la demande de la devise sur le marché local, voire sur le marché parallèle ;
- Le second fait est l'octroi de crédit devises aux commerçants et entreprises solvables. Les marchands illicites commencent à prendre conscience que le marché parallèle n'est pas certain et il est appelé à disparaître donc ils cherchent à se convertir en opérateurs réguliers dans l'import-export.

3.1.4. Les effets négatifs de la dévaluation du dinar :

La dévaluation du dinar a aussi des effets négatifs sérieux. Le glissement du taux de change, à partir surtout de 1989, affecte profondément la trésorerie des EPE, à l'exception de la SONATRACH. Le syndicat des travailleurs et celui des agriculteurs accusent les pouvoirs publics de dévaluer le dinar volontairement pour rendre les EPE plus attrayantes aux investisseurs étrangers.

A titre d'illustration voyant les pertes de change des PHARMS (les trois EPE de pharmacie) dues aux dévaluations successives et l'impossibilité d'en répercuter les effets sur les prix internes. Les PHARMS ont subi de très lourdes pertes. Comme on peut le constater sur le tableau suivant :

Tableau : 3.8. Pertes de change subies par les PHARMS en 1989-1991

(U =10³ DA)

	1989	1990	1991
Enapharms	20	394	1440

Enopharms	41	103	815
Encopharms	70	103	80

[Source: Sidi Ali K. (1994): 126]

D'une manière générale, les EPE éprouvent, depuis l'autonomie (1988-90) des difficultés de trésorerie et elles souffrent d'un manque d'intrants importés pour la fabrication et l'écoulement des produits finis. La contrainte devise influe automatiquement sur la production et la productivité car il y a absence de la pièce détachée et les machines sont vétustes. L'exemple des PHARMS que nous venons d'évoquer est une illustration de cette contrainte. Les PHARMS se trouvent dans une situation de " non bancabilité " qui aggrave leur découvert bancaire. Et en vertu du critère de solvabilité, les banques domiciliataires ne leur accordent plus de crédit pour financer les importations donc ces entreprises publiques sont menacées de faillite.

Prenons un deuxième exemple qui est celui de la caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS). Dans le prolongement des " autorités sanitaires ", la CNAS pratiquait une gestion bureautique et passive de ses ressources financières. L'application des mécanismes de l'ajustement structurel (dévaluation du dinar, libéralisation des prix) a fait que les frais d'envoi à l'étranger et les remboursements des frais médicaux se gonflent et la CNAS se trouve brutalement devant des problèmes de déséquilibres financiers. Le bilan établi pour 1994, par la CNAS fait ressortir un retour à l'équilibre budgétaire et cela par l'application d'une gestion rigoureuse de son patrimoine. A cet effet plusieurs mesures permettant de rétablir ses comptes ont été prises :

- Augmentation de la cotisation à la sécurité sociale de 6 à 7% pour l'assuré et de 16% à 31% pour l'employeur ;
 - Récupération d'une partie de son patrimoine (officines, hôpitaux), évalué à 22 milliards de DA et utilisée par des structures étatiques et touristiques ;
 - La caisse demande à l'Etat de prendre en charge la dette qui concerne particulièrement les soins à l'étranger, antérieur à l'année 1995 ;
 - La CNAS réclame les avances octroyées au trésor public ;
-
- La caisse cherche à réduire et diversifier les transferts pour soins à l'étranger, en l'occurrence de la France vers l'Ecosse ¹.
 - La caisse compte rééchelonner en fonction des disponibilités financières auprès de son principal créancier qui est l'assistance publique des hôpitaux de Paris.

La dévaluation a entraîné aussi les effets négatifs suivants :

- La persistance d'une croissance monétaire de 5,65% en moyenne annuelle au cours de la période 1988-93, induite par une politique laxiste de crédit, pousse le taux d'inflation vers la hausse. En termes réels ce dernier passe de 6% en 1988 à 17,8% en 1990, et 32% en 1994 ².
- Le renchérissement des importations de biens intermédiaires a conduit directement à une baisse d'utilisation des capacités de production d'où la détérioration des conditions de vie des citoyens. Ceci est d'autant difficile pour les ménages habitués à vivre dans une certaine euphorie.
- La baisse de la production peut se traduire par une augmentation des coûts dans la mesure où les recettes, chutent relativement aux charges qui demeurent élevées.

Par ailleurs, l'important écart entre les taux de change officiel et parallèle alimente le marché illicite qui à son tour alimente la fuite des capitaux à l'étranger. De nombreux algériens possèdent des affaires immobilières, commerciales et industrielles en France, en Espagne, en Suisse et au Maroc. Il n'y a pas de doute les capitaux de la diaspora sont nombreux et « *beaucoup d'hommes d'affaires installés en Europe seraient prêt à investir en Algérie si l'ouverture économique et la stabilité politique se confirme.* » ³

Tous ces effets pervers vont entraîner d'énormes pertes pour les EPE et l'économie du pays. On vient d'analyser la dévaluation or cette dernière est interdépendante avec le commerce extérieur de l'Algérie.

3.2. La libération du commerce extérieur

Les nationalisations opérées pendant les années 1960 et 1970 avaient permis à l'Etat algérien d'exercer « *le monopole sur le commerce extérieur par le biais de concession accordées à des entreprises publiques, à des organismes publics...* » ⁴. Ces mesures ont découragé les entreprises exportatrices privées, « *poussant le secteur privé à prospérer par*

¹ Sid-Ali- K. (1994), Politique pharmaceutique et système de santé en Algérie, OPU, Alger.

² Liberté, quotidien national du 26/02/1995.

³ Mahrez Hadjsayed (1994), op.cit., p.167.

⁴ Hocine Benissad (1991), op.cit., p.88.

la spéculation sur les produits importés par le secteur public à un taux de change artificiellement élevé et sans lien avec le niveau intérieur d'inflation » ¹. Des modifications mineures ont eu lieu concernant le commerce extérieur mais dans l'ensemble c'était l'Etat qui le contrôlait. L'autre caractéristique du commerce extérieur algérien est qu'il est

dominé par les exportations d'hydrocarbures qui atteignent 98% du total des recettes en devises. Les réformes des années 1980 ont voulu modifier cette structure des exportations en cherchant à la diversifier. L'étude entreprise dans cette recherche a montré qu'il n'en est rien puisque ce pourcentage est resté identique, sinon qu'il a progressé. Dans le cadre de l'ajustement structurel la caractéristique principale est que le commerce extérieur doit être libéralisé. L'hypothèse, ici, est que la concurrence internationale stimule la production nationale dans le sens d'une meilleure compétitivité. C'est ainsi que le décideur algérien s'est fixé les objectifs suivants:

- l'élargissement des exportations hors hydrocarbures ;
- la diversification des échanges du point de vue géographique ;
- la limitation de la progression des importations de biens et services à « incompressible », à un taux inférieur à celui du PIB ;
- l'approvisionnement suffisant en biens et services en fonction des priorités de la politique économique et sociale.

Au fond, la réalisation de ces objectifs reposait sur un accroissement de l'efficacité de l'appareil de production et de distribution attendu de l'opération de restructuration des EPE et la suppression du carcan bureaucratique.

Malgré son ouverture sur le marché extérieur de 1962 à 1992, l'Algérie a utilisé plusieurs politiques protectionnistes – mesures tarifaires, droits fiscaux et douaniers – cette contradiction a fortement marqué l'économie algérienne.

Mais le retournement brutal du marché pétrolier en 1986 et le gonflement des échéances de la dette extérieure vont induire un véritable étranglement externe du développement économique. A cela, s'ajoutent les contraintes internes liées aux conditions de l'ajustement structurel (libéralisation des prix, dévaluation du dinar, augmentation du taux d'intérêt). En fin de compte est-ce que réellement la libéralisation du commerce extérieur va dynamiser l'économie nationale et va permettre un taux de croissance élevé?

En fait, c'est à partir de 1988 que l'ensemble de l'édifice de la gestion administrative du commerce extérieur a été remis en question. L'évolution du commerce extérieur sera

couronnée par le décret de 1991 qui constitue, sur le plan juridique, une abolition du monopole d'Etat et consacre dorénavant le commerce extérieur à tous les opérateurs privés et publics justifiant leur « bancarisation » auprès des banques commerciales.

L'analyse des performances du commerce extérieur du pays durant la période 1986-1994 découleront en grande partie de la situation de monopole d'Etat généré pendant les

années 1970. Toutefois, cette période se décompose de deux sous périodes bien distinctes, l'une allant de 1980 à 1985 et l'autre de 1986 à 1994. En revanche l'année 1995 inaugure

¹ Mourad Benachenhou (1993), Inflation - Dévaluation - Marginalisation, Dar-Echrifa, Alger, P.105.

ère nouvelle puisqu'on assiste à une libéralisation totale du commerce extérieur ¹.

3.2.1. Période 1986-1994

L'évolution des échanges extérieurs entre 1986 à 1994 était marquée par la chute du dollar US et l'effondrement des prix du pétrole. En 1986, Les exportations des hydrocarbures ont baissé de 43,4 milliards de dinars. L'augmentation des prix de pétrole amorcée en 1987 s'est appréciée en 1989 et 1990. C'est ce qui a conduit à la croissance des exportations. Ces derniers ont atteint 76,06 milliards de DA en 1989, soit 52,7% d'augmentation par rapport à 1988, puis 130,3 milliards de DA en 1990, soit un taux de croissance de 71,31% par rapport à 1989 et 161,58% par rapport à 1988 ². Puis de 1991 à 1993, les exportations ont atteints dans l'ordre 245,6 milliards de DA puis 265,4 milliards de DA et 275,9 milliards de DA selon ces chiffres, exprimés en DA courants, pratiquement il y a stagnation mais en termes de volume et valeur d'échange il y a eu une nette régression des exportations.

Touts ces résultats ont conduit, excepté pour l'année 1989 et 1990, à une balance des biens et services déficitaire, comme le justifie le tableau suivant:

Tableau : 3.9. Evolution des importations de 1985 – 1993

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Réserves : « Or exclu » (en mois d'importation)	2,5	2,3	2,3	1,1	0,9	0,8	2,0	1,8	1,7
Importations de biens et services (variation du volume en %)	-0,5	-16	16,2	- 6,7	-7,4	- 9,74	-1916	-1,32	-1,80

[Source : de 1985 à 1988 : document ronéotypé du ministère du commerce 1989, de 1988 à 1993 : synthèse du plan annuel d'exécution, CNP, 1992]

Il ressort du tableau ci-dessus que l'ajustement des dépenses internes a été recherché par :

- la réduction des dépenses internes en devises,
- la ponction sur les réserves de change,

- le recours accru à l'endettement extérieur.

¹ Cf., Loi de finance 1995.

² CNP, Plan d'exécution 1992.

Il est à noter que les recettes additionnelles enregistrées, particulièrement en 1989 et 1990, ont surtout servi à l'importation de biens de consommation et peu pour l'appareil de production. Et cela pour les raisons suivantes :

- augmentation de la demande de biens alimentaires et de biens de consommation ;
- recherche d'avantage de satisfaction sociale afin de faire adhérer les masses aux réformes économiques et affaiblir le rang des opposants aux changements ;
- difficultés de gestion de la période de transition ;
- gestion désordonnée de la crise pétrolière de 1986.

3.2.2. Mini -bilan du commerce extérieur 1991-1994.

En fait, c'est à partir de 1988 que l'ensemble de l'édifice de la gestion administrative du commerce extérieur a été remis en question. L'évolution du commerce extérieur sera couronnée par le décret de février 1991 qui constitue, sur le plan juridique, une abolition des monopoles et consacre dorénavant le commerce extérieur à tous les opérateurs privés et publics justifiant leur bancarisation auprès des banques primaires.

Au fond, l'affirmation de la liberté du commerce extérieur est restée une position théorique sans grande portée pratique, au détriment de l'approvisionnement des EPE en intrants importés. A partir d'avril 1991, avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit (LMC), l'accès à la devise forte pour les entreprises publiques et privées se déplace des administrations (AGI) vers le secteur bancaire. Cette nouvelle procédure de financement des importations exige la « solvabilité » des opérateurs économiques. A son tour ce critère pose deux autres problèmes:

- celui de la dévaluation du dinar et,
- de la « bancarisation » de nombreuses EPE déstructurées financièrement.

Face à ces problèmes, les autorités reviennent à la gestion administrative des crédits à l'exportation. Une telle gestion suscite le mécontentement des investisseurs potentiels algériens à l'étranger ainsi que les institutions monétaires et financières internationales. Certes, le contexte économique lui-même était extrêmement défavorable : prix de pétrole en forte baisse contrairement aux prévisions gouvernementales, poids de la dette excessive, exportation hors hydrocarbures négligeable. Le comité ad hoc en question est dissout et le gouvernement Abdeslem Belaid est limogé le 22 août 1993, suite au tarissement des

ressources en devise et surtout sous la pression (conditions) des institutions monétaires et financières internationales. En moins d'une année, Redha Malek (nouveau chef de gouvernement) réactive les réformes économiques et prépare le terrain pour le rééchelonnement. Un accord Stand-by est signé en avril 1994 avec le FMI ce qui donne un second souffle au financement du commerce extérieur.

3.2.3. Rééchelonnement et financement des importations

Désormais, l'accès à la devise est possible. La Banque d'Algérie décide, alors, de financer les importations des opérateurs algériens, sans discrimination. La seule condition, après la dissolution du comité ad hoc, reste la bancarisation du client. Toute la latitude a été laissée aux banques primaires pour apprécier la solvabilité de l'importateur demandeur, ainsi que de sa rentabilité présente et future. Si l'importateur ne peut pas payer comptant, il peut les financer par le recourt, soit au :

- crédit répandant au minimum aux conditions consensuelles dont la durée ne peut être inférieur à trois ans,
- crédit multilatéral ou gouvernemental ;
- crédit « export- garanti » conforme aux normes internationales.

Enfin, la loi de finance 1995 libéralise totalement le commerce extérieur .La liste des produits interdits à l'importation et la liste des produits subventionnés ont été supprimées. Entre-temps, l'Etat a continué l'application de taux douaniers très élevés de 100 à 150 %. Nous soulignons qu'une telle pratique ne s'accordait pas avec les des recommandations du FMI qui prônent une suppression totale des barrières tarifaires.

L'accord stand-by signé en avril 1994 avec le FMI a permis à l'Algérie de bénéficier du FMI de crédit d'un montant de 1,03 milliards de dollars US ¹. Feu vert qui a facilité l'accès aux crédits extérieurs .Tout cela a permis à l'Algérie d'éviter la cessation de paiement, de boucler l'année 1994 et le premier trimestre 1995 sans difficulté.

Selon la direction des Douanes Algériennes, le montant des opérations d'importations, réalisé par les secteurs juridiques (public et privé) entre avril 1994 et fin mars 1995, s'élève à 340,142 milliards de DA (9,703 milliards de dollars U.S). Les importations ont enregistré une importante augmentation de 75% par rapport à 1993 ². Ces importations sont constituées surtout de catégories de produits de consommation finale, comme le montre le tableau suivant :

¹ Liberté, quotidien national du 01 / 04 / 1995.

Tableau : 3.10. Principaux groupes de produits importés en 1994,
exprimés en (%) du montant global des importations

Produits alimentaires	30%
Biens d'équipement	26%
Matières premières	23%
Biens de consommation et médicament	14%
Autres	7%
Total	100%

[Source : Tableau reconstitué à partir des chiffres cités par l'APS in El-watan du 23 avril 1995]

Les pays de la CEE restent les principaux fournisseurs de l'Algérie avec un volume de 190,040 milliards de DA (5,421 \$US) et 208,273 milliards de DA (5,941 milliards de \$ US) d'exportation ¹. La France demeure le premier fournisseur avec 384,57 milliards de DA (2,389 milliards de \$ US) soit 24,71 %. Elle est suivie par l'Italie avec 33,126 milliards de DA (945 millions de \$ US) soit 9,73% et l'Espagne avec un volume de 31,888 milliards de DA (909 millions de \$ US) ², soit 9,37%. Parmi les principaux clients de l'Algérie, L'Italie occupe la première place avec un volume d'exportation de 54,107 milliards de DA (1,543 milliards de \$ US) suivie par la France avec 46,744 milliards (1,333 milliards de \$ U.S.) et enfin l'Espagne avec 22,916 milliards de DA (654 millions de \$ US) ³. En revanche, les échanges commerciaux avec les autres pays demeurent faibles. Ceux avec les pays du Maghreb ont enregistré une légère amélioration, totalisant un volume global de 17,721 milliards de DA (505 millions de \$ US), soit une augmentation de 2,75% en 1994 par rapport à 1993 pour les importations. Ces échanges, eu égard réalisés avec les pays de la CEE, restent très faible compte tenu du potentiel que représentent les échanges intermaghrébins comme :

- Le voisinage qui permet des coûts de transport réduit,
- La vocation industrielle de l'Algérie et agricole du Maroc et de la Tunisie peut faciliter une intégration économique régionale,
- disponibilité de l'énergie en Algérie : hydrocarbures, électricité.

¹ El-Watan du 23 / 04 / 1995.

² Idem

³ Ibidem

Malgré les disponibilités financières du rééchelonnement de la dette publique et les mesures de libération du commerce extérieur ainsi que l'injection de plus de 9 milliards de dollars US pour les importations en 1994, le taux de croissance pour l'année 1994 est resté très faible, 0,2% au lieu de 3% prévus. Donc, quelles sont les causes de cette faible croissance ? Elles peuvent être les suivantes:

- il y a d'abord le critère de bancarisation « *qui fait que les banques n'accordent des devises fortes qu'à ceux qui ont suffisamment de dinars et comme il est admis que le dinar se trouve beaucoup plus dans la sphère de la spéculation que celui de la production, on comprend alors les difficultés d'approvisionnement de l'appareil de production* »¹.

Ceci est particulièrement vrai pour le secteur public qui malgré sa taille importante (67% du secteur productif national) n'a importé que 494,74 millions de dollars US, alors que le secteur privé plus modeste et opérant beaucoup plus dans les services (tourisme) et la distribution (commerce) a importé pour 278,81 millions de dollars us²;

- il y a aussi les réticences des banques étrangères à vouloir garantir les exportations vers le marché Algérien en invoquant l'instabilité politique ;

- même si le facteur est conjoncturel, il influe négativement sur les délais de livraison par l'indisponibilité de transport (fret aérien et maritime) et la perte de change générée par le retard d'acheminement de lettres de crédit et ses répercussions sur les taux d'intérêt qui s'élèvent de 6 à 10%.

Au total, l'Algérie était en cessation de paiement parce que le service de la dette absorbait à la fin de 1993 la totalité des recettes d'exportations. La signature de l'accord Stand-by d'une année avec le FMI a permis de se procurer de l'argent frais. Ceci lui a permis de passer l'année 1994 et le début de 1995 sans grandes difficultés.

En 1995, une série de réaménagement de la dette extérieure (Club de Londres, Club de Paris, facilité de financement élargie) vont permettre de dégager environ 10 milliards de dollars³. Ceci a permis à l'Algérie de subvenir à ses créances à concurrence de 45 à 50 % de ses recettes durant 1995-1997. Cependant les facilités financières mises à la disposition de l'Algérie sont loin d'être un chèque à blanc. L'Algérie est obligée d'utiliser cet argent pour relancer l'appareil de production et non pas l'achat de biens de consommation.

¹ El-Watan du 21 / 03 / 1995.

² Idem.

³ Ibidem.

3.3. La libéralisation des prix, suppression des subventions à la consommation et institutionnalisation de la concurrence

Le pays a connu un système de prix totalement contrôlé jusqu'en 1989. Durant les précédentes décennies, les prix connurent plusieurs réaménagements mais ces actions n'altèrent pas le caractère administré du régime des prix qui constitue le « ventre mou » de la politique économique en Algérie. Hamid Bali la résume comme un « *nombre de systèmes des prix élaborés est mis en oeuvre depuis le lancement de la planification est un indicateur des tâtonnements opérés et des difficultés à définir une politique des prix appropriés* »¹. Il se trouve aussi que l'économie centralement planifiée est dominée par deux séries de distorsions :

- a) Le niveau des prix d'équilibre est supérieur à celui des prix officiels. Ce gap révèle l'existence d'un excédent de demande globale se résolvant en files et en listes d'attente, en une épargne involontaire et une accumulation de liquidités, etc.
- b) « *La structure des prix relatifs diverge à la fois du système des prix mondiaux, de la structure des coûts de production locaux et [...] de la demande exprimée.* »²

Dans tout ces cas, les prix étaient fixés à des niveaux non rémunérateurs qui conduisirent au déficit chronique des EPE et les exploitations agricoles. Et, c'est l'Etat qui comble les déficits des unités productives par le biais du budget, de l'émission monétaire et le recours à l'épargne extérieure. L'ancien système des prix, fortement contrôlé par l'Etat, s'adapte mal avec les nouvelles orientations économiques du pays - performances des EPE et l'ajustement structurel - donc il va être l'objet de réforme en 1989.

La libéralisation des prix conjugué avec les autres mécanismes du marché, devraient éradiquer les effets pervers auxquels a conduit l'ancien système de prix administrés (marché parallèle, déficits des EPE, sous-évaluation des coûts des entreprises et gaspillage des ressources).

Le système des prix connaîtra d'abord une première réforme au début des années 1980. Cette approche consiste en l'application de la « vérité des prix » accompagnée d'une discipline financière plus rigoureuse, de l'autonomie des EPE et l'agriculture collectiviste. Cette expérience a mené à la fin des années 1980, à la persistance et à l'amplification du

¹ Hamid Bali (1993), Inflation et mal développement en Algérie, OPU, Alger, p.87.

² Hocine Benissad (1994), op.cit., p.78.

système des prix relatifs et donc à la poursuite d'allocation irrationnelle des ressources (assainissement financier des EPE et subvention des prix de certains produits).

Il était inéluctable de revoir encore une fois le système des prix. La seconde approche consista donc à introduire simultanément la liberté des prix. Et l'autonomie des EPE, une loi sur la concurrence (législation anti-monopole) tout en imposant une forte discipline financière. C'est l'idée défendue par le Gouvernement Mouloud Hamrouche 1989. Cette thèse vise l'alignement des prix officiels du secteur public sur ceux en vigueur sur le marché parallèle. Cette idée prétend que les prix qui se forment sur le marché parallèle sont les prix d'équilibre car ils reflètent l'état de l'offre et de la demande. Cette réorientation du « profit social » au « profit privé » est couplée à l'introduction de la concurrence, l'amélioration de la qualité, d'une meilleure maîtrise technologique et d'une généralisation plus rationnelle de la production. A cet effet, le nouveau système des prix distingue deux grandes catégories de prix :

- les prix administrés (ou réglementés) ;
- les prix libres (ou déclarés).

La libéralisation des prix en 1989 a été appliquée en mars 1990. Un mini bilan en septembre 1991 a fait sortir que « *les prix d'environ une trentaine de catégories de produits industriels de première nécessité sont plafonnés. En revanche, seules les marges de production et de distribution sont plafonnées pour environ 70 catégories de produits essentiels au fonctionnement de l'industrie* » ¹. Tous les autres prix sont libérés, sous réserve de déclaration. L'objectif de l'ensemble du dispositif est de donner aux entreprises les moyens de fixer des niveaux de prix qui leur permettent d'être rentables.

Au préalable, ce sont les prix des produits alimentaires qui vont tirer l'indice des prix vers le haut. En 1990, la contribution des produits alimentaires dans l'indice général des prix est de 70,5% ². L'évolution des prix de la consommation de la ville d'Alger évolue, par exemple dans le même sens que l'indice national qui est en nette accélération, du fait des hausses importantes des prix de l'ensemble de groupes des biens et services.

Au total, l'indice général des prix à la consommation passe de 175,5 à 188,0 de septembre à décembre 1989 enregistrant une augmentation trimestrielle de 7,1%. Sur une année seulement (mars 1991-mars 1992) il s'est situé à 123,3% alors qu'il était de 127% au cours de la précédente période (février 1990-février 1991). Le taux d'inflation à continuer sa

¹ Document ronéotypé, Ministre de l'Economie 1989.

² L'indice des prix à la consommation rentre pour 70% dans l'indice général des prix

progression pour atteindre les 30% en 1994 ¹. A l'inflation des produits alimentaire s'ajoute celle de produits industriels puisque les entreprises économiques sont aussi autorisées à augmenter leur prix. Cette vision des prix déclenche un emballement des prix des intrants qui s'est manifesté par une augmentation des produits manufacturés et des matériaux de construction. A titre d'exemple, les prix des matériaux de construction ont enregistré plus de 177,5% d'augmentation, et le ciment, par exemple à augmenter de plus de 243% au cours de la même période. A cela il faut ajouter l'augmentation des prix des secteurs en aval de l'importation dont les prix se sont accrus de 20% en 1990.

Globalement le taux d'inflation de l'économie a connu pendant ces dernières années la progression suivante :

Tableau : 3.11. Taux d'inflation global, (en %)

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Taux d'inflation	17,8	23	21	32,5	32	30

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux d'inflation	18,69	5,73	4,95	2,64	0,34	4,23

Années	2002	2003	2004	2005	2007	2007
Taux d'inflation	1,42	2,59	3,56	-	-	-

[Sources : Rapport d'exécution du plan 1993, CNP ; M. Benachenhou, Inflation (1991) ; Banque d'Algérie]

Enfin la continuité de libéralisation totale des prix est mal acceptée par les citoyens qui étaient habitués à des prix relativement stables durant les années 1970. Les partenaires sociaux (syndicats), par exemple incriminent le ministre du commerce qui est capable, selon eux, de vouloir « affamer le peuple » ².

Aujourd'hui, tous les prix des produits industriels et /ou destinés à la consommation finale ont été libérés, excepté le lait, la semoule et la farine qui devraient être libérés Mais le déclin du travail et de la production attendu par les gestionnaires est loin d'être réalisé, pourquoi ?

¹ Propos avancés par Ahmed Benbitour, Ministre des Finances, 20 / 01 / 1995.

² El-Watan du 29/06/1995.

La réponse à cette question renvoie à ce qui est propre à tous les secteurs : la valorisation du facteur travail.

Concernant l'agriculture, il faut motiver les agriculteurs en tranchant la question de la propriété. Les résultats de cette politique sont décevants. On assiste à une paupérisation des couches sociales affectant leur niveau de vie. Avec les rentes spéculatives, l'argent thésaurisé, les rentes de situation les marchandises destinées à la consommation semi-durable continuent à trouver acheteur. Cette situation signifie qu'une action par les prix n'est pas toujours meilleure pour améliorer le sort de l'entreprise. Dans le cas de l'Algérie, rien n'a été fait pour encourager la production réelle (offre) afin de rétablir les grands équilibres de l'économie. En fin de compte, « l'idée de vérité de prix » lancée en 1982 était perçue comme un slogan. En mars 1990, son application avec rigueur a permis la libéralisation des prix de tous les biens et services industriels et de consommation.

La libéralisation des prix s'inscrit donc dans la logique des prix d'équilibre rémunérateur des facteurs de production selon la loi économique naturelle de l'offre et de la demande du marché mais qu'en est-il du facteur travail, l'impact de l'ajustement structurel sur le marché de l'emploi et les relations du travail dans l'entreprise publique.

3.4. La libéralisation du marché de travail

En réponses aux exigences de l'ajustement structurel, l'Etat tend à se désengager progressivement du secteur social (l'éducation, la santé, le logement et le travail). A cet effet le marché du travail a été profondément touché. Cette situation s'est présentée comme une adaptation du marché du travail à la conjoncture que traverse l'Algérie. Ces adaptations qui répondent au souci d'efficacité économique sont réglementées par deux grandes séries de textes législatifs (1990 et 1994), comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau : 3.12. Les dispositions législatives de régulation du marché de travail

REFERENCES	OBJET
Loi n° 90-11 du 21 avril 1990	Relative aux relations de travail (licenciement économique), négociations collectives, recours à la grève, contrat à durée déterminée,
Loi n° 90-14 DU 2 juin 1990	Modalités d'exercice du droit syndical
Loi n° 90-02 du 06 février 1990	Règlement des conflits collectifs de travail et exercice du droit de grève.
Décret législatif n° 94-09 du 26 mai 1994	Préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi
Décret n° 94-10 du 26 mai 1994	Instituant la retraite anticipée
Décret n° 94-11 du 26 mai 1994	Instituant l'assurance chômage
Décret n° 97-473 du 8 Décembre 1997	Instituant le travail à temps partiel

[Source : JORADP : 1990 ; 1994 et 1997]

- la loi 90/02 du 21 avril 1990, relative aux relations de travail, traite des modalités d'indemnisation de licenciement pour raison économique ;
- Le décret 94/09 du 26 mai 1994, portant préservation des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi et ;
- Le décret 94/10 du 26 juin 1994, instituant la retraite anticipée, a introduit l'assurance chômage en faveur des salariés.
- Le décret 97/473 du 08 décembre 1997, instituant les modalités d'exercice de travail partiel.

La première leçon que l'on peut tirer de cette première série de textes législatifs fait que pour des raisons d'efficacité la loi confère à l'entreprise publique et privée le droit de licencier le personnel superflu. Le mythe des postes de travail à vie est révolu en Algérie. Dorénavant les EPE peuvent se libérer de l'excédent en facteur travail. En contrepartie, les employés reçoivent une indemnité de licenciement comme le stipule les articles 69 et 72 de la loi 90 / 2 : « *lorsque des raisons économiques le justifient, l'employeur peut procéder à une compression d'effectifs* », « *en cas de licenciement ... le travailleur recruté pour une durée déterminée a droit à une indemnité de licenciement* » ¹. Cette indemnité est due à raison d'un mois par année de travail dans la limite de 15 mois après épuisement du droit au congé rémunéré.

La seconde série, de mesure (décrets 1994) aborde la compression du personnel des effectifs d'une façon plus « rationnelle », moins contraignante pour les entreprises. Le

décret 94 / 09 précise clairement cette question : « *Les salariés devant faire l'objet d'une cessation de la relation du travail dans le cadre d'une compression d'effectif et qui bénéficient en compression soit d'un emploi, soit d'une admission à la retraite ou à la retraite anticipée n'ont droit à aucune indemnisation autre celle que leur est due au titre des droits au congé payé* » ².

Le salarié ayant fait l'objet d'un licenciement bénéficiera d'une admission au régime d'assurance chômage dans les deux mois qui suivent la date de son licenciement et ne bénéficie et n'ouvre droit qu'à une indemnité de licenciement égale uniquement à 3 mois de salaire à la charge de l'employeur.

Au total, cette loi règle le problème de sureffectif, dans l'entreprise par le recourt progressif à l'une des trois solutions suivantes :

- le législateur algérien cherchera d'abord à préserver l'emploi par l'organisation et la conduite d'actions de formation - reconversion - des salariés nécessaires,
- ensuite, il tentera de réduire le sureffectif de personnel par le recours à la mise en retraite anticipée et,
- lorsque les deux premières solutions sont épuisées, l'employeur pourra recourir carrément à un licenciement du personnel qui va bénéficier de l'assurance chômage.

Par ailleurs, nous avons noté que le problème de chômage tend à s'exacerber, même s'il touche principalement les jeunes à la recherche d'un premier emploi, néanmoins il touche une proportion de plus en plus importante des personnes qui risquent de perdre leur emploi. Les différentes raisons de cessation d'activités des chômeurs ayant déjà travaillés sont résumées dans le tableau suivant :

¹ Jora. N° 17 du 25 / 04 / 1990.

² Jora. N°34 du 01 / 06 / 1994.

Tableau : 3.13. Structure des chômeurs ayant déjà travaillé selon la raison de cessation d'emploi, 1989-1992, (en %)

Raison Année	Fin de chantier	Fin de contrat	Licenciement individuel	Licenciement collectif	Cessation d'activité	démission	Total
1989	26	17	13	4	11	29	100%
1990	23	18	14	4	11	30	100%
1992	22	19	11	6	13	29	100%

[Sources : ONS, collections statistiques n° 36 et 58, 1993]

Le tableau (3.12.) laisse apparaître de nouvelles causes de cessation de paiement, entre autre l'encouragement au départ volontaire avec indemnisation (licenciement individuel et collectif) à partir de 1989 jusqu'au premier juillet 1994, date d'application du décret 94 / 09. En fin d'année 1994, le nombre de chômeurs est estimé à 365.000 contre 330.000 en décembre 1993 ¹.

Par ailleurs, on présente, ci-dessous les raisons de cessation d'activité salariale des entreprises publiques, de certaines wilayas de l'Est du pays ².

¹ ONS, Collections Statistiques n° 58, p.19.

² Wilayas concernées: Constantine, Skikda, Mila, Collo, Djidjel et Oum-El-Bouaghi.

Tableau : 3.14. Départs volontaires au chômage de quelques Wilayas du 01/01/1993 au 30/11/1993

Wilayas	secteur juridique	branche d'activité économique	Effectif personnel		catégories socio-profes. concernées	Motif de la compression	Modalité d'indemnisation	Procédure de mise en oeuvre
			global	concerné				
Skikda	7 EPE 1 privé national	6 BTPH 2 industriel e/se	12580	202	- cadre - maîtrise - exécution	- sureffectif - fermeture du dépôt - fin de travaux	base prévue par la législation	contrat direct avec les agents
Constantine	6 EPE	4 BTPH 1 services 1 industrie	10772	917	idem	-sureffectif -manque de matière 1 ^{ère} -réduction de travaux	idem	idem
Mila	2 EPE	BTPH	129 59		exécution	fin de chantier	idem	idem
Collo	1 privé étranger	BTPH	96 66		exécution	réduction de travaux	idem	idem

[Sources : Sondage auprès d'entreprises et inspection régionale de travail Constantine]

Du précédant tableau, on déduit que les secteurs concernés par la compression du personnel sont surtout le BTPH (Bâtiment Travaux Publics et Habitat) l'industrie et dans une moindre mesure les services. Tous les secteurs juridiques ont été touché (EPE, EPL, secteur privé national et étranger). On a constaté aussi que les travailleurs qui partent volontairement (indemnisation) sont ceux qui habitent les grandes villes parce qu'elles arrivent à s'installer à leur propre compte (artisan, commerçant, etc.).

L'autre modalité de compression du personnel a été mise en oeuvre à partir du mois de juillet 1994 selon la législation en vigueur (décrets 1994). A titre d'illustration, à partir du mois de juillet 1994 au 31 juillet 1994 on a recensé concernant le volet social une importante compression de l'effectif de personnel des entreprises. La ventilation de cette opération là précise le tableau récapitulatif suivant :

Tableau : 3.15. Etats de compression de personnel des entreprises de la circonscription régionale de Constantine, juillet 1994-juillet 1995

Wilayas	Secteur juridique	Branche d'activité économique	Effectif	Motif de la compression	Modalité de mise en oeuvre
			Global concerné		
Constantine	- EPE - Privé national	- BTPH - service industriel	22835	-baisse d'activité - fin de chantier - sureffectif	-redéploiement : 25
			1633		-allocation chômage: 229 -retraite anticipé : 1379
Skikda	- EPE - privé national	BTPH	5894	- sureffectif -fin de chantier	- redéploiement: 94
			1259		-allocation chômage: 857 -retraite anticipé: 262 - indemnisation: 46
Mila	EPE	BTPH	187	- difficultés financières	-allocation chômage : 12
			19		-retraite anticipé : 7
Djidjel	EPE	service	19	-fermeture du point de vente	-redéploiement : 04
			15		-allocation chômage : 11

[Sources : Sondage auprès d'entreprises et inspection du travail de Constantine, septembre 1995]

Le secteur le plus touché est le BTPH. Les motifs de compression sont variés. On enregistre :

- le sureffectif,
- la fin de chantier,
- manque de matière première,
- les difficultés financières.

Les responsables d'entreprises recourent en premier lieu à la retraite anticipée puis à l'allocation chômage. Le recyclage (redéploiement) vient en dernier, il est moins utilisé.

En parallèle, le marché de travail observe une amélioration structurelle car le taux de chômage régresse de 29 % en 2000, à 17,7 % fin 2004 ¹. Cependant, les paramètres concernant la variable population pèsent toujours sur le marché de travail.

Eu égard des mesures prises par les pouvoirs publics, on peut déduire que la politique de l'emploi algérienne a suivi deux axes principaux :

¹ Brahim Ghanem : Délégué auprès du chef de gouvernement à la planification, forum El-moudjahad, Alger, le 25/04/2005.

Primo, un objectif de libéralisation de marché de travail institué par les lois sur le travail légalisant le départ volontaire, le licenciement pour des raisons économiques concrétisant la flexibilité du facteur de travail pour une gestion plus souple de l'entreprise.

Secundo, un objectif d'offre de poste d'emploi par l'utilisation « *des dispositifs d'insertion, en particulier à l'égard des jeunes et le recours à la cessation d'activité sous forme de préretraite.* »¹ Dorénavant, la loi confère à l'entreprise privée ou publique le droit de licencier le personnel superflu : le mythe des postes permanents à vie est révolu en Algérie. Maintenant, on estime que l'objectif de flexibilité du marché de travail a été atteint mais « *les lourdes variables du marché de travail sont l'adéquation du système éducatif qui se délabre à un moment où la qualification et le perfectionnement sont de plus en plus recherchées, et, la démographie, qu'elle soit forte ou faible, constituent un handicap* »².

Abdelhamid Arib (2001), Mondialisation et droit du travail, in les actes du colloque international sur la législation sociale : la question de l'emploi, Faculté de droit, Université d'Oran, 2001, pp.215 - 222.

Leila Borssali – Hamdan et consorts : Synthèse des actes du colloque international sur la législation sociale : la question de l'emploi, Faculté de droit, Université d'Oran, 2001, pp.227.

Conclusion du troisième chapitre

Au début des années 1990, l'économie algérienne en stagnation était fortement endettée. Les recettes d'exportation des hydrocarbures ne lui permettent plus de subvenir en même temps aux besoins du service de la dette et du payement de la facture des biens importés. En cessation de payement l'Algérie a été obligé de rééchelonner sa dette. Cette opération lui permet d'établir le payement de la dette sur une période allant de 8 à 16 ans avec une période de grâce de 4 ans. Cependant pour garantir une relance économique il lui faut des ressources complémentaires. D'où l'Algérie les procurera t-elle ? Comment l'Algérie pourra exploiter son potentiel industriel et ses ressources naturelles pour accroître ses recettes d'exploitation en baisse. L'Algérie étranglée financièrement n'avait pas le choix. Elle accepta le PAS.

A travers le PAS, l'Algérie visait une des fondements d'une nouvelle politique économique basée sur la rentabilité financière du secteur public, et envisage même de préparer les conditions de sa privatisation.

Le coeur du problème est de désengager le rôle de l'Etat en tant que support financier des déficits du secteur public mais la préoccupation fondamentale est de savoir où trouver les ressources financières qui permettront à l'activité économique de fonctionner convenablement en d'autres termes de renouer avec la croissance. Or le problème demeure posé car les informations disponibles montrent que les EPE ont continué de souffrir d'un problème de trésorerie et que leur activité de production était souvent en deçà de ce quelle fût une décennie plutôt. Même si une privatisation est appliquée qui pourra financer les besoins en intrants qui sont toujours importés car le système productif algérien dépend dans une grande proportion de ces produits.

Enfin, L'analyse empirique des données statistiques démontre que le pays continuait des problèmes structurels majeurs suivant :

- le problème du chômage, 25% en 1995, touchait particulièrement les jeunes qui représentaient environ 75% de la population dont le nombre en 1995 est estimé à 27 millions d'habitants ¹ ;
- le problème de financement des importations en intrants (matières premières et produits

¹ Ahmed Henni (1991), Essai sur l'économie parallèle : le cas de l'Algérie, ENAG, Alger, p.45.

semi-ouvrés), en équipement et produits alimentaires ayant coûtés 2 milliards de dollars US, uniquement pendant les dix premiers mois de l'année 1995.

Considérant ces contraintes majeures et l'Algérie qui se meut dans le cadre du commerce international, on estime que la résolution, du moins l'atténuation, de ces contraintes économiques doit s'effectuer progressivement par la conjugaison d'une gestion rationnelle des ressources financières nationales qui représentent d'une part de bons atouts et l'acceptation d'autre part, de sacrifices par la communauté algérienne.

En fait, à la fin des années 1980, l'Algérie essaye de dépasser la contrainte financière en recourant à d'autres moyens de financement, autre que l'endettement. Au début la situation financière n'exigeait pas un rééchelonnement mais les contraintes de l'environnement international entraînent la détérioration des termes de l'échange et des fluctuations néfastes du taux de change. Ces contraintes conjuguées aux facteurs de blocages internes entraînent la stagnation de la PIB qui n'a pas progressé au même rythme qu'une population en croissance rapide. C'est ce qui a exaspéré la situation financière du pays. Par ailleurs, l'ouverture des économies planifiées à l'économie de marché a hâté l'approfondissement des réformes structurelles en Algérie. En conséquence, l'ajustement structurel passe sous la conditionnalité du FMI. Dans le cadre de cette politique plusieurs mesures concrètes ont été prises par l'Algérie :

- La dévaluation du dinar visait la restructuration des grands équilibres macro-économiques. Elle consistait à rendre moins chères sur place les facteurs de production afin d'attirer des investissements étrangers et les produits nationaux destinés à l'exportation. En fait, l'Algérie a dévalué brutalement le dinar, entre 1985 et 1995. A l'époque, le glissement du taux de change a entraîné seulement un rétrécissement de l'écart entre le taux de change sur le marché parallèle et le marché officiel. Au total la dévaluation a eu une faible portée. L'inflation a continué une ascension consumant la trésorerie des EPE et elle n'a pas pu attirer les capitaux étrangers. Donc la dévaluation n'a pas entraîné les effets attendus parce qu'elle suppose au préalable une offre flexible de biens et services sur le marché national or les PVD n'arrivent pas à dégager un surplus exportable, en l'occurrence l'Algérie.

- La libéralisation du commerce : l'Etat a exercé le monopole sur le commerce extérieur pendant les trois précédentes décennies. Ceci a découragé les exportations et il a conduit le secteur privé à prospérer par la spéculation sur les produits importés par le secteur public. C'est la loi de finance 1995 qui marquent la libéralisation totale du commerce extérieur. La tendance est d'arriver à l'élimination de toute forme de subvention. Enfin, ce sont là les prémices d'adaptation au marché mondial, en l'occurrence l'adhésion à l'OMC et l'accord d'association Euro-méditerranéen.

En guise de conclusion, l'Algérie a intérêt de profiter des dispositions spéciales concernant les PVD mono exportateurs. D'une part pour assurer la sauvegarde de la

production nationale de la concurrence impitoyable des firmes étrangères et, d'autre part, elle doit renforcer l'intégration de l'économie algérienne dans l'économie mondiale. Enfin,

le régime algérien doit encourager l'importation d'intrants et pièces détachés nécessaires à la rotation de l'industrie et contenir le gaspillage des moyens financiers en interdisant l'importation des produits qui ne répondent pas aux normes (produits inadéquats et/ ou périmés), préjudiciables à l'économie nationale.

- la libéralisation des prix et la suppression des subventions à la consommation :

Les prix étaient administrés et ils constituaient le ventre mou de la politique économique en Algérie. A partir de 1980, le système des prix a connu les premières réformes. Ce sont les produits alimentaires qui vont tirer les prix vers le haut puis les prix des produits industriels prennent le pas aux prix des produits alimentaires. Les résultats d'une telle action par les prix sont décevants puisqu'on assiste, suite à l'emballement des prix, à une paupérisation des citoyens.

L'argent thésaurisé et les rentes de situation continuent d'alimenter le marché mettant en échec toute contraction de la consommation en outre le facteur humain est considéré en partie comme responsable de l'inefficacité des EPE donc de la non performance du secteur public.

Dans ce cadre, l'Etat soucieux de la justice sociale réplique à l'aide du filet social. C'est un transfert aux familles les plus démunies. Mais est-ce qu'un salaire de 3000 DA par mois, dans le cadre de l'emploi de jeune, arrive à couvrir les besoins du fonctionnaire temporaire, des fois ce travailleur subvient une famille moyenne ? Lorsque l'UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens) estime pour que la famille algérienne moyenne vit correctement aujourd'hui, il lui faut un revenu d'au moins 25.000 DA par mois. En conséquence, les problèmes sociaux se posent avec acuité.

Enfin, l'analyse de la situation économique à l'aide de critères économiques nous a permis de constater que le pays est dans une situation où le problème reste posé. Dans cet amalgame et à la recherche de la crédibilité politico-économique et la solvabilité financière, l'Etat ne s'est pas contenté de faire passer les textes législatifs sur les réformes mais elle les applique d'une façon rigoureuse. C'est pourquoi, on se pose la question suivante : Les politiques d'ajustement structurel n'ont pas donné de bons résultats dans les PED d'Amérique Latine et d'Afrique donc comment l'Algérie arrive-t-elle à décrocher la satisfaction du FMI ?

On cherchera des éléments de réponse, à cette question, en procédant à une analyse empirique de la période post-ajustement 1998 -2005.

DEUXIÈME PARTIE

LE DÉVELOPPEMENT PAR

LA DYNAMIQUE DE MARCHÉ

Dans l'ensemble les modèles fondateurs du "développementalisme", dans le Tiers Monde, sont devenus caducs. Même l'encadrement des programmes de stabilisation et

ajustement structurel proposés, par le FMI et la BM, ne s'y prêtent pas parce qu'ils découlent d'approches théoriques fondées sur des analyses de courte période. En fait, la dynamique d'ouverture sur le marché exige un fondement théorique approprié. Aujourd'hui comme hier, le débat théorique porte sur les déterminants de la croissance économique de longue période. Dans ce cadre, les théories de la croissance économique constituent, sans nul doute, une opportunité de d'appréhension de l'ouverture économique, et en l'occurrence le projet d'ouverture de l'économie algérienne sur le marché mondial. C'est ainsi que la théorie de la croissance endogène puise ses fondements théoriques des courants plus anciens de la pensée économique, à savoir l'école classique et hétérodoxe. Dans ce prolongement, les enseignements que nous procurent les théories de la croissance endogène et la théorie néo-institutionnaliste représentent, à notre sens, un cadre conceptuel majeur dans l'étude de la croissance autoentretenu, en longue période, de l'Algérie.

Cette deuxième partie est divisée en trois chapitres. Après un bref rappel historique sur les théories de la croissance, le **quatrième chapitre** présente le modèle de référence de Solow puisqu'il est au cœur du renouvellement théorique. Ensuite, nous présenterons le cadre conceptuel, de la théorie de la croissance endogène, opéré à partir de la moitié des années 1980. Le **chapitre cinq** part des enseignements de la théorie de la croissance endogène du précédent chapitre. En premier, nous ferons sortir les faits stylisés de l'économie algérienne. Partant de l'hypothèse que l'Etat va jouer un rôle " catalyseur " de l'activité économique, nous chercherons les effets induits, par l'investissement en capital physique, en capital humain, par les innovations et le capital public ; sur la croissance constante, voire croissante, et son niveau résulte du comportement individuel et/ou collectifs des acteurs, en particuliers des chefs d'entreprises. D'un point de vue conceptuel, cette démarche n'explique que les $\frac{3}{4}$ de la croissance d'où la nécessité d'un complément de source de croissance par " l'amélioration " du facteur institutionnel (théorie néo-institutionnelle). Enfin, procédant d'une démarche normative et après avoir explicité la mondialisation qui est une toile de fond du début à la fin de notre étude, dans le **chapitre six**, nous proposons une stratégie alternative basée sur la préférence de secteurs stratégiques à promouvoir, en longue période, pour finir avec la crise économique en Algérie.

CHAPITRE 4

L'APPORT DE LA THÉORIE

DE

LA CROISSANCE ENDOGÈNE

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et en relation avec la nouvelle expansion longue, les trente glorieuses (1945-1975), les économistes se lancent dans

l'élaboration de modèles théoriques de croissance. Il s'agit de spécifier les traits saillants d'une économie qui se situe sur un " sentier " de croissance optimale et équilibrée¹. Ceci a donné lieu à de vifs débats et controverses entre les auteurs de différentes écoles : Post- keynésiens et néo-classiques. Alors que les post- Keynésien, fidèles aux enseignements de la théorie générale (Keynes 1936), vont mettre l'accent sur le risque d'instabilité du processus de croissance, le déséquilibre étant finalement la règle. Les néo-classiques vont démontrer que la croissance équilibrée de plein emploi constitue la règle. Ce sera l'objet du modèle dynamique (R.Solow 1956). Le modèle de Solow prend, comme variables exogènes, le taux naturel de la population et le progrès technique (modèle de croissance exogène). Un grand "Keynésiens Harrod (1939) et Domar (1946) considèrent les facteurs de production comme complémentaires c'est-à-dire que l'utilisation de quantités accrues de l'un implique le recours à des quantités accrues de l'autre.

En revanche, les néo-classiques (Solow) estiment que les facteurs sont substituables, la flexibilité des prix autorisant le dosage optimal qui va garantir à l'économie une croissance équilibrée. Au début des années 1980, les travaux de modélisation empirique [Romer (1986), Lucas (1988), Barro (1990), Mankiw-Romer-Weil (1992), Aghion et Howitt (1992)] vulgarisent les problématiques de la théorie de la croissance économique. Leur mérite est d'avoir endogénéisé la croissance à long terme. Ce regain d'intérêt pour la dynamique de la croissance économique, au sein des théoriciens, vise, d'une part, à expliquer la croissance des pays riches et l'essor de la croissance des pays émergents du Sud Est asiatique, connu sous le vocable " le miracle asiatique " et d'autre part, ils essaient d'expliquer pourquoi les pays pauvres sont si pauvres et éventuellement adapter ces modèles de croissance aux pays en développement ?

Tenant compte de toutes les précédentes préoccupations, nous appréhenderons dans ce chapitre, les fondements des modèles empiriques de la théorie de la croissance endogène. Dans la **première section** nous présenterons brièvement le modèle de Solow parce qu'il est à la base de tous les autres modèles. Dans la **deuxième section**, nous présenterons la formalisation des différentes sources de la croissance endogène : le modèle de Romer (1986) est centré sur la technologie et l'apprentissage par la pratique, les

¹ Eric Bosserelle (1999), Les nouvelles approches de la croissance et du cycle, Les topos, Dunod, Paris, p.9.

modèles de Lucas (1988) centrés sur le capital humain et le modèle de Barro (1990) sur l'accumulation du capital public. La **troisième section** nous l'avons consacrée au nouveau rôle de l'Etat. Il s'agit de favoriser : " non moins d'Etat, mais mieux d'Etat ". L'Etat est

appelé à jouer le rôle de catalyseur de la croissance économique. Dès lors, la réalisation d'un tel objectif conduit l'Etat à veiller à l'amélioration des organisations et institutions nécessaires à la croissance économique.

Section 1 : Théorie néo-classique de la croissance

Avant d'entamer le chapitre sur les théories de la croissance endogène, nous définissons certains concepts nécessaires à la compréhension des modèles en référence.

1.1. Définition de quelques concepts

Avant d'aborder la différence entre la croissance et le développement et, la définition du concept de faits stylisés en économie, au préalable, il est utile de donner des éléments de réponse à la question suivante : c'est quoi la croissance ?

1.1.1. La croissance n'est pas le développement

La croissance économique est, généralement, définie comme une « *augmentation continue de la quantité de biens et services produits par habitant d'un espace donné.* »¹. Cette définition est bien claire mais elle fait abstraction de la période considérée. Parce que, lorsqu'on procède à une analyse comparative, selon le cas d'économie, la production peut croître (surproduction) ou décroître (récession) et même être négative (dépression)². C'est surtout chez Hicks que l'on retrouve l'amorce d'une définition plus complète quand il évoque l'innovation comme " moteur " de la croissance économique. Pour Hicks, la force motrice de la croissance est le « *progrès technique fondé sur la science est incorporé dans les équipements physiques* »³. Enfin de compte, ce sont les travaux de D. North qui, à nos yeux, donnent une définition complète de la croissance économique. Cette définition, nous avons fini par là trouver sous la plume de Simon Kuznets : « *Une augmentation à long terme de la capacité d'offrir une diversité croissante de biens, cette capacité croissante étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle demande.* »⁴. Pour revenir sur la distinction entre croissance et développement, ces deux concepts reviennent souvent dans les discours politico-économiques. Ils sont galvaudés de tore et travers par les masses média et les hommes politiques, etc. Mais, une première distinction est faite par François Perroux, pour qui « *La croissance est l'élévation soutenue*

¹ Jean Arrous (1999), Les théories de la croissance endogène contemporaine, Seuil, Paris, p.8.

² Le terme "dépression " n'est pratiquement plus utilisé, et lorsque la croissance du PIB devient négative, les économistes évoquent l'entrée de l'économie en phase de récession et non pas de dépression. Le terme récession exprime une croissance ralenti, le taux de croissance de l'économie fléchissant tout en restant positif. Et, dans le prolongement de ces définitions, l'expansion désigne la croissance de la production à court ou à moyen terme et ne représente qu'une phase au sien du cycle d'activité.

³ Jean Arrous (1999), op.cit., p.245.

⁴ S. Kuznets (1973), « Modern Economic Growth: Findings and Reflections », American Economic Review, vol.63, n°3, June, pp.247-248.

d'un indicateur de dimension pour une ou plusieurs périodes longues (exemple : le produit intérieur brut) »¹. Elle s'accompagne de changements structurels (techniques, institutionnels), mais n'est pas défini par ces changements. Le développement en revanche « *débouche sur les structures sociales, des institutions, des habitudes d'esprit qui ne sont pas*

redevables des formes courantes des déséquilibres micro et macroéconomiques »². Par ailleurs, dans un article paru en 1991, N. Stern a identifié six déterminants de la croissance. Il estime que les théories de la croissance ont insisté sur les trois premiers [l'accumulation du capital physique, le capital humain (incluant l'éducation), la recherche-développement et l'innovation]. Mais selon Stern, on devait aller au-delà des théories standard et ajouter à la liste trois autres déterminants [le management et l'organisation, les infrastructures sociales³ et les différents secteurs productifs]. Une telle conception des " infrastructures sociales " correspond largement à celle développée par D. C. North à propos des institutions. Quant au sixième déterminant, il relève, sans doute du modèle à deux secteurs de N. Kaldor⁴. En bref, le terme développement est un raccourci pour le développement économique, il concerne, aussi, le « *développement humain, c'est à dire d'autres paramètres pouvant être considérés positifs pour la société* »⁵, on a l'éducation, la santé, l'espérance de vie, l'alphabétisation, le réseau routier, etc.

1.1.2. Les Faits stylisés

Lors de la critique qu'il développa à l'encontre de l'école néo-classique, Harrod introduisit dans son analyse, la notion de « faits stylisés ». Ensuite, cette idée est reprise par Nicolas Kaldor. Parce que, appréhender la croissance, sur la longue période n'est pas une chose facile. Donc en 1961, Kaldor va prendre en considération les traits saillants – un certain nombre de régularités – que tout modèle de croissance doit prendre en considération.

¹ François Perroux (1969), *L'économie du xx^e siècle*, PUF, 3^e édition, Paris.

² N. Stern (1991), « The determinants of growth », *Economic Journal*, Vol.101, January, pp.122-133.

³ La façon dont les affaires sont traitées : les entraves à la croissance économique.

³ Jean Arrous (1999), *op. cit.*, p.247.

⁴ Dans son appréhension du concept de " développement ", en plus des critères quantifiant la croissance macroéconomique, l'ONU utilise les facteurs humains et sociaux suivants : l'éducation, l'alphabétisation, la santé, le logement, l'espérance de vie, le réseau routier, etc. Concernant le calcul et l'interprétation de l'indicateur du développement humain : il est utile de visiter le site suivant : <http://eurequa.uni-Paris1.fr/membres/dautume/pdf/brochure2006.pdf>.

⁵ Dans son appréhension du concept de " développement ", en plus des critères quantifiant la croissance macroéconomique, l'ONU utilise les facteurs humains et sociaux suivants : l'éducation, l'alphabétisation, la santé, le logement, l'espérance de vie, le réseau routier, etc.

Ce sont les faits stylisés et il va ignorer les détails individuels. Comme le monde est composé d'économies de toutes tailles, Kaldor s'attache à expliquer les faits stylisés qui caractérisent la croissance économique de l'histoire récente dans les pays occidentaux¹. A cet effet, Kaldor distingue six faits stylisés :

Fait 1 : La production réelle par tête croît d'une manière continue ;

Fait 2 : Le capital par tête est croissant ;

Fait 3 : Le taux de profit (rendement) de capital est constant ;

Fait 4 : Le ratio capital-produit est constant : sur la longue période ; le niveau et le capital tendent à croître au même taux ;

Fait 5 : La constance dans la répartition du capital et du travail dans le revenu national ;

Fait 6 : Les pays ont des taux de croissance de la productivité de travail et de la production totale différents. L'écart de variation entre les différents taux est de l'ordre de 2 à 5%.

Avant de présenter le modèle néo-classique de référence, il nous paraît utile de rappeler succinctement l'explication qu'ont donnée les économistes classiques anglais de la croissance économique.

1.2. Bref historique des théories de la croissance

La problématique de la croissance est récente mais elle puise ses fondements théoriques des économistes classiques et Marx. Les fondateurs de l'économie politique moderne, Adam Smith (1776) et David Ricardo (1819) ont jeté les bases d'une théorie de la croissance. Ils présentent la croissance économique comme résultat de la dynamique du capital c'est-à-dire l'outil de production (machines) mis à la disposition des travailleurs. Smith a assisté à la révolution industrielle (proto-capitaliste). Il est aussi l'inventeur de l'approche historique comparative dans l'analyse économique de la croissance. Smith n'utilise pas le progrès technique, en soi, dans l'explication de la croissance mais il prend la division du travail comme « moteur de la croissance ». Dans le chapitre un de sa célèbre œuvre " La richesse des nations ", Smith met l'accent sur les avantages de la division du travail dans la fabrique d'épingles. Nous en déduisons le schéma suivant :

« La croissance si elle passe par la hausse de la productivité liée à la division du travail, n'est pas causée par l'emploi du travail. Ceci n'est qu'une conséquence d'un processus d'accumulation du capital qui en incorporant de nouvelles techniques et machines

Nicolas Kaldor (1961), « Capital accumulation and economic growth », Reproduit dans N. Kaldor (1978), pp. 1-53, traduction française (partielle): Accumulation du capital et croissance économique », in G. Abraham ffois, pp. 112-13

entraîne la division du travail »¹. Dans ce schéma d'ensemble apparaît aisément la démarche causale suivante :

Accumulation du capital (machines) -----> division du travail (intra et inter- firme) ---
 -->-----> augmentation de la productivité du travail -----> croissance

Par ailleurs, nous retrouvons la répartition du revenu ou circuit économique :

« L'idée de circuit expansif s'accompagne d'un mécanisme stable de la répartition. Le revenu est partagé entre les besoins de consommation [...], ce qui n'est pas consommé est épargné donc un peu par magie va se retrouver en capital »².

Implicitement, pour Smith la division du travail est source de croissance économique. Dans la tradition des classiques ou dans la tradition de Smith, la politique économique était structurelle et consacrée au long terme³. En outre, la croissance est appelée à disparaître progressivement, à s'annuler dans un état stationnaire⁴. Cependant, la seule limite à la dynamique de croissance économique trouve son origine dans la taille du marché. Pour Smith, il y a deux façons de dépasser cette contrainte :

- la capacité économique d'acheter plus de biens ;
- la capacité technique d'ouvrir de nouvelles voies de communication.

Eu égard de l'étendue de l'espace économique, la division de travail conduit à l'ouverture sur l'extérieur et plus le marché est grand plus il conduit à la division du travail. Le théorème de Smith : la division du travail dépend de la taille du marché sera développé par Allyn A. Young (Cf. : infra). L'essentiel chez Smith, c'est la division du travail qui conditionne le changement technique et ce dernier est un facteur endogène. Cette idée sera reprise et développée, aussi, par Paul M. Romer et G. Grossman et E. Helpman. Ces spécialistes, de la macrodynamique, démontrent l'impact, des politiques économiques sur l'extérieur et l'intégration économique, sur la croissance économique (Cf. infra : chap.2, Section 3.2).

A son tour, Ricardo évoque, dans ses textes, la notion de croissance. Mais, il n'explique pas comment elle est générée. Lorsque, Ricardo aborde l'idée de

¹ <http://perso.wanadoo.fr/jbourdon/CsectionA3.htm>.

² Ibid.

³ Philippe Darreau (2003), Croissance et politique économique, Edition De Boeck, Bruxelles, p.20.

⁴ Dominique Guellec et Pierre Ralle (1997), Les nouvelles théories de la croissance endogène, Collection Repères, n°161, La Découverte, Paris, p.26.

croissance, il emploie plusieurs expressions : " accroissement de richesse nationale", " état progressif" et " progrès naturel de la richesse et de la population". Ricardo adopte la conception de l'évolution et reconnaît, tel que Smith, que l'économie se dirige,

inéluclablement, vers un état stationnaire. Car, " *la décroissance des rendements marginaux dans l'agriculture va hypothéquer la poursuite du processus de croissance économique*"¹. Par ailleurs, Ricardo insiste sur deux points cruciaux : l'accroissement peut se faire grâce à l'augmentation du nombre de travailleurs (effet quantitatif), ou bien l'accroissement de richesse peut se faire grâce à l'amélioration des connaissances pratiques, ou degré d'habileté plus grand des travailleurs et les machines (effet qualitatif). Ricardo n'explique pas clairement une fonction de production mais implicitement que la fonction de production est en lien direct avec le stock de capital. En outre, nous retrouvons facilement " la théorie créative de l'innovation ". Cette dernière sera développée par Joseph Schumpeter (Cf. infra).

En 1820, Malthus publie son importante œuvre " les principes d'économie politique considérés dans leur application pratique ". Dans cet ouvrage, Malthus élabore une théorie de la croissance et du déséquilibre. Il reconnaît le rôle de l'innovation. Pour lui, la machine et l'invention favorisent le progrès économique. Après avoir réuni des statistiques, il a tenté de formuler des analyses sur des faits concrets. Pour cela, il est considéré, comme, le père fondateur de l'approche positive.

De son vivant, Allyn A. Young (1928) était économiste international. Impressionné par Smith, il s'attache surtout à son " théorème ", aux termes duquel : " la division du travail dépend des marchés ". Et, son élargissement aux branches permet la réalisation de rendements d'échelle croissants qui nécessitent à leur tour un marché plus vaste. A la fin, Young arrive à deux importants résultats. En premier, l'élargissement de la production est rendu possible grâce au remplacement " des simples considérations et organisations de la production " par des " découvertes nouvelles ". En second lieu, " Young considère que le processus d'expansion intervient même avec une population stationnaire et en absence de découvertes nouvelles : ce sont là les deux facteurs auxquels aura recours la théorie néo-classique de croissance pour expliquer le processus " ². Après avoir été une préoccupation

¹ Eric Bosserelle (2004), *Dynamique économique : Croissance, crises et cycles*, Editions Gualino, Paris, 2004, P.91.

² Jean Arrous (1999), *Les théories de la croissance*, La pensée économique contemporaine-3, Editions du Seuil, Paris, p43.

majeure des classiques et Marx, par la suite, le problème de la croissance a été complètement ignoré par les marginalistes et les néo-classiques. Les économistes ne s'occupaient plus du progrès technique pendant presque un siècle. Or, Joseph Aloys Schumpeter (1942) va remettre à nouveau sur la scène la question du progrès technique.

Schumpeter est intéressant. En premier lieu, il s'intéresse au processus de renouvellement du capitalisme. En second lieu, à la croissance économique. En tant que théoricien du capitalisme, il cherche à expliquer comment celui-ci crée des structures puis les détruits ¹. Dans ce sens, Schumpeter met l'accent, directement, sur le progrès technique plutôt que sur l'accumulation du Capital. Il met de côté l'analyse des structures des marchés (concurrence parfaite et du monopole) d'Alfred Marshall et Knut Wicksell, alors que le problème qui importe, pour lui, est de découvrir comment le capitalisme crée, puis détruit ses structures : le processus de destruction créative (Cf. encadré, ci-dessous).

Encadré : 4.1. Le processus de destruction créative chez Schumpeter

« L'histoire de l'équipement productif d'une ferme typique, à partir du moment où furent rationalisés l'assolement, les façons culturales et l'élevage jusqu'à aboutir à l'agriculture mécanisée contemporaine – débouchant sur les silos et les voies ferrées – ne diffère pas de l'histoire de l'équipement productif de l'industrie métallurgique, depuis le four à charbon de bois jusqu'à nos hauts fourneaux contemporains, ou de l'histoire de l'équipement productif d'énergie, depuis la roue hydraulique jusqu'à la turbine moderne, ou de l'histoire des transports, depuis la diligence jusqu'à l'avion. L'ouverture de nouveaux marchés nationaux ou extérieurs et le développement des organisations productives, depuis l'atelier artisanal et la manufacture jusqu'aux entreprises amalgamées telles que l'US Steel, constituent d'autres exemples du même processus de mutation industrielle – si l'on me passe cette expression biologique – qui révolutionne incessamment la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillissants et en créant continuellement des éléments neufs »

[Source : Schumpeter (1942), PP.121-122, cité par Jean Arrous, 1999 : 27]

¹ P. Dieuaide (2001), De Schumpeter aux théoriciens de la régulation, in Problèmes économiques, n° 2704-2705 du 14-21mars, La documentation française, pp.64-66.

Schumpeter compare les mécanismes du court terme à ceux du long terme. Dans le court terme, sous l'effet des mécanismes de marché et en situation de concurrence pure et parfaite l'économie atteint l'équilibre général de plein emploi. Dans le long terme, les données changent, par exemple : la technologie et le marché est loin d'être parfait. En effet, « *le caractère mouvant des conditions économiques les rend impossibles. Les agents*

*sont amenés à faire des paris hautement risqués [...] l'innovation est donc au cœur du processus de croissance »*¹.

Schumpeter divise les innovations en cinq catégories :

- la fabrication d'un bien de production nouvelle ;
- l'introduction d'une méthode de production nouvelle ;
- la conquête d'un nouveau débouché, de nouveaux marchés ;
- la découverte et la conquête d'une nouvelle source de matières premières ;
- la réalisation d'une nouvelle organisation, que ce soit dans la firme ou dans le secteur industriel.

Nous remarquons que le changement va perturber, dans le long terme, l'équilibre général de plein emploi. " L'analyse proposée par Schumpeter ouvre de façon magistrale l'histoire des théories de la croissance au 20^e siècle. La croissance provient, selon, des impulsions provoquées par les innovations – et non pas d'un « *accroissement quasi-automatique de la population et du capital* »². On conclut, Schumpeter a souligné l'importance des économies d'échelle dans l'activité économique qui détermine la croissance. Puis, il a isolé l'innovation à travers son fameux processus " de destruction créative ". Enfin, toutes les données des idées de Schumpeter vont constituer les hypothèses des modèles de la croissance endogène, en l'occurrence celui d'Aghion et Howitt (Cf. infra : chap.2, sous section 2.4.2.).

Par ailleurs, nous savons que John Maynard Keynes (1936) développe une approche macroéconomique, de court terme, qui s'oppose aux analyses microéconomiques des classiques. Ses disciples Roy Forbes Harrod (1939) et Evsey Domar (1946) vont justement ouvrir la voie des " théories de la croissance", en transposant cette problématique aux conditions de longue période. Le modèle de Harrod est d'autant plus fondamental qu'il sera le véritable point de départ des " modèles de croissance".

Le modèle Harrod-Domar, inspiré de la théorie keynésienne, adopte le concept de la

¹ Dominique Guellec et P. Ralle (1997), op.cit., P.88 et 89.

² Jean Arrous (1999), op.cit., p.32.

"demande effective " et rejette la " loi des débouchés " de Jean Baptiste Say. L'apport majeur des néo-keynésiens est de situer le rôle du capital, comme moyen de financement et de production. Mais, la croissance est sur « fil de rasoir », tout écart (surproduction) mènera à une expansion ou à une récession (chômage par exemple) cumulative qui s'écartera de plus en plus de l'équilibre général de plein emploi.

Nicolas Kaldor (1956) endogénise le taux d'épargne qui dépendra, dorénavant, du taux de profit. « *Sur cette base, le modèle propose pour augmenter l'épargne (l'ajuster à l'investissement désirée par les entrepreneurs), d'augmenter la part des parts des profits dans le revenu par deux politiques :*

- 1) *une politique d'épargne forcée par l'inflation ;*
- 2) *une politique des revenus qui favorise les profits au détriment des salariés (la politique de restructuration de la profitabilité des entreprises) »¹.*

Après, l'endogénéisation de l'épargne, la politique économique devient possible.

Il faudra attendre, les années cinquante et soixante, la théorie de croissance des néoclassique va connaître un développement spectaculaire. Le contexte de croissance forte et régulière, des trente glorieuses, a incité, surtout les théoriciens, Ramsay (1928), R. Solow (1956), Swan (1956) et Koopmans (1960) à expliquer les différences constatées dans les systèmes de croissance des pays capitalistes avancés. Ensuite, le modèle de référence de R. Solow va jouer un rôle central de pivot. Dans le prolongement du modèle de base, R. Solow va essayer d'expliquer la propriété du concept de convergence, en prenant en compte le progrès technique (l'optimisation des régimes de croissance, les modèles à générations de capital, etc.) : Plus le niveau de départ du PIB réel attendu par habitant est faible par rapport à sa position de long terme, plus le taux de croissance est élevé². Mais, compte tenu des différences en termes de croissance de la population, qualité de travail, l'accès à la technologie, de politiques publiques, etc., la convergence ne se réalisera pas³. Enfin, au milieu des années quatre vingt, une nouvelle vague de théories néo-classiques de la croissance est apparu, surtout avec les travaux de modélisation macro dynamique de P. Romer (1986) et de R. Lucas (1988). Ces auteurs vont approfondir les travaux d'Arrow (1962) et d'Uzawa (1965)⁴. En comparaison du modèle de Solow qui,

¹ Philippe Darreau, op. cit., 2003, op.cit., P.23.

² Robert J. Barro et Xavier Sala I Martin, La croissance économique, Traduction de Fabrice Mazerolle, MC Graw Hill/Ediscience, Paris/New York, 1996, P.11.

³ Robert J. Barro, Les facteurs de la croissance économique : une analyse transversale par pays, Traduction Sylvie Pflieger et Xavier Greffe, Editions Economica, Paris, 2000, P.5.

⁴ Robert J. Barro et Xavier Sala I Martin, 1996, op.cit., P.13

hors progrès technique, n'explique que le (1/8)^{ème} de la croissance¹ et dont les variables explicatives sont exogène (le taux d'épargne et le taux de croissance de la population) et c'est un modèle qui ne propose aucune politique économique. La théorie néo-classique de la croissance va connaître un grand changement avec l'apparition de la théorie de la croissance endogène, « endogenous growth models ».

Dans ce cadre conceptuel, le phénomène de croissance est appréhendé à travers le mécanisme -innovation- et, comme les idées ne s'épuisent pas et elles sont internes au modèle. Ce qui empêche l'annulation de la productivité marginale des facteurs en l'absence de progrès technique exogène. « *L'accumulation de la « connaissance » étant illimitée, elle ouvre ainsi la voie à une croissance soutenue dans le temps et autoalimentée par l'action des agents et les phénomènes d' « externalité » provenant de leur environnement de proximité global.* »²

1.3. Le modèle de référence Solow

Le modèle de Solow est une réponse au modèle keynésien de Harrod et Domar. Il tente de démontrer qu'une croissance équilibrée et de plein emploi est possible dans une économie de libre concurrence³. Il s'agit d'un modèle très simple qui fournit les intuitions fondamentales à notre question initiale : " Pourquoi les pays riches sont si riche et les pays pauvres sont si pauvre " ? En d'autre terme, quels sont les moteurs de croissance des pays riches et en comparaison quels sont les éléments de réponse quant au miracle des pays émergents du Sud Est asiatique⁴.

1.3.1 Le modèle de Solow sans progrès technique

Solow retient les hypothèses qui s'inscrivent dans le cadre de la théorie keynésienne et dans celui de la théorie néo-classique. C'est donc un modèle " classico keynésien".

1.3.1.1 Les hypothèses d'inspiration keynésienne

Deux hypothèses sont retenues : L'une concerne le marché des biens, l'autre concerne le marché de travail.

Sur le marché des biens, l'épargne est une fonction croissante (d'offre) du revenu, $S = S(Y)$.

Remarque 1 :

Solow ne retient pas l'hypothèse néo-classique selon laquelle l'épargne est une fonction

¹ Jean Arrous, 1999, op.cit., P. 185.

² Ibid.

³ Eric Bosserelle (1999), op.cit., pp.27 et 28.

⁴ Charles I. Jones (2000), Théorie de la croissance endogène, Traduction de Fabrice Mazerolle, De Boeck Université, Paris/Bruxelles, p.24.

croissante du taux d'intérêt. Cette fonction découle de la répartition du revenu national. Dans le modèle général de Keynes, l'épargne est une donnée exogène au modèle, telle que :

$$C = cY \implies S = (1-c) Y = sY$$

Sur le marché du travail, l'offre de travail progresse régulièrement au taux (n)

[Ce qui est différent de l'hypothèse des néo-classiques par qui l'augmentation de travail est une fonction croissante du salaire réel, telle que : $N_0 = N(w/p)$].

Et, l'investissement net, en situation d'équilibre, est supposé égal à l'épargne. Dès lors, l'accroissement du capital s'écrit : $dK_t/dt = sY_t$

1.3.1.2 Des hypothèses purement néo-classiques

(H₁) Les pays produisent et consomment un seul bien homogène, le produit (Y_t) ;

(H₂) La production se fait en concurrence parfaite ;

(H₃) La technologie est exogène ;

(H₄) La fonction de production utilisée par Solow est une fonction à facteurs substituables ;

Remarque 2 : Solow abandonne l'hypothèse restrictive de la fonction de production à facteurs complémentaires avec coefficients fixes (u et v dans le modèle de Harrod Domar).

Il adopte l'hypothèse [Conforme à l'analyse néo-classique] de la substitution des facteurs et la flexibilité de leur rémunération. Avec une telle fonction, le coefficient de capital (u) n'est plus une donnée fixe. Le coefficient de capital est flexible puisque les facteurs de production sont supposés parfaitement

flexibles. Dans le modèle de Solow, la croissance régulière est permise par la flexibilité du coefficient de capital.

(H₅) La fonction de production repose sur des rendements factoriels décroissants. Lorsqu'on augmente le stock de capital, la quantité de travail restant fixe, l'augmentation de la production est de plus en plus faible.

(H₆) La croissance du facteur travail se réalise à taux constant (n). Le taux de croissance et de participation de la population est constant et il est exogène au modèle. Cette croissance de la population s'écrit :

$$L_t = L_0 e^{nt} \quad , \quad \text{avec } L_0 = \text{offre de travail}$$

En passant à la forme logarithmique : $d \log(L)/dt = dL/dt / L = L/L = n$

Le modèle de Solow est construit autour de deux équations ¹. Le produit (Y) dépend de deux facteurs de production, le capital (K) et le travail (L). En supposant, la fonction de production de type Cobb Douglas (Cf. Annexe n°4.1), la première fonction s'écrit :

$$Y_t = F(K_t, L_t) \quad (2.1)$$

La seconde équation clé du modèle de Solow décrit l'accumulation du capital (K) :

$$K = sY - \delta K \quad (2.2)$$

$$\text{Tel que : } K = dK/dt$$

Cette équation est très importante, elle sera utilisée à maintes reprises.

L'équation (2.2) indique que la variation du stock de capital (K) est égale à l'investissement brut (sY) moins la dépréciation engendré par le processus de production (δK).

Le terme gauche de l'équation (2.2) indique la variation du stock de capital ($K = dL/dt$) de la variable discrète ($K_{t+1} - K_t$).

Le second terme de l'équation (2.2) représente l'investissement brut (sY), comme nous sommes en économie fermée et le marché de biens et en situation de plein emploi (modèle simple de Keynes), l'investissement (I) est nécessairement égal à l'épargne donc $I = sY$.

Le troisième terme de l'équation (2.2) reflète la dépréciation du stock de capital au cours du processus de production, en général, nous prendrons souvent $\delta = 0,05$ qui correspond à une diminution de 5% du capital.

Partant de ces hypothèses, Solow conclut à l'absence de déséquilibre en court ou en long terme.

1.3.2 Le modèle de Solow avec progrès technique : le paradoxe de la productivité

La croissance n'existe pas dans le modèle de base de Solow. Pour rendre compte la croissance continue du produit par tête, Solow introduit le progrès technique dans son modèle (1957) ². Il eut l'idée d'ajouter une variable $A(t)$ dans la fonction de production qui s'exprime sous la forme suivante :

$$Y_t = A_t F(K_t, L_t) \quad (2.3)$$

La fonction de production (2.3) est néoclassique à rendements d'échelle constants. $A(t)$ représente la contribution du progrès technique ou productivité totale des facteurs (PTF) ³.

¹ Jean Arrous, 1999, op.cit., P.59.

² Dominique Guellec et Pierre Ralle (2003), Les nouvelles théories de la croissance, 5^e édition, Séries repères, La Découverte, Paris, pp. 33-34.

³ A la place de " productivité totale des facteurs" certains auteurs utilisent l'expression " la productivité globale des facteurs "

Remarque : Il y a différents types de progrès technique :

$Y = F(K, AL)$ neutralité au sens de Harrod

$Y = F(AK, L)$ neutralité au sens de Solow

$Y = AF(K, L)$ neutralité au sens de Hicks



En termes plus claires :

Harrod : l'amélioration de la technologie va améliorer la productivité du travail,

$$Y = F(K, AL).$$

Solow : l'amélioration de la technologie va améliorer la productivité du Capital, $Y = F(AK, L)$.

Hicks : l'amélioration de la technologie va améliorer la productivité des facteurs,

$$Y = A F(K, L).$$

La fonction de production (2.3) présentée par cette forme est dite à progrès technique neutre au sens de Hicks. Le passage à la forme logarithmique nous permet d'écrire la fonction (2.3) sous la forme :

$$\frac{Y_t}{Y_t} = \frac{A_t}{A_t} + \frac{\delta Y_t / \delta K_t \cdot K_t / Y_t \cdot K_t / K_t}{\delta Y_t / \delta K_t \cdot K_t / Y_t \cdot K_t / K_t} + \frac{\delta Y_t / \delta L_t \cdot L_t / Y_t \cdot L_t / L_t}{\delta Y_t / \delta L_t \cdot L_t / Y_t \cdot L_t / L_t} \quad (2.4)$$

Le progrès technique est exogène dans le modèle de Solow. Il correspond à une croissance de $A(t)$ à taux constants. Nous allons maintenant étudier le modèle de Solow avec ce type de progrès technique.

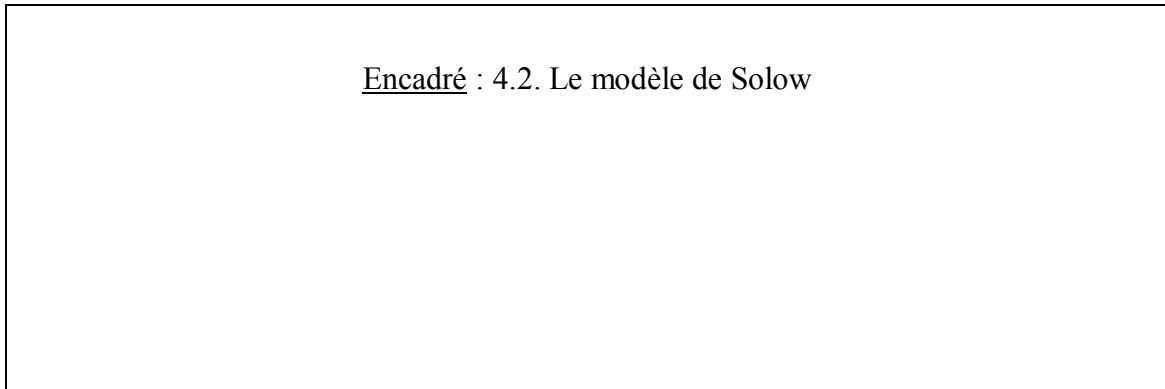
L'accumulation de capital ne se modifie pas de manière fondamentale.

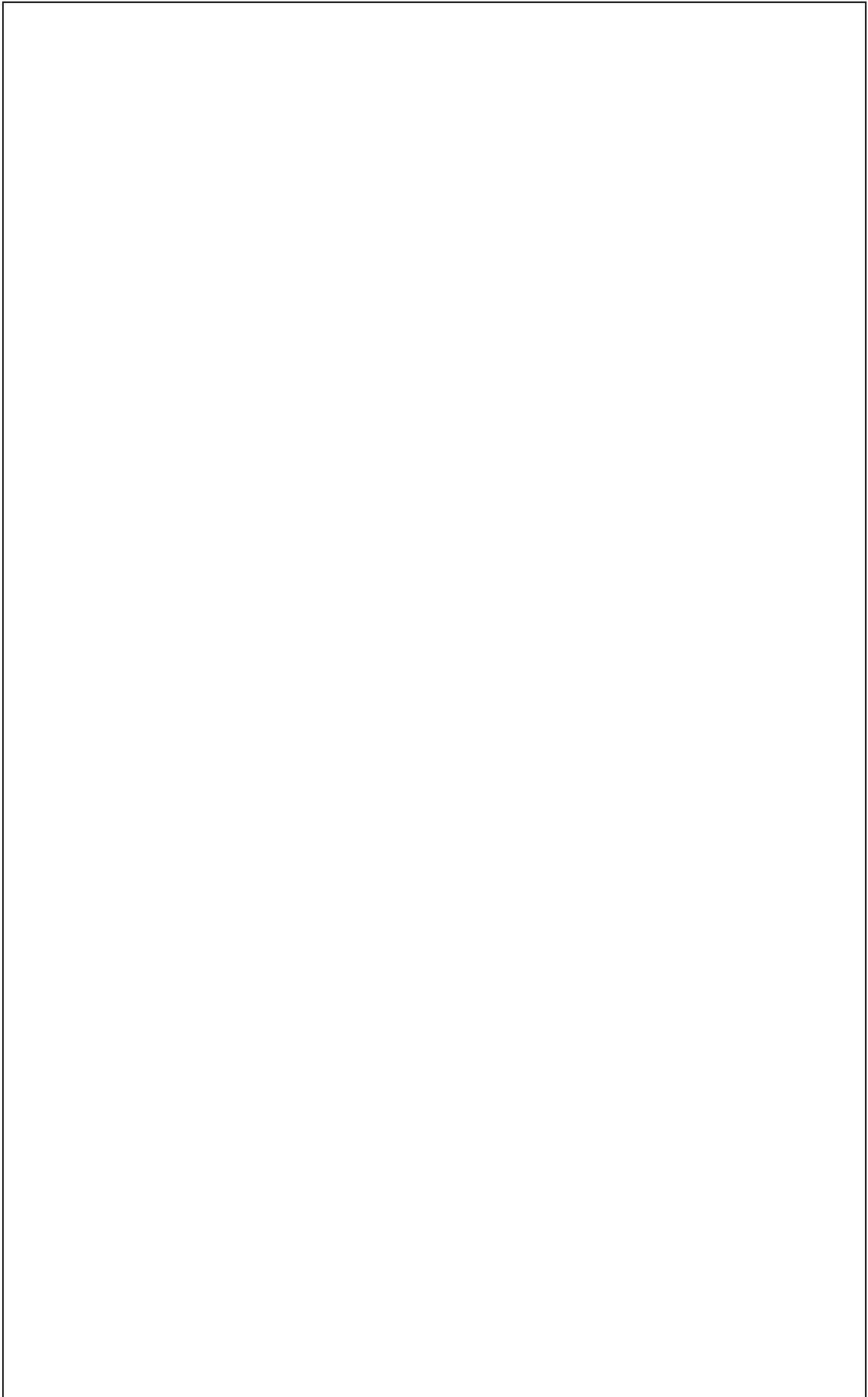
$$\frac{K}{K} = s \cdot \frac{Y}{K} - \delta \quad (2.5)$$

La fonction de production per capita est donnée par l'équation :

$$y = k^\alpha A^{1-\alpha} \quad (2.6)$$

Encadré : 4.2. Le modèle de Solow





Source : Dominique Guellec et Pierre Ralle (2003), op. cit.

Les hypothèses relatives à la nature néo-classique de la fonction (2.3) utilisée par Solow permettent alors d'exprimer le résidu de Solow sous la forme suivante :

$$Y_t / Y_t = \alpha K_t / K_t + (1 - \alpha) L_t / L_t + A_t / A_t \quad (2.7)$$

Ou (α) désigne la part du niveau de revenu national qui revient au capital et ($1 - \alpha$) celle qui revient au travail ¹. C'est à l'aide de cette fonction que Solow et plusieurs autres économistes se sont attachés à expliquer les sources de la croissance. ².

1.4. La portée empirique du modèle de Solow

Le modèle de Solow a donné lieu à des travaux empiriques. L'approche néo-classique consiste à décomposer le taux de croissance et à mesurer la contribution des inputs (K, L) à la croissance. Ces travaux, économétriques pour l'essentiel, montrent qu'à côté du facteur travail (L) et du facteur capital (K), il y avait une troisième source de croissance, le progrès technique. A cet effet, nous présenterons les études d'Edward Denisson (1967) effectuée sur les Etats unies et l'Europe de l'Ouest, et de J.-J. Carré, P.Dubois et E. Malinvaud (1972) qui ont procédé à la même tentative pour la croissance française, D.W.Jorgenson et al. (1980) et C.Dougerthy (1991) pour, respectivement, 8 et 7 pays de l'OCDE ³.

Alwyn YOUNG a montré que le modèle de Solow avec progrès technique permet d'expliquer la croissance enregistrée par les NPI de l'Asie (Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taiwan). Toutes ces études ont été réalisées à partir d'une fonction de production à facteurs substituables, comme celle utilisée par Solow, la fonction de production Cobb Douglas.

Premièrement, parmi les principaux résultats du modèle de Solow figure la **théorie de la convergence conditionnelle**. Celle-ci signifie que plus le niveau capital/tête est faible plus le taux de croissance du produit/tête est rapide [c'est l'hypothèse des rendements décroissants qui permet de l'expliquer].

Deuxièmement, pourquoi certain pays sont-ils si riches et d'autres si pauvres " ? En d'autres termes, quels sont les facteurs qui expliquent l'hypothèse que le capital/tête est la productivité du travail dans les pays riches soit plus élevée ?

¹ On trouvera le détail des calculs dans K. Schubert (1996), Macroéconomie : comportement et croissance, Vuibert, Paris, pp.170-171.

² Jean Arrous, (1999), op.ct., p.74-76

³ Eric Bosserelle, 2004, op. cit., P.57.

Selon le modèle de Solow, c'est parce que les pays riches insistent beaucoup plus et ont une croissance démographique moindre que les pays pauvres ¹.

Troisièmement, dans le modèle de Solow, la croissance à long terme du produit/tête s'explique uniquement par le progrès technique. Et, sans le progrès technique, à long terme, la croissance tend vers zéro.

1.4.1 La formulation d'E.Denisson

L'économiste, Edward Denisson (1967), s'est attaché à expliquer la forte croissance, d'après guerre. Il s'agit d'une étude économétrique prenant pour base les Etats-Unis et les

pays de l'Europe de l'ouest (France, RFA, Belgique, Royaume Unis, Pays-Bas, Norvège et Danemark).

La formulation du problème :

Il s'agit pour Denisson d'identifier les facteurs de production et de voir quelle part de la croissance d'après guerre peut être attribuée aux facteurs de production. L'auteur appréhende tout d'abord le produit au moyen du revenu national, à prix constants. Pour estimer la contribution du facteur travail (L) à la croissance, Denisson procède au décompte du nombre d'hommes en ages de travailler :

- la répartition des actifs en fonction de l'age, du sexe et du statut ;
- le niveau scolaire entre actif ;
- la répartition de la population active entre temps plein et temps partiel ainsi que le nombre d'heures travaillées pendant l'année par chacun de ces catégories ².

Pour le capital (K), il part des séries brutes de capital et il cherche à estimer sa contribution à la croissance via les services du capital.

Denisson arrive à une partition des résultats avec d'un côté, la contribution des facteurs travail et capital à la croissance et par différence, de l'autre côté, le résidu c'est-à-dire la part qui demeure inexplicée.

La formulation mathématique du problème :

Denisson procède à un calcul très simple, à partir de la fonction de production :

$$Y = BK^\alpha .L^{1-\alpha} \quad (2.8)$$

B : est une constante (progrès technique).

¹ Charles I. Jones, 2000, op.cit., P.47.

² Eric Bosserelle (2004), op.cit., P.59.

La dérivée logarithmique de (Y) nous donne :

$$Y/Y = \alpha K/K + (1-\alpha) L/L + B/B \quad (2.9)$$

En terme plus simple, cette équation indique que le taux de croissance du PIB résulte de la moyenne pondérée du taux de croissance du capital (K), du travail (L) et de la productivité totale des facteurs (progrès technique) ¹. Le tableau (2.1) présente les principaux résultats qui se dégagent de l'étude de Denisson.

Tableau : 4.1. Analyse empirique de la croissance des contributions des facteurs de production à la croissance économique de quelques pays développés (1950-1962)

	Etats-Unis (%)	Europe (%)	France (%)	RFA (%)	Royaume uni (%)
Revenu national	2,15	3,8	4,80	5,15	3,65
Contribution des facteurs	0,79	0,73	1,13	0,72	0,86
Résidu	1,36	3,07	3,67	4,43	2,79

[Source : D'après les données d'E. Denisson, 1967]

Ce tableau indique sur la période 1950-1962, les Etats Unies ont observé un taux de croissance annuel moyen de 2,15% ². De ces 2,15 points 0,79 étaient dus à l'accumulation des facteurs de production, travail et capital, et les 1,36 points restants ne peuvent être expliqués. Pour les analystes, ce résidu est l'objet de notre ignorance. Mais, une interprétation possible est la croissance de la PTF, ou progrès technique.

Dans sa tentative d'explication du résidu, Denisson lui inclut la progression des connaissances et les améliorations apportées à l'allocation des ressources en économie d'échelle.

¹ La productivité totale des facteurs (PTF) est parfois appelée " facteur résiduel " ou encore " mesure de notre ignorance", pour de plus amples détails voir : Charles I. Jones, op.cit., p.49.

² Nous obtenons le taux de croissance du produit/actif, en divisant le produit global réel par le montant de la population active, par contre nous calculons le produit/tête en divisant le produit réel global par le nombre total de la population du pays considéré.

1.4.2 L'étude de Carré/ Dubois /Malinvaud

Ces économistes ont cherché à mesurer la contribution du facteur capital et du facteur travail à la croissance française sur la période 1951-1969. Ils ont pris comme base d'analyse la fonction de production de type Cobb-Douglas :

$$Q_t = q_t \cdot L_t^\alpha \cdot K_t^{1-\alpha} \quad (2.10)$$

Q_t = Volume de production à la période t ;

q_t = Suite de coefficients données ;

L_t = Quantité de travail employé au cours de la période t ;

K_t = Quantité de travail employé au cours de la période t .

Avec : $0 < \alpha < 1$

« Les coefficients (α) et ($1-\alpha$) représentent, respectivement, la contribution du facteur travail et du facteur capital du produit. Il s'agit de coefficients d'élasticité de α la production par rapport au travail et au capital, ce qui veut dire, par exemple, que lorsque les quantités de travail augmentent de ($x\%$), la production augmente de ($\alpha.x\%$) ». ¹

En guise de rappel : La fonction de production macroéconomique utilisée est une fonction de type Coob-Douglas à facteurs substituables, avec rendements d'échelle constants, pour rendre compte, alors, des accroissements, maintenant nous passons à une écriture du type logarithmique :

$$\Delta Y/Y = (\alpha) \Delta K/K + (1-\alpha) \Delta L/L + R \quad (2.11)$$

Avec : $\Delta Y/Y$ = accroissement du produit ;

α = contribution du facteur capital à la croissance du produit;

$1-\alpha$ = contribution du facteur travail à la croissance du produit ;

$(1-\alpha)\Delta L/L$ = accroissement du facteur travail ;

$\alpha\Delta K/K$ = accroissement du facteur capital ;

R = résidu (PTF).

Cette égalité signifie que le taux de capital de l'économie ($\Delta Y/Y$) est égale à la somme du taux de croissance du capital ($\Delta K/K$) pondéré par la fraction du revenu national qui revient au capital (α) et du taux de croissance du travail ($\Delta L/L$) pondéré par la fraction du Revenu National qui revient au travail ($1-\alpha$).

Sur la période, la fraction du revenu national au capital (α) a été de 0,3% et celle revenant au

¹ Voir, Eric Bosserelle, 2004, op.cit., p.60. Partant de la formule de calcul de l'élasticité de la production par rapport au facteur travail, suivante : $EL = \Delta Y/Y/\Delta L/L$; Si $EL = \alpha$ et $\Delta L/L = 1\%$ alors, $\Delta Y/Y = \alpha\%$.

travail ($1-\alpha$) a été de 0,7. La contribution des différents facteurs de production à

l'explication de la croissance française a été :

$$(\alpha) \Delta K/K + (1-\alpha) \Delta L/L = (0,3) (6, 6\%) + (0,7) (0, 9\%) = 2,6\%$$

L'augmentation du volume des facteurs de production n'explique ainsi que 2,6% sur les 5,1% observés.

$5,1\% - 2,6\% = 2,5\%$; cette différence, appelée « résidu non expliqué » est très importante car elle représente la moitié du taux de croissance annuel.

A quoi correspond ce résidu ? Nous pouvons dire que ce résidu explique la moitié de la croissance française d'après guerre. Dans ce résidu (CMD) incluent quatre éléments hétérogènes dont la combinaison agit sur l'efficacité globale de l'appareil de production :

- la place de l'Etat avec sa planification indicatrice et ses politiques économiques de régulation : (financement public, aménagement du territoire, entreprises nationales) ;
 - le développement de la recherche et le progrès des connaissances scientifiques, bref le progrès techniques ; flûte
 - l'ouverture de l'économie française sur l'extérieur, avec la création de la communauté économique européenne (CEE) et l'adaptation progressive à la concurrence internationale
- ¹.

Finalement, Carré/Malinvaud/Dubois renoncent à une explication unioniste de la croissance. Toute explication de la croissance doit être plurielle et multifactorielle.

Le résidu apparaît alors comme un troisième facteur de production, après le travail et le capital. La prise en compte de ce troisième facteur a conduit à réécrire la fonction de production de courte durée, en la dynamisant c'est-à-dire en introduisant le facteur temps censé représenter l'évolution du progrès technique.

On arrive à :
$$y = \alpha k + (1 - \alpha) L + p \quad (2.12)$$

Les trois sources de la croissance sont le progrès technique (p) et les quantités de capital (k) et le travail (L) pondérés par la fraction du revenu national, respectivement (α) et (1- α).

1.4.3 Application du modèle de Solow aux pays émergents du Sud Est Asiatique

L'une des études les plus intéressantes concerne l'analyse statistique de la croissance des quatre dragons (Corée du Sud, HongKong, Singapour et Taiwan). Les travaux de croissance de ces pays ont été supérieurs à 5% entre les années 1960 et 1990. Selon Alwyn

¹ Eric Bosserelle (2004), op.cit., P.62.

Figure : 4.1. Analyse empirique de la croissance

Source : JONES Irving Charles (2000), Théorie de la croissance endogène, De Boeck Université, Bruxelles, 2000.

Young, la croissance de ces pays s'explique par l'accumulation des facteurs de production : hausse de l'investissement en capital physique, amélioration de l'éducation, élévation du taux de participation et réduction de la part du secteur agricole au profit de l'industrie. L'analyse de Young est confirmée par les données de la figure (4.1).

La lecture de la figure (4.1), nous permet de déduire, alors que, dans le pays d'Asie du Sud Est Asiatique, la croissance de la production par actif est remarquable, mais ce n'est pas le cas de leur PTF. Car la PTF n'est pas comparable à la performance de la croissance

globale. En revanche, la forte croissance de Singapour est entièrement attribuable à la croissance de son capital physique et à l'amélioration de son infrastructure éducative et l'origine de la forte croissance des pays d'Asie du Sud Est et à l'accumulation des facteurs de production.

En somme, le message de Solow et de son successeur « à épargne endogène » est optimiste pour deux raisons. Solow décrit un monde où la croissance est régulière. Cela est possible car il suppose que les problèmes de coordination sont résolus (l'épargne est d'emblée égale à l'investissement et de plein emploi des facteurs de production est postulé)¹.

En contre partie de cet optimisme, le modèle de Solow n'est pas utilisable pour rendre compte de phénomènes « déséquilibres » tel que le chômage, même si celui-ci est massif et durable. Dans cette tradition orthodoxe, chômage et sous-utilisation des facteurs sont renvoyés à l'analyse conjoncturelle². Certes, les économistes utilisent le modèle de Solow pour mesurer les sources de la croissance savaient que l'offre de travail dépendant (quantitativement et qualitativement) de comportement économiques. Mais cela n'était pas intégré dans leur modèle³. Cela veut dire que la croissance pour être optimale sans intervention externe, notamment d'intervention publique. Cet « optimisme » de Solow n'est pas partagé par la plupart des nouvelles théories de la croissance.

1.5. Les limites théoriques du modèle de Solow

Le modèle de Solow, qui est une réponse au modèle de Harrod-Domar, de courte durée, suscite un regain d'intérêt parmi les économistes. Nous avons vu qu'il cherche à expliquer les facteurs de croissance, en longue durée, des pays développés, surtout pendant les trente

¹ Dominique Guellec et Pierre Ralle, 2004, op.cit., P.36.

² Idem, P.37.

³ Ibidem, P.58.

glorieuses. Ce modèle a le mérite de chercher à expliquer les facteurs de croissance, en longue durée, des pays développés, surtout pendant les trente glorieuses. Ce modèle a le mérite d'impulser **la recherche sur l'analyse de la croissance économique dans le long terme**. Cependant, le souci de simplifier, tellement fréquent en sciences économiques, a conduit à trop d'abstraction d'où la nature complexe du modèle. Cette difficulté s'est traduite dans les hypothèses, dans le long terme, la croissance du facteur capital fait tendre la croissance de l'économie vers zéro. Aussi, le modèle considère que les facteurs **population** et le **progrès technique** comme des **variables exogènes**. Concernant le progrès technique est perçu comme une manne externe. Selon les prédictions du modèle de

Solow sans progrès technique, « *les économies peuvent croître à court terme mais finissent par atteindre un état stationnaire (Y reste constant ; Y croit alors au même rythme que la population)* ». ¹

A long terme la croissance s'annule or on observe l'inverse dans la réalité : une croissance soutenue dans le long terme du revenu / tête. Le **modèle de base n'explique pas le progrès technique** au sens économique qui est exogène et constant.

Par ailleurs, le modèle de croissance de Solow avec progrès technique enregistre à son tour deux limites :

La première limite, c'est que les « économies nationales devraient converger (croissance plus rapide qu'on est loin du sentier de croissance équilibrée). On observe plutôt **divergence de revenu entre les pays riche et les pays pauvres** (les économies les moins développées doivent rattraper les plus développées : exemple : Japon, Europe occidentale pendant les trente glorieuses) ». ²

La deuxième limite du modèle (ou paradoxe de la productivité), les évaluations empiriques du modèle de croissance de Solow avec progrès technique ne sont pas conformes aux prédictions ; Les résultats contredisent les prédictions. Le progrès technique s'est nettement ralenti pendant les années 1970. ³

Le résultat, c'est que le progrès technique s'est nettement ralenti pendant les années 1970. Quel est facteur est derrière cette distorsion (les répercussions des deux chocs pétroliers 1973 et 1979 et / le développement des activités de services qui est moins innovant).

¹ Marc Isabelle (2004), « Economie de l'innovation : l'innovation en macroéconomie », CEA et IMRI, Université Paris IX – Dauphine (voir en ligne).

² Ibid.

³ <http://beagle.u-bordeaux4.fr>

En outre la technologie (A) ne croit pas à taux constant exogène ; le progrès technique pourrait-il dépendre d'autre grandeurs économiques ? C'est la prise en compte de ces questions qui débouche sur la nouvelle théorie de la croissance endogène.

Actuellement, le modèle de Solow, avec progrès technique, est utilisé dans l'explication de la croissance des pays développés et il permet, aussi, d'expliquer la croissance des pays du Sud Est Asiatique.

En conclusion, dans le prolongement du modèle de Solow, nous retrouvons beaucoup de travaux théoriques et empiriques afin de lever les limites enregistrées par les modèles néoclassiques de croissance. Certes, explicites ou non, certaines de ces sources ont déjà été

repérées par l'économie politique, mais la nouvelle économie de la croissance – la croissance endogène – en propose une formalisation plus rigoureuse.

Section 2 : Renouveau théorique: Les modèles fondamentaux de la croissance endogène

Le modèle de base de croissance équilibrée – celui de Solow – est caractérisé par une fonction de production à rendements d'échelle constants. En comparaison au modèle d'Harrod et Domard, le modèle de Solow a le mérite d'avoir introduit la substitution des facteurs (capital et travail). Cependant, ce type de modèle présente plusieurs défauts.

Dans ce type de modèle, le capital a des rendements décroissants ce qui limite le processus d'accumulation et conduit de manière inéluctable à l'étouffement de la croissance économique. C'est la grande limite de ce modèle qui est incapable de rendre compte de la dynamique effective des pays capitalistes développés. Et, la seule possibilité, d'écarter

l'étouffement de l'accumulation, réside dans l'intervention exogène du taux de croissance de progrès technique. Or, les travaux de Madisson [1982] laissent apparaître que le taux de croissance par tête était positif pendant plus d'un siècle et continue d'enregistrer des taux positifs. Ainsi, nous disposons d'un modèle qui n'explique que le (1/8)^{ème} du taux de croissance, hors progrès technique¹. Et, en dernier ressort, le modèle ne propose pas de politique économique de croissance, puisque l'équilibre concurrentiel coïncide avec l'optimum social². En fait, Solow se place dans une situation d'équilibre général de concurrence parfaite.

Depuis, la moitié des années 1980, les travaux empiriques sur la croissance économique et les modèles correspondants tentent de palier à toutes ces insuffisances. Dans ce sens « *les travaux récents devaient parvenir à expliquer le taux de croissance à long terme sur la base de variables internes aux modèles proposés, d'où le qualificatif de modèles de croissance endogène* »³.

2.1. Les nouvelles sources de la croissance économique

En plus du capital physique sur lequel repose le modèle de Solow, les nouveaux modèles, de la croissance endogène, cherchent une explication des ressources de la croissance économique envisagée par les nouvelles approches plurielles.

L'idée centrale est de supposer que la productivité marginale du capital constante ce qui permet à l'accumulation de ne pas étouffer à long terme. Il y a donc une remise en

¹ Jean Arrous, 1999, op.cit., p.185.

² Jean-Louis Gaffard, Croissance et fluctuations économiques, Edition Montchrestien, 2^{ème} Edition, Paris, 1997, P.138.

³ Eric Bosserelle (1999), op.cit., p.67.

cause de la fonction de production néoclassique traditionnelle par la prise en compte des externalités. On dit qu'il y a externalité, lorsque l'activité d'un agent a des répercussions sur l'utilité ou le profit des autres agents sans qu'il y ait transaction par le marché. Cela signifie que plus on investit plus la croissance tend à augmenter puisque l'efficacité de ce capital ne diminue pas. La prise en compte des externalités permet des rendements d'échelle croissants.

Partant de la fonction de production de Solow :

$$Y = F(K, L, A) \quad (2.13)$$

Avec (A) le fameux résidu de Solow, la part inexpliquée du taux de croissance. L'ambition commune des nouvelles théories est de rendre compte des facteurs qui gouvernent l'accumulation du facteur (A).

Plusieurs facteurs peuvent faire apparaître des externalités positives et par conséquent être source de croissance pour la collectivité.

Un premier groupe de travaux (Romer, 1986) cherche le moteur de la croissance dans le processus d'apprentissage par la pratique (Learning by doing) qui s'opère à l'intérieur des entreprises à la suite d'accumulation du capital physique.

Une deuxième voie (Lucas, 1988) privilégie l'accumulation de capital humain au sein du système éducatif. Ces théories de la croissance se focalisent sur les fondements économiques de la formation du capital humain.

Une troisième voie (Barro, 1990) fait du capital public, des investissements publics, une source d'externalités positives dont bénéficient les firmes du secteur privé. Les infrastructures possédées par les collectivités publiques (télécommunication, transport public) et les services (éducation, santé, sécurité) en constituent les principaux canaux de transmission de l'accumulation.

Une quatrième voie (Romer/Aghion/Howitt, 1992) fait de (A) un stock d'innovation d'une activité volontaire la recherche-développement (R/D).

En fait, la plupart de ces sources de croissance ont été identifiées par les économistes classiques (A. Smith, D. Ricardo, K. Marx, etc.). Tous ces penseurs accordent une place centrale au profit qui détermine l'accumulation. Dès lors, les études de l'école classique, compte tenu de la nature de leur analyse " la microéconomie ", se sont préoccupées de la croissance dans le court terme. Mais, la nouvelle économie les formalise pour la première fois, d'une façon dynamique en long terme, et permet de mieux comprendre leurs effets.

2.2. Modèles théoriques de la croissance endogène

Dans le prolongement et en réaction au modèle de croissance de Robert Solow, plusieurs modèles de croissance endogène ont été formulés à partir de la moitié des années 1980. Ces modèles sont fondés sur le mécanisme de l'apprentissage, de la connaissance et les innovations.

2.2.1. Modèles fondés sur l'apprentissage

Dans le cadre de la nouvelle théorie de la croissance, parmi les modèles de base fondateurs qui repose sur l'apprentissage nous avons le premier au premier modèle de Paul Romer, puis les modèles basés sur l'accumulation en capital humain.

2.2.1.1. Le premier modèle de Romer : les effets de l'accumulation du capital physique

Le modèle fondateur de la croissance endogène [Romer (1986) : voir encadré IV.3.] repose sur les externalités entre les firmes. Remarque, cette hypothèse tient d'un certains

paternalisme du modèle de K. Arrow (1962). Ce dernier a mis en évidence qu'un mécanisme d'apprentissage – investissement cumulé – entraîne la hausse de la productivité de travail ¹. Cette idée, nous la retrouvons chez Romer. La première hypothèse, la firme, qui augmente son capital, apprend en même temps à produire de façon efficace. La deuxième hypothèse clef de Romer est que " les connaissances de chaque firme constituent un bien public ". En d'autres termes, l'investissement de chaque firme a non seulement pour effet d'accroître, sa production, mais aussi d'accroître la productivité des autres firmes du fait d'externalités technologiques. Et, « *ce savoir ne peut être approprié par la firme qui le produit : il se diffuse inévitablement aux autres firmes. L'investissement cause la croissance directement et par ses effets sur le progrès technique* » ². Ainsi, le mécanisme d'apprentissage se manifeste sous de différentes formes, nous retiendrons : l'amélioration des équipements en place, les travaux d'ingénierie (agencement de technologie existantes), et l'augmentation de la compétence des travailleurs.

a) Formalisation du modèle avec capital physique

Le modèle de Romer (1986) tient d'un environnement concurrentiel et « prend pour hypothèse que, une fois découvertes, les connaissances nouvelles se répandent instantanément dans toute l'économie. Le modèle est caractérisé par une fonction de production qui satisfait aux propriétés néoclassiques habituelles (substitution des facteurs,

¹ Jean –Louis Gaffard, 1999, op.cit., p.139.

² Dominique Guellec et Pierre Ralle(1997), op.cit., p.46.

Encadré : 4.3 Le modèle d'investissement en capital physique de Romer [1986]

Source : Dominique Guellec et Pierre Ralle (2003), op. cit.

rendements d'échelle constants, homogénéité de degrés un » (Cf. Annexe : IV.1). Et, c'est la constance des rendements sociaux du capital qu'est source de croissance endogène.

En somme, l'accroissement du capital de chaque firme, contribue à la productivité des autres firmes de l'économie. Dans ce sens, le planificateur social internalise la diffusion du savoir entre les firmes. Et, comme le modèle laisse apparaître que la croissance de l'économie décentralisée est inférieure au taux de croissance correspondant à l'optimum social. Ce dernier peut être concrétisé par la subvention d'achats de biens en capital financier par le crédit d'impôt sur investissement au taux $(1-\alpha)$ ¹.

b) Les enseignements de l'investissement en capital physique :

Le modèle empirique de Romer avec capital physique permet de déduire que :

- « *l'apprentissage par la pratique et la diffusion du savoir éliminent la tendance à la décroissance des rendements* » ².

- Dans une économie décentralisée, l'optimum social peut être obtenu en subventionnant les achats de biens de capital par un crédit d'impôt sur les investissements au taux $(1-\alpha)$ et en le finançant par l'impôt ³.

Par ailleurs, l'exposé de ce modèle permet de souligner : L'existence d'un effet d'échelle ;

- La comptabilité de ce modèle tient de l'hypothèse de constance des rendements d'échelle des facteurs, capital et travail, choisis par la firme individuelle. Si les rendements de cette firme avaient été croissants, le modèle aurait été incompatible avec la concurrence parfaite. Dans cette situation, l'équilibre concurrentiel n'est pas pareto-optimal ⁴.

2.2.1.2 Les modèles de Lucas : investissement en capital humain

Concernant l'investissement en capital humain, plusieurs modèles ont été proposés. Nous présentons, d'abord, le modèle de Robelo (1991). Ensuite, nous présenterons, les deux modèles de Lucas (1988), considéré avec celui de Romer (1986) comme le fondateur de la théorie de la croissance endogène. Notre objectif est de déduire des enseignements utiles aux autres pays, éventuellement, les PED

2.2.1.2.1. Le modèle de Robelo

Le modèle à deux secteurs [voir encadré, croissance endogène avec capital humain] proposé par Sergio Robelo utilise les deux fonctions de production suivantes ⁵ :

¹ Le coefficient $(1-\alpha)$ représente la contribution du facteur capital à la croissance du produit.

² Jean Arrous, 1999, P.194.

³ Idem

⁴ Ibidem, P.195

⁵ Voir, Barro et Sala I Martin, 1995. P.200.

$$Q_t = A_t \cdot K_t^\alpha (u_t \cdot H_t)^{1-\alpha} \quad (2.14)$$

$$H_t = B (1-u_t)^\beta \cdot H_t \quad (2.15)$$

L'équation (2.14) désigne la production de biens de consommation et d'investissement. La fonction dépend du stock de capital physique (K_t), le stock de capital humain (H_t) et la proportion du capital humain (u) affectée à la production.

L'équation (2.15) représente la productivité marginale du stock de capital humain (H_t), et elle est constante, ou A , B , α , β sont des paramètres ¹.

Remarque : L'hypothèse de constance des rendements d'échelle dans les deux secteurs, c'est elle qui garantie une croissance auto-entretenu. L'idée de Lucas est de scinder explicitement le stock de capital total. Au sin d'une représentation, dans laquelle le capital physique sa représentation habituelle et le stock de capital humain possède sa propre loi.

2. 2.1.2.2. Les modèles de Lucas

Robert Lucas a proposé deux modèles, voisin l'un de l'autre. Ces modèles traitent de l'accumulation du capital humain. L'économie est constituée de deux secteurs. Dans le secteur (I), chaque individu va produire le bien à partir de son capital physique (qui est homogène au bien) et d'une fraction de son capital humain. Dans le secteur (II), l'individu s'éduque lui-même (le capital humain est formé à partir de lui même). Au fond, ce modèle bi-sectoriel comporte un secteur de formation du capital humain à côté de l'habituel secteur de production de biens.

Dans le premier modèle, Lucas considère que les travailleurs consacrent une partie de leur temps de travail à la formation et l'amélioration de leur compétence ². En outre, ce modèle met en évidence un mécanisme, totalement absent du modèle de Solow :

Le capital physique et le capital travail sont conjointement accumulés. Dans les sentiers de croissance équilibrée (rendements croissants), c'est-à-dire, où la production et le capital physique augmentent au même rythme, " il en découle logiquement qu'un système productif aura une croissance du capital humain d'autant plus forte, qu'il va consacrer une part importante de ses effectifs à la formation et une faible part de ses effectifs à la production " ³. En outre, ce modèle met en évidence un mécanisme, totalement absent du modèle de Solow.

¹ Dominique Guellec et Pierre Ralle, 1997, op.cit., PP.49-52.

² Jean-Louis Gaffard, 1997, op.cit., p.142]

³ Eric Bosserelle, 2004, op.cit., pp.166-168.

Encadré : 4.4. Un modèle de croissance endogène avec capital humain

Source : Dominique Guellec et Pierre Ralle (2003), op. cit.

Ce second modèle comprend deux secteurs, la production des biens de consommation et de biens d'investissements ¹. Dans chacun des deux secteurs Lucas considère que l'accumulation de capital humain procède de type " learning by doing " ou apprentissage par la pratique. C'est-à-dire que le capital travail se forme et améliore ses compétences dans le cadre de l'activité de production. Ce second modèle comprend deux secteurs de consommation. Dans chacun des deux secteurs il y a une accumulation de capital humain. L'accumulation est plus forte dans un secteur que dans l'autre.

Si maintenant, on introduit un commerce international entre les deux biens avec un continuum de petites économies impliquant qu'un prix mondial s'impose à toutes, alors chaque pays se spécialise dans l'un des biens en fonction de sa dotation de capital humain. Ainsi, « *une économie se spécialisera dans la production de bien 2 quand sa dotation de capital humain est telle que $h_1/h_2 < P$, ou P est le prix relatif du bien 2 [...] la dynamique d'accumulation du capital humain dépendra du positionnement initial de la dotation des secteurs vis-à-vis de la ligne de prix* » ². La dynamique d'accumulation du capital humain dépendra du positionnement initial de la dotation des 2 secteurs vis-à-vis de la ligne de prix.

Les différents pays auront, alors, des taux de croissance différents. Les pays se spécialisant dans la production du bien 1, c'est-à-dire du bien dont le coefficient est le plus élevé, auront, en effet un taux de croissance plus élevé ³.

Ainsi les différences de potentiel d'accumulation du capital humain déterminent quel bien produire mais aussi les différences entre pays de taux d'accumulation. Le modèle admet la possibilité de différences larges et persistantes de taux de croissance entre les pays qui sont liées aux différences de dotations initiales.

Le modèle proposé par R. Lucas justifie dès lors des subventions à l'éducation.

2.3. Modèles fondés sur les activités de recherche – développement et les innovations technologiques

Jusqu'ici, nous avons présenté les théories de la croissance endogène fondées sur le capital physique et le capital humain, cependant, ces modèles n'ignorent pas le rôle fondamental de la technologie. Le modèle de Solow souligne l'importance de la technologie mais il n'en donne aucune explication.

¹ Robert J. Barro, Xavier Sala I Martin, op.cit, p.201.

² Jean-Louis Gaffart, 1997, op.cit., 143.

³ Idem, PP.145-146.

Nous avons vu que dans le modèle de croissance de Solow (Cf., infra, section 2.1), le progrès technique est exogène, serait la manne du ciel. Il représentait (γ)^{ème} de la croissance ¹. Les études empiriques ont montré, aussi, qu'une grande partie, de la croissance des facteurs, restant inexpliquée. Et, le modèle néoclassique de base, « augmenté » par la prise en compte de l'éducation, reconnaît implicitement l'importance du facteur " technologie " dans la croissance, mais n'en donne aucune explication. Dès lors, l'objectif de ce paragraphe est d'endogéniser le progrès technique, c'est-à-dire d'expliquer sa contribution conséquente à la croissance et à partir d'agents économiques. Et, la maîtrise de la technologie doit devenir un levier de pilotage de l'économie. Les travaux de modélisation ayant abordé cette question sont nombreux, nous nous limitons à deux approches.

Parmi ces travaux, nous citons ceux de Paul Romer (1990). Dans la première approche Romer interprète l'augmentation du nombre de variétés de biens de production et de consommation confondus comme l'apparition d'une innovation fondamentale qui s'apparente à l'émergence d'une branche nouvelle.

La deuxième approche est complémentaire à la précédente, seulement, elle aborde le progrès comme une amélioration de la qualité des produits existants [Modèle d'Aghion et Howitt : 1992]. Dans cette démarche, nous retrouvons l'écho du processus de « destruction créative » décrite par Schumpeter [1939] ².

2.3.2.1. Le second modèle de Romer (1990)

Avant la présentation du modèle, il est utile de préciser ce qu'est la technologie ? Couramment utilisée, le concept " technologie ", dans la théorie de la croissance et du développement, a un sens très particulier : il décrit les choix réalisés pour permettre la transformation des ressources en produits élaborés. Dans la fonction utilisée précédemment, (A) représente la technologie. Par ailleurs, l'idée ou plus exactement une idée nouvelle [innovation] contribue à l'amélioration de la production. Sur le plan conventionnel, l'innovation se traduit par l'augmentation de (A) dans la fonction de production. Pour P. Romer, une idée peut aussi être une utilisation d'un bien déjà existant. Bien entendu la création des idées n'est pas limitée au domaine technique. Puisque,

¹ Jean Arrous, 1994, op.cit., P.74.

² Joshef Schumpeter, Business cycles. A theoretical, Historical and statistical Analysis of the capitalist process, Mac Graw Hill, 1939.

l'utilisation de nouvelles idées nous les retrouvons aussi, à titre d'exemple, dans les services (la restauration rapide), l'amélioration d'une chaîne de montage, ou encore, l'optimisation d'un réseau informatique, etc.

Dans ce sens, Paul Romer et Charles.I.Jones nous donnent un bon exemple du lien entre les idées et la technologie et arrivent à la thèse suivante : " les idées contribuent à l'amélioration de la production" ¹. Et, la façon dont les idées influent sur la croissance économique a été schématisée par Romer, comme suit :



Selon Romer : " la non rivalité est une caractéristique intrinsèque des idées. La non rivalité est à l'origine des rendements croissants. De ce fait, la modélisation du processus de recherche dans un environnement compétitif implique la concurrence imparfaite " ². Avant la formalisation du modèle, il est utile de préciser les deux binômes : rivalité/non-rivalité et exclusivité/non-exclusivité.

« La technologie est un bien non rival : l'utilisation d'une connaissance par un agent n'en empêche pas l'usage similaire par un autre. C'est aussi un bien partiellement exclusif : s'il est possible d'interdire l'utilisation d'une connaissance par un agent pour produire un bien, cela est en revanche difficile lorsque cette connaissance est utilisée pour produire une autre connaissance. Le droit de propriété sur cette découverte ne peut donc être partiel » ³.

Partant de la caractéristique de rivalité, Romer fait la distinction entre les biens économiques. La plupart des biens, comme un CD ou les services rendus par un médecin, sont rivaux. En effet, si j'utilise tel CD, personne d'autre ne peut l'utiliser en même temps. De même, si je suis en consultation avec mon médecin entre 14^H et 15^H, personne d'autre que moi ne peut l'utiliser ses services en même temps. En revanche, les idées sont non rivales. Une fois qu'une idée a été découverte, n'importe qui peut l'appliquer, exemple le

¹ Charles I. Jones, 2000, op.cit., P.78.

² Idem, P.79.

³ Dominique Guellec et Pierre Ralle, 1997 op.cit., P.72.

logiciel Microsoft " Word 2003 ". N'importe qui peut le copier via internet et l'utiliser.

Si les idées son non rivales, elles ont cependant une caractéristique à la plupart des biens économiques : l'exclusivité totale ou partielle. Une entreprise qui invente un nouveau système peut, en principe, le conserver dans un lieu sur, du moins pendant un temps. Selon la législation, l'entreprise a droit de propriété intellectuelle de l'invention. A cet effet, nous présentons le classement de biens en fonction de leurs degrés d'exclusivité, élaboré par Paul Romer :

Figure : 2.2. Classement de certains biens en fonction du degré de rivalité et d'exclusivité de leur usage

Degré d'exclusivité	Bien rival	Bien non-rival
Elevé	- Services rendues par un avocat - Lecteur CD - Disquette	- Emission satellite cryptée
Degré d'exclusivité	-Poissons dans la mer	- Code source de logiciel -Manuel de l'utilisateur
Bas	-Pesticides	- Défense nationale - R et D de base -L'analyse mathématique

[Sources : Romer, 1993 et Jones, 2000, légèrement modifiée]

La figure (4.2), emprunté à Romer (1993) et modifié par Charles I. Jones (2000), souligne l'importance de classement des biens économiques en fonction de leur degré d'exclusivité et de rivalité.

Prenons, maintenant, les deux cas extrême de la figure, la lecture d'un CD est un bien rival et exclusif par rapport à son détenteur. Par contre, la défense nationale du pays est non rivale et non exclusive parce qu'elle concerne tous les compatriotes. Les biens dont l'utilisation est non rival et qui ne sont pas protégés (non-exclusifs) sont appelés les biens publics ou collectifs, nous citons comme exemple : la défense nationale, l'environnement naturel, la R/D de base etc.

Enfin, Ce raisonnement conduit à la conclusion suivante : à la fois simple et fondamental, l'économie des « idées » est étroitement liée aux rendements croissants et à la concurrence imparfaite. En fait, le progrès technique repose sur les inventions de produits et procédés. Ici, la différenciation peut être horizontale ou verticale. « *La différenciation horizontale désigne l'augmentation de la diversité des biens disponibles (également appelées « variétés » dans ce contexte* »¹. La première idée, une plus grande diversité de l'offre permet au consommateur, lors de son choix, d'avoir en tête une " variété idéale ", une " diversité " de biens.

Du côté de la production, une liste plus grande d'outils (machines) permet au producteur de trouver l'outil adéquat qui lui procure une plus grande productivité. « *Ce caractère de plus en plus composite des équipements peut aussi s'interpréter en termes de satisfaction accrue d'équipements* »². Le modèle fondateur dans cette direction est celui proposé par Romer [1990].

Après avoir défini, brièvement, certains concepts utilisés, nous passons maintenant à la formalisation des modèles de Romer et d'Aghion Howitt. En comparaison au modèle de Solow, dans lequel le progrès technique est automatique. La préoccupation majeure, du second modèle de Romer comme tous les modèles de croissance endogène cherche à donner un élément de réponse à la question suivante :

D'où vient le progrès technique qui sous-jacent à la croissance économique ?

Le modèle de Romer (1990) est conçu pour expliquer que le progrès technique endogène résulte de la production d'idées par les chercheurs – Recherche Développement – motivés par le profit qu'ils espèrent tirer de leurs inventions. Ce modèle s'intéresse aux pays développés dans leur ensemble.

Dans sa formalisation le second modèle de Romer est identique à celui de Solow à une différence essentiel prés. La différence se situe au niveau du terme (A_t). Chez Solow, le terme (A_t) représente la PTF, et croit à un taux exogène constant. Mais, chez Romer, le terme (A_t) correspond au stock de connaissance et idées acquises, jusqu'à l'instant (t).

Plutôt que de supposer que la croissance s'explique par des facteurs exogènes, ce modèle part d'une idée simple : le progrès technique résulte du profit des inventions et des firmes. Par conséquent, les améliorations technologiques et, en définitive, la croissance elle-même

¹ Dominique Guellec et Pierre Ralle, 1997, op. cit., P. 70

² Idem, 71.

est le résultat d'un processus endogène à l'économie [Cf. encadré, Romer 1990]. C'est cette thèse que Romer a développée en 1990, dans son article " Endogenous Technological " ¹. Dans le modèle de Romer, les biens de recherche technologique et les innovations sont des biens rivaux et non exclusifs. C'est ce facteur interne au modèle qui explique la croissance.

Et, se fondant sur les caractéristiques de non-rivalité, le modèle de Romer est constitué de trois secteurs : le secteur produisant les différents biens finals, en concurrence parfaite, le secteur produisant les différents biens en capital en situation de concurrence imparfaite, et le secteur de la recherche ou les chercheurs sont en situation de monopole ².

L'interaction des trois secteurs, selon Romer, s'effectue selon le schéma global suivant : *« Le secteur de la recherche produit des idées. Ces idées s'incarnent dans de nouveaux biens de production tels les microprocesseurs, les fax ou les presses à imprimer. Le secteur de la recherche vend les droits d'utilisation de ces diverses machines et autres biens d'équipement à des entreprises du secteur intermédiaire. Chacune de ces entreprises possède le monopole de la fabrication d'un bien intermédiaire et le vend aux entreprises qui produisent le bien final »* ³.

Comme le modèle s'en trouve quelque peu compliqué, surtout du point de vue formalisation mathématique, il est préférable de rappeler les caractéristiques essentielles du modèle.

Premièrement, au niveau macroéconomique, la production est caractérisée par des rendements d'échelle constants. En effet, les rendements sont constants en capital et travail mais les rendements croissants découlent des innovations technologiques et la recherche.

Deuxièmement, les rendements croissants impliquent une concurrence imparfaite.

Cette dernière est limitée au secteur de la production des biens intermédiaires parce que les entreprises qui fabriquent ces biens sont des monopoles et fixent de ce fait un prix supérieur au coût marginal.

Troisièmement, le taux de croissance est d'autant plus élevé que le capital humain consacré à la recherche est important. En outre, un changement des paramètres de préférence qui conduit à une baisse du taux d'intérêt à un effet positif sur la recherche et la croissance.

¹ Paul Romer, (1990) Endogenous Technological, Journal of Political Economy 98:S71-102.

² Philippe Darreau (2003), op.cit., PP.169-173

³ Charles I. Jones, 200, op.cit., P.106

Quatrièmement, l'incitation à innover (gain privé) est inférieure au gain social. Selon une synthèse faite par Griliches, le taux de rendement des innovations serait de 40% à 60% supérieur aux rendements privés ¹. D'un point de vue empirique, cela signifie que les externalités positives sont nettement supérieures aux externalités négatives. Cela veut dire que le marché, même en présence du système de brevet et copyrights, tend à générer un niveau insuffisant de recherche.

Par contre, le processus schumpetérien de la « croissance créative » est absent dans ce modèle mais ce n'est pas le cas du modèle de P. Aghion et P. Howitt.

2.3.2.2 Le modèle d'Aghion et Howitt : La croissance avec destruction créative

Tel que nous l'avons analysé, la croissance découle du progrès technique qui est le produit de la concurrence des firmes. Car ces dernières cherchant à concrétiser le profit, réalisent des innovations (nouveaux types de produits ou de méthodes de production). Cette fois, dans la ligne schumpetérienne Aghion et Howitt ont conduit leurs travaux empiriques, non pas sur un approfondissement de la spécialisation des biens, mais, sur l'amélioration de la " qualité " des produits existants [différenciation verticale]. Les firmes motivées par la perspective de vente de monopole se lancent dans une série **d'innovations** successives - amélioration et perfectionnement – qui rendent obsolètes les biens existants. Les biens nouveaux et de meilleure qualité écartent du marché les biens existants [croissance destructive]. Tel est le processus décrit par Aghion et Howitt. Leur modèle est à trois secteurs comme celui de Romer. Le bien de consommation final est produit à l'aide de travail non qualifié, à partir d'une gamme continue de biens intermédiaires. Lesquels sont produits par des firmes monopolistes. L'objectif de ces monopoleurs de biens intermédiaires est de maximiser la valeur actuelle de leurs profits anticipés dans l'intervalle courant. Au sein de l'entreprise de recherche, chaque innovation augmente pour toujours la productivité d'un même multiple mais avec une valeur plus élevée. Elle est ensuite éliminée du fait d'une autre innovation et de l'intervention d'un autre innovateur. Donc, ce modèle d'Aghion et Howitt préconise que le taux de croissance de l'économie dépend, ici aussi, du nombre de travailleurs qualifiés dans le secteur de la recherche. Toutefois, il se démarque du modèle de P. Romer sur au moins deux points :

A ce niveau, une précision s'impose concernant la concurrence imparfaite et les

¹ Zvi Griliches, 1991, « The search for R/D spillovers ». *Scandinavian Journal of Economics* 94: 29-47.

monopoles. En théorie microéconomique, il est reconnu que les monopoles entraînent des pertes sèches à l'économie. Les lois sur la concurrence et les prix cherchent à empêcher les monopoles à pratiquer des prix excessifs. En revanche, ici ce n'est pas le cas, puisque l'économie des idées suggère de laisser le choix aux entreprises de fixer la marge de leur profit qui consiste à encourager l'innovation ¹.

Cette brèche dans la théorie économique, Dominique Guellec et Pierre Ralle la justifie, comme quoi, la course à la rente est un moteur du progrès économique, notamment du progrès technique ². En fin de compte, nous déduisons que dans le modèle de Romer avec innovation technologique et recherche, suit le schéma causale suivant : le taux de croissance de l'économie dépend du nombre de travailleurs qualifiés dans le secteur de la recherche. Ces derniers sont motivés par la rente qu'ils reçoivent sur le marché des innovations. De ce fait, la boucle se referme, les innovations constituent un moteur de la croissance économique.

¹ Charles I. Jones, 2000, op. cit., P.115.

² Dominique Guellec et Ralle, 1997, op.cit., P.89.

Section 3 : Les politiques économiques et la croissance

Une caractéristique remarquable de la nouvelle théorie économique car elle considère l'investissement public comme moteur de la croissance. Les dépenses de l'Etat sont capables de générer des externalités positives sur la production. Ainsi, on assiste à un basculement de la théorie de la croissance économique. Pendant, les années soixante-dix et quatre vingt, l'étatisme était perçu, par les tenants du libéralisme, comme un dogme bien établi et est incriminé d'être responsable de tous les retards. En outre, pour réduire l'offre sur le marché, il fallait une restructuration de l'économie, aussi pour réduire le chômage en Europe et augmenter la productivité aux Etats Unies. A l'époque, le mot d'ordre allait dans le sens du désengagement total de l'Etat de la sphère économique.

Nous avons vu dans le modèle de Solow, l'Etat ne peut jouer aucun rôle dans le processus de croissance (Cf., infra). Au contraire, les pionniers de la croissance endogène [Barro, 1990] vont montrer qu'une intervention étatique peut stimuler la croissance. On assiste, ainsi, à une réhabilitation des dépenses publiques. Il s'agit ici de favoriser " non moins d'Etat, mais mieux d'Etat " [De Cointet, 1997] ¹. Cette idée a été déjà abordée par Achouer (1985), Calvo (1985). Puis, Findly-Wilson (1987) montrent que les dépenses publiques influent sur la production, en stimulant la productivité du capital ². Ensuite, cette thèse a été développée par Robert Barro (1990) et Robert Barro, Xavier Sala Y. Martin (1990). Progressivement, la question des dépenses publiques a générée une série de modèles théoriques, et il est fastidieux de les énumérer tous. Dés lors, nous examinons la portée de la politique budgétaire, en référence au modèle de croissance endogène avec investissement public de Barro.

3.1. L'impact des politiques budgétaires : le modèle de Barro avec capital public

Le modèle de Robert Barro (1990) montre que les dépenses du gouvernement sont " productives ³ " et sont également sources de croissance endogène. Avant d'exposer le contenu du modèle il est utile de définir, brièvement, le rôle économique l'agent Etat. Au fond, le secteur de l'Etat (l'agent administration ou encore le gouvernement) ne produit rien.

¹ < <http://www.chez/bibelec/publications/éco/croissance.html> >

² Patrick Arthus, La théorie de croissance et des fluctuations, PUF, Paris, 1993, P.15.

³ Yves Simon et al., Macroéconomie : exercices et corrigés, Editions Economica, Paris, 1992, PP.19 et 20.

Mais, par contre, il présente des services, aux autres agents, à but non lucratif. Et, comme il n'a pas d'argent, comment va-t-il financer ses dépenses ? Les dépenses de l'Etat

regroupent les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement. En macroéconomie, les recettes de l'Etat sont constituées essentiellement d'impôts c'est-à-dire l'ensemble des impôts et cotisations sociales payées par les agents économiques (les ménages et le secteur des affaires) et le marché ne permet pas d'évaluer le montant. Aussi, par convention, les économistes évaluent la production de l'Etat à partir de ses coûts ¹. Pour produire des services gratuits, l'agent " administration " supporte des coûts égaux à la somme des salaires versés aux fonctionnaires, des consommations intermédiaires achetées et des investissements (dépenses d'infrastructure). Ainsi, par définition la production de l'Etat est égale à la somme des dépenses. Quant à la production finale de l'Etat, elle est consommée dans sa totalité par les autres agents.

Dans le modèle de Barro, les dépenses de l'Etat visées sont les investissements publics ou plus exactement les dépenses d'équipement, telle que la réalisation de routes, la construction de barrages, de port, d'aéroports, etc. ² Dans son modèle, Barro désigne les dépenses du gouvernement par (G) et comme les dépenses sont financées par les impôts (ressources) donc on peut considérer la dépense publique par tête (g) et sur le plan macroéconomique, les dépenses sont égales aux ressources, le budget est alors équilibré ($G = \tau Y$). C'est-à-dire que le gouvernement prélève un impôt sur les revenus à un taux constant (τ). Les achats sont des biens non rivaux et non exclusifs.

Par ailleurs, « *dans le cas ou la fonction de production est de Cobb Douglas [...] la meilleure politique pratiquée par le gouvernement maximise également la fonction d'utilité du consommateur représentatif* » ³. En conséquence, le planificateur, en économie décentralisée et en situation de concurrence pure et parfaite, cherchera toujours à maximiser la fonction d'utilité globale de l'agent ménage ⁴ qui correspond au taux d'imposition d'équilibre (τ^*). Dans le cas d'une fonction de production de Cobb Douglas, la condition $\tau = (1-\alpha)$ implique une productivité marginale des services du système permettant de fixer un taux d'imposition d'équilibre (τ^*).

¹ Notes : Lorsqu'on cite le gouvernement ou l'Etat, il n'y a pas de différentiation, en termes de la comptabilité nationale, cela équivaut encore à l'agent " administration ou gouvernement "

² Robert Barro et Xavier Sala I Martin, 1996, op.cit., pp.170-186.

³ Jean Arrous,(1999), op. cit., P.198.

⁴ Phillipe Darreau (2000), op. cit., P.90-91

En résumé, dans les modèles néoclassiques les dépenses publiques sont improductives et greffent la consommation des ménages. Pour les économistes Alesina et

Perotti (1994), les pays qui ont réussi leurs politiques budgétaires sont ceux qui ont réduits les transferts. Or, le modèle de Barro, qui est une analyse de long terme, montre que : *« le ralentissement de la croissance est une conséquence de l'augmentation de la taille des gouvernements bureaucratiques. [...] Ce sont les investissements publics, comme les routes, les ponts, les ports, les aéroports, la sécurité... qui agissent sur la croissance, pas directement les dépenses de bien être, ni les transferts sociaux [...] il ne faut pas confondre maximisation de la croissance et maximisation du bien être »*¹.

En bref, selon Barro, l'utilisation simultanée du capital privé et capital public génère une croissance autonome. Ensuite, ce nouveau classique (Barro) montre que le taux d'imposition optimal produit un effet positif sur la croissance.

3.2. L'impact des politiques d'ouverture commerciale et d'intégration économique

Nous avons vu que dans le prolongement de l'investissement de l'agent entreprise en capital physique, humain et technologique ; les dépenses publiques de l'Etat apportent un plus à la productivité de la firme et collaborent, aussi, à l'amélioration du bien être du consommateur. Dans ce sens, les théoriciens de la croissance endogène estiment qu'une action gouvernementale possible est celle qui consiste à " agrandir l'espace économique de manière à faire jouer, à un niveau plus élevé, les externalités sources de croissance" ². A cet effet, nous analyserons les avantages du libre-échange et l'intégration économique liés à un espace géographique plus grand.

3.2.1. L'impact de la politique d'ouverture commerciale

Dans le prolongement de l'école classique, la théorie de l'économie internationale enseigne que l'ouverture à des effets positifs capables de soutenir la croissance économique. Car, l'interaction, des mécanismes de la division du travail et la dimension relative du marché (local, national et international) conjugués à l'impact de l'économie de connaissances (Schumpeter) permettent de réaliser des économies d'échelle et améliorent l'offre des inputs des producteurs, enfin des externalités positives ³.

¹ Phillippe Darreau (2000) op. cit., p.108.

² Jean-Louis. Gaffar, 1997, op. cit., P.164

³ Léon Fontagné et Jean-Louis Guérin, L'ouverture catalyseur de la croissance, in Revue Economie Internationale, n° 71, 5° trimestre 1997, P.135.

Selon Maddison (1987), la libération de l'échange, que les pays de l'OCDE avaient connu après la guerre, a eu un impact positif sur la croissance, pendant les trente

glorieuses. A l'aide de travaux empiriques, Madisson démontre que l'ouverture commerciale est un facteur supplémentaire important d'explication de la croissance économique ¹. L'idée, des politiques d'ouverture commerciale et intégration fondent la croissance, n'est pas nouvelles. Elle a été abordée par A. Smith.

En procédant à une série de comparaison des sentiers de croissance d'une économie avec ceux d'une autre économie ouverte, les modèles de Rivera-Batiz et P.M. Romer (1991) ² et G. Grossman et E. Helpman (1991) soulignent que les politiques d'échange influencent positivement la croissance économique ³. Dés lors, l'échange international procure, à l'économie du pays, les avantages suivants :

- « *le secteur national de la recherche à accès au stock de connaissances mondiales ;*
- *l'extension des marchés permet aux secteurs de la recherche de tirer profit des productivités d'échelle croissante propres à ce secteur ;*
- *l'ouverture permet la diminution des redondances dans les activités recherches ;*
- *l'ouverture permet à chaque pays de consacrer une part plus importante de capital humain à la recherche »* ⁴.

Dans ce cadre, l'accès à l'information technique entraîne une réduction des coûts de développement des produits, et l'introduction plus rapide de nouvelles variétés de biens par les entrepreneurs, conduisent, finalement, à un taux de croissance plus élevé. A son tour, Aubin (1994) montre que, pour bénéficier de ce gain de croissance, il faut aller au-delà de l'ouverture des marchés ⁵. Il recommande la coordination des politiques économiques et la subvention du secteur innovations et recherche-développement, à condition que celle-ci existe dans les deux pays ⁶. Les difficultés pratiques, c'est le fait d'allouer, relativement moins, de subventions au secteur de la recherche et relativement plus au secteur de la

¹ Phillipe Darreau (2000), op.cit.,p.118.

² L.A. Rivera-Batiz ., Romer P.M. (1991), "International Trade and Endogenous Technological Change", NBER Working Paper N° 3594, janvier.

³ G. Grossman, E. Helpman (1991), Innovation and Growth in the Global Economy, MIT press, Cambridge, Massachusetts.

⁴ Phillipe Darreau (2003), op.cit., p.209.

⁵ Ch. Aubin (1994), "Croissance endogène et coopération internationale" Revue d'Economie politique, 104, pp. 97-117.

⁶ Jean-Louis Gaffard, 1997, op. cit., p. 165.

production des biens Intermédiaires, alors même que la situation de départ est caractérisé par une insuffisance d'innovation ¹.

Dans ce sens, on évoque également la taille des marchés qui d'un côté plus vaste cela signifie plus de concurrence et d'avantage de vente et de profit et, une compétition plus. La conséquence, c'est que les grands pays vont enregistrer un fort taux de croissance, et, les petits pays, un taux de croissance faible.

3.2.2. L'intégration économique

L'instabilité des conditions générales de l'économie a entraîné de profondes transformations, pendant les années 1990. Le processus d'internationalisation de l'économie entamé a poussé l'Etat-providence à transformer sa démarche économique : le passage de la logique nationale à la logique internationale est devenu un choix irréversible. Et, il a également favorisé l'émergence des pôles économiques puissants et la marginalisation de certaines économies isolées. Ces dernières indépendamment de leur volonté se sont insérées dans des réseaux d'interdépendances mondiales croissants. « *Ainsi, la prise de conscience des mutations profondes affectant les structures de production et les échanges ont développé une nouvelle dynamique régionale, entraînant l'appréhension plus réaliste des bases nouvelles d'équilibre géopolitique [...] ces constructions illustrent un des faits majeurs de l'économie internationale actuelle qui enregistre une véritable prolifération d'espaces intégrés (marchés communs, zones de libres échanges) et de démarches communes de développement ou d'entretien de croissances acquises (OCDE, G7, etc.)* »².

D'un point de vue théorique, l'intégration régionale est censée augmenter la productivité de l'espace géographique considérée. Elle est censée générer des externalités positives et de nouvelles technologies. En d'autres termes, une fois admis que la croissance est tirée par l'investissement privé et l'innovation, il revient de démontrer que l'intégration agit positivement sur ces derniers, selon les deux implications suivantes³ :

« Intégration -----> Investissement -----> Croissance »

« Intégration -----> Progrès technique -----> Croissance »

¹ Jean-Louis Gaffard (1997), op. cit., P. 165.

² D. E. Guechi, Mondialisation, Ajustement structurel et développement à la lumière de la pensée de Fayçal Yachir, Université Ferhat Abbas, Sétif, 1999, P.158.

³ Baldwin et Seghessa, 1996, cité par : L. Fontagné et J-L. Guérin, 1997, op. cit., P.150.

En première analyse, l'intégration économique européenne a suscité de nombreuses régressions statistiques à la Barro. Les avis sont partagés, compte à la convergence de tous les membres du marché commun. Cependant, les auteurs signalent « que les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Irlande, Portugal) ont enregistré un boum d'investissements lors de leur accession. Au contraire la Grèce, le Royaume uni et le Danemark ne semble pas en avoir tiré de tels bénéfices »¹. Concernant l'innovation, tous les membres ont bénéficiés mais à des degrés variés.

En outre, tous les auteurs s'accordent que l'ouverture commerciale et l'intégration économique ont un impact encourageant l'investissement et l'innovation. Mais les études empiriques n'arrivent pas à prédire la deuxième implication, à savoir l'investissement privé et l'innovation entraînent la croissance. Les auteurs, L. Fontagné et J-L. Guérin ont souligné les causes des difficultés empiriques suivantes :

- *« neutralisation réciproques des effets de ces différentes mesures de politique économique ;*
- *inadéquation des théories testées ;*
- *utilisation des surplus de croissance pour financer la dérive de l'Etat-providence ;*
- *mauvaise mesure de la croissance n'intégrant pas les bénéfices en termes de bien-être liés à la variété ;*
- *erreur de mesure systématique de l'effort d'investissement ou d'innovation »*².

Enfin si les gains (pertes) d'ouvertures et d'intégration ont été identifiés sur le plan théorique, il est difficile d'en apporter des preuves empiriques car celles-ci buttent sur des questions méthodologiques (non linéarité, incertitude en termes de causabilité).

En conclusion, l'état de la recherche ne permet pas d'affirmer que l'ouverture est la cause centrale du succès, alors que la fermeture a été clairement identifié responsable de l'échec patent des politiques autocentrées.

¹ Baldwin et Seghessa, 1996, cité par : L. Fontagné et J.L., 1997, op. cit., P.150.

² Léon Fontagné et Jean-Louis Guérin, 1997, op. cit., P.150.

3.3. Apport et limites des modèles de la croissance endogène

Compte tenu du nombre de modèles et travaux empiriques néo-classiques, un bilan exhaustif paraît extrêmement difficile. Il est hasardeux de faire évaluer une théorie en pleine expansion puisqu'elle date à peine de 15 ans. Partant d'un certain optimisme, nous présenterons les résultats des modèles théoriques et, des fois, les résultats de leurs applications empiriques. La deuxième tâche de ce paragraphe consiste à souligner les apports de la nouvelle économie à la théorie économique. Puis, nous mettrons en évidence les difficultés liées à la modélisation macrodynamique et certaines divergences d'ordre conceptuel, entre les différents auteurs. En conclusion, nous apprécierons le degré de pertinence de la théorie de la croissance endogène, éventuellement, pour la construction de la politique économique.

Premièrement, le mérite revient à Solow d'avoir changé radicalement le cours de la pensée économique. Par sa théorie sur la croissance, il a pu démontrer le rôle crucial joué par le progrès technique, ignoré jusqu'ici par la théorie keynésienne. Solow propose un modèle de croissance de référence à taux constants. C'est un modèle d'équilibre général qui dépend strictement d'une source exogène, le taux de croissance de la population. Dans ces conditions, les pays ayant un même taux d'épargne et même croissance démographique devaient avoir un même taux de croissance. Concernant ce point, Gaffard estime que : « *le modèle de Solow a été conçu, moins pour fournir une explication de la croissance que pour critiquer les positions keynésiennes défendues par R. Harrod et E. Domar* »¹. Selon ces auteurs, il est impossible d'obtenir une croissance avec plein emploi des facteurs. En outre, dans le modèle de Solow, le taux de croissance de la population et le taux d'épargne sont des variables exogènes. Il s'agit là de l'une des grandes limites du modèle.

Par ailleurs, même si le modèle de Solow est une construction purement théorique, il a le mérite de générer le modèle avec progrès technique. Car, il constitue un premier outil d'analyse de la croissance, à long terme, des pays riches et des pays émergents du Sud Est asiatique. En somme, c'est un déclic ayant soulevé l'intérêt des économistes. En quelques sortes, Il a généré un regain d'intérêt dont les résultats sont une multitude de modèles de la croissance endogène.

En outre, l'analyse du développement de la croissance dynamique, nous donne

¹ Jean-Louis Gaffard (1999), op.cit., p.101.

l'impression que ces modèles souffrent du joug de la formalisation mathématique très pointue. Cette dernière aggrave le degré d'abstraction des modèles qui relève encore du domaine théorique. En plus, cette théorie compte plusieurs modèles. Cette multiplicité

constitue aussi une limite. Car, pour chaque source de croissance, on dispose d'un, dès fois, deux modèles. Ici, se pose le problème d'interaction des modèles. Or, comprendre le processus de la croissance revient à toutes les sources, à tous les modèles à la fois. On assiste ainsi à une sorte de balkanisation de la discipline, ce qui peut limiter sa portée.

Comprendre le processus de la croissance revient à prendre en considération toutes les sources. Par ailleurs, la prise en compte de toutes ces données nécessitent d'avantages de facteurs donc de variables dans les modèles. Ceci complique la modélisation et les auteurs sont contraints à de plus en plus d'hypothèses. Et, l'emprise de la modélisation mathématique à tendance à vider ces approches de leurs dimensions sociales et historiques. A titre d'exemple, dans le modèle de croissance endogène avec innovation technologique et recherche les auteurs [Barro et Sala-I-Martin] supposent que l'activité économique R/D n'utilise que du travail non qualifié. Par contre, Romer utilise l'idée que le secteur de la R/D est plus intensif en capital humain que la production de biens de consommation et de biens de capital¹. « Une limite des modèles de croissance est de présenter séparément ces différentes sources : chaque modèle se focalise sur une, parfois deux, d'entre elles. Leurs interactions ne sont pas prises en compte, ce qui peut limiter la portée de certains résultats »².

¹ Jean Arrous (1999), op.cit., p.209.

² Dominique Guellec et Pierre Ralle (2000), op.cit., pp.52-53.

Conclusion du chapitre 4 : Les enseignements que nous procure la théorie de la croissance endogène

Premièrement, « la dissociation de l'équilibre et de l'optimum constitue la différence essentielle avec le modèle de R. Solow. Elle ouvre un champ d'action pour la politique

économique qui peut avoir pour objectif d'accroître l'accumulation du capital (de la connaissance) pour obtenir un taux de croissance élevé. »¹.

Deuxièmement, du modèle d'investissement en capital humain [Lucas, 1988] découle que le rythme de croissance de l'économie sera d'autant plus forte que l'efficacité de l'investissement en capital humain plus élevée. Dès lors, le modèle proposé par Lucas justifie une politique de subventions à l'éducation.

Dans le modèle de base, l'Etat ne peut jouer aucun rôle pour stimuler la croissance, parce que le progrès technique est exogène. Dans les nouvelles théories de la croissance endogène, l'Etat a un rôle structurel (différent de la courte période chez les classiques). A ce titre, l'Etat va utiliser plusieurs politiques publiques pour inciter les agents à investir dans le progrès technique :

« - *optimiser la législation sur les brevets (incité les inventeurs à créer des connaissances en récupérant le coût fixe investit.) ;*

- *encourager la coopération entre les entreprises ;*
- *financer la recherche amont (i.e. non brevetable) sur fonds publics ;*
- *favoriser l'accès à l'éducation pour optimiser la formation du capital humain. »²*

En résumé, le modèle standard néo-classique, celui de Solow [1956], évacue les sources de croissances à long terme et se concentre sur l'accumulation du capital et la convergence vers un état stationnaire. Par contre, les nouvelles théories de la croissance endogène intègrent de nouveaux facteurs de croissance de la production : effet d'apprentissage, capital humain, l'infrastructure publique et par extension l'innovation. En outre, ces modèles soulignent les imperfections liées au pouvoir du marché procuré par la protection des innovations et par voie de conséquence une situation de concurrence imparfaite. Ainsi, la plupart des modèles de croissance endogène intégrant donc des externalités positives et / ou négatives liées à l'accumulation ayant pour résultat prévisible que le marché est en

¹ Jean-Louis Gaffard (1999), op.cit., p.141-142.

² Marc Isabelle (2004), op. cit., p8.

situation optimal de sous équilibre. Ce raisonnement ouvre la possibilité pour des interventions publiques correctrices en vue d'améliorer la croissance de l'économie.¹

Par ailleurs, la théorie de la croissance endogène montre la corrélation entre le commerce international et la croissance de l'économie. En conséquence, l'ouverture sur l'extérieur est

censée générer des externalités positives et technologiques. Même, si l'impact positif d'intégration régionale n'a pas été prouvé empiriquement, tous les auteurs s'accordent que l'ouverture commerciale et l'intégration économique ont un impact générateur d'externalités positives et technologiques.

Après ce survol des théories de la croissance endogène et la présentation des études empiriques dans le cas des pays développés et les pays émergents de l'Asie du Sud-est, quelle va être la pertinence des enseignements de la croissance endogène, dans l'étude du cas de l'Algérie ? Et ça sera l'objet du chapitre suivant.

¹ Bruno Amable (2000), « Un survol des théories de la croissance endogène » in Michel Beine et Frédéric Docquier (dir.), Croissance et convergence économiques des régions : Théories, faits et déterminants, De Boeck Université, Bruxelles, pp. 83-112.

CHAPITRE 5

PERTINANCE DE LA CROISSANCE ENDOGÈNE ET LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL EN ALGÉRIE

En vue de relever le défi de croissance durable visant la réduction du chômage, le maintien de l'inflation moins que 3% tout en maintenant la stabilité macroéconomique, et en face son insertion au marché mondial, l'Algérie a engagé un PAS (1994-1998). Ces mesures correctrices ont permis une stabilisation macroéconomique et un retour à une croissance positive mais irrégulière. Cependant, ces performances sont dues en partie aux

conditions favorables d'un secteur prépondérant dans l'économie. Mais, malgré la croissance du secteur productif, les performances restent en deçà des espérances. Et, eux égard des enseignements fournis par la théorie néoclassique de la croissance endogène qui implique implicitement l'intervention de l'Etat en tant que " catalyseur " de l'économie (cf. Supra : chapitre 6 section 2 et 3), on tentera de mesurer la portée de ces secteurs clefs et expliquer le « manque de croissance » prolongé de l'économie algérienne, de 1980 à 2005. Dés lors, la construction d'une croissance, exige, à notre sens, dès maintenant, un appui de l'investissement productif (public, privé national et étranger) par un effort d'investissement dans le capital humain, le capital public (infrastructure) et dès maintenant un passage par une politique d'apprentissage en vue d'un encrage de la recherche-développement et les innovations.

Ce faisant, l'effort d'investissement physique doit être appuyé, dans le court et moyen terme, par la construction des institutions formelles capable d'améliorer la PTF. En face, l'Etat est aussi interpellé de forger la culture de la modernité. Cette dernière va du devenir du pays voir des prochaines générations. C'est le devoir de l'Etat, des associations, de l'école, des mass média, etc. En bref, des institutions formelles et rationnelles doivent corriger les institutions informelles et atténuer leur impact négatif sur la croissance et le développement économique.

Eu égard de ces préoccupations ce chapitre fait un diagnostic de la lente croissance de l'Algérie dans le but d'identifier les goulets d'étranglements qui seront prises en compte dans la présentations ultérieure d'une stratégie industrielle alternative. A cet effet, nous analyserons, dans la **première section**, les faits stylisés qui caractérisent l'économie algérienne. Puis, nous chercherons un complément d'explication du chaînon manquant de la croissance par la prise en compte des institutions. Dans le cas de l'Algérie, la qualité des institutions a eu un impact négatif sur la productivité et la croissance, c'est pourquoi, nous montrerons dans la **deuxième section** la nécessité de rehausser le facteur institutionnel en vue d'améliorer les performances de l'économie algérienne.

Section : 1 Pertinence de la théorie de la croissance endogène dans l'étude de la croissance de l'économie algérienne maître

Grâce à une stabilisation réussie ¹, l'Algérie connaît une relance timide de la croissance et une exposition aux chocs externes. La croissance du PIB a été très volatile.

De 1970, le PIB a progressé à un taux moyen de 6,8 %. De 1980 à 1994, le PIB a cru à un taux moyen de 1,7% plus faible que le taux de la croissance démographique. Au total, la croissance est lente et irrégulière. Malgré la reprise de la croissance au cours de la dernière décennie, le taux de croissance par habitant de 1993 (1856 \$) n'a été atteint qu'en 1997². Encore fallait-il déduire la croissance induite du secteur des hydrocarbures. En outre, la part des exportations hors hydrocarbures demeure très faible et concentrée sur quelques matières premières (agricoles et minières), lorsque d'autres PED accroissent rapidement leurs exportations en produits manufacturés. Cette tendance s'est persistée pendant les années 1990 et elle perdure.

Dans cette section nous présentons les faits qui caractérisent l'économie en Algérie, ensuite l'explication de la faible Productivité totale des facteurs, enfin, s'inscrivant dans un scénario d'industrialisation nous soulignerons les créneaux d'investissements capables d'engager une croissance régulière de longue période. A l'instar des pays émergents, l'industrialisation en Algérie devrait se focaliser sur les investissements privés et sur les conditions d'attrait des flux des IDE.

1.1. Les faits stylisés de la croissance en Algérie

Comme les autres pays du tiers monde, l'Algérie est passée d'une politique de développement, pendant les années 1980, à une politique d'ajustement structurel exécutée en accord avec le FMI et la BM.

¹ Se basant sur des critères Macroéconomique, le FMI affirme que l'Algérie a renoué avec la croissance. Toutefois, cette dernière reste timide et relativement tirée par la croissance du secteur des hydrocarbures. On peut consulter ces propos du FMI en ligne : « < www.wds.worldbank.org >. Intégrant les facteurs sociaux (chômage, équité dans la distribution du revenu, pouvoir d'achat, santé, logement, etc.), d'autres auteurs estiment que la situation reste précaire (J. Ould Aoudia (1998), A. Dahmani (1999), H. Benissad (2004), etc.).

² < <http://www.Banque d'Algérie.dz> >

1.1.1. L'endettement extérieur n'est plus une contrainte

L'Algérie a enregistré un mouvement d'investissement des plus élevé au monde. L'investissement total, en prix courants, est passé de 1969 à 1978 respectivement de 3409 à 53424 millions de dinars. Le taux d'investissement moyen a été supérieur à 45%¹ et a même dépassé les 50%² en 1978. Puis un effondrement des dépenses d'investissements de

1984 à 1994. Le taux d'investissement a continué sa régression. En 1990, Il est descendu jusqu'à 25%. Au cours de ces dix années (1984-1994), l'Algérie a consommé à crédit. En réponse au choc extérieur de 1986 que constitue la diminution des prix du pétrole, l'économie du pays devait être rééquilibrée à court terme par une contraction de la dépense.

Pendant les années 1970, la dette extérieure était faible. En face l'épargne privée était limitée. Pour financer les dépenses d'investissements, le gouvernement s'est appuyé sur l'épargne budgétaire et l'endettement extérieur. Cet endettement stimule artificiellement l'économie que le choc pétrolier en 1986 va ébranler fatalement. Le financement des plans respectifs engage l'Algérie dans un engrenage meurtrier de l'endettement ³. L'Algérie emprunte sur le marché mondial et sa dette va être un fardeau à partir de 1985.

Tableau : 5.1. Evolution de la dette extérieure de l'Algérie, 1990-1999

Au 31 Décembre – (En milliards de Dollars E.U)										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Dette à moyen et long terme	26,588	26,636	25,886	25,024	28,850	31,317	33,230	31,060	30,261	28,140
Dette à court terme*	1,791	1,239	0,792	0,700	0,636	0,256	0,421	0,162	0,212	0,175
Total	28,379	27,875	26,678	25,724	29,486	31,573	33,651	31,222	30,473	28,315
* D'une durée initiale d'une année et moins										

[Source : Banque d'Algérie]

¹ Ahmed Benbitour (1998), L'Algérie au troisième millénaire : défis et potentialités, Marinoor, Alger, p.50.

² Jacques Ould Aoudia (1998), « Une lecture de la crise algérienne », voir : <www.fen.fr/~marchand/lien.html>

³ Sur la contrainte d'endettement extérieur des PED et en l'occurrence l'Algérie, voir les développements de la première section du troisième chapitre de la présente étude.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le stock de la dette continue son ascension. De 1990 à 1996, le total dette passe de 26 milliards us à plus de 33 milliards de dollars us. D'autre part, le remboursement immédiat de la dette absorbe la plupart des ressources financières. Finalement, l'Algérie étranglée financièrement applique un programme d'ajustement structurel. A l'expiration du PAS, c'est-à-dire jusqu'en 1998, et après avoir rembourser

plus de 20 milliards de \$, la situation reste quasiment inchangée. L'Algérie se retrouve avec un stock total dette qui atteint 28,315 milliards de \$ au 31 décembre 1999.

Mais l'embellie du marché des hydrocarbures permet d'accumuler des réserves appréciables ayant permis au gouvernement d'entamer le remboursement de sa dette avant terme. La baisse de la dette s'est amorcée en 1997 et se poursuit jusqu'en 2007. En 2004, L'Algérie entame un processus de remboursement anticipé de sa dette contractée auprès de la Banque de Développement Africaine (BAD). Puis, elle honore la dette contractée auprès de la Banque Mondiale. Depuis le 11 mai 2006, l'Algérie a signé des accords multilatéraux de remboursement anticipé de la dette avec 14 des 17 pays créanciers. Les accords signés avec le club de Paris portent sur 7,9 milliards de dollars et 800 milliards de dollars avec le club de Londres sur un stock de 15 milliards de dollars. Au total, ces remboursements anticipés ont fait baisser le stock de la dette extérieure à moins de 5 milliards de dollars à la fin de l'année 2006. Ce mécanisme de désendettement a été concrétisé grâce à l'embellie financière que connaît l'Algérie. Ce faisant, **l'Algérie a écarté la contrainte de la dette extérieure ce qui favorise certainement le renforcement des équilibres financiers du pays** qui améliore la crédibilité financière du pays et incitera à davantage d'investissements étrangers.

1.1.2. L'importance des investissements directs étrangers (IDE)

Dans les années 1950 et 1960, l'IDE était considéré par plusieurs pays comme un facteur de dominance pouvant porter atteinte à la souveraineté nationale. De même, le courant « nationaliste »¹ qui prônait un développement autocentré et un rôle prépondérant de l'Etat a contribué à la création d'un climat hostile à l'égard de l'IDE. Aujourd'hui, la donne a changé, puisque la plupart des pays cherchent à créer un climat favorable à

¹ Les économistes « nationalistes » de l'école de la dépendance tel que G. Myrdal (1957), A. Hirschman (1958), et autres, ont contribué à l'époque à la création d'un front hostile à l'égard de l'IDE.

l'attraction et la promotion des investissements. Car, les effets des IDE sont considérés comme bénéfiques sur les économies d'accueil. En effet, les bénéfices des IDE ne se manifeste pas seulement par des entrées de capitaux au pays hôte, mais aussi, « *par un apport de technologie et de savoir faire ainsi que par l'accès à de nouveaux marchés [...]* l'IDE peut contribuer d'une façon active à la croissance et au développement. »¹. À cet effet, il importe d'apprécier l'évolution et surtout le poids des IDE en Algérie.

Jusqu'au début des années 1980, en Algérie, les investissements étrangers étaient relativement présents dans le secteur des hydrocarbures. Le processus de transition d'un système administré à une économie de marché a permis le rétablissement des équilibres macroéconomiques et le développement d'un secteur privé plus performant, et par conséquent un flux plus grand d'investissement directs étrangers (IDE). Ces capitaux sont la contrepartie des délocalisations de filiales effectuées par les FMN que les pouvoirs publics favorisent largement ². Devant les prêts sur le marché extérieur et l'aide publique au développement, les investissements étrangers demeurent la principale source de financement extérieur, et les FMN demeurent le principal acteur. Ces IDE réalisés par les FMN occidentales, des pays émergents et de la diaspora arabe en vue d'acquérir des actifs et de gérer des activités de production de biens et services à l'étranger sont devenues une caractéristique de l'économie algérienne ³ à partir de 1995. D'une manière générale, les investissements étrangers prennent la forme de fusions, joint-ventures et de prises de participation. Selon, Diana Hochraich la notion d'IDE doit être élargie. Maintenant, ce concept doit inclure :

« - la création ou le développement d'une entreprise, d'une filiale ou d'une succursale entièrement contrôlé par la firme étrangère, ou bien l'acquisition de l'inégalité d'une entreprise existante ;

- la constitution d'entreprises en coparticipation (joint-ventures) ;

¹ Marouane Alaya (2005) « Investissement direct étranger et croissance économique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive sud de la méditerranée », CED, Université Montesquieu – Bordeaux IV, p.2.

² Monde diplomatique, mois d'avril 2006.

³ Les textes réglementaires relative à la loi de la monnaie et le crédit (1990) et le code des investissements de 1993.

- où même un prêt d'une durée supérieure à un an lorsque les liens durables sont noués avec l'emprunteur et lorsqu'il confère le droit de prendre part aux décisions ;

- la sous-traitance, elle aussi considérée comme IDE lorsqu'elle s'accompagne de la fourniture de matériel ou de licences. »¹

Dans le cadre des réformes économiques, l'Algérie s'est donc tournée de plus en plus

vers les investissements étrangers. Dès lors, la politique d'ouverture consiste à attirer des investissements performants pour améliorer le bien être par la croissance et l'emploi ². Pour s'y faire, l'Algérie doit mettre en place les moyens d'accompagnements ³ (politiques publiques). La décision d'investir ne dépend pas seulement de l'accueil que fourni le pays aux IDE ⁴, mais aussi bien d'autres facteurs, notamment l'abondance et les coûts des ressources naturelles et la main d'œuvre, la dimension du marché, les infrastructures et l'appui des services, la croissance et le niveau de développement, la position géographique et la stabilité politique.

Au début des années 1990, les bouleversements géopolitiques et la disparition de la rivalité entre les deux superpuissances ont suscité d'intenses revendications nationalistes et autres. Et, quelque soit l'argument avancé (ethnique, religieux, marginalisation, mauvaise gouvernance, etc.). Enfin, quelque soit le motif, cela revient à paraphraser Karl Marx en ces termes : « ce qui est déterminant en dernière instance c'est l'économique ». Dans les cas, l'objet du conflit pose la problématique de l'équité dans la répartition du revenu national. Souvent, les facettes du politique se résument dans le problème de partage de la rente.

A l'instar d'autres régions, l'Algérie a connu une décennie noire. Il n'y a pas de doute, les IDE ont été très affecté par la situation sécuritaire. Maintenant, la situation s'est nettement améliorée, Ce qui a permis un retour appréciable des IDE. Le graphique (5.1.)

¹ Diana Hochraich (1998), « Globalisation de la production et industrialisation par les exportations : une sortie du sous-développement ? Revue de l'IREES n°27, p.79.

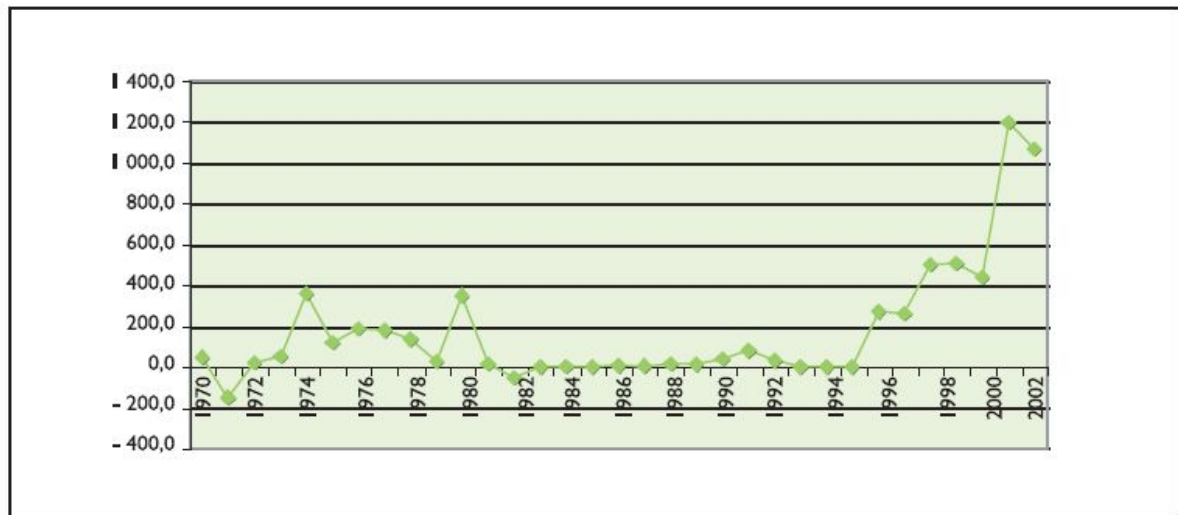
² Abdellatif Benachenhou (2006), Les nouveaux investisseurs, Alger, p.9.

³ Idem.

⁴ À ce niveau, implicitement se pose la détermination des facteurs du climat d'investissement. Mais vu la nature de l'étude, nous n'aborderons pas cette question. On ciblera seulement les atouts que recèle l'Algérie, le stock des IDE et enfin la portée de la politique d'attractivité des IDE en Algérie. Concernant l'approche théorique, voir : Charles-Albert Michalet (1999), La séduction des nations ou comment attirer les investissements, Europe Média Duplication, Paris et, Fabrice Hatem (2004), Investissement international et politiques d'attractivité, Economica, Paris.

montre l'évolution des flux des IDE de 1972 à 2002.

Figure : 5.1. Flux d'IDE entrant en Algérie (1970-2002), U = Millions \$ us



Source: CNUCED, base de données FDI/TNC (<http://www.unctad.org/tdistatistics>).

Le graphique ci-dessus fait ressortir deux périodes. La première période (1970-1994) reflète le flux des IDE investi surtout dans le secteur des hydrocarbures, suite à l'ouverture du secteur aux investissements étrangers en 1971. L'attractivité a été renforcée par les contrechocs pétroliers des années 1970 et 1980 ¹. Au cours la décennie 1980, les IDE ont été quasi absents. La deuxième période (depuis 1994), a été marquée par une reprise des flux des investissements étrangers. Les IDE ont été induits surtout par le nouveau climat d'investissement. En fait, l'ajustement structurel (Cf. supra, chap.3 : le consensus de Washington) a substitué, d'une part, les IDE au financement par l'endettement extérieur et, d'autre part, l'amélioration de la politique d'attraction. Cette dernière a été rendue possible grâce à un nouveau cadre institutionnel ².

¹ UNCTAD (2004), Examen de la politique de l'investissement en Algérie, Nation Unies, New York/Genève, p.7.

² Grosso modo, les nouvelles institutions induites par la politique d'ajustement structurel sont représentés par : la maîtrise de l'inflation dans des limites acceptables, le code des investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001, la privatisation des EPE et la loi relative à la concurrence, la diminution des droits de douanes, la réforme de la justice, etc.

Malgré les avantages accordés et les potentialités que recèle l'Algérie, et en comparaison aux pays voisins, et comme le reflète le tableau (5.2), l'afflux des IDE reste en deçà des espérances. Pourquoi les investisseurs observent ils alors cette réticence vis-à-vis de

l'Algérie ?

Tableau : 5.2. Comparaison des performances de l'Algérie avec les pays du Maghreb :
1985-2002 (Dollars et pourcentages)

Pays	PERFORMANCE ABSOLUE						PERFORMANCE RELATIVE								
	Flux d'IED			Stock d'IED	Flux d'IED par habitant			Flux d'IED			Stock d'IED				
	Millions de dollars par an			Millions de dollars	Dollars			Par 1 000 dollars PIB			Pourcentage de la FBCF			Par habitant	Par 1000 dollars PIB
	1985 1989	1990 1994	1995 2002	2002	1985 1989	1990 1994	1995 2002	1985 1989	1990 1994	1995 2002	1985 1989	1990 1994	1995 2002	2002	2002
Algérie	6,9	30,0	605,3	5 702	0,3	1,2	20,0	0,1	0,6	11,7	0,0	0,2	4,2	181,6	105,3
Égypte	156,6	757,2	865,2	20 746	22,1	12,8	13,0	31,4	16,4	16,8	5,6	8,5	5,2	295,2	242,5
Maroc	66,3	389,6	994,6	9 994	2,8	15,0	33,6	3,2	13,8	26,4	2,9	6,1	17,4	322,5	269,0
Tunisie	100,3	407,8	538,2	14 061	13,2	47,5	57,2	10,8	27,5	25,7	58,8	60,3	59,3	1 454,1	661,6

Source: CNUCED, base de données FDI/TNC (<http://www.unctad.org/fdistatistics>).

Ce manque d'attrait des IDE revient à la mauvaise situation générale du pays (politique, sociale et économique)¹ qui a une influence défavorable sur l'investissement. Au total émergent plusieurs problèmes, le premier facteur est évidemment la stabilité politique intérieure et du côté des frontières sud ouest du pays². Le second facteur concerne la gestion, la transparence et la performance de l'administration publique. En fait,

¹ Belkacem Zairi et Abdelwahab Atmani (1999), « Les éléments comparatifs et problématique d'investissements étrangers directs en Algérie », Communication présenté au Colloque " La mondialisation structurel et le développement à la lumière de l'œuvre et de la pensée de Faycal Yachir " Sétif 15-16/5/1999, pp.288-289.

² Souligné par nous, eu égard des critères de stabilité de l'ONU sur la stabilité politique dans le monde en 1996.

la bureaucratie entraîne la perte de la crédibilité du secteur administration et diminue le degré d'attractivité des IDE.¹ Enfin, le marché algérien est un facteur favorable mais sa taille et le pouvoir d'achat des algériens demeurent faibles, avec l'absence de données de

marketing.

Tableau 5.3. Projets d'investissements en partenariat par secteur économique (1993-1999)

Secteurs D'activité	Nombre de projets	%	Emplois	%	Montants (millions de DA)	%
AGRICULTURE	15	5,7	3 888	11.5	10 023	9.6
INDUSTIE	138	52,1	17 987	53.3	40 961	39.3
BTPH	30	11,3	5 818	17.3	8 657	8.3
TOURISME	13	4,9	2 043	6.1	5 951	5.7
SERVICES	48	18,1	3 506	10.4	36 689	35.1
SANTE	2	0,7	114	0.3	545	0.5
COMMERCE	19	7,2	373	1.1	1 593	1.5
TOTAL	265	100	33 729	100	104 419	100

[Source : Khaled BOUGUERRA (1999), « l'APSI, ou le soutien à l'investissement », Echanges, n° 159]

Au total les données, de la CNUCED et de l'APSI ² (Graphique 5.1 et tab. 5.2 et 5.3), montrent, qu'à partir 1999, l'Algérie enregistre des flux importants d'IDE. Depuis 2002, l'Algérie confirme son attractivité des investissements étrangers surtout dans les secteurs stratégiques (hydrocarbures, télécommunications, Sidérurgie). En perspective les secteurs visés sont l'électricité, l'eau et les banques. **Le fait remarquable, l'Algérie enregistre des performances remarquables en matière d'IDE** lui permettant d'occuper le premier rang des pays hôtes au Maghreb et la troisième place en Afrique.

1.1.3. Absence de croissance d'échelle dans le secteur productif hors hydrocarbures

A l'exception du secteur des hydrocarbures (pétrole, gaz et produits pétrochimiques de première et deuxième génération), le secteur productif est constitué surtout de PME/PMI naissantes qui ne n'arrive pas à dégager des économies d'échelle. **La faiblesse d'économie d'échelle sur le marché algérien** constitue un « *frein au déploiement industriel des grandes firmes car la faiblesse des revenus à l'intérieur des petits pays ne permet pas aux*

¹ Athmane Cheriet (2007), op.cit.

² APSI : Agence pour la Promotion et le Soutien des Investissements (organisme public).

entreprises de produire une masse critique de biens pour compenser les investissements lourds. » ¹. En plus de l'exiguïté du marché le secteur productif dominé par secteur public enregistre des baisses de production et les taux d'utilisation des capacités productives dans certaines branches sont de l'ordre de 30% ². Quant au secteur privé, ses activités restent

confinées dans l'industrie légère (Agroalimentaire, Textile-bonneterie-confection, Bois-papier et matériau de construction). Les plus grosses entreprises emploient environ 200 salariés. Très éprouvé par les effets de l'ajustement structurel, en l'occurrence la libéralisation du commerce extérieur, le secteur privé a enregistré une perte de 267 entreprises à la fin de 1995.³ Au total, la croissance gravite autour de 5,5%. L'Algérie enregistre une croissance irrégulière qui se laisse tirer par les hydrocarbures au détriment de l'industrie, comme le montre le tableau suivant :

Tableau : 5.4. Evolution de la part (%) de chaque secteur dans la formation du PIB

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture	12,5	11,9	9	10,4	10	9,7	9,1
Hydrocarbures	24,5	29,6	42	36,1	35,1	35,5	38,2
Industrie	9,9	9	7,7	7,9	7,9	6,5	6,0
BTPH	11,6	10,2	8,7	9,1	9,8	8,5	8,3
Services marchands	26,8	25,6	21,6	24,2	24,8	21,5	20,7
Services non marchands	14,8	13,7	11	11,9	12,5	18,2	17,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

[Source : <http://www.cnes.dz>]

A la différence des pays européens et émergents de l'Asie du sud est qui ont financé leur industrie par les ressources des exportations des produits manufacturés (Cf. Supra, Chap.1 Section 3), l'Algérie continue de la financer par la vente d'une ressource naturelle (les hydrocarbures).

¹ Sekou Sangare (2002), Industrialisation de l'Afrique : une nouvelle approche, CODESERIA, Dakar, pour plus de détails, voir en ligne : < www.codeseria.org/link/conferences/Nepad/sangare.pdf. >

² ONUDI/Ministère de l'industrie algérien (2003), Restructuration et mise à niveau d'entreprise : guide méthodologique, Alger, p. 19.

³ Ibid, 22.

1.1.4. Faiblesse de la productivité totale des facteurs (PTF)¹

Après une période de récession économique prolongée (1985-1995), l'Algérie a repris maintenant avec la croissance économique. L'Algérie a connu pendant les années 1970 une période florissante car elle a enregistré un taux annuel de croissance moyen de 6,8%. De 1980 à 1994, elle a connu une période de stagnation prolongée au cours de laquelle le taux

de croissance a cru à un taux annuel moyen de 1,7% inférieur au taux de croissance démographique annuel (2,2%)². Selon les estimations de la BM, l'Algérie a perdu en moyenne une croissance du PIB d'environ 2,3% par an³. Par ailleurs la croissance annuel du PIB durant la période 1993 et 2002 a été de 2,3% alors que la population active croissait à la même période au taux de 3,4%.⁴ Les experts de la BM ramènent ce manque de croissance à la faiblesse de la PTF. A cela s'ajoute l'influence du cycle des hydrocarbures dont l'évolution a influé négativement sur le PIB de 1990 à 1997. Cette tendance à la baisse, jusqu'en 1999, semble avoir été compensée, aussi, par les effets induits d'une bonne conjoncture agricole⁵. Aujourd'hui, l'analyse empirique montre que la productivité totale des facteurs en Algérie est inférieure à la moyenne mondiale (8%) et aussi à celle des pays émergents et de la Tunisie (6%)⁶, et dans une moindre mesure celle du maroc. Au total un boom de croissance a été suivi par récession prolongée donc quels sont les facteurs à l'origine de la faiblesse de croissance, en Algérie, sur les deux dernières décennies ?

Les analyses empiriques de la PTF, à partir d'une fonction de production agrégée de Cobb Douglas à rendements d'échelle constants [Fig.5.2], par l'ONS et la BM, ramènent la baisse de la PTF, en Algérie, à la faiblesse de croissance surtout des facteurs suivants :

- aux faibles indicateurs de capital humain et malgré les efforts de scolarisation à

¹ Les données de ce paragraphe s'appuient sur l'étude de la BM. Pour de plus amples détails se référer à : BM (2003), Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie : Soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale, en ligne : < [http : www.wds.worldbank.org/servlet/wdsp/IP/frensh.pd](http://www.wds.worldbank.org/servlet/wdsp/IP/frensh.pd) >.

² Même si la tendance du taux de croissance démographique est en baisse, le taux de croissance annuel reste supérieur à 2%, l'Algérie affiche un taux de croissance démographique des plus élevé d'Afrique, depuis 1962. Concernant le facteur démographique, voir : Abderahmane Iles (2002), « Démographie : esquisse d'une transition », in Informations et Commentaires, le développement en question, n° 120, juillet-septembre, UPMF, Grenoble. On peut se référer aussi à : Karim Nashashibi (dir.), Algérie : Stabilisation et transition à l'économie de marché, FMI, Washington, 1998.

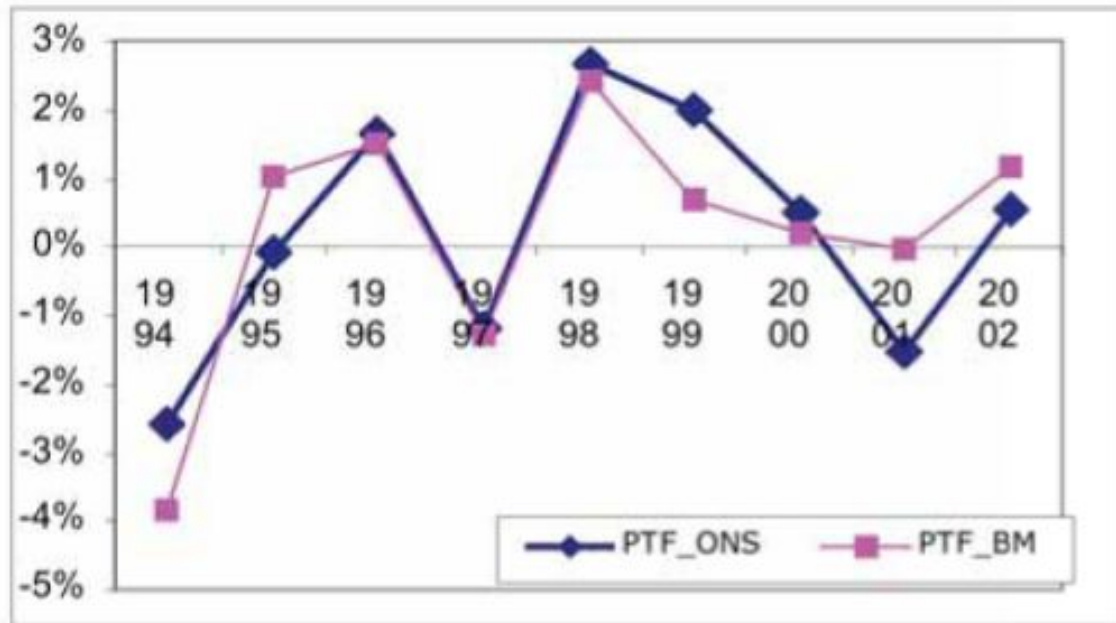
³ Banque Mondiale (2003), op.cit.,

⁴ Rapport du FEMISE (2005), Profil pays : Algérie, l'Institut de la Méditerranée, France, 2006.

⁵ Francois-Xavier Bellocq (2002), « Régimes de croissance et chocs macroéconomiques en Méditerranée. Une analyse des disparités intra-régionales », (en ligne).

⁶ Banque Mondiale (2003), op.cit.

Figure : 5.2. Evolution de la PTF en Algérie, 1994-2002



[Source : FEMISE 2005]

partir de 1972, à cela on ajoute la migration des diplômés. Depuis deux décennies, l'Algérie enregistre un départ massif et souvent définitif de la main d'œuvre très qualifiée. De 1990 à 2000, environ 7% des diplômés universitaires algériens ont quitté le pays. Cette perte de capital humain grève fortement le potentiel de la croissance.

- à la faiblesse des institutions, durant les trois dernières décennies (Cf. section : 2, Supra).
- à la faiblesse de la demande de consommation due essentiellement à la politique d'import-substitution (1970-1990), ce problème perdure, encore, à cause de la politique d'austérité, due à un taux de chômage élevé et à la faible croissance des revenus des ménages.

Le cadre d'analyse de la « croissance endogène » dans lequel nous nous sommes placés nous permet de déduire que l'objectif d'amélioration de la croissance à l'horizon 2015 nécessite la réduction du taux de chômage à 12%. La concrétisation d'un tel objectif exige une accumulation du capital physique, c'est-à-dire une accumulation de capital basé sur un taux d'investissement pas de 32%.¹

¹ Rapport FEMISE 2005

Dans ce nouveau régime, la concrétisation de la croissance de moyen et long terme projetée (4,7% par an) devra être tirée d'une part par « *un investissement soutenu du secteur privé et d'autre part par l'absorption et la dissémination des technologies*

internationales. » ¹ Tel est le défi auquel doit faire face l'économie algérienne. Et soucieux de prendre en considération la faible productivité due à notre ignorance le décideur l'Etat doit chercher un impact positif auprès de :

- l'accumulation du capital humain, composante essentielle du système national d'innovations ;
- la configuration des institutions qui supportent le marché, notamment les institutions de régulation du marché de travail ;
- et la conduite des réformes de l'économie ; ²

Malgré que des réformes ont été entamés depuis 1987, les objectifs assignés à ces réformes restent à l'ordre du jour. L'extrême lenteur de ces réformes tient au institutions formelles et informelles suivantes :

- l'instabilité politique (terrorisme, changement fréquent du gouvernement, etc.) ;
- des barrières institutionnelles, notamment bureaucratiques dues à des rentes de situation, à la nomenklatura, etc.

Au regard de l'échec de l'industrialisation et l'incapacité de la théorie de croissance endogène d'expliquer totalement la médiocre performance industrielle en Algérie, une nouvelle direction de recherche mériterait d'être explorée : la nouvelle économie institutionnelle. A ce niveau, il reste une question qui mérite une réponse : en quoi L'ajustement structurel a-t-il amélioré la qualité des institutions en Algérie ? Les éléments de réponse à cette préoccupation seront traités dans la section suivante.

¹ FEMISE (2005), op.cit.

² Ibid.

Section : 2 Le rôle du facteur institutionnel dans la croissance économique

Cette section revient sur la relation de causalité entre le " développement institutionnel " et la croissance économique et ses effets sur l'économie. La précédente section avait conclu à une insuffisance de l'élaboration théorique (théorie de la croissance

endogène) mais pas à son invalidation. A cet effet, les auteurs placent " la nouvelle économie institutionnelle (NEI) et les institutions politiques " qui les créent au centre de leur analyse. En d'autres termes, " les institutions économiques, et les institutions politiques " qui les créent sont au centre de l'analyse de la NEI. Le " néo-institutionnalisme " représente une nouvelle approche des institutions. Cette approche est prônée par la nouvelle école institutionnelle (Douglas C. North, Fogel, Ronald Coase, Oliver E. Williamson). North, Fogel, Ronald Coase, Oliver E. Williamson). C'est-à-dire en quoi l'approche " néo-institutionnelle " peut combler le gap explicatif de la croissance entretenue dont souffre la théorie de la croissance endogène ?

La question à laquelle on entend répondre concerne le prolongement de la crise du système productif algérien. Même si le pays a retrouvé par la suite une dynamique de croissance (certes moins spectaculaire) sans avoir mis en cause son ouverture sur l'extérieur. Dans un monde globalisé où les capitaux n'entrent pas facilement dans des PED n'ayant pas mis en place les institutions nécessaires à cette libéralisation. Cela conduit à un réexamen du rôle des institutions dans la croissance avant et après la crise de 1986. On ne peut plus parler de rôle moteur, mais plutôt de rôle " catalyseur " des institutions (Etat) ¹. Cette section a pour objectif de souligner l'importance de l'analyse institutionnelle dans la croissance économique. Il n'est pas dans notre intention de revenir sur le " vieil institutionnalisme " lié aux travaux de Commons et de Veblen ², ou de l'évolutionnisme contemporain associé à l'ouvrage de Nelson et Winter (1982) ³. Notre analyse s'appuie sur l'approche prônée par la nouvelle école institutionnelle (Douglas C. North, Ronald Coase

¹ L. Fontagné et J.P. Guérin (1997), *op.cit.*, P.135.

² Le collectif COREI présente l'essentiel des fondements de l'économie institutionnelle, en l'occurrence, la pensée institutionnaliste américaine de : Thorstein Veblen, John Rogers Commons, etc..., et pour de plus amples détails, voir : Thorstein COREI (1995), *L'économie institutionnelle : Les fondateurs*, Série Economie Poche, Economica, Paris, PP. 17- 42.

³ Christian Le Bas (2003), « Institutions et évolution : Présentation », in revue *Economie Appliquée*, Tome LVI, p.7.

et Olivier E. Williamson) ¹.

Eu égard de toutes ces considérations, au préalable, cette section montre les travaux qui se sont préoccupés d'expliquer les différences entre les pays, les régions et les produits mettent tous en mettant en exergue le rôle joué par les institutions économiques et institutions politiques.

La deuxième partie s'attache à faire le point sur les divers " néo-institutionnalismes " dans la littérature, de leur méthodologie et de leurs avantages et limites. L'objectif est de proposer une grille de lecture de mise en œuvre d'une approche institutionnaliste.

Partant de la préoccupation que l'institutionnalisme en Algérie n'a toujours pas suivi l'économique, la grille de lecture, anticipant sur la conclusion, permet d'expliquer les causes du retard de la croissance (approche positive) et de voir quelle est l'alternative plausible (approche normative). La pertinence de ces analyses place, ces dernières années, l'économie des institutions au sommet de la science économique. Pour comprendre ce qu'elle est, et montrer sa richesse dans l'analyse économique, nous aborderons d'abord la définition des institutions, puis les fondements, le rôle et la mesure des institutions économiques. Nous verrons ensuite ses applications dans l'explication de la croissance et du développement économiques. Enfin, nous proposons une manière de prendre en compte les institutions afin d'accélérer la croissance en l'Algérie.

2.1. Les fondements de l'économie institutionnaliste

A notre connaissance, parmi les auteurs ayant abouti à proposer une analyse institutionnelle, nous citons Schumpeter, Hicks et Kaldor sont les seuls à avoir fait référence de façon substantielle à l'histoire économique. A priori, l'analyse économique des institutions était dévolue à l'historisme. Dans l'analyse structurelle, les institutions avaient « *le statut de données pour les théories standards et étaient, par conséquent exclues de l'analyse* »². Dans leur recherche de l'optimalité des marchés, les néo-classiques endogénéisent les institutions à l'analyse économique. Ainsi, la nouvelle économie institutionnelle est née, représentée principalement par Ronald H. Coase [prix Nobel,

¹ L'institutionnalisme est traditionnellement présenté sur la base de deux grands courants de pensée, « the old institutionalism » que je propose d'appeler l'institutionnalisme historique, avec pour principaux acteurs T. Veblen et J.R. Commons, et « the new institutionalism » couramment dénommé la nouvelle économie institutionnelle (NEI) ou encore le néo-institutionnalisme, avec de nombreux auteurs, dont notamment R.N. Langlois, D.C. North, O.E. Williamson. Ces deux grands courants se subdivisent eux-mêmes en plusieurs sous-courants.

² Thorstein, Corei (1995), op. cit., P.5.

1991], celle nouvelle branche découvre et clarifie la signification des coûts de transaction et les droits de propriété. Dès lors, les auteurs analysent la pertinence de la prise en compte de ces concepts dans le fonctionnement de l'économie. A cet effet, « *la théorie des coûts de*

transactions se présente comme un outil d'analyse comparative de l'efficacité économique ou les formes hybrides, pour un contexte donnée »¹.

Gary S. Becker (Prix Nobel, 1992) a été récompensé pour avoir élargi le domaine de l'analyse microéconomique aux comportements et interactions humains, incluant les comportements non marchands. A son tour, Douglas C. North [prix Nobel avec Robert W. Fogel, 1993] soutient la théorie des transactions car elle représente un outil pertinent permettant l'analyse de la dynamique du changement institutionnel, de la croissance ou de la stagnation des systèmes économiques [North, 1990 et 1991]. Le mérite revient à Oliver Williamson qui s'est distingué de l'analyse néo-classique standard [Williamson, 1975 et 1981], et a inventé l'expression (*new institutional economics*) pour la distinguer de l'institutionnalisme traditionnel (*old institutional economics*) Fondé à partir des années 1920 par Thorstein Veblen, puis développé par John R. Commons, Wesley Mitchell et autres. Car ce courant s'oppose à la démarche déductive et abstraite de la théorie néoclassique et propose le développement d'analyses positives. En somme, ces approches des théories institutionnelles présentent un grand intérêt à la théorie économique. Au fond, c'est quoi l'institution et quel est son rôle ? Comment évaluer le couple qualité/résultats des institutions ?

2.1.1. Définition et rôle de l'institution

L'idée d'institution n'est pas nouvelle, on peut remonter jusqu'à Adam Smith et sa " main invisible " où l'existence d'un équilibre spontané entre les différents agents économiques est coordonnés par des échanges de droits de propriété pour le fonctionnement des marchés². La concrétisation de l'ordre spontané chez les classiques a

¹ Thortein, op.cit.p.6.

² Adam Smith reconnaissait l'importance des droits de propriété pour le fonctionnement des marchés et des échanges, il écrivait : « Dans tous les pays où les personnes et les propriétés sont un peu protégés, tout homme ayant ce qu'on appelle le sens commun, cherchera à employer le fond accumulé qui est à sa disposition... Dans un pays qui jouit de quelque sécurité, il faut qu'un homme soit tout à fait hors de son sens pour qu'il n'emploie pas, de l'une ou l'autre de ces manières, tout le fonds accumulé qui est à sa disposition etc. A la vérité, dans ces malheureuses contrées où les hommes ont à redouter sans cesse les violences de leurs maîtres, il leur arrive souvent d'enfouir ou de cacher une grande partie des fonds accumulés, afin de les avoir en tout temps sous la main pour les emporter avec eux dans quelque asile. », Adam Smith, 1976, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, Editions électronique réalisée à partir de l'édition traduite de l'anglais, en 1881, par Germain Garnier à partir de l'édition revue par Adolphe Blanqui en 1843, P.169.

pour préalable les principes et lois " garanti " par l'Etat. Justement, « *les règles et les principes, les décisions politiques, les actions collectives en constituent l'exemple dont*

l'étude a été longtemps ignorée par les économistes. De ce fait, l'étude de ces formes de relation est devenue l'apanage du droit, de la science politique et de la sociologie »¹. North définit les institutions d'une société comme « l'ensemble des " règles de jeu " : de façon plus formelle, elles sont les contraintes imaginées par l'homme, qui structure l'interaction politique, économique et sociale » en d'autres termes « *Les institutions sont les " règles de jeu " qui façonnent les comportements humains dans la société* ».²

Dans ses articles, Ronald Coase a souligné l'importance " des coûts de transactions " dans l'analyse économique. Par coûts de transactions il entend les coûts relatifs à la définition, la protection et la mise en application des droits de propriété sur les biens. Par ailleurs, Coase a montré que seulement en l'absence des coûts de transaction que l'on obtient les résultats néo-classiques. En 1986, North et Wallis ont souligné les coûts de transactions qui transitent par le marché pour l'économie américaine. Quand les coûts de transaction ne sont pas nuls, les résultats précédents ne sont pas valables donc on peut s'attendre à des différences de performances des économies selon le degré de ces mêmes coûts. Ces coûts regroupent ceux associés à la banque, la finance, le commerce de gros et de détail et, en termes d'emplois, les juristes, les comptables et ainsi de suite. De ce fait « *L'institution renvoie, en effet, à un état social des individus, à quelque chose qui représente une autorité par rapport à leur intérêt ou leurs préférences* »³.

Au fond, la notion d'institution est complexe parce qu'elle renvoie à plusieurs ensembles d'éléments. A priori, elle englobe : la famille, la mosquée, l'Etat, le Syndicat, l'entreprise, les règlements, les droits de propriétés etc. A partir de cette énumération, il ressort que le concept " institution " est un terme générique qui englobe les organisations et les règles d'une société. Par ailleurs, « *Certains économistes, dans le sillage de Williamson, opposent l'institution au marché et considèrent ainsi que sa principale fonction est la coordination des actions individuelles dans un contexte où le marché n'est pas efficient. D'autres, au contraire, voient le marché comme une institution avec des normes de*

¹ Jean, Arrous, 1999, op.cit., P.224.

² D. C. North, 1991, "Institutions", Journal of economic perspectives, vol.5,n°1, Winter,PP.97-112.

³ Thorstein Corei (1995), op. cit.,P.7.

comportement et un cadre juridique spécifique »¹. Même si ces deux assertions semblent opposées, au fond elles s'accordent sur un ensemble de points cruciaux, prennent, la nécessité de " coordination entre les individus " ou encore des " normes comportement ".

Est-ce que ces règles sont acquises d'avance ? Leur prééminence suppose la présence d'une institution qui matérialise les coalitions d'agents et lève les institutions situationnelles, soit sous forme de points focaux, soit sous forme de contrats d'assurance. Toutes ces prérogatives sont cristallisées dans l'intervention d'une institution " l'Etat ". Implicitement, le rôle de l'Etat est réhabilité chez les néoclassiques.

D'après les auteurs, Douglas North et Lance Davis (1961) : « *une bonne partie de la croissance économique américaine au 19^e siècle s'explique non seulement en termes néoclassiques, tels que l'accumulation des facteurs, mais également par un processus complémentaire d'évolution institutionnelles* »². Selon cette analyse, la clé de la croissance réside dans l'organisation efficiente de l'économie. Etymologiquement parlant, cela consiste à la création d'« incitation » pour promouvoir la croissance, par exemple, la fiscalité ou la législation concernant les droits de propriété. North arrive à la conclusion que les théories traditionnelles utilisent l'accumulation du capital, la technologie et les économies d'échelles. Car ces derniers facteurs ne sont pas les causes de la croissance, ils ne sont que la manifestation³.

Dans la lignée de North (1990), Claude Ménard nous donne une définition assez claire des institutions. Puisqu'il les définit comme : « *un ensemble de règles durables, stables, abstraites et impersonnelles, cristallisées dans les lois, des traditions ou des coutumes, et encadrées dans des dispositifs qui implantent et mettent en œuvre, par consentement et/ou la contrainte, des modes d'organisations des modes d'organisations des transactions* »⁴.

Déjà, cette définition suppose un certains nombre d'hypothèses :

- la NEI a un caractère stable et durable donc elle ne change pas rapidement dans le temps. Les institutions ont un horizon séculaire alors que les arrangements organisationnels sont essentiellement intra séculaire ;

¹ Jean Arrous, 1999, op.cit., P.223

² Ibid.

³ Ibidem, p. 221.

⁴ Claude Ménard (2003), « L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats », in Cahiers d'économie politique, n° 44, p.4.

- ces règles de jeu sont abstraites et impersonnelles. Elles concernent aussi bien les individus (politiques et économiques) que les organisations (l'Etat, les marchés et les entreprises).

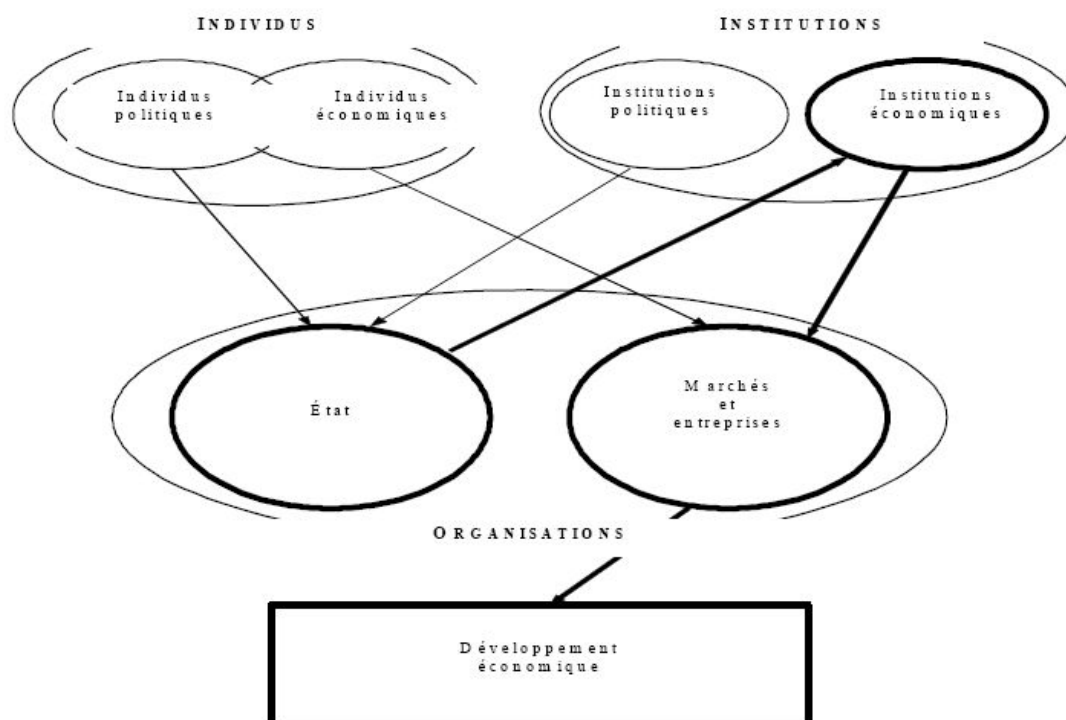
- Les institutions ont un caractère normatif parce que leur existence se limite à « *l'ensemble limité des alternatives acceptées à un moment donné dans une société* » (North, 1986).

En général, lorsqu'il est question d'institution, les organisations aussi sont considérées. Est-ce que les institutions et les organisations sont identiques ?

La NEI définit à la fois les deux concepts et admet que les institutions sont différentes des organisations. Elle précise que « *les institutions désignent à la fois les instances qui produisent les règles et les mettent en œuvre ainsi que les règles qui régissent les rapports entre " organisations "* »¹. Si les institutions constituent les règles de jeu, alors les organisations représentent les acteurs de jeu [North, 1990]. D'une part, les individus politiques et les individus économiques et, d'autre part, et les organisations (Etat, marchés et les entreprises), interagissent quotidiennement les uns sur les autres. A leur tour, les institutions se subdivisent en institutions économiques et institutions politiques que les organisations produisent et veillent à leur application et toutes concourent à l'amélioration de la croissance de la PTF, en dernier ressort, elles déterminent le développement économique. La figure (5.3) schématise les liaisons logiques entre les individus, les institutions et les organisations.

¹ Dominique Finon et alii (1996), « La dynamique d'organisation des industries de réseaux énergétiques : l'apport des approches de la Nouvelle Economie Institutionnelle », Cahier de recherche n° 7, p.3.

Figure 5.3. Institutions, organisations et développement économiques



[Source : Silvio borner et ali, 2004 :33]

2.1.2. Les institutions économiques, politiques et culturelles

La pertinence de ces analyses place, ces dernières années, au sommet de la science économique. La prise en compte des interactions – relations contractuelles – entre les organisations exige des outils d'analyse (la théorie des coûts de transaction, celles des droits de propriété, de l'agence, des jeux, les conventions, information, compétence, démocratie, justice, confiance, coopération, etc.)¹. D'une manière générale, il est difficile

¹ Robert Boyer (2005), « Un programme de recherche pour l'économie institutionnaliste » in Problèmes économiques n° 2868, La documentation française, Paris, p.35.

La liste des institutions est assez grande. Il est fastidieux de les aborder toutes. Nous définirons brièvement les trois catégories d'institutions, puis à titre illustratif ne présentons les institutions, d'ordre économiques et politique. A titre illustratif, les services du le FMI ont utilisé " *des instruments basés sur la langue, à savoir la part de la population qui est anglophone et celle qui parle des langues européennes autre que l'anglais*". Est-ce que c'est un critère de mesure de la qualité d'une institution culturelle, politique ou discriminatoire (souligné par nous). D'une part, celle-ci souligne que les institutions sont endogènes et, d'autre part, elles sont subjectives et entachées de beaucoup d'erreurs. Même si le culturel a sa place, pour des raisons méthodique, notre étude se limite aux types d'institutions économiques et politiques qui ont attiré à l'explication de la croissance économique. Concernant les instruments de mesure et la qualité des institutions, voir : Hali Edison (2003), « Qualité des institutions et résultats économiques : un lien solide ? Finances et développement, juin 2003, FMI.

de délimiter les institutions, et encore moins, dissocier les institutions des organisations parce que « *les individus et les organisations créent des droits contractuels d'un côté, tandis que de l'autre, l'Etat les spécifie par le droit des contrats. L'Etat crée aussi des droits de propriété par la loi sur la propriété. Il devient donc responsable du respect de toutes les institutions économiques* »¹. A cet effet, nous tenterons de cerner les différents types d'institutions² : les institutions économiques, les institutions politiques et institutions culturelles.

2.1.2.1. Les institutions économiques

Les institutions économiques sont le droit de la propriété et le droit des contrats [Borner et ali, 2004]. Dans ses nouvelles analyses le CAPES³ place les institutions au sommet de la science économique et dans son analyse des marchés avec asymétries d'information, le CAPES prend en considération les coûts de transactions, les droits de propriété, la sélection adverse, le risque moral et la théorie des jeux. La pertinence, de ces nouveaux concepts⁴ de l'économie des institutions, nous conduit à proposer un canevas de lecture et leur application dans l'explication de la croissance économique et le développement. A cet effet, deux courants majeurs de ces théories seront mobilisés :

- La théorie des coûts de transaction,
- La théorie des droits de propriété.

¹ CAPES : Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (2003), Economie des institutions et performances économiques nationales, Document de travail, Ouagadougou, p.6.

² La liste des institutions est très longue. Le tenant de l'analyse institutionnelle des mécanismes de marché qui suppose obligatoirement la transaction de droit de propriété (souligné par nous) ce qui nous permet de limiter l'analyse des institutions économiques à : la théorie des transactions et aux droits de propriété.

³ Michel Ghertman, Préface de l'ouvrage d'Olivier E. Williamson (1994), Les institutions de l'économie, Traduction de Régis Coeurderoy et Emmanuelle Maincent, InterEditions, Paris, pp.1-16.

⁴ « L'asymétrie d'information désigne la situation dans laquelle deux parties ne détiennent pas la même quantité d'informations pour la conclusion d'une transaction (entre assureur et assuré par exemple, ou entre acheteur et vendeur d'une voiture d'occasion - Akerlof). Dans cette situation, la théorie du signal montre que les bons vendeurs (qui proposent des produits de qualité), les bons candidats à l'embauche (qui ont des compétences ou de l'expérience), etc. ont alors intérêt à émettre des signaux (la garantie, le diplôme, etc.). Cependant les cas d'asymétries d'informations peuvent conduire à deux situations :

- l'aléa moral (lorsque les actions d'une partie peuvent léser l'autre, faute d'information ou en raison de l'incomplétude du contrat qui ne prévoit pas toutes les situations) ;

- l'anti-sélection, ou sélection adverse qui est une situation d'inefficience des marchés lorsque la transaction ne peut avoir lieu compte tenu de la crainte de l'acheteur dépourvu des informations détenues par le vendeur. »Source : « Dictionnaire des grandes œuvres économiques », sous la direction de X. Greffe, Dalloz, cité dans < Droit de propriétés EGA et intérêt général.htm >

Ces théories vont nous permettre à la fois de fournir une grille d'appréciation de l'économie algérienne mais aussi un certain nombre de recommandations permettant de rehausser la croissance de l'économie algérienne.

2.1.2.1.1. Un premier renouvellement par l'analyse transactionnelle

L'approche contractuelle néo-institutionnelle remet en cause le déterminisme de l'analyse standard (microanalyse néoclassique) des formes d'organisation industrielles basées uniquement sur les coûts de production, en prenant principalement en considération les coûts de transaction. La théorie des transactions appartient à la NEI qui, à son tour, découle de l'économie (classique, néoclassique et marxiste), le droit, la sociologie, etc. La théorie des coûts de transaction part des hypothèses et résultats des néoclassiques puis relâche une partie des hypothèses pour en construire un courant alternatif.

Les économistes néoclassiques s'intéressent aux marchés comme si les coûts de transactions étaient nuls. Ils assimilent l'entreprise à une fonction de production. L'analyse néoclassique cherche une solution optimale qui maximise le niveau de production en fonction des prix, à l'aide de formalisation mathématique très poussée. Alors que pour les théoriciens de la NEI, le coût total de la firme est égal à la somme du coût de production et du coût des transactions. En plus des coûts de production, les néo-institutionnalistes ont introduit une nouvelle méthode d'analyse qui prend en compte les institutions à des fins d'efficacité des politiques et stratégies économiques (gouvernement, dirigeants d'entreprises).

L'économie des transactions utilise une méthode pluridisciplinaire en faisant appel à des concepts d'économie (la microanalyse), de management et le droit ¹. La théorie des coûts de transactions part des fondements de la théorie néoclassique mais elle remet en

¹ Michel Ghertman, Préface de l'ouvrage d'Olivier E. Williamson (1994), Les institutions de l'économie, Traduction de Régis Coeurderoy et Emmanuelle Maincent, InterEditions, Paris, pp.1-16.

cause l'hypothèse d'information parfaite (asymétrie d'information) ¹. Alors, Coase montre

que le recours au marché entraîne des coûts " supplémentaires ". Ces coûts de marché sont les coûts de transactions suivants :

- « les coûts de découverte des prix adéquats (liés à l'information imparfaite) ;
- Les coûts de négociation et de conclusion de contrats séparés pour chaque transaction (liés au problème de l'asymétrie d'information et à l'opportunisme des agents) »².

C'est ensuite Williamson – disciple de Coase – qui va développer l'économie des coûts de transactions². Il se pose la question, pourquoi lors de leurs échanges les agents économiques ne tiennent pas en compte les coûts de transactions ? Dans ce sens quelle est la signification économique des coûts de transactions ?

Abordant les coûts de transaction Williamson compare les heurts qui apparaissent lors de contrats entre les agents aux frictions entre les organes d'un ensemble mécanique. Les frottements des organes mal lubrifiés entraînent, voire amplifient la perte de chaleur. « *La contrepartie économique de la friction est le coût de transaction* »³.

La réponse est que lors d'échanges de part le marché, l'entreprise supporte des coûts de transactions, « *qui sont des dépenses liées aux échanges effectués par les agents économiques entre eux s'ajoutant aux prix des biens eux-mêmes, que l'on peut classer en trois catégories : les coûts de recherche qui concernent l'information préalable nécessaire à l'échange, les coûts de négociation, impliqués par la détermination des conditions des termes de l'échange, et les coûts d'application ou d'exécution (enforcement) des contrats.* »⁴ Quelle est l'intérêt de " l'économie des transactions " ? L'intérêt de la NEI la politique économique et le management essaye de cerner – choisir ou supprimer – les institutions appropriées à un objectif particulier, en économisant sur les coûts de transaction. L'objectif a été bien cerné par cette citation de Coase en 1984 : « *Dans le monde réel, pour influencer la politique économique, on crée ou supprime une agence (organisme public ou privé), on modifie la loi, on change le personnel et ainsi de suite : on agit par l'intermédiaire d'institutions. Les choix de la politique économique sont des choix d'institutions. Et ce qui importe ce sont les effets sur le monde réel d'une modification de*

¹ Céline Abecassis (1997), « Les coûts de transaction : état de la théorie », Réseaux n°84 CNET.

² Olivier E. Williamson (1994), op. cit., pp. 35-66.

³ Ibid, p.19.

⁴ CAPES (2003), op.cit., p.8.

ces institutions.»¹ En bref, la réponse des néoclassique et qu'il faut de plus en plus de marché, quant aux marxistes la solution réside dans la planification centralisée. Le choix est clair et assez pertinent. On a l'exemple de l'économie chinoise dont les transactions sont de moins en moins régies par une gestion administrative en est une autre bonne illustration.

Enfin, dans un environnement où rentrent en jeu, en plus des coûts de production et les coûts d'internalisation (les coûts de gestion, d'administration ou de coordination), le manager doit tenir compte des coûts de contrats. L'intérêt de la théorie des coûts de transactions consiste donc à évaluer s'il est préférable de laisser le marché faire le produit, ou bien de le " faire soi-même ", c'est-à-dire d'internaliser l'activité productrice au sien de l'entreprise². Les coûts de transactions s'établissent entre et à l'intérieur des entreprises économiques, en d'autres termes, les contrats de fourniture de facteurs de production, et la structure organisationnelle (interne) de la firme permettant une diffusion plus ou moins aisée de l'information (centralisation et esprit féodal des dirigeants).

En conclusion, les transactions sont au cœur de l'activité économique, ceci démontre que l'approche transactionnelle est un point essentiel de la NEI. Les transactions qui transitent par le marché automatiquement, elle se traduisent par des contrats permettant un transfert de droit d'usage (Ménard, 2003), voire de " droits de propriété " entre unités technologiquement séparables.

2.1.2.1.2. La théorie des droits de propriété

Dans son analyse du lien causale entre l'" institution et le développement ", North développe une théorie des droits de propriété³. La plupart du temps la notion d'institution est approximée par la question des droits de propriété (D. Rodrik et ali. 2002).

¹ Michel Ghertman (1994), op.cit.

² Dani Rodrik (2005), « Vers une meilleure perception des institutions », in Problèmes économiques, La Documentation française, n° 2868, Paris, pp.25-32.

³ Bien que le courant est très ancien (Guillaume d'Occam analyse le concept de propriété dans " Opus nonaginta dierum ", probablement en 1332), la formulation moderne du concept de propriété a été développée, surtout, pendant les années soixante, notamment par Armen Alchian, Hart Moore, Ronald Coase et Douglas C. North, etc.

Lui emboitant le pas, des économistes réduisent l'approche des institutions au concept de " droits de propriété " ¹. En industrie, le droit de propriété est la capacité de disposer d'un bien, d'une ressource, d'un brevet ou d'autres biens intangibles comme l'information et, plus généralement d'un moyen spécial de rallier une clientèle.

« La théorie des droits de propriété s'est constituée quand est apparue la nécessité de s'interroger sur l'effet des formes de propriété et, plus généralement, des formes institutionnelles sur le fonctionnement de l'économie [...] Située au cœur des nouvelles approches néoclassiques des institutions, la théorie des droits de propriété se propose de montrer comment des agents individuels et par là, sur le fonctionnement et l'efficacité du système économique. » ²

L'hypothèse de base de la théorie de propriété est que les dysfonctionnements de l'économie s'expliquent par une mauvaise définition des droits de propriété. Par exemple si une ressource n'appartient à personne, elle sera utilisée d'une façon irrationnelle qui portera préjudice à la société. Pour éviter cela, il faut définir, voire délimiter clairement la notion de droit propriété sur les biens et services qui pourront être objets de transaction. La définition et la garantie des droits propriété influencent les agents et les poussent à utiliser efficacement les ressources. Ces comportements ont deux implications :

- « les droits de propriété permettent une internalisation des externalités ;
- Ils rendent également prévisibles les réactions que chaque individu peut raisonnablement attendre de la part des autres membres de la communauté » ³.

Ces anticipations, qui se matérialisent par des lois, coutumes et les mœurs de la société, réduisent l'incertitude et conditionnent le comportement des individus. « D'un point de vue normatif, la théorie préconise que la propriété (c'est-à-dire le contrôle) d'un actif aille à celui ou ceux qui sont les plus à même d'en faire un usage efficace.

D'un point de vue plus opérationnel, les auteurs se sont évertués à analyser les différents cadres de droits de propriété associés à des types d'organisations spécifiques [...] Ils en déduisent l'efficacité relative de tel ou tel mode des entreprises. » ⁴ Le revers de la médaille, c'est que des droits de propriété mal protégés augmentent les coûts de

¹ CAPES (2003), op.cit.p.12.

² Guerin (), « Analyse de différents modèles de gestion et de régulation des services publics de réseau : la mesure de performance peut-elle apporter une amélioration ?

³ Idem.

⁴ Ibidem.

transaction qui constituent un obstacle au développement économique. A ce stade, l'efficacité des institutions nécessite l'amélioration de la qualité des institutions en vue d'améliorer la croissance économique.

2.1.2.2. Les institutions politiques ¹

Les institutions politiques concernent la structure de l'Etat aussi bien que le processus politique. A ce niveau, il est très difficile de séparer les institutions politiques (la constitution, la démocratie, etc.) et les organisations politiques qui les créent (les groupes d'intérêt, partis politiques ou l'Etat). Ainsi, les institutions politiques se trouvent cristallisées dans un terme générateur " l'Etat ". Par ailleurs, la définition de la qualité des institutions politiques exige d'abord la définition de l'Etat. Dès lors North lui donne la définition suivante :

« ... Une organisation disposant d'un avantage comparatif au plan de la violence, couvrant une aire géographique dont les frontières sont déterminées par son pouvoir de taxer les électeurs [...] Une organisation qui dispose d'un avantage comparatif en termes de violence est en mesure de définir et de faire respecter les droits de propriété. »²

2.1.2.3. Les institutions culturelles

Des études empiriques affirment que les pays développés ont de bonnes institutions. Et, la qualité de ces institutions influe directement sur la croissance économique. Malheureusement, les PED ne disposent pas d'institutions parfaites nécessaires à la croissance économique. Partant de cette constatation, Raghuran Rajan [2006] confirme l'importance des institutions nécessaires à la croissance et à la stabilité économique. Pour Rajan un pays doté d'institutions adéquates (un parlement responsable, un système fiscal solide) peut adopter une législation adéquate pour ne pas succomber à l'hyperinflation qui non seulement pénalise la croissance économique mais aussi la catégorie la plus pauvre.

Par ailleurs, les institutions économiques et politiques imparfaites à elles seules n'expliquent pas le sous-développement. Ici, l'imperfection est à chercher au niveau culturel :

« - Il se peut qu'elles soient vraiment difficiles à changer et qu'elles soient encrées dans le psyché... »

¹ Pour cette sous section nous nous sommes appuyés notamment sur (Silvio Borner et al., 2004, pp. 35-42).

² Douglas C. North (1981), Structure and Change in Incomin History, Norton, New York, p.21.

- *Il est possible aussi que les mauvaises institutions s'autopréservent parce qu'elles créent leur propre système de soutien.* »¹

On est, ici, devant la persistance de mauvaises institutions qui renvoient à deux perceptions radicalement différentes du développement. La première repose sur le désespoir. « *Cette conception conduit à une culture du reproche où tous remontent au passé colonial et où les générations actuelles n'ont presque aucune responsabilité personnelle.* »² La seconde version est porteuse d'espoir : « *changeons les institutions et cela enclenchera un cercle vertueux de croissance et développement* »³. En conséquence, l'amélioration des institutions passera, certainement, par un changement des structures intérieures. Cela revient à instaurer la démocratie, combattre la corruption et les inégalités, etc. Dès lors, les Etats doivent éviter la situation où le pouvoir des riches réside dans leur argent et celui des pauvres dans leur nombre. A cet effet, on estime que les événements, du 05 octobre 1988 en Algérie, représentent un cas typique de concentration de la richesse chez une minorité. Le phénomène a été amplifié par la croissance démographique qui a renforcé par le nombre le rang des pauvres. En parallèle, le développement des institutions n'a pas suivi le développement économique, plus exactement la distribution du revenu national. Parmi les cas d'imperfection des institutions en tant que source de pouvoir est celui du Libéria puis qu'il présentait : le paradoxe d'être une république de 12000 de citoyens avec un millions de sujets. En conclusion, les changements institutionnels ne peuvent venir de l'extérieur. Pour cela il faut qu'il se crée une symbiose entre la population qui doit se prendre en charge et l'Etat. Changer les institutions politiques est probablement vision incomplète, voir incorrecte. Il est sans doute préférable de changer les communautés d'intérêts, mais comment ?

Dans ce sens la Banque Mondiale définit les institutions⁴ comme l'ensemble des règles, les organisations et les normes sociales qui coordonnent les actions humaines. Comme le reflète la figure 5.2 les institutions vont des règles formelles (les procédures, les organisations, la réglementation, les lois, la constitution) aux règles informelles (règles, la coordination, la confiance). Certaines institutions sont faciles à changer, par contre d'autres

¹ Raghuran Rajan (2006), « Les rivalités mènent à l'immobilisme », in revue Finances et développement, juin 2006, IMF, pp.55et 57.

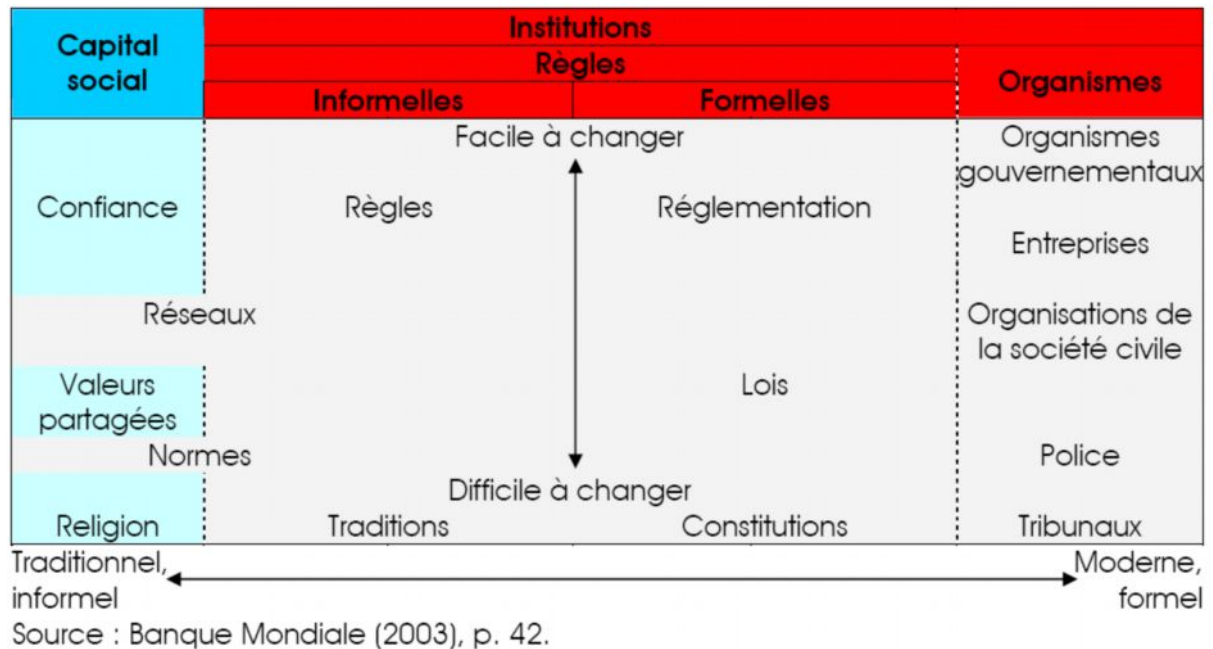
² Idem, p.56.

³ Ibidem, p.57.

⁴ Banque Mondiale (2003), Rapport sur le développement dans le monde 2003, Développement durable dans un monde dynamique. Améliorer les institutions, la croissance et la qualité de vie, Editions Eska, pp. 41-43.

sont intouchables. A ce titre, il suffit d'une loi pour que l'Etat libéralise un marché. Par contre, certaines institutions culturelles, il est très difficile de les effacer de la mentalité des gens. Il faut peut être plusieurs générations (traditions maraboutiques).

Figure : 5.4. Ce que sont les institutions : un résumé



Compte tenu de l'intérêt de l'approche institutionnaliste, il est nécessaire de revenir aux performances observées en Algérie, après l'ajustement structurel, et de réexaminer, dans une perspective institutionnaliste, les phénomènes à l'œuvre.

2.2. Pertinence du rôle et de la qualité des institutions dans la croissance en Algérie

Nous avons souligné dans les précédant chapitres (Cf. chap. 1 et 4) que l'analyse économique se focalise habituellement sur les facteurs physiques, humains et naturels (capital physique, capital humain, Innovations technologiques, ressources naturelles, commerce international). Mais ces facteurs, qui sous tendent des modèles développementalistes ou libéraux, n'arrivent pas à expliquer l'intégrité de la PTF ou bien les modèles qu'ils sous tendent sont devenus caducs donc un maillon de la chaîne manque. C'est dans ce sens que Michael Todaro critique la théorie traditionnelle du développement : « *En bref, les décisions économiques ne peuvent pas être dissociées de*

leur contexte politique, social, institutionnel et culturel. »¹ Dans les analyses des principaux courants sur la croissance et le développement (néoclassique, marxiste et structuraliste), les analyses institutionnelles semblent toujours absentes. D'après He Yong, les théories de la croissance et le développement se concentrent beaucoup plus sur les aspects techniques, lorsque une théorie des institutions est nécessaire. L'économie en développement a beaucoup plus besoin d'une théorie des institutions qu'une économie développée. Dans les pays développés la structure des institutions existe et elle est modernisée. Ce sont les PED, dont les institutions font défaut, qui ont beaucoup plus besoin de former et moderniser les institutions parce que la moindre amélioration institutionnelle peut avoir un impact positif sur l'économie². Dans une première partie, nous étudierons comment la théorie néo-institutionnelle a été introduite dans les économies en développement. Dans une deuxième partie, nous montrerons l'impact de l'amélioration des institutions sur l'économie algérienne.

2.2.1. Innovations institutionnelles et économie du développement

La reprise de la définition northienne des institutions, nous permet, à priori, d'apprécier l'effet de l'innovation institutionnelle sur l'économie en développement. Ensuite, nous nous focaliserons sur un nombre limité d'institutions afin de bien cerner l'effet de l'innovation institutionnelle en Algérie.

Nous nous référons à la définition des institutions de Douglas C. North et retenue par la BM³. Les institutions sont constituées de l'ensemble des règles formelles (constitution, lois et règlements, systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales, etc.) régissant les comportements des individus et des organisations, ces dernières étant des entités regroupant des individus qui poursuivent des buts communs (entreprises,

¹ Michael P. Todaro (1982), *Economics for a developing World*, Second Edition, Essex, Longman, p.6.

² He Hong (1994), « Economie néo-institutionnelle et développement : une analyse synthétique », *Revue d'économie du développement*, 4/1994, pp.4 et 5.

³ Banque Mondiale (1998), *Beyond the Washington Consensus: Institutions Matter*. La figure (5.2) mentionne les différentes catégories d'institutions et leur interdépendance.

syndicats, ONG, etc.)¹. Cette définition nous révèle que le champ des institutions est très vaste. A ce titre, nous n'y incluons pas les indicateurs distincts de l'économie² (Cf. § Chap. 5, Section 3.1.2.). Dans le cadre du < consensus de Washington > nous avons étudié d'un point de vue théorique les institutions formelles imposés par le FMI et la BM. Ces commandements seront mises en valeur, ultérieurement, lors de l'analyse des changements institutionnels en Algérie (Cf. Section 2.3, Chap.5).

2.2.2. Les critiques de l'approche néo-institutionnelle

Théoriquement, il n'y a pas de divergence sur le rôle allocatif des institutions entre les auteurs. Mais le rôle complexe de la NEI soulève trois sortes de difficultés. Les critiques portent essentiellement sur les approches néo-institutionnelles du développement sur le micro fondement, la possibilité d'endogénéisation des institutions³ et la question de leur mesure.

La première critique porte le caractère individualiste de l'étude puisque l'évolution et le caractère des institutions sont des conséquences des interactions individuelles. Du point de vue sociologique et marxiste, le premier argument qui prend comme point de départ les individus isolés et cherche à maximiser leurs intérêts n'a pas de sens, puisque la société a des caractéristiques structurelles. Le second argument cherche à montrer l'aspect social des innovations institutionnelles. Si tout le monde veut construire ou améliorer une institution, l'innovation n'aura pas lieu, simplement parce qu'un seul individu serait incapable de satisfaire l'objectif de l'entité entière.

Coase (1937) est le premier à avoir soulevé l'idée d'endogénéisation des institutions. Dans ce cadre, en termes de coûts de transactions, les agents économiques sont conduit à choisir entre deux types d'institutions : le marché et la firme. Ici, les institutions sont traitées comme un environnement ou comme un facteur exogène. Dans sa version micro

¹ « Institutions are the humanly devised constraints that structure political, economic, and social interactions. They consist of both informal constraints (sanctions, taboos, customs, traditions, and codes of conduct), and formal rules (constitutions, laws, property rights). » Pour plus de détails, voir: Douglas C. North (1990), *Institutions, Institutional Change*, Cambridge University Press, UK.

² Nous nous tiendrons pas compte des indicateurs non économiques (anthropologique, droit, histoire, langue, religion, etc.) parce que, d'une part, notre objectif est de contenir le sujet et, d'autre part, leur introduction nécessite une équipe pluridisciplinaire.

³ He Yong (1994), *op.cit.*, p.14.

analytique, la théorie économique étudie l'institution comme un produit dont la quantité et la qualité sont soumis à la loi économique naturelle de l'offre et la demande. Ainsi, « *les innovations institutionnelles seront rationnellement induites par la volonté humaine de diminuer les coûts de transaction.* »¹ Enfin de compte, Coase nous donne la méthode économique d'endogénéisation des institutions. Plus généralement, La théorie de l'histoire économique (D.C. North, 1984) et l'analyse transactionnelle (O. E. Williamson, 1985) vont dans ce sens. Par contre, c'est dans le domaine du développement que l'idée d'endogénéisation a été surtout réfutée. Pour Pranab Bradhan (1989), Cette approche est marquée par un certain fonctionnalisme non historique. Partant de cet argument, Bradhan juge que les institutions ne peuvent être totalement endogénéisées. A cet effet, quatre arguments ont été utilisés pour montrer les limites de l'endogénéité des institutions² :

- 1/ Les classes dominantes freinent les institutions efficaces si leurs intérêts sont menacés ;
- 2/ Le caractère social de la création d'une institution même si elle est efficace fait qu'elle n'émerge pas en tant que telle donc elle s'y prête mal à l'endogénéisation ;
- 3/ Il est difficile d'endogénéiser les institutions fondamentales dont la formation s'effectue sur plusieurs décennies et dont la transformation accentue les conflits idéologiques ;
- 4/ Certains facteurs socio-culturels influent sur les facteurs économiques et qui limitent l'endogénéité.

Grosso modo, ces deux premières critiques reposent une question ancienne/nouvelle qui est le passage de la microanalyse aux macro facteurs et vis versa. D'après Keynes, ce qui est vrai au niveau individuel n'est pas toujours vérifié au niveau global³. Gilbert Abraham Frois, Un des disciples de Keynes confirme cette difficulté. Pour se justifier, l'auteur nous décrit l'intérieur d'une salle conférence, dans une salle de cinéma si un spectateur sort de l'amphithéâtre il n'y a aucun problème mais si tout le monde sort en même temps, les conséquences peuvent être fâcheuses⁴. Les phénomènes qui touchent les personnes ne sont pas toujours vrais au niveau global.

¹ He Yong (1994), op.cit.

² Ibid, p. 15.

³ Cette réticence a été bien exprimée par la fameuse phrase de Keynes : « A long terme, on sera tous morts. »

⁴ Gilbert Abraham Frois (1989), Keynes et la macroéconomie, Dunod, Paris, p. 18.

La troisième critique porte sur la mesure de la qualité de l'institution. Les analyses empiriques retiennent en général trois mesures : La première de ces mesures, " l'indice global de gouvernance " qui à son tour englobe six indicateurs d'institutions qui impliquent l'exercice de droit de citoyenneté ¹ (participation des citoyens et responsabilisation, stabilité politique et absence de violence, efficacité des pouvoirs publics, poids de la réglementation, état de droit et absence de la corruption). La deuxième mesure concerne la protection de la propriété privée et ses lois d'application. La troisième mesure " le contrôle du pouvoir exécutif ". Ce dernier critère mesure les limites du pouvoir de l'élite, des dirigeants politiques et autres groupes puissants ².

Au fond, la mesure de la qualité des institutions se heurte à deux problèmes importants. Premièrement, toutes les mesures de la qualité institutions ont un caractère subjectif, il est difficile de les quantifier. Deuxièmement, les institutions sont endogènes, il revient au pays de mettre les moyens pour améliorer et /ou se doter des institutions nécessaires afin de réaliser de bons résultats économiques et les effets ne seraient ni immédiats ni automatiques. A ce niveau, il faut éviter de saisir la causalité inverse. En d'autres termes, « *les pays riches ont plus de chance d'avoir de bonnes institutions.* » ³ De plus, les études empiriques montrent que la qualité des institutions marquent l'instabilité économique : plus la qualité d'un pays est élevée, moins la croissance est instable ⁴.

2.3. L'importance du changement institutionnel en Algérie

Dans cette sous section, on tentera d'évaluer brièvement la portée de l'ajustement et la restructuration industrielle. C'est une approche, essentiellement néo-classique et recommandée par le FMI et la BM, correspond au consensus du G7, L'UE et l'OMC ⁵. L'approche tend à réduire les institutions du pays à un certain nombre de règles formelles. Le changement des textes réglementaire (règles de droits) est supposé modifier le

¹ Souligné par nous.

² Il n'est pas dans notre intention de s'étaler sur " la qualité des institutions " à cette fin, voir : Daron Acemoglu (2003), « Causes profonde de la pauvreté : Une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique », Finances et développement, FMI, Juin 2003, p.27.

³ Hali Edison (2003), Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit ? Finances et développement, FMI, Juin 2003, p.37.

⁴ Ibid, p.36.

⁵ Athmane Cheriet (2007), op.cit., p.6

comportement des agents économiques (individus, firmes, les marchés) pour s'adapter aux nouvelles règles de jeu. La transition de l'économie administrée à l'économie de marché a conduit les pouvoirs publics à prendre une série de mesures réglementaires.

2.3.1. Les réformes institutionnelles versus « consensus de Washington »

A l'instar des autres PED, l'Algérie a commencé un " glissement " progressifs des marchés, à partir de l'année 1986, puis ces mesures sont devenues plus " agressives " à la veille de l'accord Stand By en 1994. Ces mesures ont concernés la liberté des prix et l'institutionnalisation de la concurrence, la libéralisation du marché intérieur, la libéralisation du commerce extérieur et le marché du travail (Cf. chapitre 3, Section 3). Dans le prolongement de PAS, l'Algérie applique timidement la deuxième vague de réformes économiques : la réforme du marché monétaire et financier, la privatisation des entreprises publiques et la modernisation de l'administration publique.

2.3.1.1. La réforme du marché monétaire et financier

En guise de rappel, le système monétaire et financier algérien a connu trois étapes :

- L'étape de constitution, de 1962 à 1970, est caractérisée par la nationalisation des institutions monétaires et bancaires étrangères en Algérie ;
- L'étape de la planification financière est caractérisée par une gestion administrative centralisée du système de 1970 à 1986. Pendant cette période le système financier est étroitement lié à la politique de l'Etat ;
- L'étape de mutation économique, cette phase de transformation a débuté en 1986 par la promulgation d'une série de textes qui modifie et prépare le passage à l'économie de marché (lois : 86/12 ; 88/16 ; 90/20,) ¹.

L'analyse de la période, 1962-1986, a permis de souligner Les faiblesses, du système financier algérien. Ces dernières ont conduit, les autorités financières, à la réorganisation du système bancaire et à l'adaptation à répétition de la loi de la monnaie et du crédit, en réponse aux nouvelles exigences de la transition à l'économie libérale.

Structurellement, le secteur financier a vu ses institutions augmentées de 05 à 09 entreprises en 1986. Les entreprises d'assurances ont été peu visées par la restructuration. Concrétisant l'autonomie de la Banque d'Algérie vis-à-vis des autorités financières - trésor

¹ ANEP : Les lois des réformes économiques, op. cit., p.173

public et Ministre des finances- les loi 86/12 et loi 88/16, sur la monnaie et le crédit, ont permis aux banques commerciales d'appliquer les mesures bancaires basées sur la liquidité, le profit et la fiducie. Désormais, la loi 90/10 permet aux banques commerciales d'intervenir comme crédeur ou créancier pour l'obtention de la liquidité, sans faire appel à l'escompte et au réescompte auprès de la Banque Centrale. Le premier acquis c'est la création du marché monétaire. Cette loi autorise, aussi, la création de Banques privées et/ou mixtes et à l'installation de filiale de banques étrangères en Algérie. En outre, Le premier compartiment du marché financier a été inauguré par la cotation en bourse des actions d'ERIAD. La concrétisation de toutes ces opérations a été perçue par les opérateurs nationaux et institutions monétaires et financières internationales comme un plus pour les réformes. Actuellement, le secteur monétaire et financier est dominé par les banques publiques. Est-ce que la présence des banques privées et filiales étrangères vont générer la concurrence dans les prestations du marketing financier ?

Prises en étau, les banques publiques sont incriminées d'être responsable du blocage des investissements. On estime que la structure et l'infrastructure réalisée ne suffissent pas. Afin d'affronter l'âpre concurrence des services financiers et le savoir faire des filiales des grandes banques étrangères ; les banques publiques algériennes doivent améliorer les techniques et les mentalités de leur personnel. En réponse à cette préoccupation les autorités financières préconisent un partenariat avec des entreprises bancaires stratégiques. L'objectif recherché est l'efficacité de l'entreprise et son intégration dans la relance de l'économie. Actuellement, les autorités financières préconisent l'ouverture de la BNA, du CPA et de la BDL à des partenaires stratégiques et le maintien sous la direction publique de la BADR, de la BEA et de la CNEP. Mais rien n'est tranché ¹. Mais l'opération de partenariat n'est pas pour demain pour les raisons suivantes :

- après le choc externe de 1998/1999, les bonnes performances macro financiers sont témoins d'une embellie financière en Algérie. En outre, l'amélioration de la situation des finances publiques conjuguées aux réserves de change constitue un réconfort financier. Cette situation a permis le lancement et le soutien d'un programme de relance économique.
- Le syndicat des banquiers n'est pas prêt à céder. Il exige la garanti de l'emploi et l'apport technologique le savoir faire et la formation de managers pour préserver l'emploi et en

¹ Le Quotidien d'Oran du jeudi 13 janvier 2005.

créer d'autres postes d'emploi durables.¹

- L'expérience des banques privées est récente et leur faible capitalisation ne leur permet pas de relayer un capital public imposant.
- Il y a aussi le côté culturel, les habitudes de paiement d'un pays ne changent pas rapidement.

2.3.1.2. La privatisation des entreprises publiques²

Après la constatation de l'échec de la gestion administrative de l'économie pendant les années 1960 et 1970, les PED et les pays de l'Europe de l'est se débarrassent de leurs modèles économiques et se tournent vers le libéralisme et le renforcement du secteur privé. En fait, la privatisation consiste à transmettre la propriété des entreprises publiques (secteur public) au secteur privé national ou étranger (IDE). La privatisation a plusieurs justifications théoriques et empiriques. Les économistes néo-classiques (Milton Friedman) les politiciens libéraux (Margaret Thatcher, 1979 et Ronald Reagan, 1981) critiquent l'interventionnisme de l'Etat dans l'activité économique et réclament la réduction du rôle de l'Etat et le rétrécissement du secteur public.

Au niveau microéconomique, les auteurs essayent d'expliquer la prééminence de l'entreprise privée sur l'entreprise publique à l'aide de la théorie des droits de propriété et le concept d'efficacité. Les partisans de cette théorie avancent que l'esprit hégémonique et la recherche du profit des actionnaires harcèlent les gestionnaires qui vont minimiser les " coûts d'agences " de l'entreprise privée. Ces incitations poussent les gestionnaires (agents) à utiliser les ressources de l'entreprise privée tendant à maximiser les résultats de l'entreprise. Par ailleurs, H. Leibenstein a établi une relation entre le concept d'efficacité et la performance de l'entreprise publique. L'auteur fait le lien entre l'efficacité de l'entreprise publique et les facteurs de son management. Il déduit que : « ... *la situation de monopole, la couverture permanente par l'Etat des déficits et des crises de trésorerie de*

¹ El-watan, Quotidien national du lundi 9 mai 2005

² Nacer-Eddine Sadi, spécialiste des questions de privatisation et d'évaluation d'entreprise, qualifie le processus de cession de la propriété du secteur public (EPE) au secteur privé comme une " stratégie de privatisation " en Algérie. A ce stade, on cherche uniquement à souligner les institutions induites par le programme de privatisation des EPE en Algérie.

l'entreprise publique pour lui éviter la sanction et la faillite, la multiplicité des objectifs économiques, et sociaux qui favorisent le dédouanement des gestionnaires et l'arbitraire

des ministères de tutelle dans la désignation comme dans la révocation des gestionnaires. Ces facteurs d'inefficience engendrent en effet chez les agents (les gestionnaires) un certain relâchement dans leur fonctionnement de leur entreprise, une fuite des responsabilités et une forte culture bureaucratique ... »¹

Au niveau macroéconomique, le recours à la privatisation des entreprises publiques est expliqué par les conditionnalités des accords de stabilité et d'ajustement structurel (Cf., chap. 3, Supra) L'incapacité d'entretenir un secteur public déficitaire et les programmes de consolidation des grands équilibres macroéconomique, sous tendu par le consensus de Washington, cherchent à concrétiser l'efficacité économique *« en pressant les Etats à se désengager de l'activité productive »²*.

A l'instar des autres PED, l'Algérie engage un programme de privatisation des EPE. Le secteur public a été toujours dominant mais le diagnostic souligne la mauvaise performance des EPE³. Eu égard de ce diagnostic et l'objectif de créer un climat favorable à la transition à l'économie de marché, les pouvoirs publics promulgue une série de lois. Ces nouvelles règles concourent à la libéralisation des capacités productives du pays, en l'occurrence le patrimoine physique des EPE. La nouvelle constitution de 1989 marque un grand changement dans l'idéologie de gestion de l'EPE. Ce texte reconnaît la propriété privée et opte pour un renforcement des dispositifs constitutionnels devant guider le processus de privatisation. Dès lors, l'Algérie opte pour un développement graduel de la propriété privée. Ceci s'est manifesté *« par la création d'entreprises, la dissolution de firmes d'Etat, le transfert, partiel ou intégral, d'activités du secteur public vers le capital privé, le durcissement de la contrainte budgétaire, l'affinement de la comptabilité de l'entreprise, la généralisation des règles de la de la faillite, etc. »⁴*

¹ Concernant les justifications au niveau micro et macroéconomiques, voir : « Nacer-Eddine Sadi (2005), La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux, L'Harmattan/UPMF Grenoble, pp.73-78.

² Hocine Benissad (1999), L'expérience du Maghreb, OPU, Alger, p.28.

³ Mohamed Bedheri (1991), Privatisation et réformes des entreprises publiques dans les pays de l'UMA, Afrique Orient, Casablanca, p.97.

⁴ Hocine Benissad (2004), Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché, ENAG Editions, Alger, 230.

Bien que la privatisation commence, à partir de 1993, avec la dissolution de 935 entreprises locales sur un total de 1324, le processus rencontre plusieurs difficultés. Le CNES¹ ramène ces blocages à l'incohérence sur le plan de la démarche et de la mise en

œuvre de la privatisation, au manque de consensus social et aux intérêts de certains groupes au pouvoir ². En 1997, la loi sur la privatisation sera assouplie et implique dorénavant le secteur bancaire auquel incombe la tâche d'assainissement et de mise à niveau soutenus par les programmes de relance économiques (2001-2004 et 2005-2010). En 2004, 111 entreprises ont été privatisées et 1283 entreprises sont éligibles à la privatisation. A l'exception des entreprises jugées stratégiques, comme la SONATRACH, la SONELGAZ et la SNTF. Face à cette privatisation, le secteur de la PME/PMI a suscité l'intérêt de l'Etat du fait qu'il contribue à l'essaimage de nouvelles entreprises et la résorption du chômage, par une politique de promotion de la micro entreprise, en 1996 et l'institution du micro crédit en 2004.

2.3.1.3. La modernisation de l'administration

Le sous emploi est un indicateur de la stagnation économique. A fortiori, l'Etat doit encourager l'investissement pour concrétiser la stabilité économique du pays. Cet effort d'investissement et/ou relance économique implique l'intervention du secteur administration (le gouvernement). Cette préoccupation pose la pertinence de la gestion, la transparence et la performance de l'administration publique. Dans les PED, les faiblesses de l'administration sont dues aux insuffisances de l'administration. Cela, on le perçoit dans les mauvaises décisions des administrations publiques (centrale et locale). Ces problèmes sont amplifiés par les facteurs d'ordre culturels, comme l'échec du système d'information, absence de système de Veil intelligent, sous qualification des responsables des institutions et la non application de réelles sanctions. A cela, On ajoute la faible mobilisation et encouragement des ressources de personnel technique et administratif etc. ³

En termes juridiques, le dysfonctionnement démontre la volonté manifeste de

¹CNES (Conseil National Economique et Social), « Projet de Rapport de conjoncture économique et sociale du premier semestre 2002 », septembre 2002.

² Abdelatif Kerzabi (2005), « Les réformes institutionnelles : le cas algérien », en ligne : www.Toulouse.inta.fr/centre/esr/ecth2005/résumecontributions.pdf <

³ Mohamed Saïd Oukil (2003), « Une lecture sur la transparence et la performance », Colloque international sur la transparence, Faculté des Sciences Economiques et Sciences de gestion, Alger, mai-juin 2003.

l'administration et de ses institutions de ne pas réaliser le contrat. Nous sommes souvent devant des violations des règles qui régissent les dépenses publiques qui, faut-il rappeler sont presque les mêmes dans tous les PED. Et, l'Etat est responsable administrativement du fait de l'activité des gestionnaires, qu'ils soient du domaine législatif, exécutif ou

judiciaire. Car, ces insuffisances alimentent une panoplie d'exemple de corruption. Il y a le dessous de table, l'appropriation de biens publics à des fins privés, le détournement des usages de l'administration publique, le recours à la surfacturation, les cadeaux et autres gratifications ex post pour services rendus, etc. IL se trouve que l'Algérie, aussi, est concernée par ce fléau. C'est dans ce sens que tout un dispositif législatif lié notamment à la lutte contre le blanchissement d'argent et à la corruption est entrain de se mettre en place, et ce, parallèlement au lancement d'une série de formations spécialisés aux personnels concernés, par la répression de toutes formes de fraudes.

Par ailleurs, la bureaucratie, qui est un dysfonctionnement administratif, entraîne la perte de la crédibilité du secteur administration et diminue le degré d'attractivité des IDE. A titre d'exemple, la délivrance de l'acte de propriété, en Algérie, exige en moyenne 30 jours. En Jordanie, on le délivre en trois jours. Ce type de lenteurs administratives alimente la bureaucratie qui est un moyen de chantage et de corruption ¹.

A cet effet, les pouvoirs publics doivent atténuer l'effet de la bureaucratie et encourager la politique du guichet unique. Ce dernier facilite les modalités et élimine les effets négatifs de l'administration. Il limite énormément la bureaucratie qui est la principale source de corruption et beaucoup de non dits.

Selon, les spécialistes, l'Algérie a mis un cadre juridique lui permettant de poursuivre sa transition à l'économie de marché. Mais le grand problème reste l'application de ces textes. Restent les entreprises jugées stratégiques telles que celles qui opèrent dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, du gaz et des chemins de fer ¹. A cela il faut ajouter les programmes d'emploi de jeunes.

¹ Abdelatif Kerzabi (2005), op.cit

Conclusion du chapitre 5 :

Ayant observé l'absence de théorisation concernant la transition de l'économie administrée à l'économie de marché, nous nous sommes efforcé, dans ce chapitre, de prêter les nouveaux concept de la théorie économique, à savoir les enseignements de la théorie de la croissance endogène (Cf. chapitre 4) et la NEI (Cf. Chapitre 5, section 2, supra.) car ces deux fondements théoriques se complètent et permettent d'analyser la dynamique de

croissance par le marché , éventuellement l'étude de cas de l'Algérie qui cherche à renouer avec une croissance rapide et de long terme.

A cette fin, nous avons fait un diagnostic qui nous a permis d'identifier les faits stylisés qui caractérisent l'économie algérienne. Selon les critères de mesures, les performances de certains faits se sont améliorées. De contraintes ils se sont transformés en opportunités. Ce faisant, l'Algérie a :

- écarté la contrainte de la dette extérieure ce qui favorise les équilibres financiers, améliore la crédibilité du pays vis-à-vis de ses partenaires et augmente le degré d'attractivité des investissements étrangers.

- le second fait, c'est que l'Algérie vient de renouer avec les flux d'IDE.

- l'inflation a été maîtrisée dans les limites normales.

- l'Algérie vient de renouer avec la croissance qui reste erratique et tirée par la valeur ajoutée accumulée par le secteur des hydrocarbures.

- Un net effort de déréglementation a été ressenti dans le domaine des affaires.

Ce sont là des résultats positifs qui renforcent la crédibilité économique de l'Algérie vis-à-vis des partenaires étrangers. Par ailleurs, si l'Algérie a renoué avec la croissance celle-ci reste timide et erratique. Parmi, les goulets d'étranglements qui freinent encore l'économie algérienne, nous avons repéré les faits suivants :

- le secteur productif est constitué surtout de PME/PMI, de petite taille, ces entreprises n'arrivent pas à dégager des économies d'échelle. Elles constituent un frein dans la mesure où elles n'arrivent pas à créer une production critique permettant de couvrir les investissements.

- les études empiriques ramènent la faiblesse de la croissance à la faiblesse de la PTF ramenée à la faiblesse du facteur humain (éducation), contraction de la demande et à la distribution du revenu national.

- le plus grand défi de l'économie algérienne reste l'absorption et la dissémination des technologies.

Au regard de ces facteurs structurels de freins de la croissance et l'incapacité de la théorie de la croissance endogène d'expliquer totalement la médiocre performance industrielle, nous avons l'explication du résidu de la productivité des facteurs par le rehaussement du facteur institutionnel.

Après avoir montré la relation de causalité entre le développement institutionnel et la croissance, nous avons souligné que le rôle catalyseur de l'Etat, en l'occurrence les institutions formelles façonnent les institutions informelles et en dernière instance le néo-institutionnalisme explique les différences entre les régions, les pays et les produits.

Dans le cas de l'Algérie, nous sommes partis de la considération que l'institutionnel a été toujours le maillon faible de l'Algérie puisque les décisions économiques ne peuvent être dissociées de leur contexte politique, social et culturel. Dans ce sens l'innovation institutionnelle influe sur le développement. Dans la prise en considération des institutions le FMI et la BM se limitent aux institutions formelles c'est-à-dire aux commandements du consensus de Washington (Chapitre 3, Section 3, supra.). En conclusion, les institutions formelles comme les institutions informelles (les habitudes, les traditions, la confiance, la culture de consommer ou de produire), influent, selon leur qualité et dimension temporelle, sur la croissance, voir le développement.

CHAPITRE 6

ADAPTATION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE AUX

NOUVELLES EXIGENCES DE L'ÉCONOMIE

MONDIALE

Les économistes sont unanimes quand aux profondes transformations enregistrées par l'économie mondiale. La fin du vingtième siècle est marquée par l'épuisement des approches économiques globalisantes et totalitaires, et la construction et/ou la présentation de nouvelles politiques économiques permettant d'appréhender la vision renouvelée des relations entre l'homme, la société et l'économie ¹. Pour ces analystes, ces changements sont les prémices de la résurrection d'un phénomène ancien/nouveau « la mondialisation de l'économie ». Tout le long de notre étude nous avons mentionné le concept de « mondialisation », maintenant nous allons préciser le sens et le statut théorique du terme mondialisation ? Quelles vont être ses exigences quant à l'économie algérienne ?

Eux égards de ces préoccupations, dans ce chapitre, premièrement nous définirons la mondialisation et le type de mondialisation en rapport avec notre travail de recherche : est-ce qu'il s'agit de la mondialisation économique ou de la mondialisation financière (la globalisation financière). Deuxièmement, à partir de ce soubassement théorique nous appréhenderons l'adaptation de l'économie algérienne à la mondialisation, à savoir, le changement au niveau microéconomique qui englobe la mise à niveau des entreprises économiques et la privatisation des entreprises publiques économiques (EPE), la libéralisation et la déréglementation de l'économie. Le rôle du secteur public (l'Etat) est particulièrement mis en lumière, tout en insistant sur les points forts et les points faibles de ses réalisations. S'inscrivant dans le prolongement logique de la mondialisation, et procédant d'une démarche prospective, nous présentons dans la troisième section, les exigences liées au nouveau cadre institutionnel des échanges et de la compétitivité liés aux accords de partenariat avec la Communauté Economique Européenne (CEE) et éventuellement les accords d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En conclusion, la croissance ou encore le développement ne peut être que structurel. Selon cette vision, la construction du développement ne peut reposer, uniquement, sur le capital étranger. A cet effet, nous sortons avec une stratégie d'industrialisation. Cette alternative cible un nombre fini de politiques économiques, capables de garantir une croissance économique dans le long terme, hormis les ressources des hydrocarbures, dont les retombées financières constituent un atout pour la stratégie industrielle alternative en question et non une fin en soi.

¹ Michel Chatelus (1992), « L'économie et la société à l'aube du XXIe siècle », in Michel Chatelus, Jacques Fontanel (S/D) : Les questions économiques d'aujourd'hui et de demain, l'économie plus, PUG, Grenoble, pp.8-10.

Section 1 : La mondialisation de l'économie : aspects théoriques

La question de la " **mondialisation** " ou " **globalisation** " n'a été effectivement l'objet de préoccupation qu'à partir du début des années 1980. S'appuyant sur les données statistiques, les spécialistes affirment qu'une transformation de l'économie mondiale est en cours. Le processus de la mondialisation n'est ni une théorie qu'il faut tester, ni une approche qu'il faut suivre. Donc, c'est quoi la mondialisation économique ? Et, quels sont ses aspects théoriques ?

1.1. Qu'est ce que la mondialisation : Essai de définition

Au départ, chercher à donner une définition exhaustive, ce n'est pas évident. Il est difficile de définir la mondialisation et les aires qui la composent (Politique, culturel, économique...). La mondialisation n'est ni une théorie ni une approche. C'est un phénomène économique complexe. Complexe, parce qu'il est multidimensionnel. Complexe, parce que ses différentes dimensions fonctionnent simultanément et elles sont interdépendantes. Ici, le type visée, c'est la mondialisation économique : la progression des échanges internationaux, la libéralisation économique, l'ouverture économique des PVD et le partenariat bilatéral (exemple : Algérie/CEE), ainsi que le rôle " catalyseur " joué par les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale et OMC). Pour revenir à la question, compte tenu de la profusion des discours et des écrits sur la mondialisation, il nous paraît vraiment difficile de lui donner une définition précise. Cependant, on rencontre le terme de " mondialisation ¹ " surtout dans les écrits en français. Symétriquement, les anglo-saxons utilisent le terme " globalization ". Le besoin de ce néologisme est apparu récemment, au début des années 1980, pour se substituer au terme d'internationalisation. Cette dialectique a conduit à la normalisation du vocabulaire " mondialisation " en France et "Globalisation/globalization " dans le monde anglo-saxon. Avant de passer à l'analyse de la mondialisation, il est utile de renouer avec une problématique de l'économie politique, chez les pionniers de l'école classique. Elle stipule que le capitalisme est éternel et « il ne peut fonctionner dans un seul pays »¹. Donc, la tendance à la mondialisation est nécessaire à la survie du capitalisme. En bref, la division du travail dans la fabrique dépingles

¹ Selon le type dictionnaire " la mondialisation est le fait de devenir mondial, de se mondialiser. Le " Petit Larousse définit le verbe " mondialiser " comme : « donner à quelque chose un caractère mondial, une extension qui intéresse le monde entier ». Les domaines concernés sont l'économie, la culture, la politique, le militaire, l'éducation, la santé, etc.

(A. Smith) a favorisé la logique de production locale (nationale). Puis, cette logique s'est répandue hors des frontières ce qui a conduit ensuite à la spécialisation internationale du travail (D. Ricardo) " Internationalisation de la production ". A priori la mondialisation, représente le stade suprême de l'expansion développement logique de la dynamique du capitalisme. Toujours, « *dans la mouvance des économistes dits classiques, les tenants du néolibéralisme considèrent que le marché est encore ce que l'homme a inventé de plus sur pour promouvoir le bien être économique et la sécurité.* »¹ De ce fait, la globalisation tend à normaliser les règlements et rétrécir les distances entre les citoyens et les Etats nations, de part le monde, pour créer un « village planétaire » régi par les lois " démocratiques du marché ". La mondialisation est un phénomène inéluctable et irréversible. C'est un phénomène ancien dont l'expansion est indissociable du fonctionnement du capitalisme. Mais ses modalités d'existence se sont transformées pour donner un nouveau paradigme de l'économie internationale. Et pour saisir, le mouvement de la mondialisation, Michalet propose une nouvelle approche dont le point de départ sera la complexité de la mondialisation et de ses transformations : « *La mondialisation sera caractérisée par sa multidimensionnalité qui concerne évidemment la dimension des échanges de biens et services, mais aussi celle de la mobilité de la production de biens et services et celle de la circulation des capitaux financiers.* »². Ainsi, Michalet privilégie le terme de mondialisation ce qui le conduit à une hiérarchie de configurations « inter-nationales » liées aux flux commerciaux, « multi-nationales » marquées par l'affirmation des IDE et « globales » dominée par les flux financiers.³ Avant de passer à la définition des trois configurations, il est utile de préciser les caractéristiques de la mondialisation, à savoir la mondialisation est un phénomène multidimensionnel, les dimensions de la mondialisation sont interdépendantes. Dans sa contribution " l'international n'est pas le global ", Siroen distingue deux formes de mondialisation⁴ : la mondialisation " international " et la mondialisation " globale " (globalisation). En délaissant, les précédentes dénominations au

¹ Charles-Albert Michalet (2002), qu'est-ce que la mondialisation, Cahiers libres, La découverte, paris, p.14.

² Michel-Henry Bouchet (2005), La globalisation : introduction à l'économie du nouveau monde, Pearson Education France, Paris, p.9.

³ Charles-Albert, Michalet (2002), op.cit., p.13.

⁴ Jean Marc Siroen (2004), « L'international n'est pas le global » : pour un usage raisonné du concept de globalisation », Revue d'Economie Politique, p.682.

profit d'« internationalisation » et « globalisation », l'auteur affirme qu'il devient possible de « *confronter les expériences passées à la réalité actuelle ou encore d'apprécier l'efficacité d'institutions ou organisations construites sur une certaine vision de mondialisation. Une institution internationale et Intergouvernementale comme le FMI, fondée pour réguler les interdépendances entre les monnaies qui ne pouvaient qu'être nationales, est-elle, par exemple, adaptée à la stabilisation de marchés financiers mondiaux ?* »¹

La mondialisation est un processus historique qui traverse sa troisième mutation². A certains égards, elle peut être perçue comme une épreuve, à la fois, pour les nantis et les pauvres dont les effets sont plus ou moins appréciés³. D'un point de vue strictement économique, Ronald Carré résume les causes et les effets de la mondialisation. Certains effets pervers de ce mouvement méritent une attention particulière :

« - *accords internationaux de libéralisation des échanges et de l'investissement et nouvelles contraintes à l'utilisation de politiques nationales ayant des effets hors frontières ;*

- *changements technologiques rapides dans les transports et les communications, croissance rapide et développement des pays du Sud-est asiatique exportant initialement des produits peu coûteux, intensifs en ressources humaines ;*

- *commerce intra-firme et intra-industrie résultant de la décomposition des processus de production dont les étapes se situent dans des pays différents ;*

- *mobilité des capitaux et interdépendance des marchés financiers, d'où marge de manœuvre réduite pour les autorités monétaire nationales et efforts de concentration et de*

¹ Jean Marc Siroen (2004), op.cit., pp.682 et 683.

² Historiquement, le phénomène de mondialisation économique a connu, au moins, trois mutations respectives :

- le passage de la société agricole à la société industrielle, IX-Xe siècles, qui coïncide avec le début du redécollage européen, après des siècles de stagnation économique. Par ailleurs, l'historien François Braudel (1980) mentionne qu'une mutation lente s'est effectuée en Europe, entre le XI et XIVe siècle. Cette phase a connu surtout la généralisation des moulins dans les activités textiles, alimentaires, les forges et l'industrie du bois ; Fernand Braudel cité par Jacques Brasseul (1993), Les nouveaux pays industriels, Collection Cursus Collin, Paris, P.9.

- lorsque l'activité industrielle a été supplantée par les services, et ;

- A partir de l'effondrement du système de Bretton Woods, en 1971, nous entrons lentement dans une mondialisation plus aigüe où les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications vont être prépondérantes dans les activités humaines, pour plus de détail consulter le site : « www.observatoire-Quebec.qc.ca ».

³ A titre indicatif, les causes de la mondialisation pour les uns (pays développés) peuvent être des effets positifs ou négatifs pour les autres (PED).

mise au point de nouveaux régimes monétaires ;

- volatilité sur ces marchés des taux d'intérêt et des taux de change ;

- croissance importante de l'investissement direct étranger (l'IDE) ;

- rôle grandissant des grandes entreprises comme acteurs dans les relations économiques commerciales internationales et interrégionales ;

- importance accrue à l'innovation, à la recherche et développement, au marketing, aux alliances et partenariat pour un accès plus rapide aux connaissances et aux marchés des divers pays ;

- écart grandissant de richesse et de salaires entre individus, régions et pays ;

- nouvelles politiques économiques inspirées par les théories de la croissance endogène ;

- croissance et décroissance d'agglomérations urbaines régionales, certaines sortant gagnantes et d'autres perdantes du processus d'intégration économiques en cours. »¹

La mondialisation : essai de définition

Au cours de l'histoire, la mondialisation a connu trois mutations respectives : la troisième mutation en cours a commencée au début du XX^{ème} siècle. C'est une mondialisation de type économique, encore appelée mondialisation néo-libérale. Comme nous l'avons, déjà, signalé la définition de la mondialisation, est une tâche difficile, du fait du nombre d'approches qui découlent de tendance diamétralement opposés. Il y a les fervents de la mondialisation qui vantent ses mérites. Quant aux altermondialistes (contre la mondialisation), ils redoutent ses effets pervers sur le niveau de vie du citoyen, la culture, éducation, la santé etc. Partant d'une vision " scientifique " et purement économique, nous nous attachons à la définition suivante : *« Phénomène complexe et multidimensionnel, la mondialisation dans ses aspects économiques et financiers, recouvre en réalité une diversité de processus, à l'inéluctabilité incertaine, aux degrés d'interdépendances variables aux implications très différentes. C'est en premier lieu, l'ouverture des économies nationales aux transactions internationales et le développement des échanges de biens et services, mais aussi de flux internationaux de capitaux [...] de globalisation financière. Mais c'est aussi [...] un processus d'interpénétration croissante des économies nationales, donc l'effacement progressif des frontières, d'affaiblissement des régulations nationales, déterritorialisation des activités économiques : plus qu'une*

¹ « www.observatoire-Quebec.qc.ca. », pp.5 et 6.

*internationalisation de l'économie et des marchés, avec des entreprises qui deviennent des « acteurs globaux », des marchés intégrés, dont les décisions et comportements semblent échapper à toute considération nationale et dicter leur loi aux responsables politiques nationaux.»*¹ Remarque, la mise en évidence de cette citation, fait ressortir, d'une part, les principales caractéristiques de la mondialisation et, d'autre part, le statut de la mondialisation. Ces deux remarques vont constituer le fil conducteur qui va nous permettre de mettre en valeur les caractéristiques de la mondialisation et les types de mondialisation et les différentes étapes de la globalisation économique.

1.2. La mondialisation de l'économie

La mise en évidence des différentes approches sur la « globalisation » est assez délicate. On a l'impression d'avoir plusieurs « variantes » de mondialisation. Et, quand passe en revue, les écrits des spécialistes, on constate en premier qu'il est question de configurations de la mondialisation. A cet effet, Charles-Albert Michalet [2002] appréhende la mondialisation comme une suite historique de trois configurations. Le critère de démarcation c'est la gouvernance de l'économie mondiale. Depuis la conférence de Bretton Woods, en 1944, elle est passée d'un modèle de régulation intergouvernementale, vers un autre qui repose sur les oligopoles privés multinationaux industriels et financiers (globalisation financière). D'autres analystes, dans leurs approches, incorporent les IDE pour appréhender le passage de la logique de la mondialisation de la production aux marchés financiers mondialisés [P. Hugon, 1997]. Une troisième approche présente la globalisation comme un ensemble de logiques intégratrices privées : logique commerciale internationale, production mondiale et, enfin globalisation financière [J. Adda, 1996], etc.

Eu égard de cette discussion, il s'agit pour nous de présenter les caractéristiques de la configuration internationale, la plus longue, et celle de la configuration multinationale, puis la caractéristique centrale de la configuration actuelle, celle de la globalisation financière.

1.2.1. La mondialisation du commerce

La mondialisation des échanges est la première configuration de la mondialisation. Selon les historiens la configuration inter-nationale remonte au XV^e siècle. Les économistes se sont intéressés à la théorie de l'échange internationale à la fin du XVIII^e

¹ Le Cacheux, Jacques (2002), « Mondialisation économique et financière : de quelques poncifs, idées fausses et vérités », in Revue de l'OFCE, n° 80, mardi 02 avril 2002, p.2.

siècle. Sa logique de régulation est l'accroissement rapide des flux du commerce international ¹. Dans cette configuration, les investissements directs à l'étranger doivent servir au développement des échanges des biens et services et non pas à une délocalisation de la production. La figure du marchand est la référence, son principal acteur est l'agent Etat. L'état des transactions commerciales et les mouvements des capitaux de l'Etat avec le reste du monde sont transcrits dans la balance de paiements ². L'internalisation des flux des échanges a été rapide à la fin du XIX^e mais elle n'a pas progressé de façon continue et régulière. D'après les travaux d'Angus Maddison [1982], sur une longue période, allant de 1820 à 1913, la croissance des exportations, tous produits et pays confondus, était trois fois plus élevée, en moyenne, que la croissance du PIB mondial. Puis, les échanges ont repris leur ascension après la seconde guerre mondiale. « Pour l'ensemble des échanges, le rapport du commerce mondial au PIB mondial atteignit 26% en 1998 au lieu de 8% en 1950. » ³ Puisque la période entre les deux guerres a été caractérisée par des crises « récessionnistes » ayant entraîné des mesures protectionnistes violentes. La guerre des barrières douanières a freiné les exportations des entreprises. Pour dépasser cette situation, les entreprises vont outrepasser la réglementation et franchir les barrières douanières. La reprise de la croissance couplée avec le commerce international va encourager les investissements directs à l'étranger (IDE). Encourager par la création des institutions économiques internationales (GATT, FMI, etc.). Les flux financiers vont se concentrer, d'abord, dans les pays développés. Jusqu'au début des années 1960, Ces flux internationaux vont être, d'abord, dominés par les exportations et les IDE américains (Cf. tableaux (6.1) et (6.2)) ci-dessous.

¹ Frédérique Sachwald (dir.), (1994), Les défis de la mondialisation : Innovation et concurrence, IFRI, Masson, Paris, pp.16-17.

² Charles-Albert Michalet (2002), op.cit., p.26

³ Jacques Adda (2001), La mondialisation de l'économie : Genèse, Tome 1, Collection Repères, La découverte, Paris, pp.68-69.

Tableau : 6.1. Distribution géographique des exportations de marchandises

PAYS	Part des exportations mondiales (%)			
	1963	1973	1981	1991
Amérique du Nord	19,2	16,6	15,0	15,6
Europe occidentale**	41,4	45,1	37,8	46,0
Japon	3,5	6,4	7,5	9,0
RFA	-	-	8,7	11,5
France	-	-	5,3	6,2
Royaume-Uni	-	-	5,1	5,3
Pays industriels	64,1	68,1	61,6*	70,8
Pays en développement	20,5	19,2	27,5*	21,1

** Y compris les échanges intra-européens.

* 1980

[Source : F. Sachwald, 1994 :19]

Tableau : 6.2. Distribution géographique des investissements directs à l'étranger

Pays	Part des stocks d'investissement direct à l'étranger (en % du total mondial)			Flux d'IDE (en % du total)	
	1967	1980	1991	1986-1990	1992
Etats-Unis	50,4	40,0	24,3	13	24
Royaume-Uni	14,1	14,8	13,5	17	10
Japon	1,3	6,6	13,1	19 ^b	11 ^b
RFA	2,7	7,8	9,4	9	11
France	5,3	3,8	7,4	10	11
Italie	1,9	1,3	3,5	nd	nd
Pays-Bas	9,8	7,6 ^a	6,8	nd	nd
Pays développés	97,3	97,2 ^a	97,2	97	97

a. 1988.

b. Les données pour le Japon ne comprennent pas les revenus réinvestis à l'étranger.

[Source : F. Sachwald, 1994 :19]

Dans le cadre de la première discussion, les règles internationales posées, après la seconde déflagration mondiale, s'inscrivent dans une logique traditionnelle d'un système inter-étatique. L'échange international est soumis au jeu de deux principes. La spécialisation, qui découle de la différence de productivité de travail inter-Etats, laquelle,

s'associe la concurrence commerciale. De ce fait, la spécialisation internationale a été l'apanage des classiques puis des néoclassiques (A. Smith, D. Ricardo, Hecksher-Ohlin-

Samuelson) ¹. Au seuil des années 1980, l'internationalisation est bien donc encrée dans les pays de la triade ². Le tableau (6.1) montre que les pays industrialisés sont assez ouverts aux échanges qu'au début des années 1960. En complément à la précédente remarque, il convient d'ajouter que la part de la production manufacturière sous contrôle étranger, en 1973, est estimée à 13% au niveau mondial, et à plus de 16 % en 1988, et atteint les 25% en 2000 ³. En bref, les pays de l'UE sont les plus pénétrés par les filières des FMN. La production sectorielle est plus ou moins pénétrée par les échanges. La production dans le secteur informatique dépasse 80% en France et en Allemagne. En résumé, « *la combinaison de deux évolutions aboutit à un changement profond : la poursuite et l'amplification des tendances précédentes d'une part, les effets cumulatifs de l'internationalisation à l'œuvre depuis près d'un siècle d'autre part.* » ⁴

Le phénomène d'internationalisation est stimulé, d'une part, par le mouvement général de libéralisation qui a suivi la deuxième guerre mondiale et, d'autre part l'émergence du GATT. La libéralisation des échanges a aussi été stimulée par les accords régionaux de libre échange dont le MERCOSUR, l'ALENA ⁵. Puis, la libéralisation des échanges s'étend aux PED sous l'effet des politiques de libéralisation imposées par les institutions monétaires et financières internationales dans le cadre de la gestion de la dette. Sachant qu'il n'y a pas de démarcation dans l'évolution dialectique des différentes configurations de la mondialisation. Nous rappelons brièvement la mondialisation de la production. En vue de tirer les conclusions nécessaires pour la suite de notre analyse.

1.2.2. La mondialisation de la production

La mondialisation de la production est caractérisée par un mouvement spectaculaire des IDE qui sont l'apanage des multinationales d'où la qualification de " multinationalisation ". Dans cette configuration, le vecteur principal, de mouvement des

¹ Concernant les théories de l'économie internationale, on peut se référer à : P. Krugman et M. Obstfeld (1995), *Economie internationale*, De Boeck, Bruxelles, ou à M. Rainelli (1998), *Le commerce international et la nouvelle théorie du commerce international*, « Repères », La Découverte, Paris.

² Athmane Cheriet (2001), « Adaptation de l'entreprise publique économique à la mondialisation : cas de l'Algérie », Communication présentée au Séminaire international : Mise à niveau et maximalisation des résultats d'intégration à la dynamique mondiale, Université Ferhat Abbas, Sétif, Octobre 2001.

³ Selon les estimations du CPII, cité par F. Sachwald (dir.), (1994), op.cit., p. 22.

⁴ F. Sachwald (dir.), (1994), op.cit.

⁵ L'accord de libre échange MERCOSUR regroupe le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, et le Paraguay en Amérique latine, et l'ALENA réunit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

capitaux financiers, est la firme multinationale. La configuration multinationale est centrée sur trois logiques productives, le développement des investissements au sein même du pays

d'origine de la firme, le jeu d'investissements croisés aux seins des pays de la triade et, suivi d'une dynamique nouvelle des IDE dans les régions en développement.

Dans la phase de multinationalisation, les acteurs principaux sont les FMN (ou transnational). L'Etat subsiste mais il n'est plus prépondérant et le vecteur le plus important est constitué par les IDE. La logique de la configuration est la compétitivité de la FMN qui reflète l'exacerbation de la concurrence oligopolistique. La compétitivité est mesurée en termes de quote-part sur le marché mondial ¹. A partir des années 1960 jusqu'au début des années 1980, la croissance des IDE, régulée par le GATT, a été trois fois supérieur à des échanges commerciaux.

Du même coup, les hypothèses ² de la théorie du commerce international sont devenues caduques. En bref, cette période de la mondialisation est perçue comme « *une phase de transition entre la configuration inter-nationale, qu'elle ébranle sérieusement, et la configuration globale qui sera le prolongement* » ³. C'est une transition entre le consensus de Bretton Woods (1944) et le consensus de Washington du début des années 1980 ⁴. Pendant les années 1970 et 1980, la concurrence s'exacerbe avec une recrudescence des FMN en provenance des pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Europe) et de quelques pays émergents (Hongkong, Corée du sud, Mexique, Brésil). Les FMN sont concentrées, surtout, dans les secteurs de l'automobile, le secteur pétrolier, le secteur de l'aluminium, le secteur de la chimie, le secteur agroalimentaire (boisson non alcoolisée, lait et dérivés) et les services (supermarchés, hôtellerie et les multimédia). Cela signifie

¹ La compétitivité est initialement un concept d'entreprise qui a ensuite été utilisé au plan macroéconomique. De ce fait, la compétitivité d'une entreprise est définie comme la capacité de réaliser des performances supérieures de la moyenne. Dans le court terme, la compétitivité désigne la lutte d'une entreprise pour obtenir une quote-part sur le marché. La compétitivité sur le plan macroéconomique, d'une région ou d'un pays, est définie " comme l'ensemble des facteurs essentiels à une réussite économique à long terme." En d'autres termes, on dit qu'un pays est compétitif s'il parvient à accroître durablement le bien être des habitants. Et, pour concrétiser ce choix, le pays doit accroître la productivité de ses facteurs de production. Dans le court terme, " la compétitivité d'une industrie nationale donnée se mesure par l'accroissement de ses parts de marché dans le monde," Ou bien sa cote part dans un secteur donné etc. Au fond, le concept de compétitivité est très complexe. Dans notre analyse, le vecteur en question c'est la FMN. Donc, pour qu'une firme soit compétitive, elle est sensé obtenir de bons résultats pour un couple de variables croissance / part du marché mondial. Enfin, pour plus de détails, voir : Jean-Louis Muchielli (2000), « La compétitivité : Définitions, indicateurs et déterminants. », en ligne.

² Les hypothèses du commerce international sont largement dépassées, comme la spécialisation fondée sur le libre échange, de l'immobilité des facteurs de production, de la concurrence pure et parfaite et la place centrale de l'Etat.

³ Charles Albert Michalet (2002), op.cit., p.58.

⁴ Idem.

qu'il y a un petit nombre d'offreurs sur le marché mondial donc les FMN seront confrontées à une concurrence féroce, pour assurer leur part de marché, il va de leur survie. En réponse à cette contrainte du marché les FMN. Afin de renforcer leur compétitivité sur le marché mondial, les FMN vont recourir à des stratégies de délocalisation de la production à travers l'IDE, à des stratégies organisationnelles propres aux multinationales. A cet effet, les FMN prennent des formes organisationnelles leur permettant d'organiser les différentes dimensions ¹ de la mondialisation, pour multiplier leurs gains de compétitivité obtenus par différentes stratégies d'implantation à l'étranger ².

Enfin, cette prépondérance des investissements croisés de la triade, et à partir du début des années 1980, dans les PED ³, a été rendu possible, grâce, à une vague de libéralisation généralisée dans les marchés financiers (Cf. Section Suivante), et par une vague importante de déréglementation et de privatisations ⁴. Ces deux phénomènes vont donner l'occasion aux grands groupes de pénétrer de nouveaux marchés par simple participation. Dans le cadre des privatisations des EPE en Algérie, La firme allemande Henkel a pris des participations privatisations des EPE en Algérie, La firme allemande Henkel a pris des participations l'entreprise nationale de production des détergents ENAD, par la suite, Henkel a absorbée bel et bien ENAD (Henkel-ENAD, Algérie 2001). En juin 2000, dans le domaine des privatisations des EPE en Algérie, La firme allemande Henkel a pris des participations l'entreprise nationale de production des détergents ENAD, par la suite, Henkel a absorbée bel et bien ENAD (Henkel-ENAD, Algérie 2001). En juin 2000, dans le domaine des télécommunications, l'opérateur historique français France Telecom, rachète la firme Orange (Fusion acquisition : France Telecom-Orange, France 2000) ⁵, etc.

¹ En général, la mondialisation englobe, à la fois, trois dimensions : la dimension des échanges de biens et services, la dimension des IDE et la dimension de la circulation des capitaux financiers, voir : Charles Albert Michalet (2002), op. cit., p.19.

² Ibid, pp.60-66.

³ De façon générale, les IDE se concentrent au sien des pays de la triade. Seulement, le cinquième est investi dans les PED dont la moitié est polarisée pour les pays d'Amérique latine et le tiers en Asie du sud est, pour de plus de détails, voir : Jacques, Adda (2001), op. cit., pp.83-86.

⁴ Idem.

⁵ Frédérique Sachwald (2001), « Les fusions acquisitions, instruments de la destruction créative », In Ramses 2001, Dunod

1.2.3. La globalisation financière

La globalisation financière est un processus historique de transformation de la finance internationale ¹. D'un côté, elle se manifeste par un volume croissant et brutal de transactions financières transfrontières. De l'autre, elle se caractérise par une série de réformes institutionnelles et juridiques ² – libéralisation et déréglementation des investissements internationaux ainsi que les systèmes financiers nationaux – ayant pour but l'abandon des règles qui, depuis un quart de siècle assuraient la régulation du marché financier, consacre de nouvelles règles de jeu de remplacement : La déréglementation, le décloisonnement et la désintermédiation (les 3D).

Le processus moderne de globalisation financière s'est amorcé en 1976, avec l'effondrement du système de Bretton Woods, lorsque les Etats-Unis ont abandonné le système de convertibilité du dollar en or.

1.2.3.1 Effondrement du système de Bretton Woods

Les risques des défauts de paiements et les cas de répudiation de la dette de la part de débiteurs souverains engendrent des crises financières. Pour parer à cette situation, les Etats, de l'Europe jusqu'à l'Amérique latine et en passant par L'Arabie-Séoudite, se sont mis d'accord, pour la mise en place d'un système de financement multilatéral public, à Bretton Woods le 1^{er} janvier 1946. Le système se compose de deux institutions le FMI et la BIRD qui a donné ensuite la Banque Mondiale :

- Les objectifs initiaux du FMI sont la protection de la coopération financière multilatérale, la défense de la stabilité des changes et les règlements des déséquilibres temporaires des Balances de paiements des Etats ;
- La Banque Mondiale assure les prêts pour la reconstruction des Etats victime de la guerre. Ensuite, elle s'est retournée vers le financement du développement des pays du tiers monde.

Depuis sa création, le système de Bretton Woods a assuré ses fonctions mais, à partir des années soixante, le développement spectaculaire d'un marché financier privé international remet en cause le système de parité fixe ³. La situation va se détériorer avec

¹ Dominique, Plihon (1997), « les enjeux de la globalisation financière », in Serge, Cordellier ; Fabienne, Doutaut (S/D), Mondialisation au-delà des mythes, les dossiers de l'Etat monde, La Découverte et Syros, Paris, p.71.

² Robert, Frenkel (2005), « Mondialisation et crises financières en Amérique latine », in Revue de la CEPAL, numéro spécial, juin 2005, p.112.

³ Jacques, Adda (2001), La mondialisation de l'économie : genèse, Tome I, Collection Repères, 4^{ème} édition, La Découverte, Paris, pp.93.

l'aggravation du déficit de la balance américaine des capitaux : guerre du Vietnam, les investissements des entreprises multinationales à l'étranger (IDE)... Par ailleurs, l'accumulation des eurodollars et pétrodollars entraîne l'accumulation de créances en dollars américains dans les banques européennes. La conversion des eurodollars en or a entraîné une chute des réserves d'or américaines, quand la dette américaine dépasse le stock d'or. En parallèle, des courants de spéculation provoquent le flottement du deutschemark et le dollar canadien. Le dollar américain perd sa qualité d'étalon or, le mark allemand et le yen japonais d'installent comme monnaies fortes... En conséquences, le 15 août 1971, le président Nixon suspend la convertibilité du dollar en or. Le bilan, durant 25 ans, le système de Bretton Woods a assuré la régulation financière efficace, jusqu'au début des années 1970. L'effondrement de ce système a ouvert, progressivement, une libéralisation complète de capitaux. *« Combinées à la révolution des communications, les politiques de déréglementation ont renforcé en retour le processus de globalisation financière. Autrement dit, l'émergence d'un réseau financier global, fonctionnant en continu sur la quasi-totalité des fuseaux horaires.¹ »*. Sous le signe de libéralisation, les marchés sont laissés pour compte. L'Etat doit s'effacer et laisser faire les lois économiques naturelles du marché. Selon, cette logique, de nouvelles règles de jeu remplacent la régulation du marché financier. C'est la règle des « 3D » : désintermédiation, décloisonnement et déréglementation.

1.2.3.2. Le triomphe libéral : la règle des trois « D »

De nouvelles règles du jeu remplacent la régulation du marché financier international. Ce sont les « 3D » :

- La désintermédiation est le recours direct des opérateurs internationaux pour effectuer des emprunts ou crédits, sans passer par les banques. *« C'est le fait, pour le trésorier d'une entreprise, de préférer se financer par une émission d'euro-obligations sur la place de Londres plutôt que de s'endetter auprès d'une banque »²*. Aussi, cette mesure a ouvert le marché financier aux institutions financières non bancaires, comme les sociétés d'assurances.
- Le décloisonnement correspond à la suppression des frontières entre les différents marchés (change, valeurs mobilières et du crédit). L'ouverture s'effectue sur l'extérieur

¹ Jacques, Adda (2001), op.cit., P.70.

² Dominique, Plihon (1997), op.cit, p.70.

dans un premier lieu, mais aussi à l'intérieur, l'éclatement des compartiments du marché financier : marché monétaire (court terme), marché financier (à long terme) et le marché de change.

- La déréglementation, les autorités monétaires des principaux pays industriels abandonnent la réglementation des changes de manière à faciliter le mouvement international du capital. Cette libéralisation libère la concurrence entre les acteurs dans les espaces nationaux et facilite la circulation des capitaux et les opérations sur les devises. L'ouverture a été initiée par les Etats-Unis à la fin des années soixante dix. Sous la pression des américains, c'est le tour du système financier japonais en 1983-1984. Enfin, arrive le tour des européens de démanteler leurs systèmes financiers, à l'occasion de la création du marché unique de capitaux en 1990¹. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la libéralisation et l'accélération de la mobilité géographique des capitaux dans la triade². Ces innovations élargissent et complexifient le champ des transactions. Des produits financiers apparaissent comme l'émission et le placement de titres (valeurs mobilières : actions, obligations, etc.). Sur le marché étranger (titrisation). « ...*Des produits dérivés (marchés d'option négociables, contrats à terme protégeant de la variation des changes, etc.). Le résultat le plus saillant de ces multiples transformations et leur intégration dans les marchés. Les formidables progrès techniques dans la circulation de l'information autorisent désormais un fonctionnement permanent, en temps réel, de ces marchés intégrés à l'échelle mondiale.* »³

¹ Dominique, Plihon (1997), op.cit., p.171.

² La triade englobe les pays les plus industrialisés, à savoir les Etats-Unis, le Japon et l'Europe (Union Européenne).

³ Dominique, Plihon (1997), op.cit.

Section 2 : Intégration de l'Algérie au marché mondial : Exigences du développement par le marché

Dans un monde qui se globalise, on observe la constitution de blocs régionaux autour des trois pôles de la triade, avec des effets d'intégration ou de marginalisation des zones périphériques.¹ L'annexion des territoires monde consiste à encourager les échanges commerciaux et à garantir des débouchés à leurs biens et services standardisés, d'où l'opportunité d'un marché plus vaste. En d'autres termes, « *la mondialisation du capital s'accompagne d'un processus de marchandisation que l'on peut définir comme l'extension des espaces où le capital peut mettre en place ses droits de propriété.* »² Dès lors, la concrétisation des objectifs du capitalisme transnational conduit les pays industrialisés à intervenir activement pour mettre des institutions internationales (union douanière, zone de libre échange, OMC, etc.) au service de ce capital transnational. Dans cette direction, l'Union Européenne (UE) a paraphé des accords de libre échange [EUROMED : Barcelone 1995] avec les pays du pourtour de la méditerranée. Dans le prolongement de ces accords, l'Algérie a signé un accord bilatéral de partenariat avec l'EU. Par ailleurs, les discussions pour son adhésion à l'OMC sont bien avancées. En regard de ces accords, qu'elles vont être les exigences, d'une part, de l'accord de partenariat avec l'UE et, d'autre part, quant à son adhésion à l'OMC ?

2.1. Insertion de l'économie algérienne au marché mondial : Institutions au profit du Capital transnational

Au préalable nous présentons brièvement les différentes formes et les étapes de l'intégration régionale (régionalisation). Ensuite, nous aborderons l'originalité de l'accord de partenariat " Algérie – UE " et enfin, les conditions liées aux accords d'adhésion à l'OMC. Avant ça, nous présentons brièvement les différents types d'accords d'intégration.

2.1.1. Aux origines de la logique régionalisation intégration

A partir de la moitié du XIX^e Siècle, les pays européens " industrialisés " sont le théâtre d'un débat historique majeur : doivent-ils abandonner la protection douanière et favoriser le libre échange ou protéger l'industrie naissante. Bref, libre échange ou autarcie ?

En Angleterre, le raisonnement libéral, promoteur de la libéralisation internationale du

¹ Claude, Manzarol (2003), La mondialisation : données, mécanismes et enjeux, Armand colin, Paris, p.56.

² Idem.

travail (Adam Smith) l'emporte. Les lois protectrices (Corn Laws) sont abolies.

La problématique de l'ouverture se pose, aussi, en Allemagne. Après, quelques tergiversations, l'Allemagne s'aligne sur la politique de l'Angleterre. Cette problématique est au cœur des années 1930, où chaque pays (Angleterre, France, Allemagne et Japon) créent chacun un empire auquel sont assujetties les colonies. Et, les Etats-Unis ? Dans la seconde guerre mondiale, l'objectif des Etats-Unis est : « *La reconstruction d'un système mondial d'échanges, seul capable d'apporter à l'industrie américaine, formidablement développée, des débouchés suffisants [...] En résumé, la problématique mondialisation régionalisation ne saurait être séparée de la conjoncture économique et politique du moment, des positions des uns et des autres.* »¹. En outre, la vigoureuse croissance économique, qui multiplie les échanges entre les pays industrialisés, montre tout le progrès qu'ils peuvent acquérir de la mondialisation-régionalisation. L'exemple de l'UE est assez significatif. En conséquence, « *la problématique mondialisation régionalisation ne saurait être séparé des uns et des autres* »².

Dans le tiers monde, partant de l'objectif de délocalisation, le processus de régionalisation est limité à la « lutte contre l'occidentalisation ». Toutes les tentatives d'ententes bilatérales ou multilatérales (groupe 77, l'OUA, etc.) échouent. A partir des années 1950 jusqu'au début des années 1980, « *aucune des trois conditions susceptibles d'enclencher un processus de régionalisation ne se manifeste : ni puissance capable d'unifier, par la force ou la persuasion, un espace régional ; ni une dynamique combinant croissance et exportation des échanges et sécrétant peu à peu des interdépendances, pouvant appeler une forme d'unité politique ; ni ; enfin « parrains » extérieurs suffisamment implantés pressant pour amener telle ou telle zone à se rassembler* »³

2.1.2. Formes et étapes de l'intégration régionale

Les accords de coopération économique ne sont pas récents. Durant ses 47 ans d'existence, le GATT a enregistré pas moins de 110 accords d'association économique. D'autres ententes avaient pour objectifs la concrétisation d'un marché protégé. Dans ce cadre, nous passerons en revue ces différents accords, par ordre d'intégration⁴.

¹ Pierre Moreau -Defarges (2005), La mondialisation, Série " Que sais-je" ? 5^e édition, PUF, Paris, p.111.

² Ibid, p.113.

³ Philippe Hugon (1997), Economie politique internationale et mondialisation, Série Economie de poche, Economica, paris, p.61.

⁴ Claude Serfati et ali. (1997), Mondialisation et impérialisme, Arguments et mouvement, Les cahiers de critique communiste, Syllepse, Paris, pp.92-97.

- L'association de coopération économique dont l'OCDE est un spécimen ¹ : c'est un cadre pour favoriser les négociations, les accords, un esprit d'ouverture ;
 - La zone de libre échange : L'ALENA (Association de Libre Echange Nord Américain ou, selon son sigle américain, NAFTA) est le premier accord de libre échange Nord-Sud, ayant associé des pays de poids et niveaux de développement très différents. L'accord nord américain a été signé en 1993 entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, et il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994. L'ALENA n'est pas une union douanière, c'est un accord d'échange de produits dont l'application est progressive et s'étale sur dix à quinze ans. *« De nombreux secteurs sont réservés : Le Canada a voulu protégé le domaine culturel, les Etats-Unis le transport aérien et le Mexique les ressources naturelles. »*²
 - L'union douanière est un accord d'association entre les Etats qui souscrivent un accord de libre-échange avec suppression des obstacles internes mais ils adoptent à l'égard du reste du monde un tarif extérieur commun. Le MERCOSUR union douanière incomplète (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), associant par la suite la Bolivie et le Chili est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Au delà de ce type de " mini-latéralisme ", les Etats-Unis envisagent la réalisation d'une d'un « zone de libre échange panaméricaine » élargie au continent américain ³.
 - La Communauté Economique Européenne (CEE) a débuté avec le " Marché Commun " qui est une union douanière élargie à la circulation des capitaux et des hommes [Traité de Rome, 1957].
 - L'union Européenne (UE) émergea du traité de Maastricht en 1992. Les membres ont conforté l'UE par les politiques économiques et monétaires communes.
 - Les accords de Barcelone [EUROMED, 1995] : l'Union Européenne a signé des accords avec les pays du pourtour de la méditerranée. Les accords portent pour l'instant sur les produits industriels. Pour éviter toute coalition l'EU a imposé des accords bilatéraux. Neuf accords sont, déjà, rentrés en vigueur (Algérie, Chypre, Israël, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie), tandis que le processus est interrompu avec trois autre pays (Egypte, Jordanie et Palestine).
- Maintenant, quand n'est-il de l'accord de partenariat de " Algérie –Union Européenne " ?

¹ Nous procédons à une classification des différents types d'accords par ordre d'intégration, comme il a été présenté par : Claude Manzarol (2003), op.cit., pp.92-97.

² Claude Manzagol (2003), op.cit., p.94.

³ Philippe Moreau Defarges (2005), La mondialisation, Série " Que sais-je " ? 5^e édition, PUF, Paris, p.115.

2.2. L'accord de partenariat "Algérie-Union européenne "

En novembre 1995, les pays de l'Union Européenne (UE) et douze partenaires du pourtour de la Méditerranée ¹ ont approuvé la déclaration de Barcelone : le partenariat Euro méditerranéen. La déclaration s'articule autour de trois volets : un volet politique et de sécurité, un volet économique et financier et un volet social, culturel et humain.

Dans son volet économique et financier, l'accord de partenariat prévoit les objectifs suivants :

« - la création progressive d'une zone de libre-échange euro méditerranéen, avec pour date cible 2010 [...] dans le respect des obligations de la nouvelle Organisation Mondiale du Commerce ;

- la mise en œuvre d'une coopération économique [...] Parmi les domaines privilégiés de coopération cités : la création d'un climat favorable d'investissement, le renforcement des échanges entre partenaires eu mêmes, les accords interentreprises, l'environnement, ...

- le renforcement de l'assistance financière de l'UE aux partenaires, ... » ².

D'une façon générale, le projet Euro-Med de Barcelone (Nov. 1995) vise à construire un espace fondé sur " une prospérité partagée " entre les pays de l'est et du sud de la Méditerranée et l'UE ³. Le volet économique et financier prévoit la création d'une zone de libre échange obligeant les partenaires de l'UE d'adopter les mesures de libéralisation nécessaires à l'intégration régionale " profonde " au sein de l'espace euro méditerranéen dans un contexte de mondialisation. A priori « le projet repose sur deux paris qui restent aussi problématiques l'un que l'autre : le premier est que la région euro-méditerranéenne puisse devenir un espace économique, c'est-à-dire un espace régional pertinent pour promouvoir un processus intégré de co-développement Nord-Sud de nature à soutenir la croissance des pays les plus pauvres ; le second est que la constitution de cette " zone de développement partagé " puisse être accessible à partir de la mise en œuvre de deux moyens économiques fondamentaux : le libre-échange régional et un soutien financier, non

¹ Le 27 et 28 novembre 1995, une première conférence a réuni les quinze pays de l'UE et les douze pays tiers-méditerranéens (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie).

² Abdelkader Sid-Ahmed (1996), « Le Maghreb, rencontre avec le troisième millénaire : L'impératif de Barcelone », in A. Sid-Ahmed (dir.), Economie du Maghreb : L'impératif de Barcelone, CNRS-Éditions, Paris, PP. 1-3.

³ Avec l'élargissement de l'Union européenne à l'est, le marché " Pan-Euro-Med " rassemblera à terme pas moins de 40 pays et près de 800 millions de consommateurs.

négligeable mais limité »¹. A l'image de la construction européenne, le succès de la zone de libre échange passera avant tout par le développement économique. Fondée sur l'économie de marché et l'initiative privée, la construction méditerranéenne couvre l'essentiel des échanges commerciaux – avec un gros efforts de libéralisation, standardisation et une mise à niveau progressive sur 12 ans – dans le respect des mesures de commercialisation conformément aux règles d'origine de l'UE et, dans le cas échéant, en référence aux obligations de libre échange prévues par les accords du GATT/OMC².

A cette fin, les pays membres pourront compter sur les précieuses retombées positives et notamment :

- *« une réorientation des flux commerciaux au profit des Etats faisant partie de la zone de libre échange.*
- *Une entrée plus importante de capitaux étrangers, notamment en investissements directs étrangers ;*
- *Une réorientation des économies méditerranéennes vers l'industrie et le tertiaire.»*³

La création de la zone de libre échange Euro-Med cherche à réduire les disparités sociales et économiques. Cette coopération va encourager une croissance de terme et permettre une meilleure intégration des différents partenaires au sein de l'économie mondiale.

¹ Gérard Kébabdjian (2004), « Economie politique du régionalisme : le cas euro-méditerranéen », Revue Région et développement, n° 19/2004, pp.153 et 154.

² Mohamed-Lamine Dahoui et Boualem Abassi (2003), Restructuration et mise à niveau d'entreprise : guide méthodologique, ONUDI/Ministère de l'industrie algérienne, p.53.

³ « MEDA EU zone de libre échange.htm »

Tableau 1 : Libéralisation dans les accords de partenariat Euro-Med

<i>Barrière commerciale</i>	Libéralisation
Tarifs sur les produits industriels	Doivent passer à zéro
Suppression des quotas, industriels	La plupart
Tarifs sur les produits agricoles	Réduction à négocier
Suppression des quotas, agricoles	Réduction à négocier
Période transitoire pour la suppression des tarifs	Jusqu'à 12 ans
Coopération douanière	Oui
Harmonisation des normes techniques et reconnaissance mutuelle	Objectif approximatif ouvert
Règles d'origine	Adoption des règles de l'UE
Mesures de contrôle et anti-dumping	Oui
Services	Niveau GATT/OMC
Droit d'établissement et traitement national	Objectif seulement
Droits de propriété intellectuelle	Niveau TRIP/OMC
Règles de concurrence	Respecter les directives politiques de l'UE, la coopération et la coordination
Libre circulation des capitaux	Non
Aide financière	Oui
Coopération économique	Oui
Coopération politique/culturelle	Oui
Institutions	Intergouvernementales

Source : Centre d'études politiques européennes, Bruxelles

*Entre 1995 et 2003, sept réunions des Ministres des Affaires étrangères ont eu lieu, ainsi que 16 réunions des ministres sectoriels. Ces réunions ont lancé un certain nombre d'initiatives de coopération commune, financées par le programme régional de l'UE.

A ce jour, huit accords de partenariat ont été signés avec l'UE (Tunisie, Israël, Maroc, Jordanie, Autorité palestinienne, Egypte, Algérie et Liban). Pour Malte, Chypre et la Turquie, un accord de principe d'adhésion à l'UE a été acquis. Pour la Syrie les négociations pour un accord de partenariat sont en cours. Certains accords d'association ont été signés bien avant la déclaration de Barcelone (nov. 1995), puis ils ont intégré l'accord en question. Dans le temps les accords d'association, qui sont rentrés en vigueur ; le tableau (6.4) les résume comme suit :

Tableau : 6.4. Accords de partenariat Euro-Méditerranéens

Tableau 4: Accords de partenariat Euro-Méditerranéens en 2005

Pays	Signé	Entrée en vigueur	Statut OMC
Israël	1995	2000	Membre
Tunisie	1995	1997	Membre
Maroc	1996	2000	Membre
Territoires palestiniens	1997	1997	Non-membre
Jordanie	1997	2002	Non-membre
Egypte	2001		Membre
Algérie	2002		Non-membre
Liban	2002		Non-membre
Syrie*			Non-membre

*Un accord d'association avec la Syrie était en cours de négociation

[Source : Philippe Hugon : 2005 : 8]

La mise en évidence du tableau ci-dessus permet de déduire que depuis novembre 1995, six accords de partenariat Euro-Méditerranéens ont été signés à ce jour.

2.2.1. Le contenu de l'accord d'association " Algérie et l'UE "

A partir du mois d'octobre 1993, l'Algérie a réitéré sa volonté d'intensifier sa coopération avec l'UE. Cet intérêt a été renouvelé par son ministère des affaires étrangères lors des conseils de coopération en février 1994 et octobre 1995¹. Mais pour des raisons sécuritaires, l'UE n'a engagé des discussions avec l'Algérie qu'après les élections du président Zéroual, le 20 novembre 1995². Bien avant (le 13 octobre 1993), l'Algérie avait exprimé son désir de négocier un accord d'association avec l'UE, mais c'est lors du Conseil Européen à Madrid (15 et 16 décembre 1995) que l'UE invitait la Commission à présenter un projet de directive de négociation avec l'Algérie. Cette dernière avait organisée plusieurs séances de discussions avec la partie algérienne. « *Ces réticences de l'UE, confortées par l'idée d'une spécificité algérienne, vont créer plusieurs points de blocages des discussions concernant l'existence d'un vaste secteur industriel, les concessions en matière agricole, le calendrier de libéralisation du commerce extérieur et le montant de l'aide européenne.* »³ C'est après des discussions marathoniennes difficiles

¹ Mohamed-Tahar Hamamda (2003), Ajustement et coopération, Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université Mentouri constantine, p.257.

² Souligné par nous.

³ Mohamed -Tahar Hamamda (2003), op.cit., p.257.

que le texte final de l'accord d'association de l'Algérie avec l'UE fut signé, à Bruxelles, le 19 décembre 2001.¹

A l'instar des autres membres, l'Algérie a signé un accord avec l'UE à Bruxelles, le 19 décembre 2001. Il rentre dans le cadre de l'accord global de Barcelone lancé en novembre 1995. Dans ce qui suit, on ne s'intéresse pas au contenu de l'accord ni à la simulation de ses effets sur l'économie algérienne. Tout en restant fidèle à la problématique générale, normativement nous soulignerons les exigences liées à l'accord de partenariat conjugué aux exigences d'adhésion à l'OMC, parce qu'à notre sens, ils en constituent une seule entité. Car l'article 6 de l'accord d'association algéro-européen² stipule que : « *La communauté et l'Algérie établissent progressivement une Zone de libre-échange pendant une période de transition de douze années au maximum à compter de la date d'entrée en vigueur du présent accord selon les modalités indiquées ci-après et en conformité avec les dispositions de l'accord général sur les tarifs douaniers et commerce de 1994 et des autres accords multilatéraux sur le commerce de marchandises annexés à l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dénommés ci-après « GATT »* »³. En d'autres termes, l'Algérie a douze ans, et cela à partir la date de mise en vigueur de l'accord, d'une part, pour procéder à la libéralisation de l'économie – en référence aux lois régissant l'UE, le cas échéant les accords du GATT (1994) et l'OMC – et, d'autre part, mettre à niveau ses entreprises pour quelles puissent lever le défi de concurrence sur le marché mondial.

2.2.2. Les exigences de l'Accord d'association Algérie – UE et d'adhésion à l'OMC

Ce développement s'inscrit dans le cadre de la « mondialisation », ayant pour exigence « l'ouverture totale » sur l'économie de marché. Ainsi, on assiste à une substitution de la régulation par le plan par une régulation par le marché. Dorénavant, les prérogatives de l'Etat sont confinées à la préservation de la paix, la justice et il doit veiller à l'instauration d'une « concurrence équitable » entre les différents acteurs économiques dans le pays. Ainsi, les institutions nationales sont contraintes de s'adapter aux nouvelles exigences de marché et elles sont appelés à être efficace et performantes afin d'affronter

¹ Accord d'association Algérie-UE, source CEE, décembre 2001, p.4.

² L'Algérie a paraphé l'accord d'association avec la Communauté Européenne des Quinze Etats : Belgique, Danemark, Allemagne, République hellénique, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-bas, Autriche, Portugal, Finlande, Suède, grande Bretagne, Irlande du Nord

³ Accord d'association Algérie – UE, Source CEE, décembre, 2001, p. 6.

une âpre concurrence sur le marché national et mondial. Ainsi, notre n'est pas de simuler les effets induits par les accords de coopération mais, surtout, anticiper les exigences de la volonté d'intégration au marché mondial.

Section 3 : Le développement industrielle : quelle stratégie d'industrialisation pour l'Etat ?

A l'instar de nombreux PED, l'Algérie a engagé une stratégie de restructuration. Cette stratégie s'est traduite par l'application des recommandations du consensus de Washington. Cette stratégie est supposée rétablir les équilibres macroéconomiques et promouvoir la croissance et le développement à long terme ¹. Certes les approches d'évaluation sont nombreuses, ces diagnostics convergent tous vers un même constat. Effectivement, l'Algérie réalise une accumulation même si c'est une accumulation pétrolière. Mais l'Algérie, qui est un pays rentier, à la même spécificité comme les pays producteurs de pétrole. D'une part, l'accumulation est tributaire d'une ressource épuisable, non renouvelable et, d'autre part, cette source d'accumulation est sujette aux aléas du marché international, comme les fluctuations des prix mondiaux des matières premières, et aussi la détérioration des termes de l'échange et la concurrence des produits des pays émergents. Par ailleurs, les prédictions de long terme avancent qu'en continuant à exporter uniquement les hydrocarbures, dans le long terme, la croissance économique en Algérie tendra vers zéro. Au total, l'Algérie a un grand potentiel qu'il faut libérer. Eu égard de ces considérations, dans cette section nous intéressons à la question : comment l'Algérie va-t-elle transformer ce potentiel pour asseoir une croissance rapide et durable ?

En réponse à cette préoccupation, nous appréhendons le projet de stratégie industrielle prônée par les autorités publiques, et partant de cette considération nous soulignons les traits de la stratégie industrielle susceptible de garantir la croissance et le développement de long terme.

3.1. Quelle stratégie pour l'Etat ?

Dans le prolongement des réformes économiques, l'Etat algérien veut se doter d'une " stratégie industrielle ". Argand le slogan " reconquérir le marché intérieur ", le gouvernement Abdelaziz Belkhadem a lancé un vif débat en vue de définir les contours de la stratégie industrielle pour les vingt cinq années à venir. « *Les assises nationales sur la stratégie et politiques de relance industrielle ont permis d'ouvrir un débat riche d'enseignements puisqu'il a rassemblé des chercheurs, des investisseurs et des*

¹ Abdelkader Sid Ahmed (1995), Un projet pour l'Algérie : Eléments pour un réel partenariat Euro Méditerranéen, Publisud, Paris, p.44.

industriels. »¹ Cette stratégie porte principalement sur l'industrie hors hydrocarbures, hors fabrications militaires, hors industries nucléaires et énergie renouvelable².

Les pouvoirs publics ont organisé des journées d'étude pour en débattre d'un projet gouvernemental de stratégie industrielle. Ces assises ont réuni la plupart des acteurs économiques et sociaux³. A cette occasion, le gouvernement a impliqué tous les acteurs pour donner une vision du devenir de l'économie algérienne qui sort d'une phase de stabilisation pour entrer dans une étape de relance économique effective. Déjà, les principaux acteurs⁴ sont unanimes quant à la stratégie industrialisation.

La problématique de la stratégie industrielle est une vieille revendication de l'UGTA⁵ et des chefs d'entreprises⁶ qui n'ont cessé de revendiquer la réhabilitation de l'industrie. A cet effet, la stratégie préconisée, par l'Etat, s'adonne autour d'un redéploiement de l'outil productif, tendant à doter l'économie du pays d'une industrie compétitive, tout en bénéficiant des avantages absolus (matières premières et main d'œuvre) serait capable de tirer une quote part sur le marché mondial. *« C'est d'abord une adaptation à un environnement devenu extraordinairement complexe auquel est invité l'ensemble de la communauté industrielle, un environnement qui résulte de la mondialisation de l'économie, mais aussi des aspirations de la société. »*⁷ Dès lors le principal acteur de richesse est l'entreprise économique qui est le creuset de développement. Pour affronter la concurrence des produits et services étrangers, l'entreprise locale est appelée à forger une compétitivité capable de s'imposer sur le marché local et lui conférer la capacité de contrer l'âpre concurrence sur le marché mondial. Pour cela, l'entreprise doit être réhabilitée et doit La portée des objectifs escomptés de la nouvelle stratégie industrielle, tant pour l'avenir de la sphère productrice dans ses composantes publiques et privées, que pour le devenir de l'économie nationale dans son ensemble ?

En l'absence d'une vision claire de long terme, voire d'une politique économique globale

¹ Horizons, quotidien national, du 01/03/2003.

² El watan Economie, du 11/03/2007.

³ Ces assises ont réuni des universitaires, des experts du CNES, les représentants des différents acteurs économiques [patronat privé, l'union nationale des entreprises publiques (UNEP) et les délégués du syndicat des travailleurs].

⁴ Ce projet de stratégie industrielle se préoccupe du devenir de la croissance hors hydrocarbures, dès lors il concerne le devenir des principaux acteurs de l'activité économique en Algérie : le gouvernement (l'Etat), les entrepreneurs privés, les EPE et le syndicat des travailleurs.

⁵ El Moudjahid, quotidien national du 28/02/2007.

⁶ Le Quotidien d'Oran, du 03/02/2007.

⁷ El moudjahid, quotidien national du 28/02/2007.

qui articule l'ensemble des secteurs économiques, la nouvelle stratégie se présente comme une aubaine pour les investisseurs disjoints nationaux (privés et publics) pouvant avoir plus de liens avec les IDE ¹.

Dés lors, l'Etat s'est aperçu que les « *entreprises ne maîtrisent pas la connaissance ni l'information [...] des politiques publiques sont donc nécessaires à l'initier sur des nouveaux facteurs de développement. Nous voulons ainsi un rattrapage rapide.* » ² Mais quelle est la teneur de cette stratégie ?

La nouvelle stratégie industrielle retient un nombre de filières prioritaires. Selon Hamid Temmar, la stratégie s'articule autour du potentiel industriel existant et sa localisation. Il a précisé qu'une dizaine de branches industrielles, sur 55 que compte la comptabilité nationale, vont avoir la priorité dans la future stratégie. Les filières retenues sont la pétrochimie, les engrais, l'agroalimentaire, les matériaux de construction, l'industrie électronique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie alimentaire, l'industrie mécanique et automobile, ainsi que les technologies de l'information et la communication (TIC).

3.2. Critique du projet de la stratégie industrielle du gouvernement 2007-2025.

A priori, le gouvernement a présenté les principales branches sur lesquelles doit reposer la nouvelle stratégie industrielle 2007-2025. Dés lors, plusieurs réserves ont été évoqué par les analystes :

- Les observateurs reprochent, à ce projet de politique industrielle, l'absence des projections industrielles des filières retenues. Partant de critères d'industrie potentiel et de sa localisation ; les spécialistes soulignent la négligence de la branche textile et le cuir, les branches de la charpente, la chaudronnerie lourde, les industries d'équipements, les industries liées à l'eau et aux énergies et enfin la construction navale.
- Hamid Temmar a fixé un échéancier, puisque la stratégie commence à la fin 2007 et s'étale sur 10 à 15 ans. Concernant le pilotage et le suivi de la dite stratégie aucun cadre n'a été défini pour l'instant. Eventuellement, deux idées ont été proposées par les

¹ Propos avancés par Hamid Temmar, Ministère de la Participation et de la Promotion des Investissements, aux assises sur la nouvelle stratégie industrielle et de relance économique, du 26 au 28/02/2007. Pour plus de détails consulter la presse nationale et en particulier le Quotidien d'Oran du 03/02/2007.

² Mohand Amokrane (2007), « Il ne faut pas moins d'Etat, mais un mieux d'Etat », El Watan Economie, du 05 au 11 mars 2007.

³ Propos avancés par Mme Chebat, enseignante à l'Université d'Annaba, à l'occasion des assises sur la stratégie industrielle et les politiques de relance économique du 26 au 28/02/2007. Pour en savoir plus voir : Quotidien d'Oran du 28/02/2007.

spécialistes. Le pilotage et le suivi sera soumis, éventuellement, à un ministère de l'économie, ou bien soumis à un cadre « consensuel » intégrant le patronat des entreprises, le syndicat des travailleurs et les universitaires. En guise de rappel, cette dernière formation nous rappelle les fameux conseils d'administration des fonds de participation.

- Il se pose aussi le mode de financement de la stratégie. Un premier avis souhaite l'élimination de la voie budgétaire [A. Benachenhou, 2007]. Pour le représentant du gouvernement, l'Etat doit intervenir sans pour autant oublier le marché financier, notamment celui des capitaux.¹

- Le FMI pense qu'il n'est pas nécessaire de monter toute une stratégie industrielle. Il suffit de veiller à organiser le système économique pour qu'il soit efficace et capable d'attirer et absorber les investissements² (national, diaspora et IDE). Cette appréhension purement théorique repose sur des hypothèses purement libérales. Aujourd'hui, l'économie nationale est un élément d'un environnement plus complexe la mondialisation (Cf. Chap. 6 Sect.1, Supra) donc l'Etat doit s'impliquer.

Partant du mot d'ordre « **il faut pas moins d'Etat, mais un mieux d'Etat** »³, l'Etat a tracé une feuille de route d'une nouvelle stratégie industrielle. Cette dernière s'articule autour de leviers ou politiques publiques de relance de l'activité économique en Algérie.

Sous la vigilance de l'Etat le secteur des affaires, surtout les entreprises économiques, est appelé à apporter sa contribution par des conditions concrètes. Cette projection⁴ de développement industrielle s'appuiera sur :

- des politiques de soutien à l'innovation ;
- la promotion des nouvelles technologies ;
- l'utilisation des investissements directs étrangers (IDE) ;
- la promotion des ressources humaines ;
- les politiques de mise à niveau des entreprises économiques (privées et publiques), et ;
- la création d'une capacité d'intelligence économique.

La mise en évidence de ces premiers jalons nous permet de déduire que les fondements théoriques de la dite stratégie industrielle s'inspire directement des

¹ El Watan, quotidien national du 01/03/2007.

² El Watan, quotidien national du 26/02/2007.

³ Mohand Amokrane, op. cit.

⁴ Quotidien d'Oran, du 03/02/2007

enseignements de la théorie de la croissance endogène (Cf. Chapitre 4) qui privilégie l'investissement en capital physique, humain, public, les innovations et la technologie. Cependant, nous enregistrons l'absence du facteur institutionnel. Comme nous l'avons signalé auparavant, l'économie algérienne souffre énormément de la faiblesse de ces institutions puisque le développement institutionnel n'a pas suivi le développement économique.

En somme ce projet d'industrialisation est assez pertinent mais il mérite des clarifications des tâches dans le temps et l'espace. Enfin, même si l'initiative du décideur algérien est un peu tardive et va être axée sur l'implication de l'Etat comme " régulateur de l'économie ", donc l'Etat est appelé à jouer le rôle d'un catalyseur dans la promotion des secteurs, voire des entreprises stratégiques innovatrices. Ces firmes vont être capables de constituer des vecteurs de la croissance, voire de développement économique.

3.3.Perspective et tendance du projet de stratégie industrielle

Le monde connaît d'importantes transformations. Et, l'Algérie appartient à ce « grand village planétaire ». Elle ne peut vivre en autarcie. Surtout que l'Algérie a paraphé, en 2001, l'accord d'association euro méditerranéen et engageait dans des négociations pour son adhésion à l'OMC ¹. Ces engagements obligent l'Algérie à adapter ses institutions et son économie pour assurer une intégration positive à l'économie mondiale.

Eu égard des enseignements que nous procure la théorie économique (la croissance endogène et la nouvelle économie institutionnelle), les préoccupations majeurs des acteurs socio-économiques et les moyens et objectifs à atteindre, nous estimons que l'Algérie a un énorme potentiel réglementaire et juridique Capable de mener à bien le projet de stratégie industrielle. Par ailleurs, la pression exercée par l'environnement international met l'économie algérienne en concurrence directe avec le reste du monde. Donc, l'Algérie, confrontée au phénomène de la mondialisation économique, va elle utiliser, à bon escient, ses atouts - ressources pétrolières, potentiels industriel, main d'œuvre abondante et jeune et sa position géographique - afin d'installer un comptoir d'échange, de produits et services, entre l'Europe et l'Afrique pour la construction d'une croissance rapide de long terme. Quelle stratégie formuler pour assurer la transition d'une croissance aléatoire tributaire de la rente pétrolière par un schéma de compétition fondé sur l'apprentissage et l'innovation technologique. Tenant compte, de toutes ces considérations, notre analyse simule les

¹ Mohamed Lamine Dhaoui et Boualem Abassi (2003), Restructuration et mise à niveau d'entreprise : guide méthodologique, ONUDI/Ministère de l'industrie, p.126.

politiques économiques sur lesquelles se fonde la stratégie industrielle préconisée, particulièrement :

- la promotion des PME/PMI du secteur privé ;
- veiller à la sauvegarde des grandes sociétés nationales stratégiques, comme la SNTF (Société nationale de transport ferroviaire) et la SONELGAZ (Société Nationale de l'électricité et gaz) ;
- encourager le partenariat étranger (IDE);
- en parallèle veiller au développement des institutions et ;
- La stratégie industrielle doit porter sur des entreprises championnes ¹ des secteurs porteurs de l'économie algérienne. Ces entreprises peuvent jouer le rôle de locomotive.

Au-delà des hydrocarbures, pendant les dix dernières années, l'économie algérienne porte sur quatre secteurs dynamiques, par leurs contributions à la formation de la valeur ajoutée : commerce, agriculture, transports-communications et BTP. A cette liste, on ajoute les petits secteurs dynamiques : agroalimentaire et le tourisme. Malgré ces opportunités, les investissements du secteur privé se dirigent vers les investissements au retour le plus rapide et qui ne nécessitent pas des investissements lourds.

Et, contrairement, à ce que l'on peut penser, la contribution des ISMME (industrie industrialisantes) à la valeur ajoutée est marginale près de trente ans après.

L'« intervention » de l'Etat permettrait de corriger ces effets en favorisant les secteurs industriels porteurs de valeur ajoutée durable. Hors hydrocarbures, les quatre secteurs les plus importants sont vulnérables, soit parce qu'ils sont dépendant du secteur des hydrocarbures, de la pluviométrie (agriculture) ou encore des programmes de relance économique de l'Etat (BTP).

Cependant, il ne faut pas que l'illusion des secteurs dynamiques influe sur le choix du

¹ Mohssen Toumi et Abdeldjallil Bouzidi (2007), « Nouvelle stratégie industrielle : libérer le potentiel de l'économie algérienne », Document en ligne.

² Pour illustrer l'idée d'entreprise championne, nous citons l'exemple d'AIR ALGERIE, et plus de détails, voir : Annexe 6.1.

décideur public. L'orientation de la stratégie industrielle doit être bien réfléchi en fonction des moyens (atouts) que détient le pays et des objectifs à atteindre à l'horizon 2025 ou 2030.

En référence des atouts et objectifs cités précédemment ; l'Algérie gagnera ¹ en construisant la stratégie industrielle adéquate à partir des entreprises championnes choisies :

- développer une entreprise nationale en la protégeant : cette stratégie consiste à créer un monopole ou un oligopole en lui confiant de grands contrats. L'entreprise se construit sur un savoir-faire et des activités tournées d'abord sur le marché intérieur avant de conquérir les marchés internationaux. La SONELGAZ et la SONATRACH s'y prêtent bien à cette stratégie.
- S'associer à un partenaire étranger, cette stratégie peut prendre la forme d'une ouverture de capital, d'un contrat de services, etc. La compagnie de transport aérien AIR ALGERIE peut s'allier à des compagnies européennes pour conquérir le marché africain et européen. Cette forme est fréquente aussi dans le secteur bancaire.
- Incitations fiscales, allègements fiscaux et fourniture de services et infrastructures à des prix inférieur au prix coûtant.
- développer un pool de partenaires dans une même région : l'entreprises, sous-traitants, banques, universités spécialisées, etc. En Algérie, les hauts plateaux s'y prêtent bien à des pools de construction mécanique et informatique.

¹ En référence à l'ouvrage : Abdelatif Benachenhou (dir.), L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne, Alger, 2002.

Conclusion du chapitre six :

Dans ce sixième et dernier chapitre, nous sommes revenus sur le concept de mondialisation. Tout le long de notre étude nous avons mentionné le terme de mondialisation économique mais dans ce chapitre nous avons précisé le sens visé dans notre recherche.

L'objectif de l'Algérie est de renouer avec une croissance entretenue de long terme et cela par la dynamique de marché d'où une intégration au marché mondial. Or dans cette ligné, les auteurs sont unanimes quant aux transformations profondes de l'économie mondiale. Ces transformations sont qualifiées de mondialisation économique. Ce phénomène ancien/nouveau est multidimensionnel. En d'autres termes, l'intégration de l'économie algérienne au marché mondial doit affronter des exigences diverses. En bref, d'un point de vue strictement économique, l'Algérie est contrainte de continuer le train de réformes afin d'adapter ses structures économiques, sur le plan micro et macroéconomique donc elle doit veiller à l'amélioration de ces institutions économiques, politiques et culturelles, afin d'affronter et s'adapter aux effets pervers de la mondialisation économique suivants :

- les exigences de la libération des échanges et de l'investissement et nouvelles contraintes à l'utilisation de politiques nationales ayant des effets hors frontières ;
- utilisation de nouvelles politiques inspirées par la théorie de la croissance endogène ;
- la qualité du facteur institutionnelle meilleur dans les pays développés, et dans une moindre mesure dans les pays émergents ;
- la concurrence qualitative et quantitative des produits de la triade ;
- la concurrence des produits des pays émergents, exportant éventuellement des produits moins chers, intensifs en ressources humaines ;
- les changements technologiques, particulièrement dans les transports et les communications ;
- la croissance et la concentration des IDE au sein de la triade, et dans une moindre mesure les pays de l'Asie du Sud Est.

Enfin, l'Algérie a beaucoup d'atouts (géographique, financier, humain et industriel) donc la mise à diapason de l'économie algérienne passera sûrement par une stratégie industrielle tenant compte des enseignements de la théorie de la croissance endogène appuyée par une politique d'amélioration de la qualité institutionnelle.

Dans la première partie nous avons déduit que les modèles théoriques fondateurs des stratégies industrielles " développementalistes " sont devenus caducs. Même l'encadrement des programmes de stabilisation et les politiques d'ajustement proposés, par les institutions monétaires et financières, aussi ne s'y prêtent pas. Ces constatations nous ont poussé à chercher un fondement théorique en adéquation avec l'ouverture sur l'économie de marché. A cet effet, nous avons cherché la pertinence des enseignements que nous procurent la conjugaison de la théorie de la croissance endogène et la nouvelle économie institutionnelle. Ensuite sur la base de cette construction théorique nous avons procédé à l'étude de l'ouverture de l'Algérie sur l'économie de marché et tiré les conclusions à cette fin.

Premièrement, la théorie de la croissance endogène d'inspiration néoclassique est à la mode ces derniers temps. De ce fait, Elle est entraînée de s'imposer par la force des enseignements qui s'accordent, pertinemment, avec le développement par la dynamique de marché. Même si les modèles de la théorie de la croissance sont pris isolément, d'une part, les enseignements qu'elles procurent ne sont pas contradictoires et, d'autre part, les externalités positives qu'elles dégagent sont complémentaires. Malgré ces avantages, elles n'arrivent pas à expliquer la productivité totale des facteurs donc le reste du résidu inexplicé, résultats de notre ignorance, nous l'avons cherché auprès de la nouvelle économie institutionnelle.

Deuxièmement, l'Algérie a engagé des réformes structurelles (PAS). Ces mesures correctrices ont permis un retour à une croissance faible et erratique. Malgré une croissance soutenue par l'Etat, les performances économiques restent en deçà des espérances. Ces dernières années, la pertinence de ces analyses place l'économie institutionnelle au sommet de la science économique. Enfin, nous insistons sur la prise en compte des institutions afin d'accélérer la croissance en Algérie.

A cet effet, les pouvoirs publics doivent s'attaquer aux limites d'endogénéisation des institutions puisque les études empiriques citées montrent que la qualité des institutions d'un pays est élevée, moins la croissance est instable.

En Algérie, La transition de l'économie administrée à l'économie de marché a conduit les pouvoirs publics à prendre une série de mesures réglementaires (mesures versus consensus de Washington).

Troisièmement, tous ces développements se déroulent dans un environnement caractérisé par d'importants changements au niveau mondial. Dans notre étude nous avons cité maintes fois le processus de la mondialisation mais à ce stade nous avons précisé les composantes du phénomène de la mondialisation économique dont il est question dans notre travail de recherche.

Après un effort de repérage des faits stylisés de la croissance en Algérie, et eu égard de ces développements nous avons esquissé les traits généraux d'une stratégie industrielle alternative capable de garantir une croissance rapide de long terme.

A la lumière de ce constat, l'Algérie doit continuer les réformes du :

- système financier et bancaire ;
- la réforme du secteur juridique : adaptation des lois et le personnel au cadre international et ;
- continuer la privatisation des entreprises publiques.

Enfin, l'Algérie doit développer des pôles d'entreprises championnes. La compagnie nationale de transport aérien " AIR ALGERIE " constitue un bon exemple et en même temps doit préserver les entreprises publiques stratégiques, comme la SNTF, la SONELGAZ et des eaux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La recherche que nous venons de présenter s'articule autour de la réponse à une question fondamentale : la crise algérienne de 1986, ayant mis fin à la stratégie autocentrée, nous a conduit à s'interroger sur la stratégie d'industrialisation alternative capable d'entretenir une croissance régulière et rapide. A cette préoccupation principale se greffent deux autres questions subsidiaires :

- Primo, les modèles d'industrialisation " développementalistes " devenus caducs ne constituent plus un cadre conceptuel donc nous nous sommes fixé comme second objectif la recherche d'un cadre conceptuel susceptible d'asseoir un soubassement théorique en adéquation avec la " stratégie " de libéralisation progressive de l'économie algérienne.
- Secundo, la stratégie industrielle, susceptible de réaliser les grands équilibres macroéconomiques et de replacer l'économie sur le chemin de la croissance, ne peut être que structurel. L'intervention de l'Etat a été déterminante dans la réussite ou l'échec de ces stratégies relatives (autocentrée, restructuration et ajustement structurel) où l'économie s'achemine vers la mondialisation économique (commerciale, de la production et de la finance), dans ce cadre, quelle est le rôle de l'Etat qui s'accorde avec la " nouvelle " stratégie industrielle préconisée.

Le questionnement de l'objet de recherche renvoie au préalable à l'étude des modèles fondateurs des stratégies d'industrialisation. D'une manière générale, le modèle autocentré – industries industrialisantes dans le cas l'Algérie – et la stratégie de substitution de substitution d'importations avaient un point commun l'introversion de l'économie. En outre, ces modèles théoriques fondateurs reposaient sur les quatre piliers communs suivants :

- priorité à l'investissement industriel ;
- relative fermeture au marché mondial ;
- déficits extérieurs couverts par un apport extérieur et ;
- intervention active de l'Etat.

D'une manière générale, ces deux premiers modèles ont fonctionné pendant une quinzaine d'années puis ils sont rentrés en crise, à la moitié des années soixante dix. Lors de notre étude, nous avons constaté que les causes de l'échec sont dues à trois types de distorsions : les causes inhérentes aux modèles théoriques fondateurs, les causes propres aux pays et

enfin à des facteurs externes conséquences dues à la transformation rapide de l'économie, au phénomène de la mondialisation de l'économie.

D'une part la crise de croissance des modèles industriels tournés vers l'exportations et des stratégies mono exportatrices de produits miniers ou pétroliers confirme le caractère rentier des économies de certains PED, victimes des contraintes extérieurs et d'une crise des modalités de gestion et de leurs propres déviations.

D'autre part, les taux de croissance, sans précédent, enregistrés et l'expansion plus rapide des exportations de produits manufacturés, l'augmentation de l'emploi et l'amélioration de la distribution du revenu confirme la thèse des experts de la Banque Mondiale, selon laquelle, les stratégies d'industrialisation tournés vers l'exportation des produits manufacturés donnent de meilleurs résultats. Sous tendue par l'avantage comparatif, la stratégie d'industrialisation d'exportation permet une plus grande utilisation des capacités productives, la production d'économies d'échelle, une amélioration technologique pour concurrencer les produits étrangers. En bref, la plus grande partie de l'opinion considère l'orientation interne comme un échec. D'une manière générale, si l'ISI a permis le passage à l'ISE dans les NPI de l'Asie du Sud Est et au Brésil, ceci démontre que les deux stratégies ne sont contradictoires mais complémentaires et, que l'ISI n'est pas mauvaise en soit mais qu'elle a été mal appliquée. A ce stade nous avons repéré un problème de transition économique, une certaine rupture dans la continuité de l'activité économique donc des difficultés dans la conduite de la période de transition économique en d'autres termes de la transition de la gestion bureaucratiques vers une gestion par les mécanismes du marché. Par, ailleurs ce passage s'est effectué dans un environnement hostile dominé par un protectionnisme des pays développés sous différents masques, comme le pessimisme entachant les débouchés des produits des PED, les mesures quantitatives et qualitatives.

Dans notre travail, nous avons pris comme champs d'étude l'expérience de développement algérienne. Cependant l'objet d'étude n'était pas le modèle des industries industrialisantes en lui-même mais celui de l'industrialisation par la planification comme point de départ. Un premier bilan d'étape, nous a donné l'occasion de souligner les causes ayant perdu à l'Algérie le coche du développement. En outre ces causes ont été prises comme des arguments justifiant l'introduction d'un train de réformes économiques au début des années 1980. La première étape des réformes est constituée par la restructuration

des entreprises publiques (entreprises publiques d'Etat). Puis nous avons étudié le sens de cette restructuration, et enfin les résultats achevés à cette fin. Ensuite, nous avons montré que cette expérience fut plus ou moins interrompue suite aux émeutes d'octobre 1988 et que nous avons délibérément laissé de côté, à raison, à l'analyse des changements successifs et très courts qui ont marquées la période 1989-90. Puis nous avons porté notre étude directement, sur la seconde étape des réformes, c'est-à-dire, celle de l'ajustement structurel. Ce dernier a marqué la fin de la planification impérative et l'acceptation de l'Algérie des recommandations inspirées par le FMI, à savoir une " stratégie " de libéralisation progressive de l'économie algérienne. Nous avons étudié le contenu et les objectifs quant à cette seconde étape de réformes. Un second bilan d'étape, nous a permis d'étudier le contenu du programme, ses objectifs, les résultats et problèmes enregistrés.

Avant de rendre compte des résultats globaux du PAS, nous rappelons que les préceptes libéraux du FMI s'accordent avec l'orientation du Washington politique, du Washington démocratique. Ces mesures, qui font l'unanimité des gouvernements du G7, l'OCDE et l'OMC, s'incarnent dans le "Consensus de Washington ". Ces derniers englobent dix grandes de réformes, essentiellement quatre mesures de stabilisation et six mesures structurels :

- une rigueur budgétaire ;
- l'allocation des dépenses budgétaires au profit des secteurs porteurs et l'abolition des subvention mais l'Etat doit continuer à investir dans le capital humain (santé, éducation, amélioration de la gestion du personnel) et les infrastructures.
- une libéralisation financière ;
- l'adoption d'un taux de change unique, réaliste et compétitif ;
- la libéralisation du commerce extérieur ;
- créer un climat incitatif aux investissements directs étrangers ;
- la réforme fiscale suppose un système fiscal tendre et modéré ;
- la privatisation du capital public ;
- déréglementation des marchés et encouragement de la concurrence ;
- la garantie et la préservation des droits de propriétés.

An fond, le Consensus de Washington pousse les PED à des changements qui se traduisent par :

- le retour des mécanismes de marché comme mode unique d'allocation des ressources ;
- la primauté de la rationalité privée et ;
- l'ouverture maximale sur l'extérieur.

Enfin ces préceptes de la mondialisation constituent les conditions sine qua none d'insertion au marché mondial.

A l'instar des PED, durant les années 1980, la régulation de l'économie en Algérie connaît un déclin et l'économie algérienne, proie à une crise latente, ne résiste pas aux effets des contre chocs pétroliers et la crise de paiement internationaux. Confronté à la contrainte financière, l'Algérie a essayé d'user d'autres moyens de financement (reprofilage de la dette, refinancement à zéro coupon). Son but est d'éviter le rééchelonnement et la conditionnalité de la dette. L'Algérie résiste parce que la situation socio-économique au début des années 1990 n'était pas aussi alarmante mais il fallait ne pas trop forcer, sous peine de soulever un mécontentement populaire. Or, les anticipations du décideur algérien n'étaient guère concluantes car une offre supplémentaire sur le marché mondial entraîne une forte baisse du prix du pétrole et l'Algérie mono exportatrice d'hydrocarbures et proie à une crise sociopolitique se trouve étrangler financièrement. En conséquence, les équilibres macroéconomiques se détériorent d'avantage, et l'Algérie dans une situation d'extrême faiblesse accepte le PAS.

L'Algérie a appliqué à la lettre les recommandations du consensus de Washington et la période de stabilisation si bien déroulé qu'elle a décroché le satisfecit de meilleur élève du FMI. L'analyse empirique de l'évolution du PAS, à l'aide de critères permet de déduire, grâce à une stabilisation réussie, que l'Algérie renoue avec une croissance faible est irrégulière. Ces mesures conjoncturelles se sont manifestés par :

- une forte faiblesse de l'inflation ;
- une stabilisation du taux de change ;
- un équilibre budgétaire ;
- un contrôle accru de la masse monétaire ;
- une réduction sensible de la dette extérieure et ;
- la constitution d'importantes réserves de change.

Cependant, si l'Algérie se vante d'avoir enregistré de bons indicateurs macroéconomiques, ces résultats sont tirés par la production des hydrocarbures parce qu'elle intervient pour

46% dans le PIB. En même temps, l'industrie hors hydrocarbures ne participe qu'à concurrence de 11% au PIB en 2004. En outre, l'analyse de la période de transition nous a permis de déduire des statistiques de chômage encore élevé (13,6%) en 2006, de production en baisse tout autant que le pouvoir d'achat. Caractérisée par un phénomène de Dutch-Disease (syndrome hollandais), l'Algérie continue ses réformes économiques en jouant la carte de l'avantage comparatif en développant la production des hydrocarbures, dans l'attente de promouvoir, dans le moyen terme, d'autres sources de croissance.

Sur le plan conceptuel, la théorie de la croissance endogène et la nouvelle économie institutionnelle se présentent comme un cadre majeur dans l'explication de la PTF dans le long terme. Partant de l'hypothèse que la croissance, voir le développement ne peut être que structurel. En d'autres termes, l'Etat est appelé un rôle " catalyseur " de l'activité économique.

Partant du modèle standard néo-classique, celui de Robert Solow [1956] la théorie de la croissance endogène appréhende la croissance dans le long terme et intègre les nouveaux facteurs de croissance de la production. Se basant sur les facteurs physiques classique, le modèle de Solow avec progrès n'explique que les $\frac{3}{4}$ de la croissance et le reste qui est l'objet de notre ignorance est perçu comme une manne du ciel. De ce fait, la théorie de la croissance se présente comme une aubaine. Ainsi, le reste de la PTF inexpliqué ou résidu peut être réalisé grâce l'investissement en capital humain, public et les innovations. Et, d'autre part, la part de croissance inexpliquée (le résidu) s'incarne dans l'amélioration de la qualité institutionnelle.

Dans le sillage de l'accumulation des facteurs physiques (capital, travail), les modèles de Robert Lucas nous enseignent que l'investissement en capital humain procède de type d'accumulation de type " learning by doing " ou apprentissage par la pratique. En termes plus clairs, " la productivité de chaque individu est d'autant plus élevée que le niveau de capital humain ". De ce fait, l'externalité sociale positive induite par le capital humain permet d'atteindre l'optimum social. Dès lors, la théorie de la croissance endogène nous donne un premier enseignement qui stipule que : le rythme de croissance de l'économie sera d'autant plus forte que l'efficacité de l'investissement en capital humain est plus élevée. Donc, le modèle proposé par Lucas justifie la subvention de politique de d'éducation formation. En outre, tous les auteurs s'accordent que l'ouverture commerciale et l'intégration économique ont un impact encourageant l'investissement extérieur et les

innovations. Dans son modèle de croissance endogène avec investissements publics, Barro démontre empiriquement que les dépenses en capital public sont susceptibles d'externalités positives. Les dépenses visées dans le modèle empiriques sont les investissements publics ou plus exactement les dépenses d'équipements aux sens macroéconomiques, telle que la réalisation des routes, la construction de barrages, de parts et d'aéroports. Dès lors, ce nouveau classique ouvre la possibilité pour des interventions publiques correctrices en vue d'améliorer la croissance économique. Malgré cet effort de vulgarisation, la théorie de la croissance endogène n'arrive pas à expliquer la croissance dans sa totalité. A cet effet, la nouvelle économie institutionnelle se présente comme une aubaine complétant le gap explicatif de la croissance entretenue qui échappe à la théorie de la croissance endogène.

Dans le cas de l'Algérie qui vient d'appliquer un programme de stabilisation réussie, la stabilité économique en Algérie reste assez fragile, du moins pour trois facteurs.

Primo, la croissance est erratique ;

Secundo, l'Algérie enregistre encore un taux de chômage élevé conjugué à une sous-utilisation des capacités productive ; maçon

Tertio, la qualité des institutions reste très en deçà des pays émergents.

Dans le cadre des réformes, l'Algérie veut se doter d'une stratégie alternative. Sans pour autant gêner le secteur des hydrocarbures qui reste le secteur d'accumulation de l'économie, les conteurs de la stratégie doivent porter principalement sur deux fronts non contradictoires :

D'une part, développer des pôles d'entreprises championnes et, d'autre part, préserver les entreprises publiques stratégiques, comme la SNTF, la SONELGAZ, etc.

Cette projection de développement industrielle s'appuiera sur :

- des politiques de soutien à l'innovation ;
- la promotion des nouvelles technologies ;
- l'utilisation des investissements directs étrangers ;
- la promotion des ressources humaines et une ;
- politique de mise à niveau des entreprises économiques privées et publiques et enfin ;
- la création d'une capacité d'intelligence économique.

Tout de même, un tel encrage de la croissance reste confiné à un effort d'amélioration institutionnelle par le truchement de système d'information sensibilisation

du citoyen algérien en vue de rétablir la confiance au sein de la société et écartier l'esprit rentier tout en privilégiant le travail comme facteur principal de richesse. Cette première opération doit être suivie par un effort de sensibilisation et d'implication du capital national privé et public. Ainsi, on estime que l'implication de la diaspora incitera d'avantage d'IDE. Sachant que les IDE investis dans les pays émergents ne représentent que 5% des IDE investis de part le monde et encore moins dans les PED de la taille de l'Algérie.

En conclusion, que se soit les modèles empiriques de la croissance endogène, de la nouvelle économie institutionnelles croissance ou encore le rôle " catalyseur " joué par l'Eta dans le cas des pays de l'Asie du sud est, toutes ces données implicitement ou explicitement implique l'Etat comme un " pourvoyeur "de l'effort de développement. Finalement, **il ne peut y avoir de développement spontané par le marché parce que la croissance continue dans le long en Algérie ne peut être que structurelle.**

BIBLIOGRAPHIE

1. Les ouvrages :

ABDELMALKI Lahsen, MUNDLER Patrick, Economie du développement, Hachette, Paris, 1995.

ABDOUN Rabah, Les déséquilibres de l'économie algérienne, in Ali El-Kenz, L'Algérie et la modernité, CODESRIA, Dakar, 1989.

ADDA Jacques, La mondialisation de l'économie : genèse, Tome 1 et 2, Collection Repères, 4^{ème} édition, La Découverte, Paris, 2001.

AGHION Philippe et Beatriz Armendariz de Aghion, « Croissance endogène et réduction de la pauvreté » In économie Internationale, N° 100-4^e Trimestre 2004, La documentation française.

AMABLE Bruno, « Un survol des théories de la croissance endogène », in Michel Beine et Frédéric Docquier (dir.), Croissance et convergence économiques des régions : théories, faits et déterminants, De Boeck Université, Bruxelles, 2000.

AMIN Samir, Le Maghreb moderne, Minuit, Paris, 1970.

AMIN Samir, " La déconnexion " pour sortir du système mondial, cahiers libres 413, Editions La Découverte, Paris, 1986.

AMOUSSOU Adebale-Moise ET Brahim Bouattia, « Economie industrielle », séminaire, ISE, université Mentouri Constantine, 1982.

ANDREFF et HAYAB, « Les priorités industrielles de la planification algériennes sont-elles vraiment industrialisante ? » revue Tiers monde, volume XIX, n°76, PUF, 1978.

ANEP, Les lois des réformes économiques, 1988-1991, Alger, 1991.

ARROUS Jean, Les théories de la croissance, La pensée économique contemporaine, Seuil, Paris, 1999.

ARTUS Patrick, La théorie de croissance et des fluctuations, PUF, Paris, 1993.

ARTUS Patrick, La résolution des crises dans les pays émergents, Economica, Paris, 2006.

ASSIDON Elsa, Les théories économiques du développement, Collection Repères, La Découverte, Paris, 2000.

- AUVENY-NENNETOT Philippe, La dette du tiers monde : mécanismes et enjeux, La documentation française, Collection Economie, Paris, 1991.
- AZOULAY Gérard, Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002.
- BAK-SOO Kim, Stratégies d'industrialisation des nouveaux pays industriels et coopération économique Sud-Sud : Le cas de la Corée du sud, Thèse de doctorat, IREP/UPMF, Grenoble, 1987.
- BEDHRI M., Privatisation et réforme des entreprises publiques dans les pays de l'UMA, Afrique-Orient, Casablanca, 1991.
- BADRANI Slimane, « Bilan et perspective de l'agriculture algérienne », in Ali El-Kenz (dir.), L'Algérie et la modernité, CODESRIA, Dakar, 1989.
- BALI Hamid, Inflation et mal développement en Algérie, OPU, Alger, 1993.
- BARRO J. Robert, SALA-I-MARTIN Xavier, La croissance économique, Traduction de Fabrice Mazrolle, Mac Graw Hill/Eddiscience, Paris, 1996.
- BARRO J. Robert, Les facteurs de la croissance : une analyse transversale par pays, Traduction Sylvie Pflieger et Xavier Greffe, Economica, Paris, 2000.
- BEHIDJI Kamel, « L'industrie des biens d'équipement à l'heure des ruptures : destruction créatrice ou choc fatal ? » In Abdelkader DJEFLAT (dir.), L'Algérie de novembre à l'ajustement structurel, codesria-Dakar/ Karthala-Paris, 1999.
- BEINE Michel et DOCQUIER Frédéric (dir.), Croissance et convergence économique des régimes : Théorie, faits et déterminants, De Boeck Université, Bruxelles, 2000.
- BELAIBOUD Mokhtar, Gestion stratégique de l'entreprise publique, OPU, Alger, 1986.
- BEN HAMMOUDA Hakim, L'Afrique, l'OMC et le développement, Maisonneuve et Larose, Paris, 2005.
- BENACHENHOU Mourad, Réformes économiques : dette et démocratie, Dar Ech'Rifa, Alger, 1991.
- BENACHENHOU Mourad, Inflation-dévaluation-marginalisation, Dar Ech'Rifa, Alger, 1993.

BENACHENHOU Abdelatif, Formation du sous-développement, Editions de l'entreprise nationale de l'imprimerie commerciale, Alger, 1978.

BENACHENHOU Abdelatif, Planification et développement en Algérie 1962-1980, Editions de l'entreprise nationale de l'imprimerie commerciale, Alger, 1980.

BENACHENHOU Abdelatif, Développement et coopération internationale, OPU, Alger, 1982.

BENACHENHOU Abdelatif, « Inflation et chômage en Algérie : les aléas de la démocratie et des réformes économiques », in revue Maghreb-Machreck, janvier-mars 1993.

BENACHENHOU Abdelatif, « Ajustement et démocratie économique », In Abdelkader DJEFLAT (dir.), L'Algérie de novembre à l'ajustement structurel, codesria-Dakar/Karthala-Paris, 1999.

BENACHENEHOU Abdelatif (dir.), L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne, Alger, 2002.

BENACHENEHOU Abdelatif, Les nouveaux investisseurs, Alpha Design, Alger, 2006.

BENAOUDA Hamel, Système productif algérien et indépendance nationale, OPU, Alger, 1983.

BENISSAD Hocine, Cours d'économie internationale, OPU, Alger, 1979.

BENISSAD Hocine, économie du développement de l'Algérie, OPU, Alger, 1979.

BENISSAD Hocine, l'économie algérienne contemporaine, Série Que sais-je ? PUF, Paris, 1980.

BENISSAD Hocine (dir.): Pourquoi un bilan de l'économie de développement, Colloque " Le développement économique: théories et politiques en Afrique" Université d'Alger / OPU, Alger, 1983.

BENISSAD Hocine : Stratégie et expériences de développement, OPU, Alger, 1985.

BENISSAD, L'ajustement structurel : objectifs et expériences, Alim, Alger, 1991.

BENISSAD Hocine, Algérie : restructurations et réformes 1979-1993, OPU, Alger, 1994.

BENISSAD Hocine, Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché, ENAG Editions, Alger, 2004.

BERR Eric et COMBARNOUS François, « L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une étude empirique » Communication présentée aux 1 journées du développement du GRES : Le concept de développement en débat, Université Montesquieu Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004.

BOSSERELLE Eric, Les nouvelles approches de la croissance et du cycle, les Topos, Dunod, Paris, 1999.

BOSSERELLE Eric, Dynamique économique : croissance, crises et cycles, Gualino, Paris, 2004.

BOSSIO-ROTONDO Juan Carlos, « Une transformation des maquilas est-elle possible ? » In Revue Informations et commentaires, N° 128, juillet-septembre 2004.

BOUATTIA Brahim, « Industrialisation in Algeria :Strategy and performance in the 1970s and 1980s, VII Conférence Berlin 15-18 september 1993.

BOUCHET Michel-Henry, La globalisation : introduction à l'économie du nouveau monde, Pearson Education France, Paris, 2005.

BOUDJEDDAR Hachemi, « Crise de l'endettement en Algérie », Communication présentée au Séminaire : Endettement des pays du Maghreb, ISE, Constantine, 1993.

BOUDJENAH Yasmine, 2002, Algérie : Décomposition d'une industrie : La restructuration des entreprises (1980-2000) : l'Etat en question, L'Harmattan, Paris, 2002.

BOUHAFS Hakemi, « Portée et les limites des réformes économiques : étude de cas de l'Algérie », Communication présentée au Colloque international : La mise à niveau de l'entreprise, Faculté des sciences économiques et sciences de gestion, Université Ferhat Abbas, Sétif, 2001.

BOUQUET Rachel et Jean-Paul Laurencin « La globalisation : de nouveaux défis pour les économies de développement », in actes du colloque « nouveaux dynamismes industrielles et croissance du développement » 20,21 octobre, 1994.

- BOUZIDI Abdelmadjid, « Le secteur privé, Algérie 1990 », in Etudes du PNUD, Alger 1990.
- Brahimi Abdelhamid, L'économie algérienne : défis et enjeux, Dahlab, Alger, 1991.
- BRASSEUL Jacques, Les nouveaux pays industriels, Collection Cursus, Armand Collin, Paris, 1993.
- BUCHET Michel-Henry, La globalisation : introduction à l'économie du nouveau monde, Pearson Education France, Paris, 2005.
- CHAPONNIERE Jean Raphaël et al., Le développement en question, IREP/UPMF, Grenoble, 1983.
- CHATELUS Michel, « L'économie et la société à l'aube du XXIe siècle », in Michel Chatelus, Jacques Fontanel (dir.) : Les questions économiques d'aujourd'hui et de demain, l'économie plus, PUG, Grenoble, 1992.
- CHERIET Athmane, « Les zones franches, aspects théoriques : avec référence à la zone franche économique Bellara », Jijel, 1997.
- CHERIET Athmane, « Adaptation de l'entreprise publique économique à la mondialisation, Communication présenté au Séminaire international : Mise à niveau de l'entreprise et maximalisation des résultats de l'intégration à la dynamique économique mondiale, Université Ferhat Abbas, Sétif, 2001.
- CHERIET Athmane, « Adaptation à la mondialisation, avec référence à la transition en Algérie », Communication présenté au Séminaire international : L'économie algérienne au troisième millénaire, Université Saad Dahlab, Blida, 2002.
- CHERIET Athmane, Mondialisation de l'économie algérienne : du Big-Push à l'ajustement structurel, Revue des sciences humaines n°27, Université Mentouri Constantine, Juillet-décembre 2007.
- CHESNAIS François, 1997, La mondialisation du Capital, Syros, Paris, 1997.
- CHIKHI A., « Quelques éléments de références sur le fait urbain en Algérie », in cahiers de la recherche n°7, CURER/ONRS, décembre 1979.
- CROUSET François, Histoire de l'économie européenne, 1000-2000, Albin Michel, Paris, 2000.
- COLLECTIF, Cahiers des réformes, Fascicule 1à5, AMG, Alger, 1989.

COUSSY Jean, « Formes spécifiques du Dutch-Disease en Afrique de l'ouest. La cas du Nigeria et du Cameroun », in revue Tiers monde, Tome XXXII, n°125, janvier-mars 1991.

COREI Thorstein, L'Economie institutionnaliste : Les fondateurs, Economica, Paris, 1995.

COURELET Claude, 1990, Les industrialisations du tiers monde, Syros/ Alternatives, Paris, 1990.

DAHMANI Ahmed, 1999, L'Algérie à l'épreuve : Economie politique des réformes 1980-1997, Casbah/Editions, Alger, 1999.

DAHOUÏ Mohamed-Lamine et ABBASSI Boualem (dir.), Restructuration et mise à niveau d'entreprise : guide méthodologique, ONUDI/ministère de l'industrie algérienne, Alger, 2003.

DARREAU Philippe, Croissance et politiques économique, De Boeck, Bruxelles, 2003.

DASGUPTA S., Marx reproduction scheme and Indian playing, in Marx and contemporary scientific thought, Mouton, Paris, 1969.

DE SOLAGES Olivier, Réussites et déconvenues du développement dans le Tiers monde : esquisse de l'industrie d'un mal développement, L'Harmattan, Paris, 1993.

DESTANE DE BERNIS Gérard, « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », Revue Economie Appliquée, Tome XIX, n°3-4, 1966.

DESTANE DE BERNIS Gérard, « Industries industrialisantes et options algériennes », Revue tiers monde, volume XII, n°47, 1971.

DIEUAÏDE Patrick, « De Schumpeter aux théoriciens de la régulation » in Problèmes économiques, n°2704-2705, du 14-21mars 2001, La documentation française.

DJEFLAT Abdelkader, « L'échec de la régulation rentière et les difficultés du modèle néolibéral », In Abdelkader Djeflat (dir.), L'Algérie de novembre à l'ajustement structurel, codesria-Dakar/ Karthala-Paris, 1999.

ECREMENT Marc, Indépendance politique et libéralisation économique 1962-1985, OPU/PUG, Alger/Grenoble, 1986.

EL-KENZ Ali (dir.), L'Algérie et la modernité, CODESRIA, Dakar, 1989.

ENOS John, " Korean industrial policy ", Pormetheus, Volume 4, n°2, December 1986.

FLN, RADP, Charte Nationale 1976, Editions de l'armée, Alger 1976.

- FONTAINE Jean Marc, Mécanismes et politiques de développement économique : du « Big Push » à l'ajustement structurel, Cujas, Paris, 1994.
- FONTAINE Jean Marc, « Exclusion/Intégration, politiques et stratégies de développement : d'une impasse à l'autre », Les cahiers français, n°270, mars avril 1995.
- FRENKEL Robert « Mondialisation et crises financières en Amérique latine », in Revue de la CEPAL, numéro spécial, juin 2005.
- GUAFFART Jean-Louis, Croissance et fluctuations économiques, Montchrestien, 2^{ème} édition, Paris, 1997.
- GILLIS Malcolm et al., Economie du développement, Séries Ouvertures Economiques, 2^{ème} édition, New York/Paris /Bruxelles, 1998.
- GRELLET Gérard, Structures et stratégies du développement, PUF, Paris, 1986.
- GRELLET Gérard, Les politiques économiques des pays du sud, PUF, Paris, 1994.
- GRIFFIN Keith, Stratégies de développement, Economica, Paris, 1989.
- GRILLICHES Zvi, « The search for R/D spillovers », Scandinavian journal of economics, 1991.
- Guaffard Jean-Luc, Croissance et fluctuations économiques, 2^{ème} Edition, Montchrestien, Paris, 1997.
- GUECHI Djamel-Eddine, « Mondialisation, ajustement structurel et intégration régionale au Maghreb », Communication présentée au colloque « La mondialisation, l'ajustement structurel et le développement à la lumière de l'œuvre et la pensée de Fayçal yachir, Université Ferhat Abbas, Sétif, Mai 1999.
- GUELLEC Dominique, RALLE Pierre, Les nouvelles théories de la croissance endogène, Collection Repères, n° 161, 5^{ème} Edition, La Découverte, Paris, 2003.
- GUERIN Jean-Louis et FONTAGNE Léon, « L'ouverture catalyseur de la croissance, in revue Economie Internationale, n°71, 1997.
- HABIB M. et SANTUCCI J.-C. (dir.), Etat et développement dans le monde arabe : crises et mutations au Maghreb, CNRS, Paris, 1990.
- HANAUT Anne, Rahim LOUFIR et El mouhoub MOUHOUD, La convergence structurelle européenne : rattrapage technologique et commerce interbranche », In Economie Appliquée, tome LIV, 2001.

HEDIR Mouloud, L'économie algérienne à l'épreuve de l'OMC, Edition ANEP, Alger, 2003.

HEDLI Mahieddine, Commerce extérieur et développement économique : le cas algérien, thèse, IREP/UPMF, Grenoble, 1987.

HEMAMDA Mohamed Tahar, Ajustement et coopération, Thèse de Doctorat, Faculté des sciences économiques et sciences de gestion, Université Mentouri Constantine, 2003.

HENNI Ahmed, Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie, ENAG, Alger, 1991.

HERRERA Rémy et Carlo Vercellone, « Transformations de la division du travail et endogénéisation du progrès technique : une lecture marxiste », In Economie Appliquée, tome LV, 2002.

HERSI A., Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962, OPU, Alger, 1981.

HIRECHE Assia, Algérie : l'après pétrole, quelles stratégies pour 1995 et 2010 ? L'Harmattan, Paris, 1989.

HIROATSU Nohara, « Des limites du mode de développement de l'économie japonaise : examens institutionnels et historiques », in Economie appliquée, tome LV, 2002.

HIRSHMAN O. Albert, Stratégie de développement économique, Ouvrières, Paris, 1974.

HOCHRAICH Diana, « Globalisation de la production et industrialisation par les exportations : une sortie du sous-développement » ? Revue de l'IRES n°27, 1998.

HOCHRAICH Diana, Globalisation et développement, Thèse sur travaux, UPMF, Grenoble, 2000.

HOCHRAICH Diana, Mondialisation contre développement : le cas des pays asiatiques, Editions Syllepse, Paris, 2002.

HOCHRAICH et J.M. Bouissou, 2003, Après la crise : les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation, KHARTHALA, Paris, 2003.

HUGGON philippe, La crise en Afrique et l'intervention du FMI, CERNEA, Université de Paris-Nanterre, 1985.

HUGON Philippe, « Ajustement dans les pays en développement », in, Encyclopédie économique, Volume II, 1990.

HUGON Philippe, Economie politique internationale et mondialisation, Série Economie de poche, Economica, paris, 1997.

IGHMAT Arezki, La crise d'endettement dans les PVD, 1962-1990, ENAP, Alger, 1990.

JACQOMOT Pierre et RAFFINOT Marc, La nouvelle politique économique en Afrique, EDICEF/AUPELF, Paris, 1993.

JONES Irving Charles, Théorie de la croissance endogène, De Boeck Université, Bruxelles, 2000.

JUDET Pierre, Théories et stratégies du développement, IREPD/UPMF, Grenoble, 1986.

JUDET Pierre, « De la planification bureaucratique au libre jeu des forces du marché », Document ronéotypé, ISGP, Alger, 1988.

KEBABDJIAN Gérard, « Economie politique du régionalisme : le cas euro méditerranéen », revue Région et Développement, n°19/2004.

KESLER Emmanuel et al., Economie politique contemporaine, Armand Collin, Paris, 1997.

KIRKPATRICK Colin, « L'industrialisation tournée vers les exportations et la répartition des revenus dans les NPI d'Asie », revue Tiers monde, Tome XXIX, n°115, Juillet-septembre 1988.

LE BAS Christian, « Institutions et Evolution : Présentation » in Economie Appliquée, tome LVI, 2003.

LE CACHEUX Jacques, « Mondialisation économique et financière : de quelques poncifs, idées fausses et vérités », in Revue de l'OFCE, n° 80, 2002.

LIABES Djilali, Naissance et développement d'un secteur privé industriel en Algérie, thèse, Aix-Marseille, 1982.

LIASSINE Mohammed, « De l'indépendance aux années quatre vingt : les stratégies de développement de l'Algérie », in Problèmes économiques, n°2844, du 18 février 2002, La documentation française.

- MADDISON Angus, L'économie mondiale : une perspective millénaire, Centre de développement économique de l'OCDE, OCDE, Paris, 2001.
- MAHIEU Régis et JARRET Marie-France, « Ajustement structurel croissance et répartition : l'exemple de la Cote d'Ivoire », in revue Tiers monde, Tome XXXII, 1991.
- MAHREZ Hadjsyed, L'industrie algérienne (1962-1993) : blocage du système productif et tentatives d'ajustement, Thèse de Doctorat, UPMF/IREPD, Grenoble, 1994.
- MANZAROL Claude, La mondialisation : données, mécanismes et enjeux, Armand colin, Paris, 2003.
- MEIER M. Gérard, Stiglitz E. Joseph (dir.), Aux frontières de l'économie du développement : le futur en perspective, Traduction de Marc Rosenbaum, Banque Mondiale/ESKA, Paris, 2001.
- MEKKIDECHE Mustapha, 2000, L'Algérie entre économie de rente et économie émergente : Essai sur la conduite des réformes économiques et perspectives (1986-1999), Editions Dahleb, Alger, 2000.
- MICHALET Charles-Albert, Qu'est-ce que la mondialisation ? Editions La Découverte, Paris, 2002.
- MINC Bronslow, Economie politique du socialisme, Maspero, Paris, 1974.
- MOREAU-DEFARGES Philippe, La mondialisation, Série " Que sais-je" ? 5^e édition, PUF, Paris, 2005.
- MPAT, Bilan décennal 1967-1980, Alger, 1980.
- NAAS Abdelkrim, Le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003.
- NOREL Philippe, Problèmes du développement économique, Mémo, Seuil, Paris, 1997.
- PLIHON Dominique « les enjeux de la globalisation financière », in Serge, Cordellier ; Fabienne, Doutaut (dir.), Mondialisation au-delà des mythes, les dossiers de l'Etat monde, La Découverte et Syros, paris, 1997.
- REDOR Dominique, La multinationalisation des entreprises : des stratégies mondiales, les multinationales confrontées au pouvoir des Etats, collection profil, économie/sociologie, Hatier, Paris, 1985.
- Revue " Révolution Africaine " n°761 du 20-26 septembre 1978.
- OCDE, Politiques industrielles dans les pays de l'OCDE, Paris, OCDE, 1994.

OMAN Charles, Globalisation et régionalisation : quels enjeux pour les pays en développement, OCDE, Paris, 1994.

ONS : Revue rétrospective 1962-1991.

OUFRIHA Fatima-Zohra et DJEFLAT Abdelkader, Industrialisation et transfert de technologie dans les PVD : Le cas de l'Algérie, OPU, Alger, 1991.

OUFRIHA Fatima-Zohra, « Le système de santé : de la régulation centrale à l'autonomisation de l'ajustement », In Abdelkader DJEFLAT (S/D), L'Algérie de novembre à l'ajustement structurel, codesria-Dakar/ Karthala-Paris, 1999.

OURABAH Mahmoud, « Le discours " à la mode " et les stratégies réelles d'industrialisation, revue Tiers monde, Tome XXIX, n°115, Juillet-Décembre 1988.

PALLOIX Christian, « Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977), revue Tiers monde, Tome XXI, n°83, Juillet-septembre 1980.

PLIHON Dominique « les enjeux de la globalisation financière », in Serge Cordellier et Fabienne Doutaut (dir.), Mondialisation au-delà des mythes, les dossiers de l'Etat monde, La Découverte et Syros, Paris, 1997.

RAFFINOT Marc, Dette extérieure et ajustement structurel, EICEF/AUPELEF, Paris, 1991.

RAHOU Saliha, Les industries industrialisantes et la stratégie de développement, Mémoire de Magister, ISE, Alger, 1985.

REDOR Dominique, La multinationalisation des entreprises : des stratégies mondiales, les multinationales confrontées au pouvoir des Etats, Collection profil, économies/sociologie, Hatier, Paris, 1985.

ROMER Paul, « Endogenous technological », Journal of political economy 98: S 71-82, 1990.

ROSTOW W. Walter, Les étapes de la croissance, Seuil, Paris, 1960.

SADI Nacer-Eddine, La privatisation des entreprises publiques en Algérie, L'Harmattan, Paris, 2005.

SACHS I., Stratégies de l'éco-développement, Editions ouvrières, Paris, 1969.

SACHWALD Frédérique (dir.), Les défis de la mondialisation : Innovation et concurrence, IFRI, Masson, Paris, 1994.

- SACHWALD Frédérique, Les fusions acquisitions, instruments de la destruction créative », In revue Ramses, 2001.
- SAMSON Ivan et JORDAN Anouk, « Modèles de réformes et politiques de transition : à propos de la notion d'institution », Colloque du GTD, janvier 2000.
- SERFATI Claude et ali., Mondialisation et impérialisme, Arguments et mouvement, Les cahiers de critique communiste, Syllepse, Paris, 1997.
- SID-AHMED Abdelkader, « Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives » revue du Tiers monde, Tome XXXII, n°125, janvier-mars 1991.
- SID-AHMED Abdelkader, Un projet pour l'Algérie : Eléments pour un réel partenariat Euro Méditerranéen, Publisud, Paris, 1995.
- SID-AHMED Abdelkader, « Le Maghreb, rencontre avec le troisième millénaire : L'impératif de Barcelone », CNRS-Editions, Paris, 1996.
- SID-ALI K., Politique pharmaceutique et système de santé en Algérie, OPU, Alger, 1994.
- SIMON Ives et al., Macroéconomie : exercices et corrigés, Economica, Paris, 1992.
- SIROEN Jean-Marc, « L'international n'est pas le global » : pour un usage raisonné du concept de globalisation », Revue d'Economie Politique, n°114, 2004.
- TAIBOUNI A., « Le développement indépendant d'après les expériences de l'Egypte et de l'Algérie, in Hocine Benissad (dir.), Le développement économique : théories et politiques en Algérie, OPU, Alger, 1984.
- TEMMAR Hamid, Structure de l'économie algérienne, SNED, Alger, 1974.
- TEMMAR Hamid, « Elément pour une stratégie de développement africaine, in Hocine Benissad (dir.), Le développement économique : théories et politiques en Afrique, OPU, Alger, 1984.
- Toumi Mohssen et Bouzidi Abdeldjallil (2007), « Nouvelle stratégie industrielle : libérer le potentiel de l'économie algérienne », Document en ligne.
- YACHIR Fayçal, « Les politiques d'ajustement et d'intégration maghrébine », Les leçons d'un séminaire, CAPE, Tunis, octobre 1990.
- YACHIR Fayçal, « L'Ajustement Structurel dans le tiers-monde », in Revue du CREAD, N° 21, 1^{er} trimestre 1990, Alger, 1990.
- YACHIR Fayçal, « Algérie : l'ajustement inachevé », in Samir AMIN (dir.), Le Maghreb : Enlèvement ou nouveau départ, Forum du tiers monde, L'Harmattan, Paris, 1996.

YAHIOUI Mohamed-Salah, « Complexité technologiques et perspectives de l'industrialisation de la construction en Algérie, in Hocine Benissad (dir.) Le développement économique : théorie et politique en Algérie, OPU, Alger, 1984.

WILLIAMSON E. Olivier, Les institutions de l'économie, Traduction de Régis Cœurderoy et Emmanuelle Maincent, InterEditions, Paris, 1994.

2. Les ressources électroniques :

<http://perso.wanadoo.fr/Jboudon/CsectionA3.html>.

<http://www.chez/biblec/publications/éco/croissance.html>.

<http://eurequa.uni-Paris1.fr/membres/dautume/pdf/brochure2006.pdf>

<http://conte.u-bordeaux4.fr>.

<http://www.observatoire-Quebec.qc.ca>.

<http://beagle.u-bordeaux4.fr>

<http://econwpa.wvstl.edu/EconFAQ/EcoFAQ.html>

<http://cansim.epas.utoronto.ca:5680/pwt/index.html>

<http://www.worldbank.org/html/prdmg/grhweb/growth-t.htm>

<http://www.ciesin.org/IC/wbank/sid-home.html>

<http://www.ocdi.gov/cia/publications/pubs.html>

<http://www.nuff.ox.ac.uk/Economics/growth/>

<http://www.sourceocde.org>

<http://www.unctad.org/>

<http://www.cnuCED.org/>

<http://www.cnes.dz/>

<http://www.pmeart-dz.org>

<http://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

<http://www.mta.gov.dz/Accueil.htm>

<http://www.mincommerce.gov.dz/>

<http://lexalgeria.free.fr/index.html>

<http://www.bank-of-algeria.dz>

<http://www.finances-algeria.org/>

[http:// www.Elmouradia.dz](http://www.Elmouradia.dz)

<http://www.entv.dz>

<http://www.joradp.dz>

<http://www.ons.dz>

[http://www.Inplanning.gov.eg.](http://www.Inplanning.gov.eg)

<http://www.fen.fr/~marchand/lien.html>

[http://www.infotheque.info/specialite/252.htm.](http://www.infotheque.info/specialite/252.htm)

3. La presse:

Algérie actualité, hebdomadaire national.

El-watan, quotidien national.

El-watan économie, hebdomadaire national.

El moudjahid, quotidien national.

Horizons, quotidien national.

Le quotidien d'Oran, quotidien national.

Liberté, quotidien national.

Le Monde diplomatique, mensuel français.

Sommaire.....	0
Introduction générale.....	1
PREMIERE PARTIE : STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION.....	17
Chapitre 1 : PRESENTATION DES STRATEGIES INDUSTRIELLES DE DEVELOPPEMENT.....	21
Section 1 : La stratégie de développement autocentrée.....	24
1.1. Fondements théoriques du modèle.....	25
1.2. Le choix des investissements.....	27
1.3. Les barrières au modèle autocentré.....	29
1.3.1. Les facteurs technico-économiques du blocage.....	29
1.3.2. Les facteurs socio- institutionnels du blocage.....	30
1.4. Les modèles de développement autocentré.....	31
1.4.1. La stratégie des industries industrialisantes.....	31
1.4.2. La stratégie de développement Monrovia- Lagos.....	35
Section 2 : La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations.....	40
2.1. Le modèle traditionnel de croissance fondé sur l'exportation des produits primaires.....	41
2.1.1. Fonctionnement du modèle.....	41
2.1.2. Les obstacles à la croissance fondée sur les exportations des produits primaires.....	44
2.2. Les hypothèses à la base de l'importation substitution.....	47
2.3. Les impacts de l'industrialisation par substitution d'importations.....	48
Section 3 : La stratégie d'industrialisation par substitution des exportations.....	56
3.1. Emergence de la stratégie de promotion des exportations.....	56
3.2. Les enseignements tirés de l'ouverture sur l'extérieur des NPI.....	59
3.3. Les limites de l'ouverture.....	65
Conclusion du premier chapitre.....	69

Chapitre 2 : Les stratégies d'industrialisation en Algérie de 1967 à 1990.....	72
Section 1 : Planification impérative et stratégie d'industrialisation : 1967- 1980.....	74
1.1. La stratégie d'industrialisation : 1967-1980.....	75
1.1.1. Fondements théoriques.....	75
1.1.2. Caractéristiques de la stratégie.....	76
1.1.2.1. Les ressources du fonds d'accumulation.....	76
1.1.2.2. Evolution de la structure des Investissements publics de 1967 à 1984.....	77
1.2. Réalisation en termes socio-économiques durant la Période 1969-1980....	82
1.2.1. Croissance économique et industrialisation.....	83
1.2.1.1. Les hydrocarbures.....	84
1.2.1.2. Les ISMME.....	84
1.2.1.3. L'agriculture.....	89
1.2.1.4. Les services et le commerce.....	91
1.3. Les résultats sociaux.....	92
1.3.1. Evolution de l'emploi.....	93
1.3.2. Evolution de l'habitat.....	95
1.3.3. Evolution du système de santé.....	96
1.3.4. L'alphabétisation - Education.....	97
Section 2 : La stratégie de restructuration des EPE : 1980-1990.....	101
2.1. Justifications et objectifs de la restructuration.....	102
2.1.1. Les facteurs internes.....	102
2.1.2. Les facteurs externes.....	103
2.2. Les objectifs de la restructuration.....	103
2.3 : Application de la restructuration des EPE.....	104
2.3.1. La restructuration organique des entreprises d'Etat.....	105
2.3.1.1. La mise en oeuvres de la restructuration : nouvelles entreprises nationales.....	106
2.3.1.2. Mini bilan de la restructuration organiques des EPE.....	107
2.3.2. La restructuration financière.....	108
2.3.3. La politique d'autonomie des EPE.....	110

Section 3 : Les effets socio-économiques de la restructuration des années 1980.....	113
3.1. Les effets de la restructuration sur le plan macroéconomique.....	113
3.1.1. L'endettement extérieur	115
3.1.2. Evolution de la situation de l'emploi.....	117
3.1.3. Pouvoir d'achat et inflation durant le programme de restructuration...	122
3.2. Les effets liés aux activités des EPE.....	124
3.2.1. Taux d'utilisation des capacités productives des EPE.....	124
3.2.2. La portée de la spécialisation par fonction économiques.....	127
Conclusion du second chapitre.....	131
Chapitre 3 : Arrêt de la planification et ajustement structurel en Algérie	
1990-2000.....	133
Section 1 : De la crise d'endettement à l'ajustement structurel.....	136
1.1. Genèse de l'endettement extérieur des années 1970-1980.....	136
1.2. Les causes des déséquilibres économiques et financiers.....	140
Section 2 : portée et limites de l'ajustement structurel.....	144
2.2. Les fondements théoriques de l'ajustement structurel.....	144
2.1.1. L'approche en termes d'absorption (Alexander, 1952).....	145
2.1.2. L'approche monétaire de la balance de paiement.....	146
2.1.3. L'approche centrée sur l'offre et les prix relatifs (Banque Mondiale)...	147
2.2. Les principes fondant les politiques d'ajustement.....	150
2.2.1. Une ouverture au marché mondial.....	150
2.2.2. Une libéralisation interne.....	151
2.2.3. Rigueur budgétaire et restructuration des dépenses publiques.....	152
2.3. L'ajustement structurel comme nouvelle politique économique.....	152
2.3.1. Conduite de l'ajustement structurel.....	152
2.3.2. Le consensus de Washington.....	156
2.3.2.1. Les mesures de stabilisation.....	157
2.3.2.2. Les mesures structurelles.....	158
Section 3 : La Portée de l'Ajustement structurel en Algérie : 1990-2000.....	160
3.1. La politique du taux de change.....	162
3.1.1. La dévaluation du dinar.....	162
3.1.2. L'impact des ajustements du taux de change.....	164

	351
3.1.3. Les résultats positifs.....	
165	
3.1.4. Les effets négatifs de la dévaluation du dinar.....	167
3.2. La libération du commerce extérieur.....	169
3.2.1. Période 1986-1994.....	171
3.2.2. Mini bilan du commerce extérieur 1991-1994.....	172
3.2.3. Rééchelonnement et financement des importations.....	173
3.3. La libéralisation des prix et suppression des subventions à la consommation.....	176
3.4. La libéralisation du marché de travail.....	179
Conclusion du troisième chapitre	186
Conclusion de la première partie	188

**DEUXIEME PARTIE : LE DEVELOPPEMENT PAR LA DYNAMIQUE
DU MARCHE.....** 190

Chapitre 4 : L'apport de la théorie de la croissance endogène	192
Section 1 : théorie néo-classique de la croissance	194
1.1. Définition de quelques concepts.....	194
1.1.1. La croissance n'est pas le développement.....	194
1.1.2. Les faits stylisés	195
1.2. Bref historique des théories de la croissance.....	196
1.3. Le modèle de référence de Solow.....	202
1.3.1. Le modèle de Solow sans progrès technique.....	202
1.3.1.1. Les hypothèses d'inspiration keynésienne.....	202
1.3.1.2. Les hypothèses purement néo-classiques.....	203
1.3.2. Le modèle de Solow avec progrès technique : le paradoxe de la productivité.....	204
1.4. La portée empirique du modèle de Solow.....	208
1.4.1. Formulation d'E. Denisson.....	209

1.4.2. L'étude de Carré/Dubois/Malinvaud.....	211
1.4.3. Application du modèle de Solow aux pays émergents du Sud Est Asiatique.....	212
1.5. Les limites théorique du modèle de Solow.....	214
Section 2 : Renouveau théorique : les modèles fondamentaux de la Croissance endogène.....	217
2.1. Les nouvelles sources de la croissance économique.....	217
2.2. Modèles théoriques de la croissance endogène.....	219
2.2.1. Modèles fondés sur l'apprentissage.....	219
2.2.1.1. Le premier modèle de Romer : Effet de l'accumulation du capital physique.....	219
2.2.1.2. Les modèles de Lucas : investissement en capital humain.....	221
2.2.1.2.1. Le modèle de Robelo.....	221
2.2.1.2.2. Les modèles de Lucas.....	221
2.3. Les modèles fondés sur les activités de recherche-développement et les innovations technologiques.....	224
2.3.1. Le second modèle de Romer (1990) : le changement technologique...	225
2.3.2. Le modèle d'Aghion et Howitt : la croissance avec destruction créative.....	230
Section 3 : Les politiques économiques et la croissance.....	232
3.1. L'impact des politiques budgétaires : le modèle de Barro avec capital public	232
3.2. L'impact des politiques d'ouverture commerciale et d'intégration économique.....	234
3.2.1. L'impact de la politique d'ouverture sur l'extérieur.....	234
3.2.2. L'intégration économique.....	236
3.3. Apport et limites des modèles de la croissance endogène.....	238
Conclusion du quatrième chapitre : Les enseignements fournis par la théorie de la croissance endogène.....	240
Chapitre 5 : Pertinence de la théorie de la croissance endogène et le changement institutionnel dans le cas algérien.....	242
Section 1 : Pertinence de la théorie de la croissance endogène dans l'étude de la croissance de l'économie algérienne.....	244
1.1. Les faits stylisés de la croissance en Algérie.....	244

1.1.1. L'endettement extérieur n'est plus une contrainte.....	245
1.1.2. Importance des investissements directs étrangers.....	246
1.1.3. Absence de croissance d'échelle dans le secteur productif Hors hydrocarbures.....	251
1.1.4. Faiblesse de la productivité totale des facteurs (PTF).....	253
Section 2 : Le rôle du facteur institutionnel dans la croissance.....	256
2.1. Les fondements de l'économie institutionnelle.....	257
2.1.1. Définition et rôle de l'économie institutionnelle.....	258
2.1.2. Les institutions économiques, politiques et culturelles.....	262
2.1.2.1. Les institutions économiques.....	263
2.1.2.1.1 Un premier renouvellement par l'analyse Transactionnelle.....	264
2.1.2.1.2. La théorie des droits de propriété.....	266
2.1.2.2. Les institutions politiques.....	268
2.1.2.3. les institutions Culturelles.....	268
2.2. Pertinence du rôle de la qualité des institutions dans la croissance en Algérie.....	270
2.2.1. Innovations institutionnelles et économie du développement.....	271
2.2.2. les critiques de l'approche néo-institutionnelle.....	272
2.3. L'importance du changement institutionnel en Algérie.....	274
2.3.1. Les réformes institutionnelles versus « consensus de Washington »..	275
2.3.1.1. La réforme du marché monétaire et financier.....	275
2.3.1.2. La privatisation des entreprises publiques.....	277
2.3.1.3. La modernisation de l'administration.....	279
Conclusion du cinquième chapitre.....	281
CHAPITRE 6 : Adaptation de l'économie algérienne aux nouvelles exigences de l'économie mondiale.....	283
Section 1 : La mondialisation de l'économie : Aspects théoriques.....	285
1.1 Qu'est ce que la mondialisation de l'économie : Essai de définition..	285
1.2. La mondialisation de l'économie.....	289
1.2.1 La mondialisation du commerce.....	289

1.2.2 La mondialisation de la production.....	292
1.2.3 La globalisation financière.....	302
1.2.3.1 L'effondrement du système de Bretton-Woods.....	295
1.2.3.2 Le triomphe libéral : La règle des « 3D ».....	296
Section 2 : Intégration de l'Algérie au marché mondial :	
Exigences du développement par le marché.....	298
2.1. Insertion de l'économie algérienne au marché mondial :	
Institutions au profit du capital transnational.....	298
2.1.1. Aux origines de la logique régionalisation intégration.....	298
2.1.2. Formes et étapes de l'intégration régionale.....	299
2.2 : L'accord de partenariat " Algérie-Union européenne ".....	301
2.2.1 : Le contenu de l'accord d'association " Algérie-UE "	304
2.2.2 : Les exigences de l'accord d'association " Algérie-UE "	
et d'adhésion à l'OMC.....	305
Section 3 : Le développement industrielle : quelle stratégie d'industrialisation	
pour l'Etat ?.....	307
3.1. Quelle stratégie pour l'Etat ?.....	307
3.2. Critique du projet de la stratégie industrielle du gouvernement	
2007-2025.....	309
3.3. Perspective et tendance du projet de stratégie industrielle.....	311
Conclusion du sixième chapitre.....	314
Conclusion de la deuxième partie.....	316
CONCLUSION GENERALE	318
Bibliographie.....	326
Table des matières.....	341
Annexes :.....	349
Table des tableaux.....	359
Table des figures, schémas et encadrés.....	362
Résumés.....	363

ANNEXES

Annexe : 2.1. Nombre d'entreprises après restructuration par secteur économique,
durant la période : 1982-1984

Secteur économique et Dénomination	Entreprises anciennes	Nouvelles entreprises	Observations
	Nombre	Nombre	
<u>Industries légères</u> : Sonitex, Sonipeç, Snic, Snsempac, Snmc, Sogedia, Snlb, Sneri, Snat	10	44	Scindées par produits ou fonction économique (production, distribution) avec délocalisation des sièges.
<u>Industrie lourde</u> : Sonarem, Sns, Sonacome, Snmatal	05	41	Scindées par fonction de production (par produit ou filière), distribution, études et délocalisation des sièges
<u>Energie et industrie</u> pétrochimique : Sonelgaz, Sonatrach	02	15	Par filière et noyau homogène, délocalisation des sièges y compris le Sud
<u>Secteur commercial</u> : Sonacob, Onaco, Snregma, Sncotec, Sonatmac, Sertal, Sonacat, Enc, Anafec, Snunga, Secteur financier et bancaire : BNA, BEA, CPA, SAA, CAAR	11 05	60 09	Scindée par produit ou être régionalisées. Ayant subies une réorganisation interne et/scindées par produit et Par Wilaya (délocalisation des sièges) Les entreprises d'assurances ont été peu visées par la restructuration
<u>Transport</u> : Aérien : Air Algérie, ENEMA Routier : SNTR, SNTV Maritime : CNAN, ONP, SDWAMA	07	18	Siège Alger Siège délocalisés Sièges délocalisés
<u>Divers</u> : - Travaux publics, Habitat, Hydraulique : Entreprises de travaux publiques nationales. - SNED (Edition et diffusion fournitures scolaires) - Pharmacie centrale Algérienne : Encopharm, Enapharm, Enopharm, PCA	04 01 01	37 04 04	Secteur qui était le plus décentralisé : entreprises de Wilaya. Scindée par activités (Livres, industrie graphique, messageries de presse et fournitures scolaires). Par région (centre, est, ouest)
Total :	42	231	Ce nombre a été arrêté au mois de septembre 1983. La restructuration a continuée jusqu'à la fin de 1984, le nombre total des entreprises nouvellement créés s'élève à 500 environ.

[Source : Saadi R.N., Rasjep n° 2 juin 1984 ; Bouyacoub A., CREAD n° 12/1987]

Annexe : 4.1. Dérivation de la fonction de production globale classique

Pour dériver les sources de l'équation de la croissance de la fonction de production totale classique, six étapes sont à franchir. Dans un souci de simplification de l'exposé, nous partirons de l'hypothèse que seuls deux facteurs de production interviennent, le capital et le travail.

1. Prenons l'hypothèse d'une fonction de production totale :

$$Y = F(K, L, t) \quad (1)$$

Qui est continue et homogène de degré un et où :

Y = revenu ou produit national

K = capital national

t = temps (variation de fonction de production de base)

L = population active

2. Différencions cette fonction de production d'après le facteur temporel.

$$dY/dt = [\delta F/\delta K \times dK/dt] + [\delta F/\delta L \times dL/dt] + \delta F/\delta t \times dt/dt \quad (2)$$

Où le symbole δ représente la dérivée partielle.

3. Divisons le tout par Y, et insérons L et K dans l'équation.

$$1/Y \times dY/dt = 1/Y [\delta F/\delta K \times dK/dt \times K \times 1/K + \delta F/\delta L \times dL/dt \times L \times 1/L + \delta F/\delta t] \quad (3)$$

4. Réordonnons les termes de l'équation

$$dY/dt/Y = [(\delta F/\delta K)K/Y \times (dK/dt/K) + \delta F/\delta L/Y \times dL/dt/L + \delta F/\delta t/Y] \quad (4)$$

où :

Gy = dY/dt/Y = taux de croissance du revenu

Gk = dK/dt/K = taux de croissance du capital

GL = dL/dt/L = taux de croissance de la population active

Wk = $(\delta F/\delta K)K/Y$ = part du produit du capital dans le revenu national

-Prenons pour hypothèse que la concurrence est parfaite, de sorte que les salaires et le taux d'intérêt sont respectivement égaux au produit marginal du travail et du capital, si

$\delta F/\delta L$ = taux de salaire

il s'ensuit que :

WL = $((\delta F/\delta L)L)/Y$ = part des salaires dans le revenu national

Et si $\delta F/\delta K = i$ (taux d'intérêt)

Il s'ensuit que :

$W_k = i.K/Y =$ part du revenu du capital dans le revenu national

Et que :

$A = \delta F/\delta t/y =$ accroissement de production en tant que proportion du revenu non expliqué par l'augmentation des facteurs

6. Remplaçons par G_y, GL, WL, W_k et a les termes de l'équation (4), qui donne l'une des sources de l'équation de la croissance :

$$G_y = (W_k.G_k) + (WL.GL) + a \quad (5)$$

On peut également reprendre cette équation sous la forme :

$$A = (1' \text{ « écart »}) = G_y - (W_k.G_k) - (WL.GL) \quad (6)$$

Les pays dotés de systèmes statistiques relativement fiables publient régulièrement les données sur les taux de croissance du produit national (GY) et de la population active (GL), dont des évaluations accessibles n'existent que pour les pays industrialisés. Par conséquent, les économistes qui travaillent sur les données des pays en voie de développement refondent parfois l'élément $W_k.G_k$ de l'équation (5). En n'insérant pas K dans (4), cette partie de l'équation devient :

$$dF/dK.dK/dt/Y$$

où :

$dF/dK =$ taux d'intérêt antérieurement pris pour hypothèse

et

$dK/dt/Y = I =$ part de l'investissement intérieur brut dans le produit intérieur brut.

La part de l'investissement intérieur brut (I) ou de la formation de capital dans le produit intérieur brut donne régulièrement lieu à calcul pour la majorité des pays.

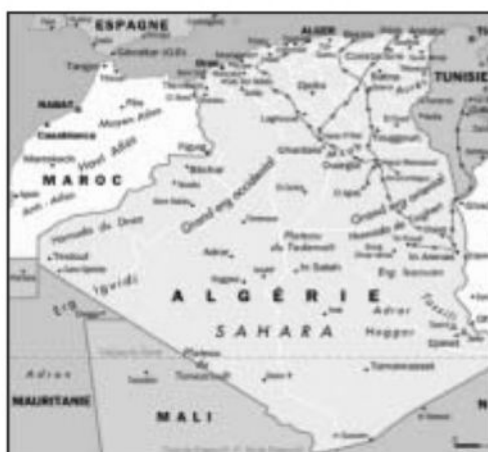
Les données sur la part du revenu du travail dans le revenu national (WL) représentent le total des salaires versés aux travailleurs et des évaluations faites pour ceux des agriculteurs.

La part du revenu du capital dans le revenu national (W_k) comporte les revenus de la propriété, y compris le loyer des terres.

Les économistes qui, comme Edward Denison, calculent les sources de la croissance emploient généralement plus de deux facteurs de production. Habituellement, ils répartissent la main-d'œuvre, par exemple, entre main d'œuvre non spécialisée et spécialisée de catégories diverses. Ils considèrent parfois les recettes en devises comme facteurs de production distincts du capital, etc., et s'attachent souvent à ventiler la mesure

résiduelle des augmentations de productivité (a) entre ses divers éléments. Certains de ces subtilités peuvent servir à évaluer les sources de la croissance dans les pays en développement, d'autres ne s'y prêtant pas en raison de l'insuffisance d'éléments appropriés sur les pays en développement.

ALGÉRIE



INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES CLEFS

Indicateurs	2000	2001	2002
Population (millions)	30,4	30,8	31,3
PIB au prix du marché (milliards de dollars courants)	53,3	54,9	55,7
Croissance annuelle du PIB	2,4	2,1	4,1
Inflation (en pourcentage)	0,3	4,3	1,5
PIB par habitant (dollars)	1 753,3	1 782,5	1 779,6
Investissement étranger direct (million de dollars courants)	438	1 196	1 065
PIB par secteur (pourcentage) :
Agriculture	8,8	9,8	12,4
Industrie	59,7	54,7	62,2
dont industries manufacturières	7,8	7,9	7,9
Services	31,5	35,5	25,4
Exportations des biens et services (en pourcentage du PIB)	42,4	37,0	33,5
Importations des biens et services (en pourcentage du PIB)	22,0	21,3	23,4
Formation intérieure brute du capital (en pourcentage du PIB)	23,8	25,5	25,2
Seuil national de la pauvreté (en pourcentage) ^a	..	22,6	..
Indice de valorisation des ressources humaines	0,7	0,7	..
Taux d'analphabétisme (en pourcentage de la population de 15 ans et plus)	33,3	32,2	31,1

^a 1984-1999

Sources : CNUCED, base de données FDI/TNC (<http://www.unctad.org/fdistatistics>) ; PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2002 – Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté* ; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, base de données, août 2003.

Annexe : 4.3. Caractéristiques comparées de groupes des pays développement classés par taux de croissance moyen de PNB

	S / PNB	I / PNB	Δ (PNB / I)	M ₂ / PNB
Forte croissance				
(> 7%)	28%	28,6%	26,3%	43%
Croissance moyenne				
(de 3 à 7%)	18,5%	22,6%	23,6%	31,3%
Croissance faible				
(< 3%)	19%	19%	10,1%	23,8%

avec : S = épargne nationale brute

I = investissement brut

M₂ = monnaie en circulation, dépôts à vue, à terme et d'épargne.

Source : Banque Mondiale, rapport sur le développement dans le Monde 1989, juin 1989.

Annexe: 5.1. Ministerial responsibility for trade-related issues

Ministry/Agency	Competence
President of the Republic	
Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB)	Independent body Supervising the stock exchange
Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT)	Supervising the telecommunications and postal services and ensuring competition
Central Bank of Algeria	Banking
Commission de Regulation de l'Electricité et du Gaz (CREG)	Ensuring competition and transparency in the electricity market, establishing tariffs, managing tender procedures
Council of Government	Formulating trade policy
Chef du Government	
Commission de Controle des Operations de Privatisation	Independent body Supervising the Privatisation transactions
Conseil des Participations de L'Etat (CPE)	Defines and approves the privatisation programme
Agence Nationale de Developpement de l'Investissement (ANDI)	Facilitating and promoting investment and manage the programs of financial assistance
Conseil National de l'Investissement	Defines the investment policy and authorizes the investments
Competition Council	protect competition and to sanction practices that restrict competition
Conseil National de Tourisme	Implementing policy to promote tourism

Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la Participation et de la Promotion des investissements (MDPPI)	Technical support for formulation, negotiations and implementation of privatisation and investment policy
Ministère délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de la planification.	
Office Nationale de Statistiques (OPS)	Statistics
Ministere de la Poste et des Technologies de l'Information et de Communication	Post and Telecommunications
Ministere de la Santé, de la Population et de la Reforme Hospitalière	Pharmaceuticals Prior authorization to import (chemicals, pharmaceuticals, toxic products)
Laboratoire National de Contrôle des Produits Pharmaceutiques (LNCP)	Prior import autorisation pharmaceuticals products
Ministere de le Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat	Investment promotion and development of SME
Ministre de l'intérieur et des collectivités locales	Internal affairs
Ministere des Finances	
Direction Generale des Douane	Customs tariff, valuation, rules of origin
Caisse de Garantie des Marchés Publics	Financing public sector
Commission nationale des marchés publics	Government Procurement
Ministere des Affaires Etrangères	Negotiating international and bilateral agreement
Ministere de l'Industrie et de la Restructuration	Competences in establishment of policies and strategies for development of industrial sectors, innovation
Institut Algérien de normalisation (IANOR),	Labelling and marking Defining standards, measures, technical specifications and ISO 9000 certification
Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI)	Enforcement of Intellectual property rights
Ministere de l'Energie et des Mines	Oil. Electricity and Gas. Competences in establishment of policies and strategies for research, production and development of hydrocarbon, mining, electricity and gas resources
Sonatrach	Establishing tariffs, managing tenders procedures in hydrocarbons sector
Ministre de Transport	Railway; Port and Airport
Ministere de l'Agriculture et du	Agriculture, implementation of laws on

Developpement Rural	sanitary and phytosanitary standards Prior import authorisation
Direction de la Protection des végétaux et des contrôles techniques (DPVCT)	prior technical authorization for seeds and seedlings
Centre National de Certification et de controle	Quality control
National Veterinary Authority	sanitary waiver for animal products
Ministere du Tourisme	Tourism
Ministere du Défense	
Direction Générale Nationale de la Sécurité	Prior authorization for arms and ammunition
Ministere du Commerce	Trade policy
Centre National Du Registre de Commerce (CNRC)	Commercial Register
Promotion du Commerce Extérieur	Export promotion
Société Algérienne des Foires et d'Exportations	Fair and Export promotion
Ministere du Travail et de la Sécurité Sociale	Labour and social security
CAGEX (Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations)	Joint stock company

Source: Government of Algeria web-sites

Annexe: 6.1. Rappel historique sur la notion de champions locaux

Il n'est pas possible de parler de champions industriels locaux sans parler de la France où ce phénomène (pour des raisons historiques et institutionnelles a acquis sa dimension la plus explicite et complète.

Ce pays a eu recours aux interventions publiques, supports financiers et conseils officiels pour pallier au retard (à l'époque) de la France. L'Etat ne pouvait laisser les entreprises indépendantes se défendre seules dans un marché compétitif.

Ces entreprises ont connu des relations spéciales avec l'Etat grâce à leur mangement, accès privilégié aux fonds pour leurs investissements, dépenses de R & D, marchés publics garantis et protection de la compétition internationale.

L'augmentation de la concurrence internationale suite à la libéralisation commerciale grandissante a mis l'Europe face à l' « *American Challenge* » et c'est le journaliste Jean-Jacques Servan-Schreiber qui a attiré l'attention du gouvernement français sur ce danger en 1967. Il a rejeté le protectionnisme et a prôné une augmentation de la compétitivité de certaines entreprises (quelques champions et un grand nombre d'entreprises de tailles plus petites européennes) sur le marché mondial. Comme elles ne peuvent y arriver sans assistance financière le gouvernement doit y pallier surtout dans des domaines comme l'électronique, la recherche spatiale, l'énergie atomique et l'informatique. Celui-ci a même évoqué directement la notion de champions européens à la place de champions nationaux pour faire face à l'« *American Challenge* ».

En même temps plusieurs rapports ont appelé à la mise en place d'une politique micro-industrielle.

Malgré les critiques des politiques des champions locaux avec marchés protégés et subventions financières qui, selon certains experts, ne peuvent conduire qu'à des échecs dans chaque pays où elles sont implantées, la France donne l'exemple de politiques industrielles qui n'ont pas causé les désastres prévus et qui ont même contribué à une réelle spécialisation de l'industrie et à l'internationalisation de champions locaux.

Source : Mohssen Toumi et Abdeldjallil Bouzidi (2007), « Nouvelle stratégie industrielle : libérer le potentiel de l'économie algérienne ».

Table des tableaux :

Introduction

Tableau : 0.1. Contraintes globales des modèles de développement des PED.....5

Tableau : 0.2. Evolution de la dette extérieure de l'Algérie, 1971-1992.....9

Chapitre : 1

Tableau : 1.1. Caractéristiques de pays en développement sélectionnés,
en matière d'exportation 42

Tableau : 1.2. Evolution des importations par catégories de bien dans
quelques pays en développement..... 49

Tableau : 1.3. Répartition du revenu national en 1970 dans les pays d'Amérique
latine.....52

Tableau : 1.4. Degré d'ouverture sur l'extérieur des nouvelles
économies industrielles..... 60

Tableau : 1.5. Investissements étrangers dans les NPI d'Asie.....61

Tableau : 1.6. Les investissements étrangers dans les NPI d'Asie
selon leur provenance..... 62

Chapitre : 2

Tableau : 2.1. Origines des ressources de financement du Fonds
d'accumulation, 1967-1982.....77

Tableau : 2.2. Distribution des investissements actualisés des branches
Industrielles.....78

Tableau : 2.3. Evolution de la structure des investissements planifiés et
Actualisés par secteurs économiques.....79

Tableau : 2.4. Taux de croissance de la PIB et Taux d'investissements,
1967-1978..... 83

Tableau : 2.5. Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée en termes réels,
1967-1978..... 85

Tableau : 2.6. Evaluation de la structure des importations et part des produits
sélectionnés dans l'utilisation et l'importation globale, 1963-1980....86

Tableau : 2.7. Couverture de la demande nationale de produits industriels par
la production nationale..... 87

Tableau : 2.8. Structure de l'emploi à la SONATRACH..... 89

Tableau : 2.9. Ratios exportations/importations produits alimentaires, 1963-1980...90

Tableau : 2.10. Taux de croissance annuelle des sous-secteurs des transports publics de 1967 à 1978.....	91
Tableau : 2.11. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois.....	93
Tableau : 2.12. Evolution du taux de chômage.....	94
Tableau : 2.13. Indicateurs de la situation du logement, 1966-1977.....	95
Tableau : 2.14. PIB et dépenses totales de santé en 1973-1980.....	96
Tableau : 2.15. Evolution du taux d'analphabétisation, 1962-1990.....	98
Tableau : 2.16. Les principales taches des comités de la restructuration des EPE...	106
Tableau : 2.17. Projections du plan quinquennal 1985-1989 : Equilibre ressources emplois.....	114
Tableau : 2.18. Composition des importations par produits de 1980 à 1988.....	115
Tableau : 2.19. Evolution du stock dette extérieurs/exportation de 1976 à 1990.....	116
Tableau : 2.20. Création d'emplois 1986-1990 (hors programme jeunes).....	118
Tableau : 2.21. Création d'emplois comparés de 1977 à 1991.....	119
Tableau : 2.22. Evolution de l'indice des prix à la consommation, 1982-1990.....	122
Tableau : 2.23. Structure et évolution de la PIB, 1974-1991.....	124
Tableau : 2.24. Equilibres ressources – emplois, 1985-1999.....	125
Tableau : 2.25. Croissance de la production industrielle en termes réels, 1984-199.....	125
Tableau : 2.26. Découverts bancaires des EPE.....	128
Chapitre : 3	
Tableau : 3.1. Apports financiers nets totaux vers les PED.....	138
Tableau : 3.2. Croissance de l'endettement extérieur des PED, 1982-1990.....	139
Tableau : 3.3. Critères de classification utilisés par la Banque Mondiale pour l'évaluation du poids de la dette extérieure.....	140
Tableau : 3.4. La mise en place progressive des réformes.....	154
Tableau : 3.5. Evolution du taux de change USD/DA1985-1998.....	165
Tableau : 3.6. Evolution comparée des taux de change officiel et sur le marché parallèle, 1987-1995.....	166
Tableau : 3.7. Taux de change moyen du dinar en FF et USD, 1974-1994.....	167
Tableau : 3.8. Pertes de changes subies par les PHARMS de 1989 à 1991.....	168
Tableau : 3.9. Evolution des importations, 1985-1993.....	171
Tableau : 3.10. Principaux groupes de produits importés en 1994.....	174
Tableau : 3.11. Taux d'inflation global, 1990-1995.....	178

Tableau : 3.12. Les dispositions législatives de régulation du marché de travail...	180
Tableau : 3.13. Structure des chômeurs ayant déjà travaillé selon la raison de cessation d'emploi, 1989-1992.....	182
Tableau : 3.14. Départs volontaires au chômage de quelques wilayas du 01/01/1993 au 30/11/1993.....	183
Tableau : 3.15. Etats de compression de personnel des entreprises de la circonscription régionale de Constantine, juillet 1994- juillet 1995..	184

Chapitre : 4

Tableau : 4.1. Analyse empirique de la croissance des contributions des facteurs de production à la croissance économique de quelques pays développés (1950-1962).....	210
--	-----

Chapitre : 5

Tableau : 5.1. Evolution de la dette extérieure de l'Algérie, 1990-1999.....	245
Tableau : 5.2. Comparaison des performances des IDE de l'Algérie avec les pays du Maghreb, 1982-2002.....	250
Tableau : 5.3. Projets d'investissements en partenariat par secteur économique...	251
Tableau : 5.4. Evolution de la part de chaque secteur dans la formation du PIB....	252

Chapitre : 6

Tableau : 6.1. Distribution géographique des exportations de marchandises.....	291
Tableau : 6.2. Distribution géographique des IDE à l'étranger.....	291
Tableau : 6.3. Les différents acquis/exigences dans les accords de partenariat Euro-Med.....	303
Tableau : 6.4. Accords de partenariat Euro Méditerranéens.....	304

Table des figures, schémas et encadrés :

1. Les figures :

Figure : 2.1. Ecoulement des ressources et objectifs d'industrialisation, 1967-1980..81	
Figure : 3.1. Les facteurs explicatifs de la crise des PED, selon le FMI.....143	
Figure : 3.2. La représentation graphique des deux secteurs.....148	
Figure : 4.1. Analyse empirique de la croissance..... 213	
Figure : 4.2. Classement de certains biens en fonction du degré de rivalité et d'exclusivité de leur usage..... 227	
Figure : 5.1. flux d'IDE entrant en Algérie, 1970-2002..... 249	
Figure : 5.2. Evolution de la PTF en Algérie, 1994-2002..... 254	
Figure : 5.3. Institutions, organisations et développement économique.....262	
Figure : 5.4. Ce que sont les institutions : Résumé270	

2. Les schémas :

Schéma : 3.1. La logique des plans d'ajustement structurel.....156	
--	--

3. Les encadrés :

Encadré : 1.1. Les industries industrialisantes.....33	
Encadré : 3.1. Le syndrome hollandais.....141	
Encadré : 4.1. Le processus de destruction créative chez Schumpeter.....199	
Encadré : 4.2. Le modèle de Solow..... 206	
Encadré : 4.3. Le modèle d'investissement en capital physique de Romer (1986)..... 220	
Encadré : 4.4. Le modèle de croissance endogène avec capital humain..... 223	
Encadré : 4.5. Le modèle de Romer (1990).....226	

في ظروف دولية غير ملائمة تتغلب عليها الآثار السلبية للعولمة الاقتصادية، لم تحقق إستراتيجيات التصنيع "التنموية" النتائج المرجوة. فحتى برامج التثبيت والتعديل الهيكلي المقترحة من طرف صندوق النقد الدولي و البنك الدولي غير لائقة لأنها نتاج تحاليل القصير المدى. لكن مع هذا إستراتيجية إحلال الواردات مهدت الانتقال إلى إستراتيجية إحلال الصادرات في البلدان الناشئة في جنوب شرق آسيا، لدى يمكن القول أن النتائج متفاوتة.

إن الأمر يتعلق في هذا البحث في محاولة تبيان، وذلك باستعمال مسلك تحليلي، أن طبيعة إستراتيجيات التصنيع و برنامج التكيف الهيكلي الذي سلكتهم الجزائر لم يحققوا نمو دائم، وذلك منذ أزمة 1986.

إن حوصلة إستراتيجية الصناعات التصنيعية، التي كانت أساس نموذج التنمية الاقتصادية و الاجتماعية لم تكن في مستوى الاستثمارات المخصصة. و من جهة أخرى فقد شخصت هذه الحوصلة العوامل (الداخلية و الخارجية) المعيقة للتنمية. لذا فإن هذه العوائق كانت بمثابة مبررات كافية لإجراء تغييرات اقتصادية.

فأول مرحلة من الإصلاحات الاقتصادية تمثلت في إعادة هيكلة المؤسسات الاقتصادية العمومية : و لكن هذه التجربة توقفت نتيجة أحداث أكتوبر 1988 إذ تم التخلي عن سياسة إعادة الهيكلة، نتيجة التغيرات المتتالية و القصيرة التي طبعها الفترة 1989-1994. بعد ذلك اهتم التحليل بالفترة الثانية للإصلاحات، أي التكيف الهيكلي، هذا الأخير سجل التخلي عن التخطيط الإجباري و موافقة الدولة الجزائرية على تنفيذ توصيات " وفاق ونشطن". وتتصف حوصلات، ما بعد التكيف الهيكلي، على أن الجزائر نفذت " تثبيت " ناجح و لكن استقرارها الاقتصادي يبقى هشاً، على الأقل نتيجة العوامل الثلاثة التالية: نمو متدبب، معدل بطالة مرتفع كما أن نوعية الهيئات المؤسساتية تبقى ما دون مثيلاتها في البلدان الناشئة.

عند هذا المستوى طرح مشكل الأساس النظري للمرحلة الانتقالية إلى اقتصاد السوق في الجزائر، الشيء الذي قادنا إلى بناء أطار نظري يتلاءم مع النمو عن طريق ديناميكية السوق، أي: المدى البعيد، الانفتاح على الخارج و دور محفز للدولة. هذه الغاية استلهمناها بالرجوع الى " نظرية النمو الداخلي".

وانطلاقاً من المعرفة التي نستقيها من " نظرية النمو الداخلي " قمنا بتشخيص الأعراض التي يتصف بها الاقتصاد الجزائري، و بما أن نظرية النمو الداخلي لا تفسر مجمل " الإنتاجية الكلية لعوامل الإنتاج " ، فإن باقي التفسير، " الناتج عن جهلنا "، بحثنا عليه من خلال تحسين نوعية الجانب المؤسساتي (الاقتصاد المؤسساتي الجديد).

والجزائر التي تواجه ظاهرة العولمة الاقتصادية مطالبة بالتوظيف الجيد لإمكانيتها لكي تلتحق بركب البلدان الصناعية الجديدة. و نظراً لكل هذه الانشغالات التي تتماشى مع التجربة الليبرالية، لا يمكن للتنمية أن تكون إلا هيكلية، على أن يكون للدولة دور محفز وهذا تماشياً مع الشعار " لا يتطلب مزيد من الدولة و لكن تحسين لدورها".

إن تفكيرنا حول بروز إستراتيجية صناعية بديلة قادرة على ضمان نمو مستدام، في المدى الطويل، تركز على تدعيم المؤسسات العمومية الإستراتيجية (الرائدة) مع تشجيع الإبداع، ترقية التكنولوجيات الحديثة، الاستثمارات الأجنبية المباشرة، ترقية الموارد البشرية، تأهيل المؤسسات الاقتصادية و خلق الذكاء الاقتصادي.

الكلمات المفتاحية

الإستراتيجية الصناعية، النمو الاقتصادي، التنمية، الأزمة، حرية السوق، التعديل الهيكلي، النمو الداخلي، الاقتصاد المؤسساتي الجديد، العولمة، الجزائر.

RESUME DE LA RECHERCHE

Dans une conjoncture internationale défavorable, dominée par les effets pervers de la mondialisation économique, les stratégies industrielles « développementalistes » n'ont pas donné les résultats escomptés. Même l'encadrement des programmes de stabilisation et ajustement structurel, proposés par le FMI et la BM, ne s'y prêtent pas parce qu'ils découlent d'analyses de courte durée. Pourtant l'ISI a permis le passage à l'ISE, dans le cas des pays émergents de l'Asie du sud Est, donc les résultats sont mitigés.

Il s'agit de démontrer à ce sujet, en utilisant une démarche analytique, que la nature des stratégies industrielles et programme d'ajustement structurel suivi par l'Algérie n'ont pas permis un enclage d'une croissance durable avec comme repère la crise de 1986.

Au préalable, un premier bilan socio-économique de la stratégie des industries industrialisantes, qui a caractérisé le modèle de développement, montre que les résultats socio-économiques n'étaient pas à la hauteur des investissements consentis. Par ailleurs, ce constat a permis de mettre en exergue les facteurs de blocages (internes et externes). Ces problèmes structurels vont constituer de bons arguments aux transformations économiques.

La première étape des réformes est constituée par la restructuration des EPE. Cette expérience fut plus au moins interrompue suite aux émeutes d'octobre 1988 car elle a été délibérément laissée de côté, à raison, l'analyse des changements successifs et très courts qui ont marqué la période 1989-94. Puis l'analyse s'est attaché directement à la seconde étape de réformes, c'est-à-dire celle de l'ajustement structurel. Ce dernier a marqué la fin de la planification impérative et l'acceptation par l'Etat algérien des recommandations du Consensus du FMI. Les constats de la période post-ajustement s'accordent sur un point : l'Algérie qui vient d'appliquer une stabilisation réussie, sa stabilité économique reste assez fragile, du moins pour les trois facteurs suivants : une croissance erratique, un taux de chômage élevé et la qualité des institutions reste en deçà des pays émergents.

A ce stade s'est posé le problème de filiation théorique de la transition de l'Algérie à l'économie de marché. Ce qui nous a conduit à construire un fondement théorique qui s'accorde avec la croissance par la dynamique de marché, à savoir : le long terme, l'ouverture sur l'extérieur et un rôle catalyseur de l'Etat. Cette fin nous l'avons cherché auprès de « la théorie de la croissance endogène ».

Sur la base des enseignements que nous procure la théorie de la croissance endogène, nous avons faits sortir les faits stylisés qui caractérisent l'économie algérienne, et comme la théorie de la croissance endogène n'explique pas la totalité de la PTF, le complément d'explication - résultat de notre ignorance - nous l'avons cherché auprès de l'amélioration de la qualité institutionnelle (nouvelle économie institutionnelle).

En outre, l'Algérie, confronté au phénomène de la mondialisation économique, est appelée à utiliser correctement ses atouts pour se hisser au rang des NPI. Eu égard de toutes ces préoccupations, qui s'inscrivent dans la voie libérale, le développement ne peut être que structurel. Nous déduisons un rôle catalyseur à l'Etat algérien selon le mot d'ordre : « il ne faut pas plus d'Etat mais un mieux d'Etat ».

Notre réflexion sur l'avènement d'une stratégie d'industrialisation alternative, capable de garantir une croissance durable de long terme, s'appuie sur le développement des entreprises publiques stratégiques (championnes) et un soutien aux innovations, la promotion des nouvelles technologies, l'IDE, la promotion des ressources humaines, la mise à niveau des entreprises économiques et la création d'une intelligence économique.

Mots-clés :

Stratégie industrielle – Croissance économique – développement – crise – libéralisation du marché – ajustement structurel – Croissance endogène – nouvelle économie institutionnelle – mondialisation – Algérie.

SUMMARY OF RESEARCH

In an unfavourable international economic situation, dominated by the perverse effects of economic universalization, the industrial strategies “developmentalists” did not give the anticipated results. Even the framing of the programs of stabilization and structural adjustment, suggested by the IMF and the BM, do not lend itself to it because they rise from analyses of short duration. However the ISI allowed the passage the ISE, in the case of the emergent countries of the South Asia East, therefore the results are mitigated.

It is a question of showing on this subject, by using an analytical step, that the nature of the industrial strategies and program of structural adjustment followed by Algeria did not allow an inking of a growth maintained with like locates the crisis of 1986.

As a preliminary, a first assessment of the strategy of industrializing industries, which characterized the model of development, shows that the socio-economic results were not with the height of the authorized investments. In addition, this report made it possible to put forward the factors of blockings (interns and externals). These structural problems will constitute good arguments for the economic transformations.

The first stage of the reforms is consisted the reorganization of the EPE. This experiment was at least stopped following the riots of October 1988 bus it was deliberately ignored due to the very shorts changes which marked the period 1989-94. Then the analysis stuck directly at the second stage of reforms, i.e. that of the structural adjustment. This last marked the end of imperative planning and acceptance by the Algerian State of the recommendations of the Consensus of the IMF. The reports of the period post-adjustment agree on point: Algeria which has just applied a successful stabilization, its economic stability remains rather weak, at least for three factors: A volatile growth, a rate of high unemployment and the quality of the institutions remain less than in the emergent countries.

At this stage we faced the problem of the theoretical filiation of the transition to the market economic. This concern led us to build a theoretical base which agrees with the growth by the dynamics of market, namely: the long term, the opening on the outside and a catalyst role of the State. We look for this end in “the theory of the endogenous growth”.

On the basis of lesson which the theory of the endogenous growth gets to us, we get the stylized facts which characterize the Algerian economy, and as the theory of the endogenous growth does not explain the totality of the PTF, the complement of explanation - result of our ignorance – we get it from the improvement of institutional quality (new institutional economy).

Moreover, Algeria, confronted with the phenomenon of economic universalization, has to correctly use its assets to rise with the row of the NPI. According to all these concerns, which fit to the liberal way, the development can be only structural. We deduce a catalyst role at the Algerian State according to the watchword: " one does not need more State, but best of State ".

Our reflexion on the advent of a alternative strategy of industrialization, able to guarantee a durable growth in the long range, is based on the development of the strategic public companies (leaders) and a support for the innovations, the promotion of new technologies, the IDE, promotion of human resources, the levelling of the economic companies and the creation of an economic intelligence.

Key words: Industrial strategy - Economic growth - development - crisis - liberalization of the market - structural adjustment - endogenous Growth - news institutional economy - universalization - Algeria